LE MENSONGE CHRÉTIEN — (JÉSUS-CHRIST N'A PAS EXISTÉ)

VIII

ARTHUR HEULHARD



LES ÉVANGILES DE SATAN

(DEUXIÈME PARTIE)

PARIS
ARTHUR HEULHARD, ÉDITEUR
6, rue Saulnier, 6

1910



LES
ÉVANGILES DE SATAN

(DEUXIÈME PARTIE)

LE MENSONGE CHRÉTIEN (JÉSUS-CHRIST N'A PAS EXISTÉ)

VIII

ARTHUR HEULHARD

LES ÉVANGILES DE SATAN

(DEUXIÈME PARTIE)

PARIS
ARTHUR HEULHARD, ÉDITEUR
6, rue Saulnier, 6

1910

LES

ÉVANGILES DE SATAN

(DEUXIÈME PARTIE)

L'ANNÉE DE LA FAILLITE

I

BAAL-ZIB-BAAL, DIEU DU CHRIST

Après avoir fait jurer le secret à toute la synagogue de Kapharnahum, Jésus, suivi du disciple exorcisé, rentre dans la maison où tout à coup il est entouré d'une telle foule, — cent quarante-quatre mille affamés ! — que cette immense réunion d'hommes ne peut même pas toucher à certain pain pour le manger, bien qu'elle ne se soit formée que pour cela (1) ! Il s'agit du pain-*Zib* ou sixième pain, celui qui devait être fait avec le blé du Moissonneur. Les cinq pains offerts à la bénédiction de Jésus par le petit enfant du Thabor étant faits

(1) Dans Marc cette réunion a lieu après l'élection des douze, de sorte qu'Is-Kérioth participe à tous ces événements, comme s'il avait marché avec Bar-Jehoudda !

simplement avec de l'orge, les Juifs de 788 n'avaient pas jugé à propos de se déranger. Mais celui de Jésus est de froment pur, et de telle qualité que les voilà tous attroupés pour en avoir !

De la scène originale il ne reste presque plus rien. Elle est en effet d'une déplorable transparence, elle était sans doute dans les *Explications* de Papias. Nous allons essayer de la reconstituer, en montrant les efforts qu'on a faits pour en changer le sens. Bar-Jehoudda y était mis sur la sellette par ses dupes, dans sa propre maison, et Jésus prenait sa défense sur le chapitre des exorcismes, ce qui le fait accuser d'avoir perdu l'esprit.

Marc, iii, 20. Ils vinrent dans la maison, et la foule s'y assembla de nouveau, en sorte qu'ils ne pouvaient pas même manger le pain.

21. Ce qu'ayant appris, les siens vinrent pour se saisir de lui, car ils disaient : « Il a perdu l'esprit. »

Or non seulement il n'a point perdu l'esprit, puisqu'il est l'Esprit lui-même, mais encore il n'en a jamais eu plus besoin qu'en ce moment pour tirer le Rabbi hors d'affaire.

Dans Luc et dans Matthieu on est revenu sur le dispositif de Marc.

D'abord la scène ne se passe plus dans la *beth léhem* de Gamala ; cette maison était trop facile à reconnaître. On prend la guérison du muet dans Marc, et on en fait le prétexte de cette affluence.

Luc, xi, 14. Or il chassait un démon, et ce démon était muet. Et lorsqu'il eut chassé le démon, le muet parla ; et le peuple fut dans l'admiration.

Matthieu, ix, 32. Après qu'ils furent partis, on lui présenta un homme muet, possédé du démon.

33. Or, le démon chassé, le muet parla; et le peuple, saisi d'admiration, disait : « Jamais rien de semblable ne s'est vu en Israël ».

Marc, iii, 22. Et les scribes qui étaient venus de Jérusalem, disaient : « Il est possédé de Baal-Zib-Baal, et c'est par le Prince des démons qu'il chasse les démons. »

Il a paru mauvais à Luc que les scribes de Jérusalem accusassent positivement Bar-Jehoudda d'avoir été possédé, et cela dans la *beth léhem* même. Il les a remplacés par des gens du voisinage, moins instruits des *Paroles du Rabbi*.

Luc, xi, 15. Mais quelques-uns d'entre eux dirent : « C'est par Baal-Zib-Baal, prince des démons, qu'il chasse les démons. »

Voilà en effet ce que les contemporains de Bar-Jehoudda disaient de lui. Avec son Æon-*Zib*, ce n'était plus un adorateur de Dieu, c'était un possédé du dieu-poisson qu'on adorait en Phénicie sous le nom de Dagon (de *dag*, poisson). C'était un imposteur, un blasphémateur et un impie.

Dans Matthieu les scribes deviennent des pharisiens, ce qui ne les empêche pas d'être scribes, et fort au courant des *Paroles du Rabbi*.

Matthieu, ix, 34. Mais les pharisiens disaient: « C'est par le Prince des démons qu'il chasse les démons. »

En même temps on biffe le nom de ce Prince des démons, ce Baal-Zib-Baal dont Bar-Jehoudda disait être le *signe* et dont avait été formé le nom de Zibdéos.

Et cela permet au Saint-Siège de s'indigner contre les pharisiens : « Comme si, dit-il, Jésus-Christ avait eu des intelligences avec Satan » !

C'est Satan lui-même, ô Saint-Siège ! Depuis la scène des trois tentations (1) il est consubstantiel à Satan. Lui est-il coéternel ? Oui, dit l'Église.

Luc, xi, 16. Et d'autres, pour le tenter, lui demandaient un *sèmeion* dans le ciel.

Le *sèmeion* qu'ils lui demandent, c'est précisément celui qu'il devait amener en 789, celui que Bar-Jehoudda disait être le *Ieou-Schanâ-os* (2), et que représente au naturel le Baal-Zib-Baal de Phénicie. Telle était cette *tentation*, et elle était si claire que dans Matthieu et dans Marc l'Église l'a fait disparaître, en même temps que dans Matthieu elle enlevait à cet endroit le nom du dieu-poisson qui faisait image et répondait directement à la légitime curiosité des scribes de Jérusalem : curiosité allumée par les Écritures de Bar-Jehoudda, et entretenue par celles de Philippe, de Toâmin et de Mathias Bar-Toâmin. Scribes contre scribes ! Ceux de Jérusalem mettent le revenant au pied du mur : « Où est ton signe ? »

Jésus n'entend pas de cette oreille, car s'il leur abandonne le prétendant ridicule et criminel, il défend en lui le privilège d'exorcisme sans lequel le baptême tombe à rien et cesse d'être vendable. En effet, si Bar-Jehoudda n'avait pas le pouvoir de chasser les démons peccants, de quel droit remettait-il les péchés ?

(1) Cf. *Les Évangiles de Satan*, 1re partie, p. 261.
(2) *Os*, signe, *shanâ*, année, *Ieou*, Dieu. D'où par élision le nom d'Ioannès.

Marc, iii, 23. Mais Jésus, les ayant appelés, leur disait *en paraboles* : « Comment Satan peut-il chasser Satan ?

24. Si un royaume est divisé contre lui-même, ce royaume ne peut subsister.

25. Et si une maison est divisée contre elle-même, cette maison ne peut subsister.

26. Si donc Satan s'est élevé contre lui-même, il est divisé, et il ne pourra subsister ; mais *il touche à sa fin* (1).

Parole maladroite, où Jésus avoue qu'après comme avant Bar-Jehoudda, Satan est toujours le maître du monde !

Bar-Jehoudda n'était donc pas fils de Dieu, puisqu'il n'avait pu déposer Satan ? Il était donc mort comme tout le monde ? Les entrepreneurs de sa divinité n'étaient donc, en dehors de leurs crimes, que d'affreux menteurs capables de mettre toute la terre à feu et à sang pour emplir leurs poches des dépouilles du goy ?

Matthieu, xii, 25. Mais Jésus, connaissant leurs pensées, leur dit : « Tout royaume divisé contre lui-même sera ruiné, et toute ville ou maison divisée contre elle-même ne subsistera pas.

26. Que si Satan chasse Satan, il est divisé contre lui-même : comment donc son Royaume subsistera-t-il ?

27. Et si, moi, je chasse les démons par Baal-Zib-Baal, par qui vos enfants les chassent-ils ? C'est pourquoi ils seront eux-mêmes vos juges.

Luc, xi, 17. Mais Jésus, ayant vu leurs pensées, leur dit : « Tout royaume divisé contre lui-même sera désolé, et une maison tombera sur une *autre* maison.

18. Que si Satan est divisé contre lui-même, comment

(1) En 788 il n'avait plus qu'un an à vivre. L'expression est prise à l'*Apocalypse*, cf. *le Charpentier*, p. 127.

son Royaume subsistera-t-il? car vous dites que c'est par Baal-Zib-Baal que je chasse les démons.

19. Et si, moi, je chasse les démons par Baal-Zib-Baal, vos fils, par qui les chassent-ils ? C'est pourquoi ils seront eux-mêmes vos juges.

Jusque-là Jésus n'avait pas voulu prendre à son compte les vulgaires exorcismes de Bar-Jehoudda, il ne parlait qu'en paraboles, comme dit Marc, mais entré dans l'engrenage du mensonge, il lui faut aller jusqu'au bout. Il affirme qu'il a existé en chair, lui, Jésus, et que ces pratiques ont été la preuve de sa royauté spirituelle.

MATTHIEU, XII, 28. Mais si je chasse les démons par l'Esprit de Dieu, *le Royaume de Dieu est donc venu jusqu'à vous.*

Les pharisiens, qui sont censés l'entendre, ne protestent plus ; à une minute d'intervalle, ils admettent que Bar-Jehoudda avait l'Esprit de Dieu et non celui de Baal-Zib-Baal.

Le mot *Esprit* laissant subsister un doute sur la corporéité de Jésus, — il y a des gens si mal intentionnés ! — l'Église dans Luc lui a donné un doigt, un seul, mais quel doigt !

LUC, XI, 20. Mais si c'est par *le doigt de Dieu* que je chasse les démons (1), c'est que le Royaume de Dieu est arrivé jusqu'à vous.

(1) *Ei dè en dactulô Theou ecballô ta daimonia.*

II

ÉLOGE ET NÉCESSITÉ DU MENSONGE

C'est à tort que les Juifs ont considéré Bar-Jehoudda comme un banal exorciste. Les démons qu'il aurait chassés si on l'eût laissé faire, ce sont les loups de Rome et les pourceaux gaulois. Fils de David, il était le fort armé, envoyé par le Dieu de la milice céleste pour garder sa maison terrestre, le Temple de Jérusalem. Faute de l'avoir soutenu, lui et ses frères, les Juifs ont livré la maison de Dieu à Vespasien d'abord, à Hadrien ensuite.

Luc, xi, 21. Lorsque le fort armé garde l'entrée de sa maison, ce qu'il possède est en sûreté.

22. Mais qu'un plus fort que lui survienne, en triomphe, il emportera toutes ses armes, dans lesquelles il se confiait, et il distribuera ses dépouilles.

Marc, iii, 27. Nul ne peut entrer dans la maison du fort et ravir ce qu'il possède, s'il ne l'a lié auparavant ; c'est alors qu'il pillera sa maison.

Matthieu, xii, 29. D'ailleurs, comment quelqu'un peut-il entrer dans la maison du fort et enlever ce qu'il possède, si auparavant il ne lie le fort ? C'est alors qu'il pillera sa maison.

Voilà justement ce qui s'est passé après la capture et l'exécution de Ménahem par ses sujets. Qu'ont fait ces misérables ? Ils ont eux-mêmes lié, comme pour le compte des Romains, le dernier des frères de celui qui liait et déliait sur terre ! Le fils de David est mainte-

nant à la droite de Celui qui lie et délie dans le ciel. Lier le Fort des forts, voilà ce dont Satan est incapable. Le rez-de-chaussée qu'il occupe dans le ciel ne lui permet pas de piller la maison de Iahvé, qui est au sommet de cette construction à trois étages. C'est ce Fort-là, cet Adonaï, qui reste aux Juifs, terrestrement liés par ces deux Satans qui se sont appelés Vespasien et Hadrien ; or Bar-Jehoudda est devenu son fils. Par conséquent, si sous un vain prétexte de blasphème et de criminalité, ils répudient l'individu qui exorcisait par Baal-Zib-Baal, Adonaï, qui peut tout, les laissera liés par la Bête et divisés contre eux-mêmes ; et ils le seront encore davantage quand il liera Satan pour mille ans, lors du premier jugement et de la première résurrection. Or ce premier jugement, qui le prononcera ? Cette résurrection, qui la fera? Celui-là même qui chassait les démons sous Tibère. Ils se condamnent donc en le condamnant. C'est ce qu'il explique avec une insistance diabolique.

Marc, iii, 28. En vérité, je vous le dis, tous les péchés seront remis aux enfants des hommes, même les blasphèmes par lesquels ils auront blasphémé.

29. Mais celui qui aura blasphémé contre l'Esprit-Saint, n'en aura jamais la rémission ; mais il sera coupable d'un péché éternel.

30. (Parce qu'ils disaient : « Il est possédé d'un esprit impur. »)

Luc, xi, 23. Qui n'est pas pour moi est contre moi ; et qui n'amasse pas avec moi, dissipe.

Matthieu, xii, 30. Qui n'est pas avec moi, est contre moi ; et qui ne rassemble pas avec moi, disperse.

31. C'est pourquoi je vous dis : « Tout péché et tout blas-

phème sera remis aux hommes ; mais le blasphème contre l'Esprit ne sera point remis.

32. Et quiconque aura parlé contre le fils de l'homme (1), il lui sera remis ; mais si quelqu'un a parlé contre l'Esprit-Saint, il ne lui sera remis ni en cet Æon ni dans l'Æon à venir. »

Qu'ils continuent, si bon leur semble, à dire que Bar-Jehoudda exorcisait par Baal-Zib-Baal, il leur sera pardonné, encore feraient-ils mieux de se taire! Mais s'ils méconnaissent le révélateur de leur divinité, de leur droit de juger les autres hommes, ils sont condamnés d'avance! Vous avez vu cette idée beaucoup plus développée dans Cérinthe (2). Qu'est-ce donc que l'Esprit-Saint? Le Mensonge, Satan en personne! S'ils mentent aux goym comme font les jehouddolâtres, celui qu'ils calomnient les sauvera! Je ne sais s'il existe quelque part, dans l'histoire de l'inconscience et de l'hypocrisie, un appel aussi pressant à la perdition des âmes. On en frémit pour l'espèce humaine. La honte est tellement forte qu'elle étouffe l'indignation.

Mais je veux m'opposer à moi-même l'interprétation du Saint-Siège sur ce passage, car il se pourrait que je péchasse par faute de lumière :

« Il résulte du contexte même que le péché contre le Saint-Esprit, dont il est ici parlé, consiste à attribuer au démon les miracles du Sauveur. Or ce péché est dit irrémissible, parce qu'il est moralement impossible d'en obtenir la rémission, attendu qu'il a une malice intrinsèque naturellement opposée au pardon. Il faudrait

(1) Le Fils de l'homme est tantôt le Verbe incarné, tantôt le fils de Jehoudda. C'est de ce dernier qu'il s'agit ici.

(2) Cf. *L'Evangile de Nessus*, p. 97.

pour cela un miracle de la grâce que Dieu n'accorde pas selon le cours ordinaire de sa providence. D'un autre côté, c'est un dogme de la foi catholique qu'il n'y a aucun péché absolument irrémissible, l'Église ayant reçu le pouvoir de remettre tous les péchés sans exception, et Dieu, dans sa miséricorde, pouvant toucher le cœur du pécheur le plus endurci. »

Jésus s'emporte ensuite contre les misérables qui s'avisent de contester la qualité de l'arbre christien au moment où il commence à donner du fruit et du meilleur! On n'est pas plus sot que ces gens! A ce degré, la maladresse est un crime!

MATTHIEU, XII, 33. Ou estimez l'arbre bon et le fruit bon; ou estimez l'arbre mauvais et le fruit mauvais : car c'est par le fruit qu'on connaît l'arbre.

34. Race de vipères (1), comment pouvez-vous dire de bonnes choses, puisque vous êtes mauvais? C'est, en effet, de l'abondance du cœur que la bouche parle.

35. L'homme bon tire du bon trésor de bonnes choses, et l'homme mauvais tire du mauvais trésor de mauvaises choses (2).

36. Or je vous dis que toute parole oiseuse que les hommes auront dite, ils en rendront compte au jour du jugement.

37. Car *c'est par tes paroles que tu seras justifié, et par tes paroles condamné.*

Non, mon ami, ce n'est pas par les paroles, car tu dois savoir quels mensonges elles enferment, c'est par les actes qu'on est justifié ou condamné. Dieu, qui n'est

(1) Expression prise à Flavius Josèphe, qui s'en sert pour désigner les sectateurs de Jehoudda. Cf. *Le Gogotha*, p. 111.

(2) L'image du trésor est prise à la similitude du scribe évangéliste. Cf. *Les Évangiles de Satan*, 1re partie, p. 269.

ni un imbécile ni un ignorant, ne juge que sur les actes. Sans doute tu pourras prouver, par quinze cents ans de jehouddolâtrie, qu'on peut le fourrer dedans par des paroles, mais nous sommes quelques-uns, (très peu, il est vrai,) qui nous en faisons une autre idée. Ce n'est pas pour des paroles, c'est pour des actes qu'il a puni Bar-Jehoudda. Toutes les fois que Jésus énonce des axiomes aussi profondément immoraux, le Saint-Siège les met sur le dos de l'Évangéliste. « Il paraît, dit-il, que c'est un proverbe que l'évangéliste rapporte textuellement, puisque les verbes sont au singulier. »

Ce n'est nullement un proverbe ; et si c'en est un, Jésus a bien tort de le faire sien. C'est une menace sous condition : absolution pour le faux témoin, condamnation pour le véridique.

III

LES SEPT EMPEREURS ANTÉCHRISTS

Après les avoir ainsi évangélisés, Jésus leur prédit ce qui leur est arrivé pour n'avoir pas cru aux sept démons qui agitaient Bar-Jehoudda et ses frères, les bons démons des sept fils de Jehoudda et de Salomé.

Matthieu, xii, 43. Lorsque l'Esprit impur est sorti d'un homme, il s'en va errant en des lieux arides (1), cherchant du repos, et il n'en trouve point.

44. Alors il dit : « Je retournerai dans ma maison d'où je

(1) Satan fuit les lieux où il y a de l'eau, le baptême lui est contraire.

suis sorti ; et, y revenant, il la trouve libre, purifiée de ce qui la souillait, et ornée. »

45. Alors il va et prend sept autres esprits plus mauvais que lui, et entrant ils y demeurent ; et le dernier état de cet homme est pire que le premier. Ainsi en sera-t-il de cette génération perverse.

Luc, xi, 24. Lorsque l'Esprit impur sort de l'homme, il va par des lieux arides, cherchant du repos ; et, n'en trouvant point, il dit : « Je retournerai dans ma maison d'où je suis sorti. »

25. Et, revenant, il la trouve nettoyée de ses ordures, et ornée.

26. Alors il s'en va, et prend avec lui sept autres esprits pires que lui, et, étant entrés *dans cette maison*, ils y demeurent. Et le dernier état de cet homme devient pire que le premier.

Sous Néron Ménahem avait purifié Jérusalem, la maison de David ; il avait chassé du Temple les démons hérodiens, tels Saül et Costobar ; il avait également purifié Massada de sa garnison romaine (1). Mais depuis, Vespasien, Titus, Domitien, Nerva, Trajan, Hadrien, Antonin ont été ramenés par Satan dans la maison de David. Que les Juifs ne s'étonnent pas d'être dans un état pire que le premier ! L'Église a fait sauter dans Luc la conclusion de Matthieu : « Ainsi en sera-t-il de cette génération perverse. » Cette conclusion avait l'inconvénient de dater le discours de Jésus en y introduisant sept des empereurs antéchrists énumérés dans l'*Apocalypse de Pathmos*, depuis Vespasien jusqu'à Marc-Aurèle. Contre le bon sabbat de la kabbale judaïque s'est dressé le mauvais sabbat latin, le sabbat

(1) Cf. *Le Gogotha*, p. 52.

des sept têtes et des sept collines, et jusqu'à présent la Bête triomphe encore : mais qu'en restera-t-il si Bar-Jehoudda revient pour juger les vivants et les morts ?

IV

RÉCEPTION PAR JÉSUS DE SA MÈRE ET DE SES FRÈRES SELON LE MONDE

Cette cynique défense du failli de 788 vaut à Jésus l'admiration d'une femme qui intervient juste à ce moment.

27. Or il arriva que, comme il disait ces choses, une femme, élevant la voix d'au milieu de la foule, lui dit : « Heureux le sein qui vous a porté, et les mamelles que vous avez sucées ! »

Cette femme, vous l'avez reconnue. C'est toujours la même, successivement redressée après dix-huit ans de veuvage (1), ou pétrissant le levain judaïque dans les trois *séas* (2), ou appelant la vengeance de Dieu sur les successeurs du juge inique qui a décidé pour Hérode contre David (3) : c'est la mère de Jésus selon le monde.

28. Mais Jésus dit : « Heureux plutôt ceux qui écoutent la parole de Dieu, et qui la gardent ! »

La parole de Dieu ne varie pas, c'est l'Évangile du Royaume.

Puisqu'il est dans sa maison selon le monde, la mai-

(1) Cf. *Les Évangiles de Satan*, 1re partie, p. 351.
(2) Cf. *Les Évangiles de Satan*, 1re partie, p. 293.
(3) Cf. *Les Évangiles de Satan*, 1re partie, p. 295.

son dont ont été chassés sa mère, ses frères et ses sœurs, Jésus refusera-t-il de les y recevoir sous le prétexte que ce sont des pécheurs ? Bar-Jehoudda est à la porte, inaccessible au remords, mais tremblant de frayeur. C'est lui qui négocie l'audience. Toute sa famille est derrière lui, sa mère, ses six frères, Shehimon, Jacob senior, Jacob junior, Philippe, Jehoudda Toâmin et Ménahem, ses deux sœurs, Thamar, femme d'Éléazar, et Salomé, femme de Cléopas, ses beaux-frères et ses belles-sœurs, tous les Cléopas et tous les Jaïr. Une foule considérable, toute la Gaulanitide, toute la Bathanée, les entoure, curieuse de savoir comment va se tirer d'affaire ce Jésus dans la bouche de qui le mensonge ne s'est jamais trouvé (1) !

MATTHIEU, XII, 46. Lorsqu'il parlait encore au peuple, voilà que sa mère et ses frères étaient dehors, cherchant à lui parler.

47. *Quelqu'un* lui dit (2) : « Voilà votre mère et vos frères qui sont dehors et qui vous cherchent. »

MARC, III, 31. Cependant sa mère et ses frères vinrent ; et, se tenant dehors, ils l'envoyèrent appeler.

32. Or la foule était assise autour de lui, et *on* lui dit (3) : « Voilà dehors votre mère et vos frères qui vous cherchent ».

LUC, VIII, 19. Cependant sa mère et ses frères vinrent vers lui, et ils ne pouvaient l'aborder à cause de la foule.

20. On vint donc lui dire : « Votre mère et vos frères sont là dehors, qui voudraient vous voir. »

(1) Cf. *L'Apocalypse* dans *Le Roi des Juifs*, p. 68.

(2) *Eipé dé tis autô.* Bar-Jehoudda, par droit d'aînesse. Il était certainement nommé dans le dispositif original.

(3) *Eipon dé autô.* Ce n'est plus quelqu'un de qualifié pour lui parler, comme dans Matthieu ; c'est la foule elle-même.

La question est posée sans la moindre ambiguïté. L'Évangéliste veut bien parler des frères et des sœurs de Bar-Jehoudda, son intention est formelle ; le texte grec ne l'est pas moins : « voici la *mètèr* de vous, voici les *adelphoi* de vous. » On sait que l'Église, tout en traduisant *adelphoi* par *frères*, — il n'y a pas moyen de faire autrement ! — exige que ces frères soient simplement des *cousins*. Je ne veux pas rouvrir la discussion (1) ; elle est close, depuis le premier jour, par l'histoire, par l'étymologie, par les quatre Évangiles eux-mêmes. Il n'y a plus qu'un point de grammaire à vider. Si les *adelphoi* sont seulement des cousins, pourquoi ne pas traduire *mètèr* par tante ?

La scène n'aurait aucun intérêt si Jésus n'avait pas devant lui la mère, les frères et les sœurs dont les scribes de la secte l'ont affublé.

L'intention de l'Évangéliste est que Shehimon, Jacob senior et Ménahem, qui ont parmi les Naziréens une autorité supérieure à celle de Bar-Jehoudda, soient traités sur un pied égal. Il s'agit d'une *tentation* dans le genre de celles que les pharisiens, inspirés par l'exemple de Satan, font subir à Jésus depuis le commencement de la fable. Vous savez par quels moyens il les repousse. Ici il laisse entrer la mère, les frères et les sœurs de Bar-Jehoudda qui au surplus sont chez eux. Il leur offre des sièges, puis il se tourne vers les compères habilement disposés par la main de l'Évangéliste.

Marc, iii, 33. Et leur répondant, il dit : « Qui est ma mère, et qui sont mes frères ? »

(1) Cf. *Le Charpentier*, p. 86.

34 Et, regardant ceux qui étaient assis auprès de lui : « Voici, dit-il, ma mère et mes frères,

35. Car quiconque fait la volonté de Dieu, celui-là est mon frère, et ma sœur, et ma mère. »

MATTHIEU, XII, 48. Mais, répondant à celui qui lui parlait, il dit : « Qui est ma mère et qui sont mes frères ? »

49. Et, étendant la main vers ses *disciples*, il dit : « Voici ma mère et mes frères.

50. Car quiconque fait la volonté de mon Père qui est dans les cieux, celui-là est mon frère, et ma sœur, et ma mère. »

LUC, VIII, 21. Jésus, répondant, leur dit : « Ma mère et mes frères sont ceux qui écoutent la parole de Dieu et qui l'accomplissent. »

Le tour est joué. Les tentateurs se retirent avec la honte d'avoir été encore une fois battus.

Tout en reniant les parents qu'on lui donne, Jésus les avoue en qualité de disciples de l'*Agneau*. Et comme il est l'*Agneau*, ils sont ses disciples. S'il pouvait être franc, il dirait : ses inventeurs.

Cependant, notre explication n'étant pas revêtue du sceau de l'infaillibilité, en voici une qui offre au plus haut degré ce caractère, c'est celle du Saint-Siège : « La réponse du Sauveur signifie, selon l'explication des Pères, que, quand il s'agit de la gloire et des intérêts de Dieu, on ne doit considérer ni parents ni amis ; pas plus qu'on ne doit considérer la chair et le sang, dès qu'ils s'opposent à ce que Dieu demande de nous. Enfin, Jésus-Christ nous apprend par là qu'il préfère aux parents et aux amis selon la chair ceux qui lui sont attachés selon l'esprit, ceux qui l'écoutent, qui l'aiment et qui le suivent. Ainsi sa réponse n'avait nullement

pour but de montrer du mépris pour sa mère et ses parents ».

V

ESSAI DE QUELQUES MANŒUVRES FRAUDULEUSES

Dans toute cette série de scènes enfantées par son imagination, l'Évangéliste primitif n'avait pas dissimulé que Jésus ne fût l'ombre du Fils de l'homme et non le christ lui-même. On voyait très bien Jésus, d'un côté, Bar-Jehoudda, de l'autre, séparés par deux siècles, et Jérusalem deux fois tombée dans l'intervalle. L'Église a senti le besoin de revenir sur ces écritures pour faire croire aux goym que déjà, du temps où l'action se passe, les Juifs connaissaient Jésus comme un être réel et identique au christ, et que celui-ci avait été l'auteur de toutes les expulsions de diables opérées par son revenant. Voici donc ce qu'elle a glissé à ce sujet dans un autre chapitre de Matthieu :

Matthieu, xii, 22. Alors on lui présenta un démoniaque aveugle et muet, et il le guérit, en sorte qu'il parlait et voyait.

23. Et tout le peuple, frappé de stupéfaction, disait : « *N'est-ce point là le fils de David ?* »

Mon dieu, non, ce n'est pas précisément lui, mais c'est son revenant sous quelque Constantin.

24. Or, entendant cela, les pharisiens disaient : « Celui-ci ne chasse les démons que par Baal-Zib-Baal, prince des démons. »

Bar-Jehoudda n'avait rien pu que de jour, et encore avait-il été fort médiocre. Mais pour Jésus qui est la lumière de vingt-quatre heures, c'est un jeu de guérir toutes les maladies la nuit. Et même, à la faveur de l'obscurité qui règne sur la terre, l'Évangile lui fait endosser les infirmités dont Bar-Jehoudda et les siens avaient publiquement souffert pendant le jour. C'est peut-être abuser!

MATTHIEU, VIII, 16. Le soir étant venu, on lui présenta beaucoup de démoniaques, et par sa parole il chassait les *malins* esprits, et il guérit tous les malades :

17. Afin que s'accomplît la parole du prophète Isaïe, disant : « Lui-même a pris nos infirmités, et il s'est chargé de nos maladies. »

MARC, I, 32. Cependant, le soir venu, lorsque le soleil fut couché, ils lui amenèrent tous les malades et les démoniaques.

33. Et toute la ville était assemblée à la porte.

34. Et il guérit beaucoup de malades affligés de diverses infirmités, et il chassait beaucoup de démons ; mais il ne leur permettait pas de dire qu'ils le connaissaient.

Il leur défend de dire qu'ils le connaissaient pour avoir été le christ. Il veut bien prendre son corps, il ne veut pas porter sa renommée.

LUC, IV, 40. Lorsque le soleil fut couché, tous ceux qui avaient des infirmes atteints de diverses maladies, les lui amenaient. Or Jésus, imposant les mains sur chacun d'eux, les guérissait.

41. Et les démons sortaient d'un grand nombre, criant et disant : « Vous êtes le Fils de Dieu » ; et, les gourmandant, il ne leur permettait pas de dire qu'ils sussent qu'il était le christ.

Ou pour mieux dire : qu'il l'avait été. Ce qu'il leur défend de dire, car les goym écoutent aux portes, c'est qu'au fond il n'est que le revenant de l'imposteur qui se disait christ.

Jusqu'ici Jésus s'est tenu dans le pays de Nazireth et dans la *beth léhem* de Gamala, mais on sent bien qu'il va lui falloir se montrer dans les villes qu'a évangélisées Bar-Jehoudda. C'est Shehimon qui le rappelle à son devoir.

MARC, I, 35. Le lendemain, s'étant levé de grand matin, il sortit et s'en alla en un lieu désert, où il priait.

36. Simon et ceux qui étaient avec lui le suivirent.

37. Quand ils l'eurent trouvé, ils lui dirent : « Tout le monde vous cherche » (1).

38. Et il leur répondit : « Allons dans les villages et les villes voisines, afin que je prêche là aussi : car c'est pour cela que je suis venu » (2).

39. Il prêchait donc dans leurs synagogues et dans toute la Galilée, et il chassait les démons.

Shehimon ayant été le successeur de Bar-Jehoudda, il était tout naturel que ce fût lui qui conduisît ses frères puinés à ce revenant.

Mais comme on lui a enlevé sa qualité de frère cadet du Juif consubstantiel et coéternel au Père, l'Église l'a fait disparaître de Luc et de Matthieu.

LUC, IV, 42. Lorsqu'il fit jour, il sortit et s'en alla en un

(1) On le cherchait, en effet. « Ton père et moi, nous te cherchions, » dit-on dans Luc. (Cf. *Les Évangiles de Satan*, 1re partie, p. 257). Mais ils ne le trouvèrent point.

(2) Pas du tout, il est venu pour sauver Bar-Jehoudda et les siens.

lieu désert, et la foule le cherchait; et ils vinrent à lui, et ils le retenaient, de peur qu'il ne les quittât.

43. Il leur dit : « Il faut que je prêche aux autres villes le Royaume de Dieu, car c'est pour cela que j'ai été envoyé. »

44. Et il prêchait dans les synagogues de Galilée.

MARC, III, 9. Il dit alors à ses disciples de lui amener une barque, à cause de la foule, de peur qu'il n'en fût accablé.

10. Car il en guérissait beaucoup, de sorte que tous ceux qui avaient quelque mal se jetaient sur lui pour le toucher.

11. Les esprits impurs eux-mêmes, lorsqu'ils le voyaient, se prosternaient devant lui et criaient, disant :

12. « Vous êtes le Fils de Dieu ». Mais il leur défendait avec de grandes menaces de le révéler.

Si Jésus avait existé, il ne faudrait pas s'étonner qu'avec une pareille consigne ses contemporains eussent refusé de reconnaître sa divinité, il ne néglige aucune occasion de leur en cacher les preuves !

Défense aux démoniaques de dire qu'ils sont guéris.

Défense aux sourds-muets de dire qu'ils entendent.

Défense aux aveugles de dire qu'ils voient.

Défense aux lépreux de dire qu'ils sont purifiés.

Défense à tous de dire qu'il est le christ.

Enfin défense aux démoniaques de dire qu'il est le Fils de Dieu.

Il entend bien mal la publicité ! « Jésus-Christ, dit le Saint-Siège, fait cette défense pour nous donner l'exemple de l'humilité. Nous ne devons pas aimer qu'on publie nos vertus et nos bienfaits : à Dieu seul appartiennent l'honneur et la gloire. »

Nous le pensons aussi, mais en ce cas pourquoi proclamer consubstantiel et coéternel au Père un Juif condamné pour crimes publics ?

VI

RÉAPPARITION DE JÉSUS APRÈS L'EMPRISONNEMENT DE JOANNÈS

Nous supposons qu'après avoir purifié sa maison selon le monde de tous les démons qui la hantaient, Jésus est remonté au ciel où il a passé huit années près de son Père, car nous perdons ses traces vers 778 et nous ne le retrouvons plus qu'en 787. On eut le plus grand besoin de lui, cette année-là, pour tirer de prison Bar-Jehoudda et ressusciter Jacob junior lapidé par le prince Saül. Les synoptiseurs le sonnèrent, et il revint.

L'emprisonnement de Bar-Jehoudda et de tous ses frères, à cause du scandale qu'ils avaient soulevé à la piscine de Siloé, était un fait indissimulable. Il était dans Flavius Josèphe (1), il était dans Papias, il était dans Cérinthe, probablement avec plus de détails qu'aujourd'hui, sans quoi Luc et les *Actes des Apôtres* n'auraient pas été obligés de donner le change sur ses véritables motifs. Car l'Église aura beau glisser dans Luc le programme éminemment pacifique et bénin de Joannès, celui qui se disait christ prêchait tant de choses en contradiction avec celles-là, qu'il s'est attiré des mésaventures sur lesquelles il a paru bon de jeter le voile.

Luc, III, 18. Il disait encore beaucoup d'autres choses dans l'Évangile qu'il annonçait au peuple.

Certes. Il lui disait tout le contraire de ce qu'on lui

(1) Cf. *Le Roi des Juifs*, p. 213.

fait dire aujourd'hui. Aux riches il disait : « Vendez vos terres et m'en remettez l'argent » ! Aux publicains : « Volez Rome si vous voulez être mes sujets » ! Aux soldats : « Désertez le drapeau d'Hérode Antipas et venez sous le mien » !

19. Mais comme il reprenait Hérode le tétrarque, au sujet d'Hérodiade, femme de son frère, et à cause de tous les maux qu'il avait faits,

20. Hérode ajouta encore celui-ci à tous les autres : il fit mettre Ieou-Shanâ-os en prison (1).

Il est possible qu'Antipas fût nouvellement remarié, lorsqu'éclata l'affaire des Tabernacles, elle est de 787; mais ce n'est pas lui qui fit coffrer Bar-Jehoudda et ses frères, c'est le cousin Saül, déjà stratège du Temple. En tout cas, ils s'évadèrent tous, à l'exception peut-être de Jacob junior qui fut condamné par le Sanhédrin et lapidé. Luc juge inutile de porter ces menus détails à la connaissance du très excellent Théophile (2). Le très excellent Théophile croira ou fera semblant de croire que le baptiseur n'est jamais sorti de la prison, et d'ailleurs on oublie de lui dire que cette prison est le Hanoth de Jérusalem.

VII

RÉSURRECTION DE JACOB JUNIOR

Jésus veut bien aller au désert, c'est là qu'on est le

(1) *Katécleisé tôn Iôannèn en tè phulakè.* Il s'agit bien d'une mise en prison.

(2) Le personnage imaginaire à qui l'Église dédie les *Actes* et l'*Évangile* de Luc.

mieux pour causer avec Satan. Mais il ne veut pas être allé dans le Hanoth où a été enfermé le christ, comme le constatent Cérinthe, Luc et les *Actes des Apôtres*. Et puis il a besoin de toute sa liberté pour ressusciter Jacob junior qui a été lapidé par le prince Saül en 787, peu de temps après l'affaire des Tabernacles. Cette résurrection n'est plus que dans Luc, mais il se peut bien qu'elle ait été dans Cérinthe avant celle d'Éléazar, car Hyménée et Philète en ont connu plusieurs avant celle de Bar-Jehoudda. (1) Jacob junior figurant dans la liste des apôtres sous le nom d'Andréas et accompagnant Jésus pendant toute la logophanie jusqu'au 14 nisan-788, il faut nécessairement qu'il ait été ressuscité à son rang, c'est-à-dire en 787.

Luc, vii, 11. Et il arriva qu'il s'en allait ensuite dans une ville appelée Naïm (2) : et ses disciples l'accompagnaient, ainsi qu'une foule nombreuse.

12. Or, comme il approchait de la porte de la ville, voilà qu'on emportait un mort; [fils unique de] sa mère, [et celle-ci] était veuve (3); et beaucoup de personnes de la ville l'accompagnaient.

13. Lorsque le Seigneur l'eut vue, il fut touché de compassion pour elle, et lui dit : « Ne pleurez point. »

14. Alors il s'approcha, toucha le cercueil, (ceux qui le portaient s'arrêtèrent), et il dit : « Jeune homme, je te le commande, lève-toi. »

(1) C'est le premier des sept qui ait été martyr et par conséquent ressuscitable. Pour obtenir que son aîné ait été ressuscité le premier, il a fallu antidater de six ans l'action et la placer en l'année sabbatique 781.

(2) Haggan Aïn. Cf. *Le Roi des Juifs*, p. 227, et *Le Saint-Esprit*, p. 70.

(3) Cette veuve étant beaucoup trop connue par ses sept fils, les synoptiseurs ne lui en donnent plus qu'un ici.

15. Et celui qui était mort se mit sur son séant, et commença à parler ; et Jésus le rendit à sa mère.

16. Et tous furent saisis de crainte ; et ils glorifiaient Dieu, disant : « Un grand prophète s'est élevé parmi nous, et Dieu a visité son peuple. »

17. Et le bruit s'en répandit dans toute la Judée et dans tout le pays d'alentour.

Cela tient sans doute à ce que, contrairement à ses habitudes, Jésus ne donne pas ordre de n'en rien dire. L'affaire des Tabernacles et la lapidation de Jacob junior firent, en effet, un bruit énorme dans les milieux juifs.

VIII

RÉAPPARITION DE JÉSUS APRÈS LA CRUCIFIXION DE BAR-JEHOUDDA

Tandis que les gardes maintiennent solidement Bar-Jehoudda dans le Hanoth pour qu'il n'aille pas reparaître et baptiser pendant toute l'année protojubilaire, Jésus revient au Jourdain par le procédé familier aux évangélistes, la simple substitution de son nom à celui de Joannès. Et qu'y prêche-t-il ? Ce qu'y avait prêché Bar-Jehoudda : l'Évangile du Royaume.

Dans le dispositif original de Matthieu et de Marc, Jésus n'apparaissait à Kapharnahum qu'*après* la livraison de Bar-Jehoudda aux Romains, par conséquent *après* la crucifixion d'icelui. En bonne logique, Jésus ne pouvait être *son revenant* qu'à cette condition. Il en est encore ainsi dans le dispositif actuel. J'en suis excessivement fâché pour les exégètes, mais s'ils

avaient laissé aux mots le sens qu'ils ont dans les dictionnaires, ils sauraient cela depuis seize ou dix-sept cents ans !

Ce qu'il faut bien comprendre, c'est que dans l'intervalle qui s'écoule entre les temps de Tibère et la composition de la fable, les scribes de la secte ont ressuscité Bar-Jehoudda sous le nom de Joannès. Somme toute, Joannès revient sous le nom de Jésus pour essayer de se faire pardonner le mal qu'il a fait à son pays. Il plaide les circonstances atténuantes.

MARC, I, 14. Mais *après que Ieou-Shanâ-os eut été livré...* (1)

Joannès a donc été *livré*, comme le Jésus de l'Évangile. Il a été *livré* dans une circonstance qui n'a rien de commun avec son emprisonnement et sa décapitation actuelles. Dans le dispositif de la décapitation Antipas le fait arrêter chez lui. Ici, au contraire, le mot employé par l'Évangéliste ne souffre aucune interprétation de ce genre (1), et quoique des exégètes l'aient rendu par *mis en prison*, le Saint-Siège nous fait l'honneur inespéré de se ranger à notre traduction.

... Jésus vint en Galilée, prêchant l'Évangile du Royaume de Dieu,

15. Et disant : « Parce que le temps est accompli, et que le Royaume de Dieu est proche, faites pénitence et croyez à l'Évangile. »

(1) *Metà dè to paradothènai tôn Iôannèn. Paradothènai*, c'est proprement le fait d'être livré, livré au supplice qui, dans le cas particulier, fut une crucifixion et nullement une décapitation. Cela est d'autant plus certain que, pour désigner la livraison de Bar-Jehoudda au Temple par Is-Kérioth, les Évangélistes emploient uniformément le verbe *paradidômi*.

Tout ce qu'il peut faire, puisqu'il s'est réduit à la con-dition humaine, c'est de reprendre l'*Apocalypse* au point où Joannès l'a laissée au Guol-golta. Pour sanc-tionner la doctrine, il ira bientôt jusqu'à recevoir le baptême des mains de son inventeur !

Matthieu est plus explicite encore sur ce fait que Jésus est descendu dans les Écritures longtemps après la livraison de Bar-Jehoudda aux Romains.

Matthieu, iv, 12. Mais quand Jésus eut appris que Ieou-Shanâ-os avait été *livré* (1), il se retira en Galilée.

13. Et, ayant quitté la ville de Nazireth, il vint demeurer à Capharnaüm, ville maritime, sur les confins de Zabulon et de Nephtali.

« Le site de Capharnaüm, dont le nom revient si sou-vent dans les Évangiles, est encore aujourd'hui un pro-blème, dit le Saint-Siège. La malédiction prononcée par le Sauveur contre cette ville coupable s'est si litté-ralement accomplie, que personne ne peut dire avec certitude où était son emplacement. » En tout cas c'était sur la rive droite du lac, et non sur la rive gauche, nous l'avons démontré (2).

Avant son emprisonnement Bar-Jehoudda habitait Gamala, mais n'y pouvait baptiser, faute d'eau suffi-sante. Surveillé par Antipas, et d'ailleurs forcé par l'échéance protojubilaire de se manifester, il vint s'ins-taller à Kapharnahum avec sa mère et ses frères, tou

(1) *Acousas dè o Iêsous oti Iôannès parédothè. Livré au supplice*, non *mis en prison*, comme on le lit dans la plupart des traductions, notamment celle du Saint-Siège.

(2) Cf. *L'Evangile de Nessus*, p. 85.

au moins Shehimon et sa famille, mais ce n'était nullement :

14. Afin que s'accomplît la parole du prophète Isaïe, disant :

15. « La terre de Zabulon et la terre de Nephtali, voie de la mer au delà du Jourdain, Galilée des nations (1),

16. Le peuple qui était assis dans les ténèbres, a vu une grande lumière ; quant à ceux qui étaient assis dans la région de l'ombre de la mort, une lumière s'est levée aussi pour eux. »

De ceux-là était Bar-Jehoudda ; la grande lumière, c'est Jésus (2), il est descendu pour ressusciter le pseudo-christ quand son tour sera venu, c'est-à-dire après Jacob junior, Éléazar et la femme de Shehimon.

Dans Luc on ne veut plus que Joannès ait été *livré* à qui que ce soit, Jésus arrive au Jourdain après l'emprisonnement des sept en 787.

IX

L'ÉVANGILE DU ROYAUME ET LES BAPTÊMES

Nous voilà enfin parvenus à l'année protojubilaire 788, dite « la manifestation de l'enfant-christ » dans la Nativité, et qui vit l'étincelante faillite du Royaume des Juifs.

Le Joannès des synoptisés n'a pas encore perdu

(1) Citation tronquée et infidèle. Cf. *L'Evangile de Nessus*, p. 86.

(2) « Il est la lumière qui éclaire tout homme venant en ce monde. » Cf. *L'Évangile de Nessus*, p. 16.

toute forme. Certes on ne lui fait pas encore dire, comme dans le *Quatrième Évangile*, qu'en son vivant Jésus lui a été *préféré*, — l'Église a voulu faire croire par là qu'il y avait eu deux personnes au Jourdain, — mais enfin il retient encore quelques traits de son premier état de christ-baptiseur.

On n'en est pas encore à l'imposture du *Quatrième Évangile* où on lui fait déclarer qu'il n'a été ni le christ, ni le prophète, quoique Jésus le tienne pour le plus grand de tous les prophètes, ni Elie, quoique Jésus estime qu'il a été Elie. Il n'avoue plus avoir été roi-christ, — on l'avoue plus loin pour lui, — mais enfin il reconnaît encore avoir été l'Évangéliste, celui que Cérinthe appelle le héraut du Verbe (1). Ce n'est pas encore une infâme calomnie de dire qu'il a prêché le Millénium, que celui qui devait venir après lui devait baptiser dans le Saint-Esprit et dans le feu, agiter son van, nettoyer son aire, mettre le bon grain dans son grenier et livrer la paille aux flammes.

On ne nie pas non plus qu'il n'ait remis les péchés, — ce qui implique la qualité de christ, comme les pharisiens le font observer dans Cérinthe, — mais on ne prononce plus le mot « Bathanéa » qui répond à de fâcheuses idées pour ceux qui l'accusent de s'être dit roi des Juifs. On ne donne plus d'armes à ceux qui l'accusent d'avoir refusé le tribut, de s'être fait oindre en cette même Bathanée où il baptisait, d'avoir conduit une bande de brigands à l'assaut du Temple, de s'être enfui devant la cavalerie de Pilatus et d'être enfin l'homme qui a été crucifié au Guol-golta ?

(1) Cf. *L'Évangile de Nessus*, p. 16.

Nul autre que lui n'a incarné le Verbe de Dieu au Jourdain, nul autre ne fut l'homme-verbe, comme on dit l'homme-orchestre. La Parole juive ne s'est pas incarnée deux fois de suite dans le même lieu, la même année, le même jour et par le même moyen, une fois en Joannès, une autre dans un nommé Jésus.

La Parole, — et quelle ! un horrible cri de haine contre l'humanité tout entière à l'exclusion des Juifs ! — c'est Joannès le baptiseur, Iaô-Shanâ-os le Ieôschoua, le sauveur qui eut des témoins, et non un certain Jésus que personne ne vit jamais, et qui, s'il eût paru avec les idées qu'on lui prête, eût péri de la main même du christ.

Comme le dit très bien le *Quatrième Évangile*, il y eut un homme envoyé de son Dieu sous le nom de Joannès, et non deux ; un homme oint de Dieu, christ de Dieu, et non deux ; un sauveur par le baptême, et non deux. En l'an sabbatique 788, le Grand Jubilé du *Zib* ne fut prêché que par un individu et non par deux. Car, au fond, qu'est-ce que le baptême du Joannès ? La preuve matérielle qu'il disait être le christ et que sa famille au moins le croyait tel. « Pourquoi baptises-tu si tu n'es pas le christ ? » lui demandent les pharisiens du *Quatrième Évangile*. La période pendant laquelle il baptisa, période qui peut avoir duré sept ans ou seulement l'année protojubilaire 788, c'est son *christat*, sa manifestation devant le peuple, comme dit Luc. Après avoir longtemps hésité, nous pensons qu'il n'a guère pu baptiser officiellement et efficacement que dans la dernière année de sa vie, car en échange du salut le prétendant exigeait des actes qu'on n'eût tolérés pendant sept ans ni de lui ni des baptisés.

Dans Marc l'année où Bar-Jehoudda prêcha le Royaume des Juifs, est dite le « commencement de l'Évangile. »

MARC, I, 1. Commencement de l'Évangile du christ-jésus,
2. Comme il est écrit dans le prophète Isaïe : « J'envoie mon ange devant votre face, qui, marchant devant vous, vous préparera le chemin.
3. Voici la parole de celui qui crie dans le désert : Préparez la voie du Seigneur, rendez droits ses sentiers. »

Isaïe n'a rien à voir dans la manifestation du christ en 788, mais on appelle Ischaïtes la secte qui attend le régime prêché par lui. On donnera donc le change aux goym : tandis que les Juifs liront « Ischaï », père de David, dont le fils doit régner selon l'Évangile du Royaume, les goym stupides liront : « Isaïe » qui est un prophète mort depuis des siècles. Isaïe était si peu de l'affaire que, pour composer ce passage, l'Évangéliste a dû en emprunter la moitié à Malachie sans le dire (1) !

X

SIGNALEMENT DU CHRIST POUR LES INITIÉS

Dans le dispositif des Synoptisés, analogue sur ce point à celui de Cérinthe, on laissait aux initiés le soin de dater la manifestation baptismale de Bar-Jehoudda, et il n'était fait aucun effort pour tromper les goym à ce point de vue. Quant à son lieu de naissance, à son

(1) *Malachie*, III, 1.

nom de circoncision, à son pouvoir de lier et de délier, à son régime naziréen, ils étaient suffisamment indiqués dans le signalement que voici, incompréhensible aux étrangers.

Matthieu, iii, 4. Or Ieou-Shanâ-os avait un vêtement en poil de *Camèlos* (*chameau*,) et une ceinture de *cuir* autour de ses reins; et sa nourriture était des *sauterelles* et du *miel* sauvage (1).

Marc, i, 6. Or Ieou-Shanâ-os était vêtu de poil de chameau; il avait une ceinture de cuir autour de ses reins et vivait de sauterelles et de miel sauvage.

Gamala (2), sa ville natale, veut dire en araméen *chameau*.

Avec le *cuir* de sa ceinture il peut lier et délier, dans le sens de la rémission ou de la rétention des péchés. Il vous souvient qu'après lui son frère Shehimon est dit pour la même raison « le Corroyeur » dans les *Actes des Apôtres*. Enfin vous savez assez que la ceinture de Jacques, passée autour du corps de Saül, a suffi pour transformer celui-ci en apôtre jehouddolâtre sous le nom de Paul (3).

Cette ceinture est faite de *cuir de Gamala*, cuir à toute épreuve tanné par Jehoudda lui-même. Elle ne ressemble en rien à celle que Jérémie enfouit dans un trou près de l'Euphrate, sur l'ordre de Dieu, et qu'il en retira pourrie au bout de quelques jours (4). Qu'avait voulu prouver Dieu par la ceinture de Jérémie? Que « tout

(1) *Méli agrion*.
(2) En grec, Camèlos; en latin, Camelus. Il était impossible de traduire Gamala autrement que par *Camèlos*.
(3) Cf. *Le Gogotha*, p. 156.
(4) *Jérémie*, xiii, 1-7.

ce peuple d'hommes mauvais qui ne veulent point écouter mes paroles, qui marchent dans les égarements de leur cœur et qui courent après des dieux étrangers pour les servir et les adorer, deviendront tous comme cette ceinture qui n'est plus propre à aucun usage! Car comme une ceinture s'attache autour des reins d'un homme, ainsi m'étais-je étroitement attaché toute la maison d'Israël et toute la maison de Juda, dit le Seigneur, afin qu'elles fussent mon peuple, et que j'y établisse mon nom, ma louange et ma gloire ; et cependant elles ne m'ont point écouté ». En effet, elles ont passé leurs premiers-nés au feu avec une rare intrépidité. Mais cette fois les fils de Juda se sont ravisés, ce sont les premiers-nés des goym qu'il convient d'envoyer dans la fournaise. Quant au Joannès, Dieu lui a donné ordre de passer autour de ses reins la ceinture corroyée par lui, celle qui lie et délie sans pourrir jamais.

Que dirons-nous de la nourriture de l'homme au poil et au cuir de Gamala? Le miel judaïque rend seul la douceur du Verbe. Du miel comme celui-là,

Ils n'en ont pas (*bis*) en Itali...ie (1)!

Consultez tous les prophètes et, si cela vous ennuie, leur syndic, Jehoudda lui-même, tendant à son fils le *Livre des destinées* : « Dans ta bouche il sera doux comme du miel (2) ». Et Bar-Jehoudda constate qu'en effet le Livre a cette saveur : « Je le dévorai, il était

(1) C'est le miel *ethnique* dont parlent aux Grecs de Thessalie les poissonniers de l'*Ane d'or* et que l'Église a changé en miel *de l'Etna*! Cf. *Les Evangiles de Satan*, 1re partie, p. 70.

(2) Cf. *Le Roi des Juifs*, p. 23.

dans ma bouche doux comme le miel. » Quant aux sauterelles, vous n'ignorez pas qu'il n'y a pas d'autre *Zib* dans l'aridité des sables, c'est la poissonnade du désert ! Peut-être ne me croyez-vous pas, parce qu'il me manque le caractère sacré. J'en souffre déjà trop pour que vous me le rappeliez constamment. Mais nierez-vous que le Saint-Siège n'ait ce caractère? Or voici ce qu'il dit des sauterelles : « On a toujours mangé et l'on mange encore les sauterelles en Orient. Elles sont plus grosses que celles de nos contrées. On enlève les pattes et les ailes, et on les prépare des manières les plus diverses. Elles ont un goût qui approche de celui de l'écrevisse ou du homard. Les rois d'Assyrie en exigeaient comme tribut des peuples qu'ils avaient soumis ».

Aucun signalement dans Luc et dans le *Quatrième Évangile*. Concluons-en que cette séméiologie était encore trop claire. Et pourtant elle est faite pour que voyant on ne voie point, et qu'entendant on n'entende point !

XI

LE BAPTÊME D'EAU

MATTHIEU, III, 1. Or en ces jours-là,...

« *En ces jours-là*, dit l'Église, c'est-à-dire au temps de Jésus-Christ, dont ce livre contient l'*histoire* (*sic*) : car cette expression n'indique pas toujours que les faits qui la suivent soient immédiatement arrivés après ceux qui la précèdent. »

Sans doute.

... Ieou-Schanâ-os le baptiseur vint prêcher au *désert de Judée* (1).

Ce détail topographique ne se trouve que dans Matthieu, et dans le *Quatrième Évangile* où Bar-Jehoudda est en Bathanée lorsqu'il baptise. L'écrit de Cérinthe est le seul où on le montre baptisant hors de Bathanée, aux sources de Salomon, près de Bethléhem, dans la tribu de Juda, et en Samarie dans la tribu d'Ephraïm. Nous voyons ici qu'avant de baptiser à Kapharnahum, il avait prêché au delà de l'Idumée, dans le désert qui commençait à Gaza (2).

Marc, i, 4. Ieou-Shanâ-os était dans le désert, baptisant (3) et prêchant le baptême de pénitence pour la rémission des péchés,

Matthieu, iii, 2. En disant : « Faites pénitence, car le Royaume des cieux [sur la terre] est proche ».

3. C'est lui qui a été marqué par le prophète Isaïe lorsqu'il dit : « La voix de celui qui crie dans le désert est : « Préparez le chemin du Seigneur, rendez droits ses sentiers ».

Luc, iii, 3. Et il vint dans tout le pays qui est aux envi-

(1) « Jean (Yohanan, Jehovah fait grâce) surnommé Baptiste, parce qu'il baptisait dans le Jourdain, était de race sacerdotale, fils de Zacharie et d'Élisabeth, cousine de la sainte Vierge. » Ainsi s'exprime le Saint-Siège. Bar-Jehoudda était en effet de race sacerdotale, mais aussi de race royale, celle de David, et il était christ, sans quoi il n'aurait pas eu le droit de baptiser. « De quel droit baptises-tu si tu n'es pas le christ? », lui demandent les envoyés du Temple en 777 dans le *Quatrième Évangile*. Et preuve qu'il n'a pas répondu : « Je ne suis pas le christ, » il continue à baptiser, ou pour mieux dire il s'y dispose, car selon Luc il commence en 781.

(2) En souvenir de cette campagne Philippe baptise l'eunuque dans les *Actes des Apôtres*, cf. *Le Saint-Esprit*, p. 60.

(3) Impossible. Il avait dû quitter Gamala, faute d'eau.

rons du Jourdain, prêchant le baptême de pénitence pour *la rémission des péchés*,

4. Ainsi qu'il est écrit au livre des *Paroles du prophète Isaïe* : « On entendra la voix de celui qui crie dans le désert : Préparez le chemin du Seigneur, rendez droits ses sentiers ;

5. Toute vallée sera remplie, et toute montagne et toute colline seront abaissées ; les chemins tortueux deviendront droits, et les raboteux, unis ;

6. Et toute chair verra le salut de Dieu. »

Même morte, elle le verra : l'*Apocalypse* est formelle.

Cette *rémission* par l'eau pourrait embarrasser tout autre que le Saint-Siège, car enfin, si Joannès remet les péchés dans l'eau, que vient faire la rémission par le sang de Jésus? Le double emploi est manifeste, et tout l'avantage de l'invention reste à Joannès. Le Saint-Siège n'admet donc pas qu'il y ait eu rémission par l'eau :

« Le baptême de saint Jean était un *symbole* de la rémission des péchés, qu'il *promettait* à ceux qui s'en approchaient dans un esprit de componction et de pénitence, après avoir confessé leurs péchés. »

C'est une simple pollicitation que Joannès faisait là, à l'aide d'un symbole ; mais la rémission réelle, ce devait être le sang versé sur la croix par un second personnage nommé Jésus. *Nulla remissio sine effusione sanguinis*, dit le délicieux auteur des *Lettres de Paul*.

XII

LE BAPTÊME DE FEU

Cette partie est une de celles qui ont été le plus remaniées par les synoptiseurs. On en a d'abord supprimé une série de questions posées par les pharisiens qui s'inquiétaient à juste titre des raisons pour lesquelles Bar-Jehoudda se permettait de baptiser, s'il n'était pas le christ.

Luc, III, 16. Ieou-Shanâ-os *répondit* (1), disant à tous : « Pour moi, je vous baptise dans l'eau ; mais viendra un plus puissant que moi, de la chaussure de qui je ne suis pas digne de délier la courroie : lui vous baptisera dans l'Esprit-Saint et *le feu*.

17. Son van est en sa main, et il nettoiera son aire ; puis il rassemblera le froment dans son grenier, et brûlera la paille dans *un feu* qui ne peut s'éteindre. »

Mathieu, III, 11. Moi, à la vérité, je vous baptise dans l'eau pour la pénitence ; mais celui qui doit venir après moi est plus puissant que moi ; et je ne suis pas digne de porter sa chaussure : lui-même vous baptisera dans l'Esprit-Saint et *dans le feu*.

12. Son van est dans sa main, et il nettoyera entièrement son aire : il amassera son blé dans le grenier ; mais il brûlera la paille *dans un feu* qui ne peut s'éteindre.

Comme l'Évangéliste insistait beaucoup trop sur ce feu qui est l'Esprit de Moloch, les synoptiseurs l'ont supprimé dans Marc. Et pourtant, au dire de l'Infail-

(1) Remarquez qu'aujourd'hui personne ne lui demande rien.

lible, ce feu n'est plus la nature de l'Esprit-Saint, mais seulement une image de cet Esprit « qui, dit-il, purifie et enflamme comme le feu. »

Marc, i, 6. ... Il prêchait, en disant :
7. « Il en vient après moi un autre qui est plus puissant que moi ; et je ne suis pas digne de délier le cordon de ses souliers, en me prosternant.
8. Pour moi, je vous ai baptisés dans l'eau ; mais pour lui, il vous baptisera dans l'Esprit-Saint.

Eh bien ! et le feu qui est la substance même de l'Esprit-Saint ? Nous n'en parlons donc plus ? Il s'est donc passé dans l'histoire du christianisme un événement qui a forcé l'Église à supprimer l'élément qui devait transfigurer le baptiseur et les baptisés ? Bar-Jehoudda n'a donc pas été millénarisé par le Fils de l'homme à partir du 15 nisan 789 ? Puisqu'il en est ainsi, par quel élément autre que le feu ce Juif a-t-il été fait consubstantiel et coéternel au Père ? N'est-ce point l'élément imposture et blasphème ? Mais s'il n'est plus question du baptême de feu dans Marc, le revenant de Bar-Jehoudda n'imite pas cette discrétion dans Luc.

Luc, xii, 49. Je suis venu jeter un *feu* sur la terre ; et que veux-je, sinon qu'il s'allume ?
50. Je dois être baptisé d'un baptême ; or combien je me sens pressé jusqu'à ce qu'il s'accomplisse !

Voilà définies en deux phrases l'œuvre active et passive que Bar-Jehoudda devait accomplir en 789 : envoyer les goym dans le feu et l'Esprit mortel de Satan ; être baptisé du feu et de l'Esprit-Saint, par conséquent consubstantialisé avec le Père. Qui ne voit

que cette définition faisait partie de l'Evangile antérieur à la synoptisation ? Et qui croira que ces paroles étaient placées dans la bouche d'un homme qui viendrait d'être baptisé d'eau par Joannès, comme Jésus dans la mystification actuelle ?

Qui ne voit que ces paroles : « Je dois être baptisé d'un baptême » répondent mot pour mot à cette révélation du Joannès : « Moi, je vous baptise d'eau, mais celui qui viendra après moi vous baptisera dans le feu et dans le Saint-Esprit ? » Quel était le premier baptisé dans cette combinaison ? Joannès. Et le Baptiseur ? Le Fils de Dieu. Mais qu'en dit le Saint-Siège ? « *Je dois être baptisé d'un baptême ;* c'est-à-dire : je dois être infailliblement baptisé ; je ne peux manquer d'être baptisé. Ce baptême du Sauveur est sa passion. » (*Sic.*) Quoi ! le baptême dont Bar-Jehoudda devait être baptisé dans le feu et dans l'Esprit-Saint par l'Être qui tient le van en sa main, met son grain dans son grenier et consume la paille dans un feu éternel, c'est la croix sur laquelle a pâti ce scélérat ?

Les efforts que l'Eglise fait pour déguiser ce feu montrent bien qu'elle en a senti toute la matérialité. « Ce feu, dit le Saint-Siège, signifie métaphoriquement dans l'Écriture l'amour et la tribulation. Il a ici le double sens d'après les Pères. Notre-Seigneur apporte l'amour divin. (Saint Ambroise, saint Jérôme, saint Augustin, etc.) ; mais ses disciples auront aussi à passer par le feu de la persécution. (Tertullien, Maldonat.) » Métaphore, dit le Saint-Siège. Eh bien ! et ce qui suit, n'est-ce point le menaçant langage du baptiseur d'eau aux non baptisés de feu ?

Matthieu, iii, 8. Faites donc de dignes fruits de pénitence.
9. Et ne songez pas à dire en vous-mêmes : « Nous avons Abraham pour père; car je vous le dis, Dieu peut, de ces pierres mêmes, susciter des enfants à Abraham (1). »

Luc, iii, 8. Faites donc de dignes fruits de pénitence ; et ne pensez pas dire en vous-mêmes : « Nous avons pour père Abraham ; puisque je vous déclare que Dieu peut faire naître de ces pierres mêmes des enfants à Abraham. »
9. Car la cognée est déjà mise à la racine des arbres. Tout arbre donc qui ne produit pas de bons fruits sera coupé et jeté au feu.

Rien de tout cela dans Cérinthe et dans Marc ; il est même surprenant qu'on l'ait laissé dans Matthieu et dans Luc, où, par sa généalogie, Bar-Jehoudda tombe sous le coup du Premier jugement comme tous les fils d'Adam. Car avant de se recommander d'Abraham, ils ont à répondre d'un péché plus ancien, celui d'Adam. Abraham lui-même devra s'expliquer sur ses péchés, il devra dire pourquoi il vendait sa sœur après en avoir fait sa femme, et si c'est à Iahvé ou à Moloch qu'il voulait envoyer Isaac, son fils aîné, par le moyen du feu.

Marc, i, 5. Tout le pays de la Judée et tous ceux de Jérusalem venaient à lui ; et confessant leurs péchés, ils étaient baptisés par lui dans le fleuve du Jourdain.

Matthieu, iii, 5. Alors la ville de Jérusalem, toute la Judée et tout le pays des environs du Jourdain, venaient à lui ;
6. Et, confessant leurs péchés, ils étaient baptisés par lui dans le Jourdain.

Et leurs péchés leur étaient remis, grâce au privilège de la maison de David. La ceinture de cuir !

(1) Car rien n'est impossible à Dieu. Pour l'idée voir Ézéchiel, xi, 20.

L'AUTO-BAPTÊME DU BAPTISEUR

I

LA COLOMBE EUCHARISTIQUE ET LA CÉRÉMONIE BAPTISMALE

Nous avons démontré (1) que la scène où Joannès baptise Jésus avait été fabriquée longtemps après l'apparition de l'Évangile de Cérinthe et des Écritures valentiniennes. Dans le dispositif original, tiré de l'*Apocalypse*, ce n'est pas à Jésus, c'est à Joannès que le Père envoie la colombe qui le fait christ et le dit fils de Dieu.

Dans la pratique baptismale la colombe ne fut point un symbole vague et imperceptible, ce fut un *signe* visible, offert à l'admiration des partisans du Roi des Juifs. La colombe faisait partie du magasin des accessoires où Bar-Jehoudda puisait tous les éléments de sa mise en scène. C'est une grave erreur de croire

(1) Cf. *Le Charpentier*, t. I du *Mensonge chrétien*, p. 337.

qu'il opérât simplement et qu'il lui suffit de dire : « Me voici. » Bien au contraire, il lui fallait frapper les esprits et les yeux par l'étalage d'une pompe charlatanesque relevée de signes extérieurs où se marquait l'intervention des *démons* avec lesquels il était en rapport. Un homme qui se serait présenté sans les oripeaux du despote et du pontife n'aurait attiré personne à lui. Celui qui avait donné rendez-vous aux tribus sur le Mont Garizim, pour y découvrir les vases qu'il y avait enterrés la veille (1), était étranger à toute candeur, ouvert à tout subterfuge.

Il avait façonné, avec de la terre cuite, un oiseau qu'il faisait voler au grand ébahissement des naïfs. Ces petits jouets n'étaient point rares, surtout dans Alexandrie ; ils étaient sans doute actionnés par l'eau, comme l'œolopyle d'Héron, et en manœuvrant adroitement une machine de ce genre, surtout avec des compères comme les Shehimon et les Philippe, on pouvait impressionner facilement les rustres gaulonites perdus d'ignorance et de crédulité. A chaque séance baptismale, la colombe eucharistique, déployant ses ailes hors de la manche de l'opérateur adossé à l'orient, venait se reposer doucement sur la tête de ce fils bien-aimé en qui Dieu mettait toutes ses complaisances. Ce tour d'adresse est resté dans la mémoire des Arabes du roi Arétas comme une preuve de la sublimité du prétendant, et Mahomet l'a consigné dans ses Écritures.

Bar-Jehoudda ayant débauché les soldats d'Antipas envoyés contre les Arabes (2), ceux-ci devaient leur victoire à cette trahison. Qu'ils lui en aient su gré, c'est

(1) Cf. *Le Roi des Juifs*, p. 269.
(2) Cf. *Le Roi des Juifs*, p. 254.

tout naturel ! Mais que le sanhédrin en ait jugé différemment, c'est encore plus facile à comprendre !

Mahomet tient pour impies et sacrilèges tous ceux qui ont fait de ce Juif un dieu, (1) et la vérité est avec lui. Mais la vénération qu'il a pour l'homme est de politique profonde. Nul n'a nourri pour les Occidentaux et leurs images plus de haine que Bar-Jehoudda. Cette haine, il ne la tirait pas que de ses mauvais instincts, il l'avait formulée d'après la vieille kabbale abrahamique, commune aux enfants d'Ismaël dont était Mahomet comme à ceux d'Israël dont était le baptiseur. C'est le kabbaliste, le magicien que Mahomet admire, et il accuse les Juifs d'avoir manqué à leur propre loi en le condamnant. Ce point de vue est merveilleusement juste. Bar-Jehoudda possédait le véritable Esprit « depuis le berceau, dit Mahomet, *jusqu'à la vieillesse*. Lorsque Dieu rassemblera les prophètes et leur demandera ce que les peuples ont répondu à leurs exhortations : Seigneur, diront les prophètes, la science n'est point notre partage, toi seul connais *les secrets*. » Eh bien ! ces secrets, un homme les lui a presque dérobés ! « Dieu « dira au jésus, fils de Marie : Je t'ai enseigné l'Écri- « ture (2), *la Sagesse* (3), le *Pentateuque*, l'Évan- « gile (4) ; tu formas de boue la figure d'un oiseau, et ton

(1) Le *Coran*, ch. v, *la Table*, verset 116. « Dieu ayant demandé à Jésus, fils de Marie, s'il avait commandé aux hommes de l'adorer, lui et sa mère, comme des dieux : « Seigneur, répondit-il, leur aurais-je « ordonné un sacrilège ? Si j'en étais coupable, ne le saurais-tu pas ? « Tu connais ce qui est dans mon cœur, et j'ignore ce que cache ta « majesté suprême. La connaissance des mystères n'appartient qu'au « Très-Haut. »

(2) *Les Paroles du Rabbi*. Il y en eut des copies arabes.

(3) Dans le sens où Bar-Jehoudda lui-même employait le mot. C'est la Gnose. Cf. *Les Evangiles de Satan*, 1re partie, p. 388.

(4) *L'Evangile du Royaume*.

« souffle l'anima par ma permission... Je détournai de
« toi les mains des Juifs. Au milieu des miracles que
« tu fis éclater à leurs yeux, obstinés dans leur incré-
« dulité, ils s'écriaient : Tout cela n'est que pres-
« tige ! (1) »

La Colombe eucharistique était le symbole de Dieu par la blancheur. « Le Père à la ressemblance de Colombe, disait Bar-Jehoudda dans les *Paroles du Rabbi* (2). » C'est un rapport que les Assyriens avaient trouvé dans leur imagination, et ils l'avaient traduit par l'image de cet oiseau sur leurs enseignes. Les Samaritains leur avaient emprunté ce symbole auquel ils rendaient les honneurs divins comme aux Séraphins (Téraphim) que Rachel avait emportés de chez Laban (3) et que Jacob enterra, dit-on, mais peu profondément, car plusieurs siècles après lui on les adorait comme au premier jour. C'est aussi la figure de la grande Sémiramis qu'on disait avoir été nourrie par la Colombe dans la science des choses du ciel et qui, morte, est à son tour devenue Colombe, ce qu'il faut entendre de son retour dans le feu et l'Esprit-Saint dont elle avait été baptisée.

Les colombes qu'avait façonnées Bar-Jehoudda — il y en avait sans doute de rechange pour le cas où l'une d'elles aurait refusé le service — devenaient lumineuses au moment opportun. La colombe employée contenait une lampe, la lampe de David (4), et d'une telle vertu que, transfiguré par la lumière d'une huile non moins

(1) Le *Coran*, ch. V, *la Table*, versets 108-110.
(2) Cf. La *Sagesse* de Valentin, éd. Amélineau, p. 1.
(3) Epiphane, *Contra hæreses*, l. XI, ch. VIII.
(4) Cf. *Les Évangiles de Satan, 1re partie*, p. 289.

vierge que l'opérateur, le Jourdain lui-même s'enflamma! Nous savons cela par le dialogue intitulé *Tryphon*, écrit si respectable par sa véracité (1).

Dans Luc il reste une trace de ces grotesques cérémonies.

Luc, III, 21. Or il arriva que, tout le peuple recevant le baptême, [et Jésus, lui aussi, ayant été baptisé] (2) *comme il faisait sa prière*, le ciel s'ouvrit.

22. Et le Saint-Esprit descendit sur lui en forme *corporelle* à la ressemblance d'une colombe ; (3) et on entendit du ciel cette voix : « Vous êtes mon fils bien-aimé, c'est en vous que j'ai mis toute mon affection ! »

Lorsque l'Église a synoptisé les *Évangiles* pour transformer les baptêmes en un cas unique, le baptême de Jésus par Joannès, elle a supprimé de Matthieu et de Marc ce membre de phrase qu'elle a laissé dans Luc : « *Comme il faisait sa prière* ». C'est que cette invocation existait dans les *Paroles du Rabbi* et qu'elle était encore employée dans les églises valentiniennes à l'époque où l'Eglise romaine entassait faux sur faux pour décharger Jésus de toutes ces inepties et de toutes ces turpitudes. La seule différence entre le Rabbi et les Valentiniens, c'est que ceux-ci appliquaient au baptême de fumée la prière de Bar-Jehoudda pendant le baptême d'eau.

Au mot *Ethpethah* (Ouvre-toi !), prononcé par Bar-Jehoudda comme il l'est aujourd'hui par son revenant

(1) Cf. *Les Marchands de Christ*, p. 195.

(2) Ajouté quand l'Eglise pour raison de commerce eut décidé que Jésus serait baptisé par Joannès, c'est-à-dire par lui-même.

(3) *Sômaticô eidei, osei peristéràn*.

dans les Synoptisés (1), la colombe prenait son vol, le ciel s'ouvrait assez pour la laisser passer et, comme Jésus dans les *Sagesses* valentiniennes (2), le roi-pontife s'écriait :

Iaphtha (3), Abbas (4), Père de toute paternité, Infini de lumière, Aôi, Iaô, Oia, Iouô.

Psinother, qui régis le *Scorpion*.

Thernopsin, qui régis le *Sagittaire*.

Nopsither, qui régis le *Capricorne*.

[Zackùri, qui régis le *Verseau*.

Dagouri
Ouridag } qui régissez les *Poissons*] (5).

Nephomaôth (6), qui régis l'*Agneau*.

Nephiomaôth
Thobarrabaôth } qui régissez les *Gémeaux*.

Maratharthak
Marathakthar } qui régissez les *Anes*.

Arrivé aux *Anes*, signe du quatrième jour de la *Genèse* et de l'entrée dans le Royaume, Bar-Jehoudda

(1) Cf. *Les Evangiles de Satan*, 1re *partie*, p. 213.

(2) *Pistis Sophia*, éd. Amélineau, p. 195. Nonobstant les erreurs des copistes et les arrangements des moines, nous pensons que le texte actuel ne s'éloigne guère de celui des *Paroles du Rabbi*.

(3) Ecoute-moi.

(4) Père. Bar-Jehoudda se disait Bar-Abbas, et c'est sous ce nom que les Alexandrins l'ont mis en scène dans la parodie du sacre, trois ans après sa crucifixion. D'où le nom de Bar-Abbas donné au *double émissaire* du crucifié dans Cérinthe. Cf. *L'Evangile de Nessus*, p. 301.

(5) Les moines coptes ont supprimé ces deux noms, parce qu'ils sont employés dans les *Evangiles*, pour désigner le père de Bar-Jehoudda : l'un, *Zackùri*, presque sans changement, dans la Nativité selon Luc (cf. *Les Evangiles de Satan*, 1re partie, p. 212) ; l'autre, *Dagouri*, sous l'équivalent chaldéen *Zibdéos*, dans l'allégorie de la barque baptismale. Nous les rétablissons.

(6) On lit Netmomaôth ailleurs (p. 185 de la *Pistis Sophia*) dans cette même invocation que nous avons déjà citée à l'occasion de la Nativité. Cf. *Les Evangiles de Satan*, 1re partie, p. 212.

n'allait pas plus loin dans l'énumération des signes, puisqu'après celui-là il n'y avait plus de temps. Mais il éclatait en cris de triomphe dont le sens est difficile à déterminer en l'état actuel du texte.

Ioishanâ! (1) Ménahem! (2) Amenii du ciel! Israïl (3). Amen, Amen! Coubaïbaï Abbababba (4). Amen, Amen! Deraaraï (5). Amen, Amen! Sarsarsartaoû. Amen, Amen! Koukiaminminaï. Amen, Amen! Iaï, Iaï touap. Amen, Amen! Maïr, Marii, Marei (6). Amen, Amen, Amen!

Nous supposons qu'à ce moment de l'invocation les gens entraient dans l'eau, tout nus, tels Adam et Ève.

Écoute-moi, mon Père, ô Père de toute paternité!

Je vous invoque aussi, vous qui pardonnez les péchés, qui purifiez les iniquités!

Pardonnez les péchés des *âmes* (7) de ces disciples qui m'ont suivi, et purifiez leurs iniquités!

Rendez-les dignes d'être comptées dans le Royaume de mon Père, le Père du trésor de lumière, car ils m'ont suivi et ont gardé mes commandements!

Les gens entrés dans l'eau, Bar-Jehoudda poursuivait avec la gravité que commandait un tel spectacle :

Maintenant donc, ô mon Père, Père de toute paternité, que viennent ceux qui pardonnent les péchés, dont voici les noms!

(1) Année de Dieu.
(2) Consolateur.
(3) Victoire.
(4) Père.
(5) « Derrière moi », dit Jésus après ce mot. Bar-Jehoudda se tournait sans doute à ce moment vers l'Occident.
(6) Mélange des mots *Maran*, Seigneur, et *Myriam*, dont a été fait Maria.
(7) Dans le sens de *vies*, comme l'emploient les Évangiles synoptisés.

Giphirepsinikh-ieou,
Zenei,
Berimou.
Sokhabrikhir,
Euthari,
Nanaïdieis balmîrich,
Menaipos (1),
Khirie,
Entaïr,
Mouthiour,
Smour,
Peukhîr,
Ououskhous,
Minionor,
Isokhobortha,
Écoutez-moi, je vous invoque !
Pardonnez les péchés de ces âmes !
Effacez leurs iniquités !

Qu'elles deviennent dignes d'être comptées dans le Royaume de mon Père, le Père du trésor de lumière, car je connais les Grands démons et je les invoque !

Aouîr.
Bebrô.
Athroni.
Ioureph.
Iove.
Souphen.
Knitoûsokhreôph.
Maouônbi.
Mneuôr.
Souôni.
Khôkheteôph.

(1) Ne pas oublier qu'avant de passer dans le copte l'invocation avait été traduite en grec.

Khôkhe.
Eteôph.
Memôkh.
Anîmph.

Nous trouvons là trente noms, qui seraient trente-six à multiplier par douze, s'il s'agissait des trente-six décans de l'année, mais il s'agit simplement des trente facteurs du quatrième mois de la Kabbale, *les Anes*, signe de la création du soleil et de son arrivée à la terre. C'est à bon droit que Bar-Jehoudda les qualifiait de Grands démons, il n'y en avait pas de plus grands parmi les autres facteurs du sabbat génésiaque !

Pardonnez les péchés de ces âmes, effacez les iniquités qu'elles ont faites consciemment et celles qu'elles ont faites inconsciemment, celles qu'elles ont commises dans la fornication et dans l'adultère, jusqu'à ce jour des jours (1) ! Pardonnez-les leur et rendez-les dignes d'être comptées dans le Royaume de mon Père, de recevoir cette offrande ! Si donc, ô mon Père Saint, tu m'as exaucé, si tu as pardonné les péchés de ces âmes, si tu as effacé leurs iniquités et si tu les as rendues dignes d'être comptées dans ton Royaume, *donne-moi un signe* en cette offrande.

Et le signe que Jésus avait dit fut fait, dit Valentin. Mais on ne sait plus en quoi il consistait.

Tryphon nous le dit. La lampe de David s'allumait, la Colombe devenait lumineuse (2) !

Alors Bar-Jehoudda s'écriait : « Réjouissez-vous,

(1) Les crimes ne comptent pas, ils ne font pas obstacle au retour à l'androgynisme. Et d'ailleurs on avait besoin de criminels.
(2) Ce signe n'ayant pas été couronné de succès au Jubilé de 789, les Nicolaïtes faisaient éteindre la lampe *Ane* par le *Chien*. Cf. *Les Evangiles de Satan*, 1re partie, p. 55.

soyez dans l'allégresse, car vos péchés vous sont remis, vos iniquités sont effacées, et vous avez été comptés dans le Royaume de mon Père ! »

Sur quoi la bande de sodomistes et de prostituées qui composaient le plus souvent son auditoire se retirait, jugeant avec sévérité le reste du genre humain.

Quelle avait été l'offrande mystérieuse dont parle Valentin sans spécifier sa nature ? Les six pains du Thabor jusqu'au pain *Zib ?* On n'est fixé que sur le but : le retour au lieu « où il n'y a ni mâle ni femelle » (1), le lieu de l'un en deux et du deux en un.

II

LA NÉCESSITÉ DU BAPTÊME DE JÉSUS PAR LE CHRIST

Qu'on raconte au très excellent Théophile que, si le baptiseur a péché, ce fut toujours par excès de morale, c'est bon pour une dupe de ce calibre ! Mais Jésus, qui est le Véridique de par l'*Apocalypse*, sait parfaitement ce dont il retourne. Jouer le rôle d'un individu qui a un casier judiciaire ne lui convient qu'à demi, mais enfin, puisqu'il a accepté, il faut que ses péchés lui soient remis.

Il n'y a pas de meilleur moment que celui où Bar-Jehoudda s'envoyait l'Esprit-Saint sous la forme de la Colombe de feu.

MATTHIEU, III, 13. Alors Jésus vint de la Galilée au Jourdain vers Ieou-Shanâ-os, pour être baptisé par lui.

(1) *Pistis Sophia*, p. 196. Placé sur la terre par le baptiseur, au ciel par Valentin.

14. Or Ieou-Shanâ-os le détournait, disant : « C'est moi qui dois être baptisé par vous, et vous venez à moi ! »

C'est incontestablement la version la plus ancienne. Bar-Jehoudda y fait l'objection que tout le monde attend de lui. Il vient de dire qu'il devait être baptisé de feu à la fin de l'année par le Fils de l'homme, et voici que le Fils de l'homme vient, sous les traits de Jésus, lui demander le baptême de rémission, comme s'il avait commis de nombreux péchés depuis le péché d'Adam ! C'est le monde renversé !

15. Mais, répondant, Jésus lui dit : « Laisse maintenant, car c'est ainsi qu'il convient que nous accomplissions toute justice. » Alors Ieou-Shanâ-os le laissa.

Que faut-il entendre, ici, par la justice? La justice, c'est ce qui sert l'intérêt ecclésiastique.

La justice commande d'abord qu'à l'égard des goym Bar-Jehoudda ne soit pas dépouillé du privilège qu'il a de lier et de délier. Car si Jésus qui est l'image du Créateur lui conteste le pouvoir enfermé dans la ceinture de cuir, c'en est fait de la recette. Mais il n'y a rien à craindre de pareil, puisque, pour les initiés, il y a identité charnelle entre le baptiseur et le baptisé. Si le fils de David n'avait pas le droit de se remettre les péchés à lui-même, il n'en aurait aucun de les remettre à autrui. Si le médecin ne pouvait se guérir lui-même, c'est qu'il ne pourrait guérir les autres. Et comme Jésus a pris le corps d'un pécheur avéré, nul plus que lui n'a besoin de la rémission qu'il a inventée sous Tibère, au temps où il n'était encore que le Signe de l'An d'Ieou, Ieou-Shanâ-os.

Il est donc de toute justice, comme il le dit très bien, qu'en tant que roi des Juifs il vienne demander l'absolution de ses crimes. C'est d'une logique irréfutable. Jésus entend commencer par là, au rebours du baptiseur qui, lui, est mort sans baptême. N'ayant pu se baptiser lui-même, Bar-Jehoudda était mort dans ses péchés ; le revenant ne veut pas aller plus loin avant de recevoir son propre sacrement.

III

AUTRE RAISON

Il est une autre raison, tout aussi puissante, pour laquelle on fut obligé de baptiser Jésus. Dans ses généalogies, Bar-Jehoudda descend d'Adam et d'Abraham. On devait revoir Adam et Abraham lors de la Résurrection annoncée pour le 15 nisan 789, et naturellement on n'avait revu ni l'un ni l'autre.

Argumentant sur la faillite du Royaume des Juifs, Tatien, qui était de Syrie, fit observer qu'Adam, ayant été maudit par Dieu lui-même et chassé du paradis terrestre, ne pouvait être compris dans le salut, et qu'il en était ainsi de tous ses descendants (1). De son

(1) Tatien niait totalement la résurrection des corps dans l'avenir, et celle de Bar-Jehoudda dans les fables judaïques, car nier qu'Adam fût ressuscitable, c'était nier que tous ses fils le fussent. Avec une pareille théorie, comment Tatien qui, vers 170 de l'E. C., combattait l'erreur christienne par un argument *ad hominem*, a-t-il pu être compté parmi les jehouddolâtres ? Tatien a été jehouddolâtrisé par l'Eglise lorsqu'elle en a fait autant à Justin. Comme l'auteur du *Quatrième Evangile* et tous les gnostiques, Tatien connaissait l'inexistence de Jésus et refusait de croire à la résurrection de Bar-Jehoudda. Il n'est ni pro-

côté, Marcion, qui était du Pont, porta le même jugement sur les prétentions christiennes : Abraham, fils d'Adam, ne ressusciterait pas au Grand jour, n'ayant point été baptisé. Jésus, qu'on présentait dans la fable comme un homme distinct de Joannès, n'avait donc pas pu ressusciter, puisqu'il était mort sans baptême. Tatien et Marcion étaient bien durs vraiment !

Sous le coup de la nécessité, l'Église empoigna Jésus qui ne lui opposait jamais de résistance, et le précipita dans le Jourdain, au risque de le noyer tout à fait.

Tout en maintenant ce cas d'auto-baptême dans Marc et dans Matthieu, on a supprimé l'objection qu'y fait le baptiseur au nom du bon sens, et l'explication qu'en donne le baptisé au nom de la justice. On a également supprimé l'indication formelle de Luc que la colombe avait un *corps* et que par conséquent elle était un article essentiel de la cérémonie.

Marc, I, 9. En ce même temps Jésus vint de Nazireth en Galilée (1) et fut baptisé par Ieou-Shanâ-os dans le Jourdain.

10. Et aussitôt qu'il fut sorti de l'eau, il vit les cieux s'ouvrir et l'Esprit, *en forme de Colombe* (2) descendre et demeurer sur lui.

11. Et une voix se fit entendre du ciel : « Vous êtes mon fils bien-aimé ; c'est en vous que j'ai mis toute mon affection. »

Matthieu, III, 16. Or, ayant été baptisé, Jésus sortit aus-

sélyte juif ni jehouddolâtre, et s'il eut à s'occuper de l'Evangile, comme le prétend l'Eglise, ce ne fut que pour le combattre. Comme Justin, Tatien est une victime des fraudes ecclésiastiques. Il est mort comme il a vécu, en homme de sens.

(1) Bathanée, dit Cérinthe. Cf. *L'Evangile de Nessus*, p. 22.

(2) Manque l'adjectif *sômaticos, corporel.*

sitôt de l'eau ; et voici que les cieux lui furent ouverts : il vit l'Esprit de Dieu descendant en forme de colombe (1) et venant sur lui.

17. Et voici une voix du ciel disant : « Celui-ci est mon fils bien-aimé, en qui j'ai mis mes complaisances. »

Le tour est joué, le Verbe juif en a plus d'un dans sa gibecière ! Désormais Jésus revivra sans remords le personnage de Bar-Jehoudda. Baptisé dès le début de l'année 788, résolu à ne commettre aucun des crimes pour lesquels son corps a été condamné en 788, il sera en état d'innocence absolue quand il arrivera devant l'ombre de Pilatus. Personne ne pourra rien prouver contre lui, pas même qu'en son vivant il se soit dit roi-christ !

Le premier qui ait relevé cette énorme friponnerie, c'est le rabbin cité par Celse le platonicien. Ce rabbin, dans la première partie de son discours, s'adressait au christ lui-même, dans les suivantes à ceux qui, de superstition en superstition, en étaient arrivés à croire que ce charlatan était Dieu. « Nombre d'imposteurs et de démoniaques se prétendent fils de Dieu, descendus du ciel. S'il est vrai que nos prophètes ont annoncé la venue du Fils de Dieu sur la terre pour juger les bons et les méchants, à quels signes reconnaît-on que la prophétie s'est réalisée en toi ? Tous ceux qui se l'appliquent deviennent tes accusateurs. » (2)

Tant que la fable s'est tenue dans les limites du genre, les Juifs n'ont rien dit, et même beaucoup de synagogues sont devenues églises à cause des profits

(1) Manque l'adjectif *sômaticos*.
(2) Notamment Apollos. Cf. *Le Saint-Esprit*, p. 365.

du baptême ; mais voici que, cessant de baptiser au nom du Verbe, les christiens se permettent de faire baptiser Jésus par un scélérat ! C'est trop fort et trop bête ! Aussi le rabbin, indigné de cette pantalonnade ridicule et impie : « Tu dis, s'écrie-t-il, qu'après que tu fus *baptisé par Joannès*, une figure d'oiseau vint d'en haut voler sur toi. Personne que *toi* n'a vu cela, *toi* et celui dont tu invoques le témoignage et *qui a fini comme toi.* » Et comment ce rabbin n'aurait-il pas vu qu'étant le même homme ils avaient fini sur la même croix (1) ?

Ceux qui commençaient à battre monnaie avec le cadavre ne pouvaient répliquer que par de nouveaux mensonges, additionnés de quelques injures pour ce Juif étourdi qui parlait sans savoir. C'est ce qu'on fait dans l'*Anticelse* : « Puisque ce Juif s'ingère d'*équivoquer* sur la personne de Jésus, il est nécessaire de montrer combien ce Juif est peu au courant de ce qui s'est passé, car les *Juifs distinguent bien deux personnes* (2), *ils ne confondent pas le supplice de Joannès avec celui de Jésus.* » Ils confondaient, au contraire ; ils confondaient si bien qu'entre la publication du *Discours du rabbin* et celle de la réfutation dite

(1) « Ais te a Joanne lotum ex aere simulacrum avis involasse. » *Contra Celsum*, l. 1er, n° 41, dans les *Œuvres* d'Origène.
Egarés par l'Eglise, qui attribue l'*Anticelse* à Origène (de manière à faire remonter Celse au second siècle en le confondant avec le philosophe épicurien du même nom, ami de Lucien), les hommes les plus distingués de l'Université, M. Pélagaud, M. Aubé, se sont absolument trompés sur l'époque à laquelle a vécu Celse. Le noble auteur de la *Vérité sur les christiens* est du quatrième siècle, il est contemporain et, je le crois, collaborateur de l'empereur Julien. Pour la démonstration, je prie les lettrés de me faire crédit jusqu'à la publication du volume consacré plus spécialement aux fraudes de l'Eglise.

(2) Certes, l'une fictive, l'autre réelle.

Anticelse il a fallu couper le cou à Joannès dans les Synoptisés ! (L'évangile de Cérinthe a été annexé trop tard pour y introduire cette opération.) J'ajoute, ô réfutateur malavisé, que si la *décollation* de Joannès eût été dans les *Évangiles* contemporains du rabbin, tu aurais fait passer un vilain quart d'heure aux Juifs, car comment auraient-ils pu donner à Jésus pour compagnon de croix un homme à qui on aurait eu coupé la tête avant sa condamnation par le sanhédrin ? C'est précisément pour fermer la bouche aux Juifs renseignés que l'Église a supprimé Joannès par le glaive avant sa crucifixion !

Par la substitution de Jésus en chair au Joannès, l'Église mettait à néant tous les autres baptêmes d'Assyrie et d'Égypte. Les Juifs restaient toujours le peuple élu, mais il y avait maintenant cette garantie pour les goym que le Verbe s'était fait Juif pour racheter leurs péchés ! Après le baptême de Jésus on va pouvoir mâter les coquins qui fondent leur espoir sur la vertu. Comment répondre à ces Grecs dont les philosophes tiennent que l'âme seule est immortelle ? A ces Égyptiens dont le corps voyage tant après la mort qu'il court risque de s'égarer ou de se perdre ? Par Jésus baptisé, ressuscitant dans le même corps.

La résurrection du corps, vous en doutez, bons Grecs qui en êtes restés à l'immortalité de l'âme selon Platon ? Mais elle est infaillible par la méthode juive. Ou l'âme périt avec le corps, ou le corps ressuscite avec l'âme. Le contenu meurt avec le contenant ou tous deux revivent, s'il plaît à l'Église. Quoi ! chez tous, même chez ce forgeron qui bat son fer, ce savetier qui ressemelle sa chaussure, ce boulanger qui pétrit son pain,

cet esclave qui tourne sa meule ? Passe encore pour un héros dont le nom survit au temps, un Socrate, un Périclès, un Aristote, un Cimon ! Mais un foulon, un chamelier, un balayeur ? Oui, tout homme et toute femme. Et, tenez, dit l'Église, voici Jésus qui était charpentier. Tout le monde naît ressuscitable et meurt immortel. — Est-ce possible ? — Prenez et lisez, puis payez et faites-vous juif, à la circoncision près.

Jésus fut la preuve qu'on pouvait acheter la résurrection sur le marché, qu'il y avait là-dessus contrat passé entre Dieu et son peuple. Nations qui réclamez l'impôt aux Juifs, c'est à vous de payer tribut. Tel fut le dogme des jehouddolâtres dispersés. Revanche terrible et qui dure toujours ! Ruiner ceux qu'on n'a pu vaincre ! Ni Pompée, ni Vespasien, ni Trajan, ni Hadrien n'avaient prévu cela.

Qu'est-ce, en face de cette géniale usure, que les Juifs restés avec le Père à la ressemblance de colombe ? De tout petits prêteurs à la semaine. On n'en parlera plus que pour les brûler de temps à autre.

Il n'y a qu'un baptême sauveur, celui des Juifs. Considérez les apôtres. Vit-on jamais dans les gorges du Liban et de l'Hermon bandits souillés de plus de crimes ? Assurément non. Eh bien ! ils sont tous dans le ciel ou aux environs. Et pour le prouver on attacha sur la croix, à côté de celle où était mort Bar-Jehoudda, un abominable escarpe à qui Jésus promet toutes les félicités paradisiaques par la seule raison qu'il était Juif de la foi nouvelle !

En Jésus le christ devient la démonstration de la puissance infinie du baptême. Baptisé, un homme peut tout, guérir les malades, chasser les démons, changer

l'eau en vin, multiplier les pains, ressusciter, monter aux cieux : il est à nouveau fils de Dieu comme au premier jour d'Adam. A partir du baptême rien ne lui résiste plus, il n'y a plus de muets, plus d'aveugles, plus de sourds, plus de paralytiques, plus de mort même. Il est la preuve éternellement vivante de la force éternelle du sacrement. On le crucifiera et il ne mourra pas. Car la vie est en lui.

Aucun homme au monde n'est capable des prodiges que Jésus va faire, et si le Père à la ressemblance de colombe est descendu au Jourdain, s'il a pris la peine d'annoncer son fils à la Judée, c'est que ce fils émane directement de lui : Parole, Lumière et Vie. Cérinthe a bien raison de dire que, s'il voulait rapporter tous les miracles opérés par Jésus, il ferait un livre que la terre ne pourrait contenir (1). Il n'exagère point, car il lui eût fallu reprendre les choses dès l'origine du monde, en y comprenant les douze travaux d'Hercule et les victoires de Bacchus.

IV

LA RACE DE VIPÈRES

Bar-Jehoudda aurait l'air de n'avoir baptisé que pour les gens perdus, si l'Évangéliste ne lui amenait les pharisiens indépendants ou hérodiens, et même quelques-uns de ces saducéens qui, suivant la doctrine des Hanan et des Kaiaphas, niaient que Jehoudda tombé au Recen-

(1) Cf. *L'Évangile de Nessus*, p. 365.

sement et Jacob junior lapidé en 787 dussent ressusciter le 15 nisan 789.

MATTHIEU, III, 7. Mais voyant plusieurs des pharisiens et saducéens qui venaient à son baptême, il leur dit : « *Race de vipères* (1), qui vous a appris à fuir la colère qui doit tomber sur vous ? »

Ton *Apocalypse*, eussent-ils pu répondre. Autrement, pourquoi serions-nous venus ? Ce n'est pas une citation d'Isaïe et de Malachie, faite par l'Évangéliste deux cents ans après l'année protojubilaire, qui aurait pu déterminer un pareil mouvement. D'ailleurs, s'il est venu à toi des pharisiens, c'est que tu étais toi-même pharisien de l'école kanaïte. Mais tu n'as pas vu de saducéens à tes baptêmes, puisque les saducéens niaient la résurrection, tout au moins la première !

Les saducéens ont été ajoutés, c'est de toute évidence. Vous ne les trouverez pas dans Marc, non plus que la fameuse apostrophe : « Race de vipères ! » L'Évangéliste emprunte le mot à Flavius Josèphe qui l'applique aux sectateurs de Jehoudda ; (2) et par la bouche du baptiseur il le retourne à ce porte-parole des saducéens et des pharisiens non davidistes.

Dans Luc on fait tomber le mot sur le peuple tout entier, de manière à rendre l'emprunt moins sensible, au prix d'une injustice.

LUC, III, 7. Il disait donc au peuple qui venait en troupes

(1) L'identité charnelle de Jésus et du Joannès est pour la millième fois démontrée par le fait que, dans la plupart des cas où le revenant de Bar-Jehoudda est aux prises avec ses ennemis selon le monde, il se sert de cette expression pour les anathématiser.

(2) Cf. *Le Gogotha*, p. 111.

pour être baptisé par lui : « Race de vipères, qui vous a avertis de fuir la colère qui doit tomber sur vous ? »

V

QUI A ÉTÉ LE CHRIST EN CHAIR ? EST-CE JOANNÈS OU UN NOMMÉ JÉSUS ?

Y avait-il en même temps deux christs au Jourdain, l'un qui sous le nom de Joannès remettait les péchés et ne pouvait les remettre qu'à la condition d'être christ, comme l'observent judicieusement les envoyés du Temple dans Cérinthe, et un autre qui sous le nom de Jésus devait être crucifié prochainement ? Et que pensaient de la question ainsi posée les contemporains de Bar-Jehoudda ?

Réponse :

Luc, III, 15. Or le peuple croyait, et tous pensaient en leurs cœurs, que Ieou-Shanâ-os pourrait bien être le christ.

Oui, tous croyaient cela. Et il n'y en avait pas un qui dît à Joannès : « Il y a près d'ici un nommé Jésus de Nazareth, qui n'a même pas besoin de baptiser pour montrer qu'il est le christ, tant il est, lui aussi, fils de David ! Avant de nous prononcer pour toi, attendons au moins que cet autre christ, le vrai, nous expose ses titres ! » Le mieux en ce cas est que le baptiseur ne confie qu'à l'Évangéliste le soin de répondre pour lui. Celui-ci a déjà prévenu toute demande indiscrète en supprimant son dossier. L'ambassade du Temple à Joannès n'existait pas encore dans Cérinthe ; on l'a fabriquée

pour infirmer les scènes où soit Jésus soit le peuple reconnaît que le christ en chair avait été Joannès ; que s'il n'avait pas régné comme on l'espérait, il avait été l'Elie du Renouvellement ; et que ce rôle d'annonciateur, joint à son extraction davidique, validait le baptême d'eau, sinon pour la rémission des péchés, du moins pour la préparation au baptême de feu.

VI

LA MANIFESTATION DE BAR-JEHOUDDA AVANCÉE DE SEPT ANS

Ayant supprimé tous les chiffres qui dans Cérinthe empêchaient d'attribuer moins de douze ans à la carrière politique de Bar-Jehoudda, les synoptiseurs de Marc et Mathieu étaient allés droit à l'année protojubilaire 788 et commençaient leur action par les six derniers mois. Mais afin de ne pas se colleter avec l'histoire et la chronologie réelles, qui font mourir cet imposteur à l'âge de cinquante ans, dans l'année jubilaire 789 qui fut la dernière de la procurature de Pilatus, il a été décidé qu'on avancerait de sept ans sa crucifixion. Dans Luc comme dans les *Actes*, c'est l'année sabbatique 781 qu'on donne à la prédication de l'Évangile du Royaume. Mais on a longtemps hésité, et nous avons montré qu'au temps du traité *Contre Marcion*, (troisième siècle, à tenir cet écrit pour authentique,) l'Église datait cette prédication de 778, douzième année de Tibère (1).

(1) Cf. *Les Évangiles de Satan*, 1re partie, p. 352.

Il importe extrêmement de remarquer qu'en faisant débuter Bar-Jehoudda dans l'année 778, l'Église ne lui donnait pas moins de dix ans de carrière politique. Elle se rapprochait sensiblement de la chronologie de Cérinthe qui lui en donne douze, puisqu'il le fait débuter en 776. Nous avons montré que les synoptiseurs, tant ceux des *Évangiles* que ceux des *Actes*, ont parfaitement connu ce dispositif. En ces temps bénis de Dieu on pouvait mentir dans les coins, comme on voulait. On était encore entre Juifs de langue hellène. Il n'y avait pas, comme aujourd'hui, deux traditions sur l'âge du christ, la dernière créée par l'unique Luc, et d'où il résulte que Jésus a trente ans lorsqu'il vient se faire baptiser au Jourdain, l'autre, la première et la seule vraie, celle de Papias et de Cérinthe, confirmée par les Irénée de Lyon et les Polycarpe de Smyrne, et d'où il résulte que le Rabbi avait cinquante ans lorsqu'il prêcha le Royaume. Il n'y avait partout qu'une seule et unique tradition, à savoir que l'homme crucifié sous Tibère et qui s'était dit christ s'appelait en circoncision Jehoudda Bar-Jehoudda, et en Évangile Ieou-Shanâ-os dont on avait fini par faire un nom propre. Et il n'y avait qu'une tradition, parce qu'il n'y avait eu qu'un homme. Il y a maintenant deux traditions, parce que l'Église a mis deux hommes, Joannès et Jésus, là où il n'y en avait eu qu'un, Bar-Jehoudda.

Mais le fait absolu, indéniable, irréfutable, constaté et par le *Quatrième Évangile* que l'Église attribue aujourd'hui à un témoin oculaire, et par toute la tradition d'Asie, c'est que, si la mort du christ à trente ans avait été dans Luc, comme elle y est aujourd'hui, Papias, Cérinthe et tous les Juifs d'Asie ne se seraient

pas avisés d'apprendre au monde qu'il avait cinquante ans lorsqu'il enseignait. Encore moins, si la décollation du baptiseur à l'âge d'environ trente ans avait été dans quelques *Évangiles* du temps du juif Salomon que l'Église appelle Irénée et qui disparaît, évêque *in partibus porcorum*, à Lyon, au troisième siècle.

On comprend que Luc, à lui seul, l'ait emporté sur toute la tradition d'Asie et sur tout l'ancien dispositif. Avec les trente ans que Luc lui donnait, Jésus, tout en mourant sous Caïphe et sous Pilate comme le christ, ne pouvait plus être confondu avec Bar-Jehoudda crucifié sous le même Kaiaphas et par le même Pilatus, mais sept ans plus tard. Luc mettait l'année protojubilaire 788 sous clef dès l'année sabbatique 781. On faisait de même dans les *Actes des Apôtres*, en y avançant de sept ans la crucifixion du christ. L'harmonie établie entre le faux de Luc et celui des *Actes* explique que l'Église ait tenu pour seule valable la version de Luc, postérieure à Marcion qui est du troisième siècle, peut-être même à Lactance et à Eusèbe qui sont du quatrième, et on ensevelit, de manière qu'elle ne ressuscitât point, la tradition des sept évêchés d'Asie qui avait été la seule bonne jusqu'à la fin du troisième siècle.

Luc, III, 1. L'an quinzième du règne de Tibère César (1), Pontius Pilatus étant gouverneur de la Judée, Hérode tétrarque de Galilée, Philippe son frère (2) tétrarque d'Iturée et du pays de Trachonite, et Lysanias tétrarque d'Abylène;
2. Hanan et Kaiaphas étant grands-prêtres (3), le Sei-

(1) Par conséquent 781. Cf. *Le Charpentier*, t. I du *Mensonge chrétien*, p. 332.

(2) Mort en 787. Cf. *Le Roi des Juifs*, p. 203.

(3) Hanan ne l'était plus ni en 788 ni même en 781. Mais s'il ne

gneur fit entendre sa parole à Ieou-Shanâ-os, fils de Zakhûri, dans le désert.

L'Église de Rome, qui a intercalé ce passage dans l'Évangile primitif, évite soigneusement de se servir du nom de Zibdéos pour désigner le père de Bar-Jehoudda; elle emploie le mot Zakhûri qu'elle trouve dans le thème de Nativité d'Ieou-Shanâ-os et qui est un équivalent.

VII

SUPPRESSION DU DOSSIER DE BAR-JEHOUDDA

A peine a-t-elle fait ce faux magistral que l'Eglise trahit la préoccupation qui l'a dicté. C'est pour supprimer le dossier du Juif consubstantiel au Père qu'elle a avancé de sept ans la manifestation politique de cet aimable scélérat. Il n'a pas de casier judiciaire en 781, il en a un en 788.

Aussi le passage suivant n'est-il que dans l'écrit qui contient ce faux chronologique, il en est la conséquence.

LUC, III, 10. Et le peuple lui demandant (1) : « Que ferons-nous donc? »

11. Il leur répondit : « Que celui qui a deux tuniques en donne une à celui qui n'en a point, et que celui qui a de quoi manger fasse de même. »

12. Des publicains vinrent aussi pour être baptisés, et lui

l'était plus au temps de la manifestation du fils, il l'avait été pendant celle du père.

(1) A Joannès que les publicains appellent plus bas *Maitre*, et qui l'était, du moins dans sa théorie.

demandèrent : « Maître de l'enseignement (1), que ferons-nous? »

13. Et il leur répondit : « Ne faites rien de plus que ce qui vous a été prescrit. »

14. Et des soldats aussi l'interrogeaient, disant : « Et nous, que ferons-nous? » Et il leur dit : « N'usez de violence ni de fraude envers personne, et contentez-vous de votre paye. »

Bien fin celui qui dans ces trois réponses reconnaîtra l'individu qui à tous prêcha la liquidation des biens, aux publicains le détournement du tribut, et aux soldats d'Antipas la désertion devant l'ennemi.

Luc, iii, 18. C'est ainsi qu'en lui apprenant beaucoup d'autres choses, il *évangélisait* le peuple (2).

Parfaitement, il évangélisait le peuple. Ce faisant, il créait et le mot et la chose. Et qu'est-ce que l'Evangile comme il l'entendait? L'Apocalypse va répondre pour lui. C'est l'Evangile éternel de la domination juive.

VIII

LE MAÎTRE DE LA MOISSON ET SES DOUZE CHEFS D'ÉQUIPE

Avec l'année protojubilaire 788, Jésus entre dans la peau du christ pour n'en sortir qu'au Guol-golta. Il est de service pendant toute l'année. Peut-être n'est-il pas mauvais de faire observer qu'à cette date, si nous adoptons la chronologie fabriquée par l'Eglise pour les

(1) *Didascalé*, le mot seul est une définition.
(2) L'Évangile de Joannès, voilà ce qu'ont connu les baptisés.

grands événements de l'Evangile, Bar-Jehoudda était crucifié depuis six ans sous le nom de Jésus ! Et pourtant nous allons voir qu'à cette même date, il n'était pas encore décapité sous le nom de Joannès le baptiseur ! Mais rien n'est impossible à Dieu.

MATTHIEU, IV, 23. Et Jésus parcourait toute la Galilée, enseignant dans leurs synagogues, prêchant l'*Evangile du royaume*, et guérissant toute langueur et toute infirmité parmi le peuple.

24. Sa réputation se répandit aussi dans toute la Syrie, de sorte qu'on lui présenta tous les malades, tous ceux qui étaient atteints de souffrances et de maux divers, des démoniaques, des lunatiques, des paralytiques, et il les guérit.

25. Et une grande multitude le suivit de la Galilée, de la Décapole, de Jérusalem, de la Judée et d'au delà du Jourdain.

MATTHIEU, IX, 35. Et Jésus parcourait toutes les villes et tous les villages, enseignant dans leur synagogues, prêchant *l'Évangile du royaume*, guérissant toute maladie et toute infirmité.

36. Or, en voyant cette multitude, il en eut compassion, parce qu'ils étaient accablés et couchés comme des brebis n'ayant point de pasteur (1).

37. Alors il dit à ses disciples : « La moisson est abondante, mais il y a peu d'ouvriers.

38. Priez donc le Maître de la moisson qu'il envoie des ouvriers à sa moisson. »

LUC, X, 2. Il leur disait (2) : « La moisson est certainement grande, et les ouvriers en petit nombre. Priez donc le Maître de la moisson qu'il envoie des ouvriers en sa moisson.

(1) Sur la bergerie davidique, cf. *L'Évangile de Nessus*, p. 187.
(2) Aux soixante-douze demi-décans.

Salomé avait mis le levain judaïque dans les trois séas, Bar-Jehoudda était prêt à manger le *léhem* du quatrième *séa*, mais la moisson ne devant pas commencer avant le 15 nisan 789, Jésus, en choisissant ses ouvriers une année à l'avance, risque fort de les trouver fourbus quand viendra l'heure de manier la faulx, et c'est en effet ce qui arrivera au Mont des Oliviers la veille de l'échéance. Néanmoins le mythe commande qu'il ne s'arrête pas à de pareils détails.

MARC, III, 13. Étant monté sur la montagne (1), il appela à lui ceux que lui-même voulut ; et ils vinrent à lui.

14. Il en établit Douze pour être avec lui et pour les envoyer prêcher,

15. Et il leur donna le pouvoir de guérir les malades et de chasser les démons (2) :

16. D'abord Simon, *à qui il donna le nom de Pierre ;*

17. Puis Jacques, fils du Zibdéos, et Joannès, son frère, *auxquels il donna le nom de Boanergès*, c'est-à-dire fils du tonnerre ;

18. André, Philippe, Bar-Toâmin. (Matthias), Toâmin, Jacques, fils d'Alphée, Simon le kanaïte.

19. Et Judas Iscariote, celui-là même qui le livra (3).

LUC, VI, 12. Or il arriva qu'en ces jours-là il se retira sur la montagne pour prier, et y passa toute la nuit à prier Dieu.

13. Et quand le jour fut venu, il appela ses disciples, et il en choisit Douze d'entre eux (qu'il nomma aussi apôtres) :

14. Simon, auquel il donna le surnom de Pierre, et André

(1) C'eût été Sion, si l'*Agneau* de 789 fût venu.

(2) Mais pas de ressusciter les gens.

(3) *Os cai parédôken auton.* Toujours le verbe *paradidomi* employé par Marc et par Mathieu pour la livraison du Joannès et par tous les évangélistes pour celle de Jésus : identité d'homme, identité de terme, rien de plus logique.

son frère; Jacques et Joannès; Philippe et Bar-Toâmin;

15. Matthias et Toâmin, Jacques, *fils* d'Alphée, et Simon, appelé le Zélote;

16. Judas, *frère* de Jacques, et Judas Iscariote, qui le livra.

MATTHIEU, X, 1. Et ayant convoqué ses douze disciples, il leur donna puissance sur les esprits impurs, pour les chasser, et pour guérir toute maladie et toute infirmité.

2. Or voici les noms des douze apôtres : *le premier*, Simon, appelé Pierre, et André son frère;

3. Jacques, fils de Zibdéos, et Joannès son frère ; Philippe et Bar-Toâmin, Toâmin et Matthieu *le publicain*, Jacques, fils d'Alphée, et Thadée;

4. Simon le kanaïte, et Judas Iscariote, qui le livra (1).

Ces douze noms représentent les Æons, mais comme, étant hommes, ils sont fils du péché, ils n'équivalent en réalité qu'aux six Æons à racheter de Satan, c'est-à-dire :

L'Æon-*Balance*.

L'Æon-*Scorpion*.

L'Æon-*Sagittaire*.

L'Æon-*Capricorne*.

L'Æon-*Zibdéos*.

L'Æon-*Zib*.

C'est pourquoi ils sont accouplés, chacun étant doublé d'un Æon représentatif d'un des six Æons antérieurs à la genèse d'Adam :

L'Æon-*Agneau*.

L'Æon-*Taureau*.

L'Æon-*Gémeaux*.

(1) *O cai paradoùs auton*. Toujours le verbe *paradidômi* dont on se sert dans Matthieu et dans Marc pour désigner la façon dont le Joannès a disparu de la circulation.

L'Æon-*Anes*.
L'Æon-*Lion*.
L'Æon-*Vierge*.

Par le simple jeu du système paternel, Bar-Jehoudda se trouvait être le premier, comme issu de l'*Æon-Vierge*, et le dernier, comme issu de l'*Æon-Zibdéos*.

L'ordre apostolique a été renversé lors de l'irruption de l'Eglise romaine dans les Ecritures. Le dernier Æon, c'était, vous l'avez vu dans Cérinthe, l'Æon-*Zib*, Bar-Jehoudda lui-même, et c'est en cette qualité qu'il repose dans le sein du Verbe Sauveur au Banquet de rémission. Un instant, au quatrième siècle, le pape Clément s'était attribué ce rôle devant les goym. (1)

Les évangélistes, après la faillite de son système, l'avaient doublé de son Æon contraire, Jehoudda Is-Kérioth, qui se trouve aujourd'hui accouplé à Shehimon. Bar-Jehoudda étant passé hors cadre sous le nom de Jésus, c'est Shehimon qui a pris sa place dans le mécanisme apostolique et est ainsi devenu le premier des douze. Il ne pouvait en être autrement, puisqu'il était le cadet du christ et son successeur dans la gheoullah jehouddique. La machine millénariste n'ayant jamais fonctionné, son prophète ayant été mis en croix la veille du jour où elle devait entrer en mouvement, les douze apôtres sont réduits au rôle ironique et mesquin des douze mois de l'année protojubilaire 788, chacun d'eux valant trente deniers comme Is-Kérioth qui se trouve avoir rempli, au douzième mois, le rôle du *Zib* que Bar-Jehoudda devait jouer au douzième Æon. C'est ainsi que par un bouleversement complet de la

(1) Cf. *L'Évangile de Nessus*, p. 256.

distribution primitive les premiers ont été les derniers, et les derniers les premiers. Nous avons par le seul chiffre des deniers appliqués à Is-Kérioth la preuve que, dans le plan des premiers scribes, Jésus ne procédait pas à l'élection des douze avant la pâque de 788.

Au fond, à part Is-Kérioth, engagé spécialement pour jouer le rôle de *traître*, les douze se réduisent à sept, tous fils du même père et de la même mère, plus Jacques, fils d'Alphée, et Mathias bar-Toâmin qui sont des petits-fils, et Theudas qui remplace Eléazar, martyr avant Bar-Jehoudda.

En effet nous retrouvons :

1° Joannès, devenu distinct du christ baptiseur par raison d'Eglise, et relégué au quatrième rang;

2° Shehimon ;

3° Jacob junior, dit *Andréas* dans Cérinthe et *Stéphanos* dans les *Actes des Apôtres*;

4° Jacob senior, dit *Oblias* (démon du peuple) dans d'autres Ecritures ;

5° Philippe, Evangéliste des *Paroles du Rabbi* ;

6° Jehoudda junior, dit Toâmin, également Evangéliste des *Paroles du Rabbi;*

7° Le Nathanaël de Cérinthe, qu'on a remplacé par Mathias bar-Toâmin, afin que les goym n'y pussent retrouver Ménahem.

Simon le Cananéen n'est, avons-nous dit, autre que Shehimon le Kanaïte ; et pour cette raison on le dit parfois de *Kana*. S'il en était autrement, il y aurait treize apôtres, puisqu'à la liste dressée dans Luc il faudrait ajouter Theudas.

Comme vous le voyez, l'élection de ces douze ouvriers moissonneurs n'est qu'une figure de la Moisson annon-

cée dans l'*Apocalypse*. Jésus est lui-même la figure du Moissonneur décrit dans cette prophétie. Les douze Æons ou patriarches célestes qui devaient juger les nations et faire paître le troupeau de David sont remplacés par douze noms d'hommes tirés des maisons de Jehoudda et de Jaïr, tous de la tribu de Juda, à part Is-Kérioth qui est de la tribu de Dan.

Si nous ne connaissions pas le programme de Bar-Jehoudda : rétablissement de la monarchie davidique en sa personne, avec aggravation du chrisme divin, nous pourrions croire qu'il avait songé à laisser voix délibérative aux onze autres tribus d'Israël. En ce cas l'apostolat eût été une manière de conseil aulique dans lequel chaque tribu aurait été représentée par un membre. La composition seule de la liste actuelle suffit à démontrer qu'une pareille idée ne lui est pas venue et qu'il n'y a jamais eu plus de sept disciples de premier plan, tous de la même *beth*. Encore a-t-on été obligé d'en dédoubler quelques-uns pour arriver au chiffre de douze, après y avoir annexé pour la conduite de l'intrigue Is-Kérioth qui était de l'école égalitaire. Onze tribus sur douze étaient hors de la combinaison politique, et rien n'explique mieux l'indifférence, voire l'hostilité, que le prétendant a rencontrée parmi elles.

Biffons résolument les douze apôtres dont Jésus est entouré dans l'Évangile. Il n'y en avait encore que sept deux cents ans après la mort de Bar-Jehoudda.

Papias n'a pas connu d'autres Douze que les Douze Æons de Cérinthe et de Valentin, et Celse dit qu'à considérer la fable, « on n'y voit qu'*un* individu (1), accom-

(1) Et non *deux*, comme il aurait fallu si le baptiseur eût été autre que le christ.

pagné de *dix* ou *onze* autres infâmes, publicains voleurs; mariniers ravageurs, avec lesquels il vagabonde, quêtant honteusement sa misérable vie. » (1)

Les Douze n'existaient donc qu'à l'état astrologique, dans le ciel d'où ils ne sont pas plus descendus que le Fils de l'homme et les cent quarante-quatre mille Anges. Et le nombre des disciples n'a été porté à Douze que pour faire croire à l'existence corporelle de Jésus. Encore les scribes n'ont-ils jamais pu se mettre d'accord sur la composition de cet apostolat imaginaire. Mais sur celle de l'apostolat réel et sur sa valeur morale il n'y a qu'une voix, mal étouffée par l'Eglise.

A Celse qui déroulait l'interminable série de leurs crimes, l'*Anticelse* n'a pu répondre qu'en supprimant Celse lui-même, ce qui lui permet de s'écrier avec l'accent du mensonge triomphant : « Ni Celse ni ceux qui sont avec lui n'ont pu mettre une seule sédition à la charge des christiens (2) ! » En effet, il n'y en a presque plus trace dans les *Evangiles*, et elles sont toutes à la charge des Kanaïtes dans Josèphe. Reste néanmoins à identifier ces Kanaïtes; nous l'avons fait (3), ce sont les christiens eux-mêmes : et c'est pourquoi Shehimon, leur chef après le christ, est dit Kananitès dans le grec des *Evangiles* et dans la traduction copte de Valentin (4).

(1) A en croire l'*Anticelse*, il dit cela pour jeter le discrédit sur les *Evangiles* tout entiers et pour ne pas confesser le caractère divin de ces livres. « Il aura sans doute puisé ses renseignements dans la *Lettre de Barnabé* où les apôtres sont représentés comme étant de la pire espèce d'hommes! » Il est fâcheux en effet que cette lettre ait été mise sous le nom d'un cousin de Bar-Jehoudda, mais à part cette fausse attribution, l'opinion qu'elle exprime est celle de tout le monde.

(2) *Anticelse*, III, 7.

(3) Cf. *Le Saint-Esprit*, p. 360.

(4) Traduction faite sur le grec.

Il peut être bon de connaître le parti commercial que l'Eglise a tiré de ces douze noms, disposés de manière que Shehimon fût le premier par substitution à son frère aîné, qui jusqu'à la fin du second siècle joua le rôle du disciple préféré de Jésus.

« 1. *Simon, appelé Pierre* (1). Ce pêcheur, originaire de Bethsaïde, destiné à devenir le premier pape et le chef de l'Eglise, est qualifié *premier* à cause de sa primauté. Après la Pentecôte, il agit aussitôt comme chef de l'Eglise : il baptise le premier gentil converti, et établit ensuite sa chaire à Antioche, puis à Rome, où il est martyrisé sous Néron, en 67.

2. *André, son frère*, le premier disciple du Sauveur. Il prêcha la foi en Scythie et en Achaïe, et mourut martyr sur une croix à Patras, en Achaïe (2).

3. *Jacques*, surnommé le Majeur, pêcheur galiléen, comme Simon Pierre, fut un des premiers disciples du Sauveur et des plus privilégiés. Après la Pentecôte, il prêcha l'Évangile en Judée et en Samarie. De là, la tradition le conduit en Espagne. De retour à Jérusalem, il subit le martyre en l'an 44, avant Pâques, par l'ordre d'Hérode Agrippa Ier, fils d'Aristobule. Il fut le premier des apôtres qui versa son sang en témoignage de sa foi (3).

(1) Crucifié au Guol-golta en 802 avec Jacob senior. Cf. *Le Saint-Esprit*, p. 322.

(2) Lapidé à Jérusalem, peut-être à Haggan-Aïn, par le prince Saül en 787. Cf. *Le Roi des Juifs*, p. 224, et *Les Marchands de Christ*, p. 70. A propos de Patras, on tient que Lucius de Cyrène, sous le nom de qui on a mis l'Évangile dit de Luc, aurait été martyr dans Patras même. Cf. *Les Évangiles de Satan*, 1re partie, p. 87. Cette exécution se rattache sans doute à la mission de Saül en Achaïe sous le proconsulat de Gallion. Cf. *Le Saint-Esprit*, p. 261.

(3) Crucifié en 802 avec Shehimon, quinze ans après l'exécution de Jacob junior. Cf. *Le Saint-Esprit*, p. 322.

4. *Jean, son frère*, le disciple bien-aimé du Sauveur et le plus jeune des apôtres, fut, avec André, le premier qui s'attacha à Jésus-Christ. Son histoire, pendant la vie du maître, est racontée dans les Évangiles. Les traits principaux de sa vie, après la Pentecôte, sont, outre la composition de son *Evangile*, de ses trois *Epîtres* et de son *Apocalypse*, son premier séjour à Ephèse, son martyre à Rome, où il fut plongé dans une chaudière d'huile bouillante, d'où il sortit sain et sauf, pendant la persécution de Domitien, puis sa condamnation aux mines, ensuite son exil dans l'île de Pathmos, et enfin, sous Nerva, son retour à Ephèse et sa mort dans cette ville à un âge très avancé (1).

5. *Philippe*, né à Bethsaïde, un des premiers apôtres. Le *Quatrième Évangile* rapporte quelques paroles de lui. Le bréviaire romain dit qu'il subit le martyre à Hiérapolis, en Phrygie.

6. *Barthélemi* (2) est, d'après l'opinion commune, le Nathanaël (3) de *Jean*. Il était de Cana en Galilée. Il porta l'Evangile dans l'Inde et en Arménie, et mourut écorché vif.

7. *Thomas* (4) ou Didyme, c'est-à-dire le Jumeau, célèbre par son incrédulité au moment de la résurrection de Jésus. Il prêcha en Perse, à Edesse et dans l'Inde. Il consomma son martyre percé d'une lance.

8. *Matthieu, le publicain* de Capharnaüm (5). Il s'appelait aussi Lévi et était fils d'Alphée. Il exerça

(1) C'est complet, comme vous voyez !
(2) Mathias bar-Toâmin.
(3) Surnom de Ménahem.
(4) Jehoudda dit Toâmin.
(5) C'est Mathias bar-Toâmin.

d'abord son apostolat en Judée, puis en Ethiopie, où il subit le martyre.

9. *Jacques, fils d'Alphée* (1), surnommé le Mineur, cousin de Notre-Seigneur. Jésus lui apparut après sa résurrection. (I, Cor., xv, 7.) Il occupa une place importante dans la primitive Eglise et devint le premier évêque de Jérusalem. Hégésippe nous a conservé le récit de son martyre : il fut précipité du haut du temple, puis lapidé, et un foulon lui brisa la tête.

10. *Thadée*, appelé Jude par les autres évangélistes. Il était frère de saint Jacques le Mineur. Il porta l'Evangile à Edesse et en Mésopotamie, puis en Perse, où il fut martyrisé (2).

11. *Simon le Cananéen* (3), ainsi surnommé, d'après saint Jérôme, parce qu'il était de Cana en Galilée ; mais le plus grand nombre des commentateurs croient que *Cananéen* signifie *Zélote* ou zélé, et marque le zèle de Simon pour la loi. Il évangélisa l'Egypte et la Perse, et subit le martyre dans ce dernier pays.

12. *Judas Iscariote*, c'est-à-dire de Carioth, ville de la tribu de Juda. (4) Il vendit son maître par avarice, et se pendit ensuite de désespoir (5). »

(1) Jacob junior, lapidé par Saül en 787.
(2) Battu et décapité en Judée sous la procurature de Cuspius Fadus en 798. Cf. *Le Saint-Esprit*, p. 245.
(3) Shehimon le Kanaïte, dit la Pierre.
(4) Dan.
(5) Assassiné par Shehimon. Cf. *Les Marchands de Christ*, p. 370.

IX

LES SOIXANTE-DOUZE DEMI-DÉCANS DE LA MOISSON

Luc, x, 1. Après cela, le Seigneur désigna encore soixante-douze autres [messagers] et les envoya *par deux* devant lui dans toutes les villes et tous les lieux où lui-même devait venir.

Il est bien vrai qu'il devait venir, mais pas cette année-là, l'année suivante seulement ; et s'il fût venu, ce n'est pas de soixante-douze demi-décans qu'il aurait été précédé, mais de trente-six Décans, en serre-file des trois cent soixante jours de lumière continue. *C'est* précisément parce qu'ils ne sont pas venus que l'Evangéliste est obligé de les diviser en demi-décans, chez qui les ténèbres hélas ! alternent avec la lumière, tout comme dans le temps où nous sommes, car telle est notre fâcheuse condition que le jour nous est encore disputé par la nuit.

Dans Luc, qui seul mentionne les soixante-douze demi-décans, leur nomination par Jésus est placée plusieurs chapitres après celle des douze, mais nous savons qu'en réalité elle a lieu le même jour, à la même heure. S'il en était autrement il n'y aurait pas eu d'année. Nous pensons même qu'ils ont été nommés avant les douze : autrement il n'y aurait pas eu de mois, car, tout au moins dans l'ordre mathématique, le facteur vient avant l'addition, l'heure avant la journée, total d'heures, la journée avant le décan, total de dix journées, et le décan avant le mois, total de trois

décans. Vous pouvez me contester ce principe, parce que je n'ai pas l'Esprit-Saint, mais, entre nous, vous êtes bien forcé de reconnaître qu'il est juste.

Les soixante-douze messagers, monnaie charnelle des trente-six Décans célestes, sont entrés dans la fable en même temps que la figure des douze mois de l'année 788. Le mythe de Jésus et la chronométrique s'opposent à ce qu'il en soit autrement. Les soixante-douze étaient dans l'*Évangile* qui a été divisé en trois par les imposteurs de Rome ; on les a laissés par mégarde dans Luc, mais ils ont été biffés de Marc et de Matthieu. Ils forment avec les douze les quatre-vingt-quatre passagers de droit (1), à la suite desquels le pseudo-Paul fait la traversée de la Méditerranée sur le *Gogotha*, dont il complète le chargement séméiologique (les trois cent soixante jours de l'année) avec les deux cent soixante-quinze faux témoins qu'il amène au très excellent Théophile en Occident.

Ces soixante-douze demi-décans, Jésus les envoie *deux par deux*, mais l'un relayant l'autre sans interruption, de douze heures en douze heures, conformément à la division des vingt-quatre heures juives. Il est à remarquer que le demi-décan de service pendant la nuit n'a pas vu clair une seule fois pendant toute l'année 788, situation intolérable pour un messager du Verbe. Par une faveur inconcevable, le demi-décan de service pendant le jour a joui d'abondantes clartés, mais il a trahi son maître de la façon la plus abominable, en répandant sur Pilatus et sur Is-Kérioth la lumière qui a permis à l'un de tomber sur les apôtres

(1) Cf. *Les Actes des Apôtres* dans *Le Gogotha*, t. V du *Mensonge Chrétien*, p. 287.

au Sôrtaba, et à l'autre d'appréhender au col le Juif consubstantiel et coéternel au Père.

Que penseriez-vous de moi si je ne soumettais les soixante-douze demi-décans à l'appréciation du Saint-Siège apostolique et romain, dispensateur de toute grâce et de toute vérité? Oyez! « La liste des soixante-douze disciples ne nous a pas été transmise. Un petit nombre seulement sont connus avec certitude. On sait qu'ils furent choisis parmi ceux qui suivaient habituellement le Sauveur, et que le divin Maître les associa aux apôtres pour les aider à instruire le peuple et le préparer à sa venue. Il est certain qu'ils étaient inférieurs aux douze, puisque Mathias, l'un d'entre eux, fut promu à l'apostolat à la place de Judas (1). Saint Ignace les assimile aux diacres, et saint Jérôme aux prêtres. Leur ministère fut transitoire et purement personnel : ils ne transmirent à personne les pouvoirs qu'ils avaient reçus. Au lieu de soixante-douze disciples, la plupart des manuscrits grecs portent soixante-dix; mais on peut croire que c'est un nombre rond employé pour soixante-douze, comme lorsqu'il s'agit des interprètes de l'Ancien Testament, ou des personnes dont se composait la famille de Jacob à son entrée en Egypte. On a fait cette remarque, que ce nombre répond à celui des peuples dont Moïse fait le dénombrement dans la *Genèse*, de même que le nombre douze répond à celui des tribus d'Israël : car, d'après les Juifs, l'humanité se composait de soixante-dix (ou soixante-douze) peuples : quinze de Japhet, trente de Cham et vingt-sept de Sem. Cet accroissement du nombre des

(1) Nous avons éclairci cette imposture dans *Les Marchands de Christ*, p. 378.

ouvriers apostoliques, de douze à soixante-douze, semblait annoncer l'extension prochaine de la prédication à l'univers entier. »

L'élection des soixante-douze demi-décans a été déplacée par les synoptiseurs et transportée au chapitre X de Luc où elle a lieu trois jours avant la crucifixion de Bar-Jehoudda. L'année n'a plus que trois jours à vivre lorsque Jésus se décide à lancer devant lui les trente-six Décans ! Il est en retard de trois cent cinquante-sept jours ! Quoi d'étonnant à ce que les exégètes n'aient jamais vu clair dans cette année-là ni depuis !

A la vérité, l'Église ne pouvait pas laisser les trente-six Décans à leur place sans avouer en même temps qu'ils étaient restés inoccupés, par la faute des Douze Æons. On a été obligé, pour justifier la nomination des soixante-douze, de leur donner les mêmes instructions qu'aux douze dans Matthieu, dont le texte a été transcrit presque littéralement dans Luc. Nous ne faisons qu'un des instructions reçues par ces quatre-vingt-quatre personnages fictifs, ainsi que des proclamations adressées aux cent quarante-quatre mille anges, présentés sous le nom de peuple ou de foule dans la mystification évangélique. Afin de montrer l'évolution de l'idée jehouddique à travers le temps, nous réservons le tout pour le chapitre intitulé *Somme morale de l'Évangile.*

X

LA JOIE DE MENTIR

A peine mobilisés, les soixante-douze demi-décans reviennent de leur mission après avoir chassé une telle quantité de démons qu'on s'étonne qu'il en reste encore.

Luc, x, 17. Or, les soixante-douze revinrent avec joie, disant : « Seigneur, les démons mêmes nous sont soumis en votre nom. »

18. Et il leur dit : « Je voyais Satan tombant du ciel comme la foudre.

19. Voilà que je vous ai donné le pouvoir de fouler aux pieds les Serpents et les scorpions, et toute la puissance de l'ennemi ; et rien ne vous nuira. »

C'est vrai ! Bar-Jehoudda avait vu Satan précipité du ciel (1), comme il avait vu les hommes-arbres et tout le reste.

On évoque le plus d'*Apocalypse* qu'on peut, sans indiquer cette source peu sympathique aux goym, désignés ici, comme dans la vision originale, sous le nom de Serpents et de scorpions. Ces images pourraient ne pas plaire à des gens qu'on se propose d'exploiter copieusement. Mais vous voyez que, semblable à tous les prophètes, mahdis, révoltés de Thala et autres lieux, Bar-Jehoudda disait à ses partisans qu'ils vaincraient sans armes, par le jeu des puissances célestes, par une sorte de déclanchement de toute la machine.

(1) Cf. *Le Charpentier*, p. 127.

Morts de cette prédication, abandonnés par le prophète, battus et dispersés sans même avoir pu enterrer leurs morts, que leur consolation soit d'être inscrits au Livre de vie, transnominés sur la pierre blanche ! (1) Ce Livre, c'est la lecture favorite du Dieu de la vengeance.

20. Cependant ne vous réjouissez pas de ce que les esprits vous sont soumis : mais réjouissez-vous de ce que vos noms sont écrits dans les cieux (1).

21. En cette heure même, il tressaillit de joie par l'Esprit-Saint, et dit : « Je vous rends gloire, ô Père, Seigneur du ciel et de la terre, de ce que vous avez caché ces choses aux gens instruits et sages, et que vous les avez révélées aux ignorants. Oui, Père, car il vous a plu ainsi. »

Matthieu, xi, 25. En ce temps-là, Jésus, prenant la parole, dit : « Mon Père, Seigneur du ciel et de la terre, je vous rends gloire de ce que vous avez caché ces choses aux gens instruits et sages, et de ce que vous les avez révélées aux simples et aux ignorants.

26. Oui, Père, parce qu'il vous a plu qu'il en fût ainsi !

On comprend sa joie : tous les goym sont en passe d'être abominablement mystifiés, ils ne comprennent rien à ce Père, à ce Fils, à ces douze, à ces soixante-douze, à toute cette ménagerie symbolique. On commence à pouvoir s'en féliciter à leur nez et à leur barbe. Seuls les Juifs dispersés à travers les nations savent lire dans ces Ecritures cryptiques. Minerve n'y voit goutte ! Quel abîme de félicités ! Déjà l'Evangéliste prédit les exégètes contemporains.

Matthieu, xi, 27. Mon Père m'a mis toutes choses entre les mains, et nul ne connaît le Fils que le Père ; comme nul ne

(1) Cf. *Les Évangiles de Satan*, 1re partie, p. 154.

connait le Père que le Fils, et celui à qui le Fils a voulu le révéler.

Luc, x, 22. Toutes choses m'ont été données par mon Père. Et personne ne sait quel est le Fils, sinon le Père; et quel est le Père, sinon le Fils et *celui à qui le Fils a voulu le révéler.*

Ils sont trois dans la confidence de ce rébus : le Père, le Fils, et le Juif que l'Eglise va consubstantialiser un jour avec le Père en passant par-dessus le Fils. Mais elle a eu beau faire, l'Eglise! Il y a encore là trois personnes inconsubstantialisables : le Père, le Fils, et un Juif qui n'est pas le Fils, mais simplement le Joannès, l'Hermès, le révélateur du Fils. Si véritablement ce Juif est le Fils de Dieu et le Créateur du monde, — et il n'y a pas de doute, puisque les Conciles l'ont décidé, — c'est que Dieu a deux fils dont Bar-Jehoudda n'est que le cadet. Je demande à faire la connaissance de l'aîné, si le Juif qui l'a évincé ne s'y oppose pas! D'autant plus que si celui-ci est assis à la droite du Père, — et l'Infaillible l'affirme, — l'autre est certainement assis à la gauche (1), qui est la direction des Gaules par rapport à la Judée, et j'espère qu'il y rétablit l'équilibre rompu à notre détriment. Voilà celui que je veux voir sur nos autels!

Mais Jésus espère bien que nous en serons réduits pour toute religion nationale à l'adoration d'un Juif imbécile et scélérat.

23. Et se tournant vers ses disciples, il dit : « Heureux les yeux qui voient ce que vous voyez!

(1) A moins toutefois que Dieu n'ait deux droites, rien ne lui est impossible.

24. Car, je vous le dis, beaucoup de prophètes et de rois ont désiré voir ce que vous voyez, et ne l'ont point vu; entendre ce que vous entendez, et ne l'ont point entendu » (1).

Il est clair que les prophètes, les rois molochistes et surtout celui qui se disait christ, eussent été enchantés de voir Satan tomber du ciel sur les goym, et, derrière lui, l'avalanche des douze Æons, des trente-six Décans et des Cent quarante quatre mille anges hauts de soixante-douze mètres ! Mais, à défaut de ce spectacle, qu'ils se contentent de voir les nations à plat ventre devant l'un d'eux condamné pour trahison et crimes publics ! Ce n'est pas le Royaume que les Juifs avaient espéré, mais c'est tout de même quelque chose de flatteur pour leur amour-propre (2) !

Telles sont les nouvelles que les soixante-douze rapportent des extrémités de la terre. Or, connaissant leur constitution mathématique, nous savons qu'ils n'ont pu revenir à Jésus avant l'expiration de l'année 788; leur nombre nous est garant que nous ne nous trompons pas. Il y a donc là les six demi-décans dont les trente deniers d'Is-Kérioth ne sont que la monnaie. Ces six demi-décans ont donc collaboré de toutes leurs forces à la déconfiture de Bar-Jehoudda ; et le dernier, celui du 10 au 15 nisan, est personnellement respon-

(1) Renouvelé de l'exposition du système parabolique. Cf. *Les Évangiles de Satan*, première partie, p. 284.

(2) Tertullien, ou celui qui écrit pour lui, sent que, succédant aux paraboles, cette joie de mentir entache quelque peu l'honneur de Jésus. Aussi combat-il de son mieux cette fâcheuse impression : « Jésus n'usait pas toujours de paraboles, dit-il, et il n'en usait qu'avec quelques-uns, car c'était ne parler qu'à quelques-uns de ne parler qu'aux juifs. » Jésus, ô Tertullien, n'a jamais parlé à personne, faute de bouche, et Bar-Jehoudda n'a jamais ouvert la sienne que pour les surjuifs !

sable de l'arrestation et de la crucifixion d'icelui. Vous voyez que non seulement Jésus ne lui adresse aucun blâme, mais qu'au contraire il ne peut retenir un long cri de triomphe et de joie. C'est donc qu'il n'envisage la mort de ce Juif que comme une heureuse spéculation dont les agents, à tous les degrés de l'échelle, sont dignes d'estime et d'intérêt. Toutefois, comme ces demi-décans n'ont pu faire que demi-besogne, étant mi-nocturnes par leur constitution, ils ont dû renoncer à chasser une masse de démons que, de son côté, Bar-Jehoudda n'a pu exorciser tout à fait en 788, puisqu'il participe humainement de l'infirmité du demi-décan. Ces démons sont les latins qui étaient avec Pontius Pilatus. Notre situation n'est donc pas tout à fait désespérée.

C'est ce qui a paru au synoptiseur de Matthieu. Il célèbre le triomphe des Juifs à un autre endroit, moins voyant que celui-ci, et avec une addition remarquable où se retrouve l'esprit de l'*Ecclésiastique* de Jésus ben-Sirach (1).

MATTHIEU, XI, 28. Venez à moi, vous tous qui êtes fatigués et qui êtes chargés et je vous soulagerai.

29. Prenez mon joug sur vous et apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur; et vous trouverez le repos de vos âmes.

30. Car mon joug est doux et mon fardeau est léger.

La différence entre Jésus ben-Sirach et celui de l'Évangéliste, c'est que celui-ci applique ce passage aux effets du baptême, qui furent d'étouffer le cri de la conscience et de favoriser le vice par l'abolition du remords.

(1) Particulièrement au ch. XXIV, pp. 26 et suiv.

LA BALEINE DE JONAS

I

LA PAQUE MANQUÉE
(PRÉTENDUE MULTIPLICATION DES PAINS)

Revenant d'un failli, Jésus est incapable de fournir le moindre des signes annoncés dans l'Evangile du Royaume. Il ne peut se tirer d'affaire que par des séméiologies, c'est-à-dire des semblants de signes. Les premiers sont relatifs à la pâque manquée, et les choses se passent tout à fait entre gens de la *bethléhem*.

Nous retrouvons dans les Synoptisés la séméiologie connue sous le nom de multiplication des pains, mais elle n'est bien éclairée que dans Cérinthe. Celui-ci est formel : cette séméiologie est la pâque manquée en 789. Dans les Synoptisés Jésus estime inutile d'exécuter cet attrape-goym sur la montagne où il a opéré dans Cérinthe. L'*Apocalypse* stipule que cette montagne devra être celle de Sion ; il est permis de la transporter

sur le Thabor, puisqu'on possède la foi qui transporte les montagnes, mais à quoi bon user de cette faculté quand on n'y est pas forcé ?

La plaine, ou bien un lieu riverain du lac, suffisent amplement au besoin de la mystification. Ni Philippe, ni André ne sont nommés. Bar-Jehoudda assiste toujours à la scène, mais confondu parmi les douze ; il n'est plus le petit enfant qui offre à Jésus les cinq pains d'orge et les deux *Zib*, il a cinquante ans et c'est lui qui est censé opérer le miracle. On ne veut pas s'exposer à ce que Jésus, qui retient encore un peu du Verbe de vérité, dise : « Si on lui a coupé le cou en 781, comme on le dit dans l'Église romaine, il m'est matériellement impossible, à moi qui suis son revenant, de continuer mon rôle ou pour mieux dire le sien. Vous allez me demander de proroger le temps. Si vous voulez soutenir devant les goym que Joannès a été décollé, faites au moins disparaître le petit enfant que Cérinthe a montré tenant en main les cinq pains et les deux poissons, et appuyant la tête, — toute sa tête, — sur mon sein au Banquet du 14 nisan 788 ! »

Marc, vi, 30. Or les apôtres, s'étant rassemblés auprès de Jésus, lui rendirent compte de tout ce qu'ils avaient fait et enseigné.

31. Et il leur dit : « Venez à l'écart en un lieu désert, et vous vous reposerez un peu. » Car ceux qui allaient et venaient étaient si nombreux, qu'ils n'avaient pas même le temps de manger (1).

(1) Tantôt ils ne peuvent pas manger le pain-*Zib*, parce qu'ils sont trop pressés dans le même local (Cf. *Les Évangiles de Satan*, 1re partie, p. 364), tantôt parce qu'ils n'ont pas le temps. Pour une raison ou pour une autre, ils n'ont pas pu y mordre.

32. Ainsi, montant dans la barque, ils se retirèrent à l'écart, dans un lieu désert.

33. Mais beaucoup de gens les ayant vus partir et ayant connu leur dessein, y accoururent à pied de toutes les villes, et y arrivèrent avant eux.

34. Ainsi, en débarquant, Jésus vit une grande multitude, et il en eut compassion, parce qu'ils étaient comme des brebis qui n'ont point de pasteur, et il commença à leur enseigner beaucoup de choses.

Matthieu, xiv, 14. Lorsqu'il sortait de la barque, ayant vu une grande quantité de personnes, il en eut compassion et il guérit leurs malades.

Luc, ix, 10. Les apôtres, étant revenus, racontèrent à Jésus tout ce qu'ils avaient fait ; et, les prenant avec lui, il se retira à l'écart dans un lieu désert, qui appartient à Bethsaïda.

11. Lorsque le peuple l'eut appris, il le suivit ; et Jésus les accueillit, et il leur parlait du Royaume de Dieu, et il rendait la santé à ceux qui avaient besoin d'être guéris.

Marc, vi, 35. Et comme déjà l'heure était fort avancée, ses disciples s'approchèrent, disant : « Ce lieu est désert, et il est déjà tard ;

36. Renvoyez-les, afin qu'ils aillent dans les villages et les bourgs voisins acheter de quoi manger. »

37. Mais répondant, il leur dit : « Donnez-leur vous-mêmes à manger. » Et ils lui repartirent : « Irons-nous donc acheter pour deux cents deniers de pain, afin de leur donner à manger ? »

Il n'est question de ces deux cents deniers que dans Marc, ils proviennent de Cérinthe qui les tenait des *Explications* de Papias. On les a fait disparaître dans Matthieu et dans Luc.

LUC, IX, 12. Cependant le Jour commençait à baisser (1), et les douze, s'approchant, lui dirent : « « Renvoyez le peuple, afin qu'il aille dans les bourgs et dans les villages d'alentour, pour y loger et trouver de la nourriture : car ici nous sommes en un lieu désert. »

MATTHIEU, XIV, 15. Or, le soir étant venu, ses disciples s'approchèrent de lui, disant : « Ce lieu est désert, et déjà l'heure est avancée ; renvoyez le peuple, pour qu'ils aillent dans les villages acheter de quoi manger. »

16. Mais Jésus leur dit : « Il n'est pas nécessaire qu'ils y aillent, donnez-leur vous-mêmes à manger. »

MARC, VI, 38. Alors il leur demanda : « Combien avez-vous de pains ? Allez et voyez. » Et lorsqu'ils eurent regardé, ils dirent : « Cinq pains et deux poissons. »

LUC, IX, 13. Mais il leur dit : « Donnez-leur vous-mêmes à manger. » Ils lui répondirent : « Nous n'avons pas plus de cinq pains et deux poissons, à moins que nous n'allions nous-mêmes acheter des vivres pour toute cette multitude. »

MATTHIEU, XIV, 17. Ils lui répondirent : « Nous n'avons ici que cinq pains et deux poissons. »

18. Jésus leur dit : « Apportez-les-moi ici. »

Ces pains étaient des pains d'orge dans Cérinthe qui les avait mis, avec les deux poissons, entre les mains du christ enfant. L'Église a supprimé la nature de ces pains ; et dans le but le plus honorable, — celui de le consubstantialiser avec le Père, — elle a supprimé l'enfant lui-même, quoique Jésus l'ait parfaitement vu dans Cérinthe sur les indications de Philippe, et qu'il lui emprunte les six éléments de la séméiologie. Mais l'Église l'a assez vu, cet enfant, — elle ne demande

(1) Le jour de mille ans ou Æon-Zibdéos baissait furieusement le 14 nisan 788, il n'avait plus qu'un jour de vingt-quatre heures à vivre !

pas à le revoir, — et même elle se prépare à lui couper le cou.

MARC, VI, 39. Il leur commanda donc de les faire tous asseoir par groupes sur l'herbe verte (1).

40. Et ils s'assirent par groupes de cent et de cinquante.

LUC, IX, 14. Or ils étaient environ cinq mille hommes. Jésus dit alors à ses disciples : « Faites-les asseoir par groupes de cinquante. »

15. Et ils firent ainsi : ils les firent tous asseoir.

MARC, VI, 41. Alors il prit les cinq pains et les deux poissons, et, levant les yeux au ciel, il les bénit ; puis il rompit les pains, et les donna à ses disciples, pour les mettre devant la multitude ; et il partagea les deux poissons entre tous.

42. Et ils en mangèrent tous, et ils furent rassasiés.

43. Et *ses disciples* emportèrent les restes, douze paniers pleins de morceaux et *une partie* des poissons.

44. Or ceux qui mangèrent étaient au nombre de cinq mille hommes.

LUC, IX, 16. Jésus ayant donc pris les cinq pains et les deux poissons, leva les yeux au ciel, et les bénit ; puis il les rompit, et les donna à ses disciples, pour les servir aux groupes.

17. Et tous mangèrent et furent rassasiés. Et l'on emporta, de ce qui leur resta, douze corbeilles de morceaux.

MATTHIEU, XIV, 19. Et après avoir ordonné à la multitude de s'asseoir sur l'herbe, il prit les cinq pains et les deux poissons, et, levant les yeux au ciel, il les bénit ; puis, rompant les pains, il les donna à ses disciples, et ses disciples au peuple.

20. Ils en mangèrent tous, et furent rassasiés ; et *les*

(1) Il faut beaucoup d'herbe pour le troupeau, le *probaton* de la bergerie davidique.

disciples emportèrent les restes, douze paniers pleins de morceaux.

21. Or le nombre de ceux qui mangèrent fut de cinq mille hommes, [outre les femmes et les petits enfants] (1).

Nous ne revenons pas sur l'explication que nous avons donnée de cette séméiologie millénariste qui est, comme nous l'avons dit, une figure de la Prorogation du temps après la pâque manquée en 789 (2). Les synoptiseurs lui ont enlevé toute sa signification de poissonnade pascale. Ils ne pouvaient d'ailleurs pas faire autrement, ayant décidé que Bar-Jehoudda sous les traits de Jésus célébrerait la pâque avant sa crucifixion, non avec la scandaleuse poissonnade des églises primitives, mais avec l'agneau consacré.

II

LA BARQUE DES FILS DE ZIBDÉOS AU LENDEMAIN DE LA PAQUE MANQUÉE

Dans Cérinthe la séméiologie de la Prorogation du temps est suivie d'une scène où la foule émerveillée veut enlever Jésus pour le faire roi.

Les synoptiseurs connaissent parfaitement ce dispositif, ils l'ont sous les yeux, comme en témoigne le passage suivant, dans lequel ils ramènent Jésus seul sur la montagne (le Thabor dans Cérinthe), alors que

(1) La présence de femmes et d'enfants à cette séméiologie est une preuve de plus que la Pâque du « deux en un et un en deux » n'a pas eu lieu. Elle n'est que dans Matthieu.

(2) Cf. *L'Evangile de Nessus*, p. 115.

leur séméiologie a manifestement eu lieu en plaine, sur les rives du lac. De plus ils changent le motif pour lequel Jésus retourne seul sur le Thabor : dans Cérinthe, c'est pour éviter d'être proclamé roi ; ici, c'est pour prier.

MARC, VI, 45. Et aussitôt il fit monter ses disciples dans la barque, pour le précéder de l'autre côté de la mer, à Bethsaïda (1) pendant que lui-même renverrait le peuple.

46. Et après qu'il l'eut renvoyé, il s'en alla sur la montagne pour prier.

MATTHIEU, XIV, 22. Aussitôt Jésus ordonna à ses disciples de monter dans la barque et de le précéder à l'autre bord (2) avant lui, pendant qu'il renverrait le peuple.

23. Après l'avoir renvoyé, il monta seul sur la montagne pour prier. Or, le soir étant venu, il se trouvait là, *seul*.

Vous remarquez la différence que l'Évangéliste fait ici entre les disciples de Jésus et le peuple. Les disciples de Jésus, ce sont les quatre-vingt-quatre passagers invisibles du *Gogotha*, les douze mois et les soixante-douze demi-décans de l'année qui vient de passer avec la pâque. Tandis que Jésus se charge de souffler sur le peuple pour le faire disparaître, il ordonne à ces quatre-vingt-quatre *disciples* d'aller l'attendre à l'Orient pour se remettre à sa suite après son *passage* dans l'hémisphère boréal. C'est ainsi que cela se *passe* chaque année, sans quoi il arriverait ce

(1) *La maison de pêche*, Kapharnahum, où Bar-Jehoudda baptisa pendant l'année protojubilaire 788. Comme Cérinthe, Marc place Kapharnahum du même côté que Nazireth, sur la rive droite du lac, et non sur la rive gauche, comme le fait l'Église depuis la construction de Nazareth.

(2) On a supprimé l'indication de Bethsaïda qui aide à fixer la topographie.

que Bar-Jehoudda avait annoncé pour la Grande pâque : il n'y aurait plus de temps !

MARC, VI, 47. Lorsqu'il fut soir, la barque se trouvait au milieu de la mer, et Jésus seul à terre.

48. Et voyant ses disciples qui se fatiguaient à ramer, (car le vent leur était contraire), vers la quatrième veille de la nuit, il vint à eux, marchant sur la mer ; et il voulait les devancer.

49. Mais eux, dès qu'ils l'aperçurent marchant sur la mer, crurent que c'était un fantôme, et jetèrent un grand cri.

50. Car tous le virent, et ils furent épouvantés. Mais aussitôt il leur parla, et leur dit : « Rassurez-vous : c'est moi ; ne craignez point. »

MATTHIEU, XIV, 24. Cependant la barque était agitée par les flots au milieu de la mer : car le vent était contraire.

25. Mais à la quatrième veille de la nuit, il vint à eux marchant sur la mer.

26. Or, le voyant marcher sur la mer, ils se troublèrent et dirent : « C'est un fantôme » ; et ils poussèrent des cris de frayeur.

27. Mais Jésus aussitôt leur parla, disant : « Ayez confiance : c'est moi ; ne craignez point. »

28. Pierre, répondant, dit : « Seigneur, si c'est vous, ordonnez-moi de venir à vous sur les eaux. »

29. Et Jésus dit : « Viens. » Et Pierre, descendant de la barque, marchait sur les eaux pour venir à Jésus.

30. Mais, voyant la violence du vent, il eut peur ; et comme il commençait à enfoncer, il cria, disant : « Seigneur, sauvez-moi ! »

31. Et à l'instant même, Jésus, étendant la main, le saisit et lui dit : « *Homme* de peu de foi, pourquoi as-tu douté ? »

La frayeur de Pierre se comprend parfaitement

quand on réfléchit qu'étant Shehimon et plein de l'*Apocalypse*, il avait attendu la fin de la mer, comme celle de Satan, après cette année 788 que Jésus lui fait revivre par manière de passe-temps. Dès qu'il aperçoit le Fils de l'homme, il croit que la mer va s'enfoncer sous lui et il regrette d'être monté dans la barque. Mais Jésus, qui est Destructeur quand il s'agit d'un goy, est Sauveur quand il s'agit d'un prince de la maison de Juda ; il trouve le moyen de sauver Pierre, sans détruire la mer dont le lac de Tibériade joue le rôle avec un brio remarquable.

Marc, vi, 51. Et il monta avec eux dans la barque, et le vent cessa, et leur stupeur en devint plus grande :

52. Car ils n'avaient pas compris ce qui s'était fait à l'égard des pains, parce que leur cœur était aveuglé.

Entièrement aveuglé par l'*Apocalypse*, œuvre d'aveugle ! Ils en sont tous restés à l'Évangile du Royaume, à la fin du temps, à celle de la mer, au déchaînement des quatre Vents cardinaux, à l'apparition de l'Arche d'alliance dans une tempête comme seul le Maître du Sabbat peut en faire. Ils n'ont pas compris un traître mot à la séméiologie dans laquelle l'Évangéliste les a enveloppés. Il n'était point question de telles énigmes en 788, de sorte qu'au point de vue du déchiffrement ils ne sont guères plus avancés que les goym.

Il n'a pas paru convenable à l'Église qu'un simple Évangéliste constatât publiquement l'irrémédiable imbécillité du Juif consubstantiel et coéternel au Père. Elle a remplacé le pénible aveu de Marc par cette triomphante conclusion de Matthieu :

MATTHIEU, XIV, 32. Or, lorsqu'ils furent montés dans la barque, le vent cessa.

33. Alors, ceux qui étaient dans la barque vinrent et l'adorèrent, disant : « Vraiment, vous êtes le Fils de Dieu. »

MARC, VI, 53. Et après avoir traversé la mer, ils vinrent vers [la terre de] Ghê-Nazireth (1) et y abordèrent.

54. Et dès qu'ils furent sortis de la barque, *les gens du pays* reconnurent Jésus.

55. Et parcourant toute la contrée, ils commencèrent à lui apporter de tous côtés, dans leurs grabats, les malades, là où ils entendaient dire qu'il était.

56. Et partout où il entrait, dans les bourgs, dans les villages ou dans les villes, on mettait les malades sur les places publiques, et on le suppliait de les laisser seulement toucher la frange de son vêtement; et tous ceux qui le touchaient étaient guéris.

MATTHIEU, XIV, 34. Lorsqu'ils eurent traversé la mer, ils vinrent dans la [terre de] Ghê-Nazir.

35. Et quand les hommes de ce lieu l'eurent reconnu, ils envoyèrent dans toute cette contrée, et lui présentèrent tous les malades;

36. Et ils lui demandaient de toucher seulement la frange de ses vêtements; et tous ceux qui la touchèrent furent guéris.

Vous voyez que Barbilô la Sangsue (2) est un fournisseur de premier ordre : ses vêtements font de l'usage.

(1) *Terre de* et *Ghé* sont un pléonasme. Jésus est en Nazireth.
(2) Cf. *L'Evangile de Nessus*, p. 25.

III

LA PAQUE MANQUÉE, PRÉSENTÉE EN LA FORME SABBATIQUE

Lorsqu'on connaît bien la doctrine des sept fils de Jehoudda, on comprend que la séméiologie des cinq pains n'ait point satisfait les disciples de l'*Agneau*, qu'elle les ait même déçus complètement.

Cérinthe est critiquable, et les synoptiseurs aussi, pour n'avoir pas donné la forme sabbatique à la Prorogation du temps. On en refit une seconde, réparatrice de la première, et dans laquelle Jésus apparaît ce qu'il est réellement, le Maître du Sabbat et la Lumière héliaque du quatrième jour.

Matthieu, xv, 29. Et lorsqu'il fut parti de là, Jésus vint le long de la mer de Galilée; et, montant sur la montagne, il s'y assit (1).

30. Alors s'approcha de lui une grande foule, ayant avec elle des muets, des aveugles, des boiteux, des infirmes et beaucoup d'autres; et on les mit à ses pieds, et il les guérit :

31. De sorte que la foule était dans l'admiration, voyant des muets parlant, des boiteux marchant, des aveugles voyant; et elle glorifiait le Dieu d'Israël.

32. Cependant Jésus, ayant appelé ses disciples, dit : « J'ai pitié de ce peuple, car il y a déjà *trois jours* qu'ils sont constamment avec moi, et ils n'ont pas de quoi manger; et je ne veux pas les renvoyer à jeun, de peur qu'ils ne défaillent en chemin.

(1) C'est le Thabor, comme dans Cérinthe.

MARC, VIII, 1. En ces jours-là, comme la multitude était grande encore et n'avait pas de quoi manger, il appela ses disciples et leur dit :

2. « J'ai pitié de cette multitude : car voilà déjà *trois jours* qu'ils sont constamment avec moi, et ils n'ont pas de quoi manger ;

3. Et si je les renvoie à jeun dans leurs maisons, ils tomberont de défaillance en chemin, car quelques-uns d'entre eux sont venus de loin.

Ces trois jours sont les trois premiers jours de la Genèse, et valent mille ans chacun :

Le jour de l'*Agneau;*
Le jour du *Taureau;*
Le jour des *Gémeaux*.

Les hommes qui en sont la monnaie viennent donc de plus loin les uns que les autres. Ceux de l'*Agneau* ont eu plus de chemin à faire que ceux des *Gémeaux*. Mais tous sont également « disciples de l'*Agneau* », comme dit l'*Apocalypse*, c'est-à-dire que pour eux tous l'année, tant religieuse que civile, n'a qu'un *rosch ha schanâ* (commencement de l'année) ; dans les douze pains dits de proposition, offerts sur l'autel à la bénédiction de Iahvé, ils n'introduisent pas ce levain qui, pour les pharisiens et les hérodiens, consiste à faire commencer l'année civile à l'équinoxe d'automne, en dépit de la Loi millénariste dont les douze pains de proposition sont la tangible image. Pour les sectateurs de Jehoudda le Royaume doit se faire dans les quatre premiers *signes de Dieu*, et non à un autre moment ; les disciples de l'*Agneau* sont donc en règle lorsqu'ils arrivent sous le quatrième, ils mangeront le *léhem* du

quatrième *séa* (1). Il est à noter cependant qu'ils ne se pressent plus dans la *beth* de l'Econome chargé de la distribution. Cet Économe a fait faillite, la maison est fermée.

Mais que la foi leur reste! Luc, dans une allégorie que je vous ai expliquée (2), nous a montré Jésus présent à la Pâque en sa douzième année et revendiquant sa part dans la gloire du Père, à partir du premier jour de la Création, contre les pharisiens qui ne l'y admettaient pas avant le quatrième. Jésus reprend ici cette thèse. C'est le *quatrième jour* qu'il redonnera la vie aux quatre mille affamés, mais il y a *trois* jours qu'ils sont avec lui pour avoir à manger : ils savent donc qu'il a en lui le pouvoir de les rassasier. Ce pouvoir n'éclate que le quatrième jour, mais le Fils est dans le Père, comme dit élégamment Cérinthe, et qu'est-ce qui sauvera de la faim ces malheureux? La foi qu'ils ont que Jésus a en lui la faculté latente de les nourrir *dès le premier jour*. Et ils seront amplement récompensés. Et quand ils seront rentrés chez eux après trois autres jours, ils auront célébré la septmaine paschale, comme elle doit l'être, en bons Juifs de la kabbale asinaire.

Matthieu, xv, 33. Les disciples lui répondirent : « Où donc nous *procurer*, dans un désert, assez de pains pour rassasier une si grande multitude? »

34. Et Jésus leur demanda : « Combien avez-vous de pains? » Et eux lui dirent : « Sept, et quelques petits poissons. »

(1) Cf. *Les Évangiles de Satan*, 1re partie, p. 300.
(2) Cf. *Les Evangiles de Satan*, 1re partie, p. 254.



MARC, VIII, 4. Ses disciples lui répondirent : « Comment pourrait-on les rassasier de pain ici, dans le désert? »

5. Et il leur demanda : « Combien de pains avez-vous? Sept, répondirent-ils. »

Il semble qu'il y ait double emploi entre le miracle à cinq pains et le miracle à sept pains. Nullement.

Les cinq pains que l'enfant-christ propose à Jésus dans la première séméiologie sont ceux du Second monde, ceux du monde en cours, le pain *Balance*, le pain *Scorpion*, le pain *Sagittaire*, le pain *Capricorne* et le pain *Verseau*. Ce sont des pains dans lesquels les pharisiens et les hérodiens du Temple ont mis le levain du monde, quand ils ont changé de mois leur Rosch ha schana ou commencement de l'année. Ce faisant, ils ont corrompu les Azymes et manqué à la Gnose des rois de Juda.

Les sept pains employés dans la seconde séméiologie sont les pains qui n'ont pas reçu ce levain des pharisiens :

1. Le pain *Agneau*.
2. Le pain *Taureau*.
3. Le pain *Gémeaux*.
4. Le pain *Anes*.
5. Le pain *Lion*.
6. Le pain *Vierge*.
7. Le pain *Balance*.

C'est ce dernier surtout qu'il s'agit de faire bénir par Jésus, car Adam et Satan son compère y ont mis un fâcheux levain, sous le fallacieux prétexte que le Père fermait l'œil pour se reposer après avoir fini son ouvrage. Ce levain, hélas! c'est celui de la génération,

et les Juifs de Jérusalem y ont encore ajouté par leur ingratitude envers leurs rois légitimes.

Marc, viii, 6. Alors il commanda au peuple de s'asseoir à terre; puis, ayant pris les sept pains et rendu grâces, il les rompit et les donna à ses disciples pour les servir, et ils les servirent à la multitude.

7. Ils avaient en outre quelques petits poissons; il les bénit aussi, et les fit servir.

8. Ils mangèrent donc, et ils furent rassasiés; et *ses disciples* emportèrent ce qui était resté de morceaux, sept corbeilles.

9. Or ceux qui mangèrent étaient environ quatre mille; et il les renvoya.

Matthieu, xv, 35. Alors il commanda au peuple de s'asseoir sur la terre.

36. Et, prenant les sept pains et les poissons, et rendant grâces, il les rompit et les donna à ses disciples, et ses disciples les donnèrent au peuple.

37. Et tous mangèrent et furent rassasiés. Et de ce qui resta de morceaux, *ses disciples* emportèrent sept corbeilles pleines.

38. Or ceux qui mangèrent étaient au nombre de quatre mille hommes [outre les petits enfants et les femmes] (1).

Dans le premier cas, l'épreuve à cinq pains, il n'y a eu que Prorogation du monde en cours, c'est tout à fait insuffisant. Ici il y a promesse de retour au Monde édémique; l'*Apocalypse* reçoit son exécution sur le papier.

Dans la séméiologie à cinq pains il y a environ cinq mille personnes, représentatives des Æons dont le cinquième, le *Zakhûri-Zibdéos*, s'achève avec l'année 788.

(1) Cette addition de femmes et d'enfants ne se trouve jamais que dans Matthieu, le plus synoptisé par l'Église.

Dans la séméiologie à sept pains il y a environ quatre mille personnes, qui représentent les quatre premiers jours millénaires de la Genèse, les quatre premiers signes, finissant aux *Anes ;* et c'est pour se trouver en coïncidence avec ce signe, jour de la création du Soleil et de l'avènement du Royaume, qu'ils suivent Jésus depuis trois jours.

Déjà les *Poissons* n'ont plus la vertu spécifique qui leur est attribuée dans la Prorogation à cinq mille. Cependant ils sont indispensables, comme signe de l'*Æon-Zib* en cours depuis le 15 nisan 789, et de la poissonnade pascale en usage dans les églises.

Il y a autre chose. Dès le moment que l'Evangéliste trouve à propos de refaire l'opération avec sept pains, c'est qu'il la juge mal faite avec cinq. Cérinthe ne s'est pas rappelé que les fils de Jehoudda étaient sept et non cinq, et que la fable les mettait en face du Maître du sabbat. Les pains de l'opération à quatre mille sont donc des pains sabbatiques. Ils tirent toute leur valeur de leur multiplication par sept :

$$7 \times 7 = 49$$

C'est sur ce plan que l'*Apocalypse* est bâtie : sept années sabbatiques s'écouleront depuis la naissance de Bar-Jehoudda jusqu'à l'année jubilaire 789, et la Judée célèbrera les Noces de l'*Agneau*. Or ces sept années ont passé, les sept démons de Myriam aussi, et la Judée est toujours sans époux, ou plutôt, comme Jésus le dit si bien à la Samaritaine, celui avec qui elle vit n'est pas son époux.

En sabbatisant les sept pains, (et la présence de Jésus nous l'ordonne), nous reconstituons exactement la

date de l'opération dans l'esprit de l'Evangéliste. C'est, placée en 788, une séméiologie de la pâque manquée en 789.

Les quatre mille ne disent rien, mais ils sont fort mécontents, car Jésus vient de se moquer d'eux cyniquement. Non seulement les quatre mille affamés, ou pour mieux dire les quatre Mille d'affamés, n'ont rien eu du tout, mais encore ils ont remporté les sept corbeilles comme on remporte une veste, elles sont vides!

Pour qu'elles fussent pleines, il aurait fallu entrer dans l'Æon-*Zib*, autrement qu'en chronologie. Alors on aurait eu non seulement les sept corbeilles pleines d'années, mais les douze et toutes celles qui s'ensuivent, car on aurait eu le pain unique, celui qui ne se divise ni ne se rompt, le pain de la vie éternelle. Le temps devait finir, et il continue!

Matthieu, xv, 39. Et, le peuple renvoyé, il monta dans la barque, et vint aux confins de Mégiddo (1).

Matthieu, xvi, 5. Or, lorsque ses disciples étaient venus de l'autre côté de la mer, ils avaient oublié de prendre des pains.

C'est un oubli d'autant moins concevable qu'ils ont leurs douze corbeilles pleines depuis le premier miracle! Il est bien vrai que Jésus a rassasié les cinq mille;

(1) Le texte grec porte Magadan ou Magédan, que le Saint-Siège dit être « Magdala, aujourd'hui el-Medjdel, sur la rive occidentale du lac de Tibériade, à l'extrémité méridionale de la plaine de Génésareth, à une heure et un quart environ au nord de Tibériade. On croit que c'est là qu'était née Marie-Madeleine et que c'est de Magdala qu'elle tirait son surnom. » Mais il s'agit très certainement du Haram Mégiddo qu'ont traversé tant de fois Bar-Jehoudda et ses frères, et dont l'*Apocalypse* parle comme du lieu où devait être prononcé le premier jugement.

mais les douze corbeilles pleines sont restées entre les mains des douze apôtres et des soixante-douze demi-décans. Il est inutile que Jésus s'exténue à ces tours de force, si ni la première fois ni la seconde ces messieurs ne se donnent la peine d'emporter les pains dus à sa bienfaisante intervention ! De deux choses l'une, ou tout cela n'est qu'allégorie ou ils devraient avoir avec eux dix-neuf corbeilles de pain et de poissons. Et la barque qu'ils montent n'en peut contenir que douze à l'année ! Marc est plus exact que Matthieu, il reconnaît qu'ils avaient un pain à manger, un seul.

Marc, viii, 14. Or *les disciples* avaient oublié de prendre des pains, et ils n'avaient qu'*un seul pain* avec eux dans la barque.

Sans doute. Après la pâque manquée, il ne leur restait que le pain-*Zib*. Encore ce malheureux pain était-il gâté par le levain qu'Hérode et ses enfants y avaient mis. Vous savez ce que c'était que ce levain, c'est la destitution de l'*Agneau* comme *rosch ha schanâ* (départ de l'année), et l'illégale promotion de *la Balance* à cet office. Ce n'était pas de ce bon levain molochiste que la veuve de Jehoudda pétrissait dans les trois *séas*. Afin que le sens de toute cette séméiologie n'apparaisse pas aux vils étrangers, l'Évangéliste représente les disciples comme privés de nourriture, parce qu'ils ont oublié de prendre des sept pains qui sont censés être dans les Sept corbeilles. Mais ces corbeilles étant *passées*, comme les quatre mille ventres qui comptaient sur le *séa des Anes* pour être rassasiés, ils ont pu les oublier sans inconvénient.

Matthieu, xvi, 6. Jésus leur dit : « Gardez-vous soigneusement du levain des pharisiens et des saducéens. »

7. Mais eux pensaient en eux-mêmes, disant : « C'est parce que nous n'avons pas pris de pains. »

MARC, VIII, 15. Et il leur commandait, disant : « Gardez-vous avec soin du levain des pharisiens et du levain d'Hérode. »

16. De là ils s'entretenaient entre eux, disant : « C'est parce que nous n'avons point de pains. »

Devant les goym l'Évangéliste ne veut pas avouer qu'il n'y a rien dans les sept corbeilles, puisqu'elles sont *passées* ; il préfère laisser croire que les disciples se reprochent d'avoir oublié les pains dont elles devaient être pleines.

MATTHIEU, XVI, 8. Or Jésus, le sachant, dit : « Pourquoi pensez-vous en vous-mêmes, *hommes* de peu de foi, à ce que vous n'avez pas de pains?

9. Ne comprenez-vous pas encore, et ne vous souvient-il point des cinq pains distribués aux cinq mille hommes, et combien de corbeilles vous avez remportées?

10. Ni des sept pains distribués aux quatre mille hommes, et combien de corbeilles vous avez remportées?

11. Comment ne comprenez-vous point que ce n'est pas au sujet du pain que je vous ai dit : « Gardez-vous du levain des pharisiens et des saducéens? »

MARC, VIII, 17. Ce qu'ayant connu, Jésus leur dit : « Pourquoi vous entretenez-vous de ce que vous n'avez point de pains? n'avez-vous donc encore ni sens ni intelligence? avez-vous donc toujours le cœur aveuglé?

18. Ayant des yeux, ne voyez-vous point? ayant des oreilles, n'entendez-vous point? et avez-vous perdu tout souvenir?

19. Quand je rompis les cinq pains pour les cinq mille hommes, combien de paniers emportâtes-vous pleins de morceaux? — Douze, lui dirent-ils. »

20. — Et quand je rompis les sept pains pour les quatre

mille hommes, combien emportâtes-vous de corbeilles pleines de morceaux? — Sept, lui dirent-ils. »

21. Et il ajouta : « Comment ne comprenez-vous point encore? »

C'est évident. « Êtes-vous disciples de Jehoudda, oui ou non? Êtes-vous millénaristes, fils des kanaïtes et des sicaires? En un mot êtes-vous christiens? Si vous l'êtes, vous devez comprendre. Si vous ne l'êtes pas, c'est que vous êtes aussi bouchés que les exégètes. Or, si on vous explique plus ouvertement ces énigmes, elles cesseront d'être efficaces pour la mystification et, espérons-le, la damnation des goym. Je vous traite d'imbéciles pour mieux les aveugler sur notre malice, mais les imbéciles, ce sont eux, vous le savez bien. Vous savez bien que si dans la première opération j'ai prorogé le temps, c'est uniquement à votre bénéfice, et pour attendre le Grand Sabbat que je vous ai promis dans la seconde. » Que ceux qui ont des oreilles du Jourdain entendent! J'entends bien, moi qui ne suis que de la Nièvre!

Matthieu, xvi, 12. Alors ils comprirent qu'il n'avait pas dit de se garder du levain des pains, mais de la doctrine des pharisiens et des saducéens.

Cette doctrine était la négation de la kabbale messianique et par conséquent du privilège accordé aux Juifs. Envers de telles gens Iahvé n'était pas tenu de son serment. Songez donc! des gens qui ne célébraient plus leur genèse divine, et faisaient commencer l'année sous le septième signe, le signe sous lequel Satan avait usurpé le pouvoir! Quoi d'étonnant à ce que Iahvé se fût séparé d'eux et n'acceptât plus le *léhem* dans lequel

ils avaient introduit ce levain? Comment avaient-il osé qualifier d'azyme, à la pâque, un pain qui ne correspondait plus mathématiquement au premier signe de la Création? Comment avaient-ils continué à appeler pâque des Juifs une semaine pendant laquelle ils n'avaient pas craint de laisser des incirconcis pénétrer dans l'enceinte du Temple? Qui, pendant ces temps de honte et de prostitution, avait défendu la loi violée? Jehoudda et son sabbat de fils. La même loi qui punissait de mort ceux qui auraient introduit du levain dans l'azyme, les christiens l'avaient étendue à ceux qui introduisaient des païens dans le Temple. Ils avaient de leur propre main assuré l'exécution de cette loi par des assassinats en plein sanctuaire. Et c'est ce que Jésus rappelle à mots couverts.

IV

LE SIGNE DU ROYAUME REFUSÉ AU PEUPLE

Jusqu'ici personne n'a demandé à Jésus de *signes* du ciel. Convenablement stylé, Satan lui a fait la grâce de n'en pas souffler mot. Mais les hérodiens et les pharisiens contemporains du christ ne peuvent imiter la même réserve. Les voici qui viennent tenter Jésus. Sur le papier, avec des accessoires de physicien, Jésus peut faire tout ce qu'on veut, il n'attend même pas qu'on le lui demande. Il n'en est pas de même quand on lui demande, — ce sont des hérodiens, bien entendu, — de faire ou simplement de montrer dans le ciel un de ces prodiges comme Bar-Jehoudda en avait annoncé, la

descente des *Anes* par exemple, ou simplement celle de l'*Agneau*. Ils se contenteraient même, la faillite de Bar-Jehoudda et sa culbute au Guol-golta leur ayant appris à modérer leurs vœux, de voir le *Zib* et son Æon. Le peuple, qui connaît l'Évangile et qui d'ailleurs en a été victime voudrait bien un signe qui fût l'*Ane*, et non des fumisteries de scribe comme la Prorogation du temps. On a laissé dans Luc un passage où Jésus apostrophe ce peuple trompé, le bouscule, le rudoie pour étouffer ses légitimes réclamations.

Luc, xii, 54. Il disait aussi au peuple : « Lorsque vous voyez un nuage se former au couchant, aussitôt vous dites : « La pluie vient; et il arrive ainsi. »

55. Et quand vous voyez souffler le vent du midi, vous dites : « Il fera chaud ; et cela arrive. »

56. Hypocrites, vous savez juger d'après l'aspect du ciel et de la terre ; mais cette occasion favorable (1), comment ne la saisissez-vous point ?

57. Comment ne discernez-vous pas de vous-mêmes ce qui est juste ?

Cette occasion d'agir, c'est l'année protojubilaire, c'est la veille du temps marqué pour le redressement des choses, pour la rétribution, le temps du Jugement, en un mot. Et *ce qui est juste*, c'est la façon dont Dieu a jugé depuis le commencement du monde, c'est-à-dire préjugé en faveur des Juifs (2). Or le peuple a laissé passer le moment favorable, « il n'a point connu le temps

(1) « Tòn dè cairòn touton pôs ou dokimazété. » Toujours mal traduit.

(2) Immédiatement après cette exécrable pensée, pour en pallier l'effet, pour détourner l'attention, les synoptiseurs ont placé le conseil que Jésus donne aux Juifs dans Matthieu, et qui vise non plus la justice de Dieu, mais celle du goy.

de sa visitation », comme dit ailleurs Jésus ; il ne s'est point levé en 788, il n'est point fondé à réclamer des signes, il y a prescription !

V

LE MÊME, REFUSÉ AUX PHARISIENS

MARC, VIII, 10. Montant aussitôt dans la barque avec ses disciples, il vint dans le pays de Dalmanutha.

11. Alors, les pharisiens, étant venus, commencèrent à disputer avec lui, lui demandant un *sèméion* sortant du ciel (1), pour le sonder.

Le quatrième signe notamment dans lequel devait se consommer le triomphe de Bar-Jehoudda ; ils se contenteraient de celui-là, qui les mettrait en possession de l'Eden millénaire. Conséquents avec son système, ils demandent au revenant de Bar-Jehoudda ce que celui-ci leur avait promis à eux-mêmes. Jésus leur répond par une des pantalonnades usitées en pareil cas.

12. Mais, gémissant au fond du cœur, il dit : « Pourquoi cette génération demande-t-elle un *signe?* En vérité je vous le dis, il ne sera point accordé de *signe* à cette génération. »
13. Et les laissant, il monta de nouveau dans la barque et passa de l'autre côté de la mer.

(1) *Apô tou ouranou*, de la part du ciel, et non *dans le ciel*, comme on le dit dans l'édition du Saint-Siège.

VI

LE SIGNE DES DEUX JOANNÈS PROPOSÉ AU PEUPLE

Se tirer d'embarras par la fuite n'est ni d'un dieu ni d'un homme brave. Marc ne l'avait pas senti, mais les synoptiseurs ont rectifié la position dans Luc, où Jésus fait front au peuple, non pour le consoler, bien entendu, mais pour se moquer de lui.

Luc, xi, 29. Cependant, le peuple s'amassant en foule, il commença à dire : « Cette génération est une génération mauvaise ; elle demande un *signe* et il ne lui sera point donné de *signe*, si ce n'est le *signe* du prophète Jonas.

Pas d'autre *Zib* que celui du prophète Jonas ! Lequel ? Le Joannès ninivite ? Ou le Joannès juif, celui qui s'était dit christ ? Celui-ci même, dont tous les interlocuteurs de Jésus connaissent depuis longtemps la disparition après trois jours et trois nuits. Jésus l'a déjà dit : cette génération a été trop adultère envers la Gnose magique, pour qu'il lui soit donné des signes venant du ciel. « Il refuse, dit l'Eglise. » Hé ! non, il voudrait bien, mais ne peut pas ! Le corps dans lequel il revient était en croix avant la pâque, et c'est, disent les jehouddolâtres, ce qui a empêché l'avènement du Royaume !

VII

LE MÊME, PROPOSÉ AUX PHARISIENS ET AUX SADUCÉENS

Le désir de voir le signe de Juda est pourtant bien légitime ! Le peuple ne demande pas plus que Joannès et ses frères n'avaient promis. Jésus répond qu'il devra se frotter le ventre avec les *Poissons*, cela manque de sérieux. On ne se moque pas à ce point des pauvres gens ! Les synoptiseurs ont senti qu'il valait mieux mettre Jésus aux prises avec les pharisiens et les saducéens. Il pourra leur dire des choses plus dures.

MATTHIEU, XVI, 1. Alors vinrent à lui les pharisiens et les saducéens, pour le sonder, et ils le prièrent de leur faire voir un *signe* sortant du ciel (1).

Comme toujours Jésus se tire d'affaire par une ruse de renard, en accusant d'hypocrisie les interlocuteurs qui au contraire sont dans la vraie question et sur le bon terrain.

2. Mais Jésus, répondant, leur dit : « Le soir venu, vous dites : « Il fera beau, car le ciel est rouge. »

3. Et le matin : « Aujourd'hui, de l'orage, car le ciel est sombre et rougeâtre. »

4. Hypocrites, vous savez donc juger l'aspect du ciel, et vous ne savez pas reconnaître les *signes de la plénitude jubilaire* (2). Une génération méchante et adultère demande un

(1) *Sèmeion ec tou ouranou*, un signe du ciel, et non un prodige dans le ciel, comme traduit le Saint-Siège.

(2) *Sèmeia tôn kairôn*, le *tô kairon*, la joie des joies, la ruine de l'Occident et le Royaume des Juifs. Car il faut vous dire que l'hypo-

signe et il ne lui sera point donné de *signe*, si ce n'est le *signe* du prophète Jonas. » Et les ayant quittés, il s'en alla.

S'en aller pour éviter la discussion est un procédé recommandable. Néanmoins les synoptiseurs ont refait la scène pour donner une conclusion plus conforme à la puissance du Verbe divin.

MATTHIEU, XII, 38. Alors quelques-uns des scribes et des pharisiens prirent la parole après lui, disant : « Maître, nous voulons voir un *signe* (1) de vous. »

39. Jésus, répondant, leur dit : « Une génération méchante et adultère demande un *signe*, et il ne lui sera donné d'autre *signe* que celui du prophète Jonas.

40. Car, comme Jonas fut trois jours et trois nuits dans le ventre de *la Baleine* (2), ainsi le fils de l'homme sera dans le sein de la terre trois jours et trois nuits.

Rien que par cette indication de délai nous voyons que ce passage a fait partie du dispositif où Jésus ne célèbre

crite ici, le fourbe, le menteur, c'est le nommé Jésus. Le texte actuel porte *cairôn* que le Saint-Siège traduit par *temps*, mais c'est le résultat d'une sophistication dans le grec. A la vérité on ne peut bien rendre le mot qu'à la condition de connaître à fond le système que prêchait Bar-Jehoudda. Le substantif *kairon* n'existe pas et pourtant l'Evangéliste, un millénariste fieffé, l'emploie au pluriel. C'est que cet aigrefin joue du verbe *kairein*, se réjouir, dont on connait quelques applications au participe neutre, dans Plutarque notamment, *to kairon*, la joie. Les *sèmeia tôn kairôn*, ce sont les signes de la *joie des joies* du jubilé des jubilés, de l'An de grâce dont l'échéance tombait en 789 selon les calculs de Bar-Jehoudda. La joie rêvée par lui consistait surtout dans le mal éprouvé par les goym. C'est de la *kairécakia*, de la joie causée par le mal d'autrui. *Odium generis humani* (Tacite), la haine du genre humain, voilà ce qui caractérise ce scélérat promu consubstantiel au Père par l'Eglise !

(1) Et non *miracle*, comme traduit le Saint-Siège.

(2) *Kêtos*, insuffisamment traduit par *poisson* dans l'édition du Saint-Siège.

pas la pâque, et où Joannès ressuscite après trois jours et trois nuits, donc le quatrième jour.

Mais comme dans le dispositif actuel on crucifie Joannès le lendemain de la pâque au lieu de la veille, et qu'on a été conduit à le ressusciter le troisième jour au lieu du quatrième, les synoptiseurs n'ont pas jugé prudent de reproduire dans Luc l'indication du délai primitif.

Luc, xi, 30. Car comme Jonas fut un *signe* pour les Ninivites, ainsi sera le fils de l'homme pour cette génération.

Comme vous voyez, le délai cesse d'être la condition essentielle de la similitude des deux cas.

Matthieu, xii, 41. Les Ninivites se lèveront au jugement avec cette génération, et la condamneront, parce qu'ils firent pénitence à la prédication de Jonas ; et cependant il y a ici plus que Jonas (1).

42. La reine du Midi (2) se lèvera au jugement avec cette génération, et la condamnera, parce qu'elle vint des extrémités de la terre écouter la sagesse de Salomon ; et cependant il y a ici plus que Salomon (3).

Luc, xi, 31. La reine du Midi se lèvera au jugement avec les hommes de cette génération, et les condamnera, parce qu'elle vint des extrémités de la terre entendre la sagesse de Salomon ; et il y a ici plus que Salomon.

32. Les Ninivites se lèveront au jugement avec cette génération, et la condamneront, parce qu'ils firent pénitence à la prédication de Jonas ; et il y a ici plus que Jonas.

(1) Bien sûr. Jonas n'était ni juif ni fils de David.

(2) La reine de Saba.

(3) C'est incontestable. D'abord il y a Salomon, dont le Joannès juif est le descendant, et puis il y a plus que Salomon, car Salomon n'a pas fait l'*Apocalypse*, qui l'eût égalé à Elie.

De défaite en défaite, englué dans le mensonge, l'Evangéliste en vient à prétendre que, si le Royaume n'est pas venu, c'est non la faute de Bar-Jehoudda, mais de ses adversaires. Bar-Jehoudda n'a pas donné le signe, parce que la génération de la Grande Année était une mauvaise génération (1), il a donc bien fait de ne pas le donner! Il n'en a donné qu'un, celui que les scribes ont trouvé dans *Jonas*. Et qu'est-ce que le signe de Jonas? C'est le non-signe, l'impossibilité où Jonas s'est trouvé jadis d'en donner un aux Ninivites.

Il y a une différence toutefois. Tandis que les Ninivites se sont amendés à la voix de Jonas, les Juifs de la génération apostolique sont restés sourds à la voix de Jehoudda et de ses fils : ils ont permis que Pilatus crucifiât leur Joannès, ils ne connaîtront pas la Première résurrection, le Premier jugement, la Jérusalem d'or et le Jardin aux douze récoltes. Au jugement dernier, ils ressusciteront avec les Ninivites comme des *méchants* et des *adultères* qu'ils sont, mais pas avant! Et ceux-ci, — des goym! — les jugeront. Ils ressusciteront avec la reine de Saba, mais pas avant! Et celle-ci, (une étrangère!) les jugera. Damnation certaine pour ces transgresseurs de la Loi. Bar-Jehoudda leur a pris la bourse et la vie, Jésus prend l'espérance à leur postérité. C'est complet.

Jésus ne veut pas engager la discussion sur les signes messianiques devant les goym. Jésus ne fournit pas de signes, parce que l'individu dont il est le revenant n'en avait pu fournir aucun. Quand on lui en propose de dangereux pour sa personne, comme de se jeter

(1) C'est vrai, c'était la sienne!

du haut du Temple, il refuse énergiquement, et il a bien raison. Ce n'est point par la chute d'un corps qu'on mesure la hauteur d'un édifice. On sait bien que le Temple fut un monument très élevé. Il n'en est tombé que mieux, quand l'heure de sa chute fut venue, et elle était depuis longtemps écoulée.

VIII

LA SIMILITUDE DU CHRIST ET DE JONAS

Dès le moment qu'il s'agit de donner le change aux goym l'Évangéliste emprunte de toutes mains. Et même il fait un sacrifice qui doit coûter à son amour-propre, il emprunte aux incirconcis ! Il prend dans *Jonas* ce merveilleux conte du Zib, qu'il met dans la bouillabaisse christienne. Cependant le cas de Jonas, sortant de la gueule du Zib, par la grâce de Dieu, ne convenait en aucune façon à celui de Bar-Jehoudda qui était sorti de la terre du Guol-golta par l'industrie de sa mère, à force de bras. Mais il pouvait servir de modèle comme symbole du Soleil revenant dans l'hémisphère boréal, après avoir passé trois jours et trois nuits d'équinoxe au fond de l'Atlantide ! Bar-Jehoudda, tiré du Guol-golta le quatrième jour, est proposé aux Juifs comme un Jonas de terre. Eh bien ! pas plus à ce point de vue qu'aux autres, il n'est dans les conditions requises, il n'a passé que vingt-quatre heures dans le caveau provisoire du Guol-golta ! (1). Les deux autres jours, il les avait passés en croix !

(1) Cf. *Les Marchands de Christ*, p. 22.

Le Joannès juif n'offrait qu'un point de ressemblance absolue avec le Joannès ninivite : il était en fuite vers l'Occident, il tournait le dos à sa destination, il manquait à sa mission, il désobéissait à Dieu, lorsqu'il fut arrêté!

Il est vrai qu'il avait fini comme Isaïe, sinon de la même mort ; mais personne alors n'a pensé à ce rapprochement. Au contraire l'imagination se tourna vers Jonas dont il avait pris le nom dans son *Apocalypse*.

Et cette similitude, d'où toute son *Assomption* est sortie, s'imposait d'autant plus impérieusement qu'en son vivant il réunissait les deux prophètes connus avant lui sous le nom de Jonas, et celui qui était d'Assyrie, et celui qui, galiléen, fils d'Amathi, né à Gath-Hépher (1), tout près de Kana, dans la tribu de Zabulon, avait le premier assigné au royaume d'Israël les limites qu'il eut sous David, « depuis l'entrée d'Hémath jusqu'à la mer du désert » d'Égypte. Ce Jonas était l'ancêtre de tous les prophètes juifs : plus ancien qu'Osée et plus ancien qu'Amos (2). C'était un Jonas aussi que le père de Bar-Jehoudda, et le plus grand de tous ! Mais loin de se réaliser en son fils, comme il l'avait annoncé, sa prophétie ne s'était même pas accomplie dans la mesure qu'avait prédite le Jonas de Gath-Hépher : au lieu de régner éternellement sur le monde, le pseudo-christ n'avait même pas pu s'implanter en Transjordanie.

Voyons d'abord ce qu'était devenu l'apologue assyrien entre les mains des Juifs avant Bar-Jehoudda, et disons que le cryptogramme, le signe talisman de Ninive, c'est le *Zib* du Zodiaque. Les Juifs, en s'emparant du signe,

(1) On y montre aujourd'hui son tombeau.
(2) Livre IV *Rois*, ch. XIV, 25.

avaient adapté le conte, qu'ils donnaient comme étant du fils d'Amathi, le Jonas de Gath-Hépher. C'est un de leurs plagiats coutumiers. L'hébreu de ce conte est mêlé d'un assez grand nombre de mots chaldéens qui trahissent son origine. Ce n'est pas une raison pour croire, comme beaucoup le font, qu'il a été composé après la captivité des Juifs dans Babylone et la destruction de Ninive. Ninive existe encore, avec cent vingt mille Hébreux, et si l'apologue datait de la fin de la captivité soufferte sous les Chaldéens, il refléterait les sentiments de toute la race, lesquels manquaient de la sereine philosophie qui le couronne. Enfin, dans aucun de ces deux cas on n'aurait pu l'attribuer à Jonas, fils d'Amathi, qui vécut sous quatre rois de Juda antérieurs de beaucoup à la captivité.

IX

JONAS, CHAPITRE PREMIER

La scène se passe à la veille de cette fameuse Grande année que le Iaô-Shanâ-os chaldéen annonce depuis tant de siècles, et qui est dans les desseins d'Iaô, père de la lumière, depuis l'instant même où il a créé le monde. Eh bien ! Jonas, voilà le Grand jour qui arrive pour la ville-*Zib !* C'est sa dernière *Baleine* et la tienne ! Va le lui dire ! Jonas se gratte l'oreille, car s'il a de l'amour-propre pour sa prédiction, il tient encore davantage à la vie. *Primò vivere, deinde prophetizari.* S'il entre dans Ninive, il sera le premier pris, il le sent bien. Il n'éprouve aucun besoin de voir la face

du Seigneur. Il se dirige vers l'Occident ; Tharsis en est le terme le plus éloigné, c'est à Tharsis qu'il ira.

1. Le Seigneur adressa sa parole à Jonas, fils d'Amathi, et lui dit :

2. « Levez-vous, et allez dans la grande ville de Ninive, et y prêchez, parce que la voix de sa malice s'est élevée jusqu'à moi.

3. Jonas, donc, se mit en chemin ; mais il résolut d'aller à Tharsis pour fuir de devant la face du Seigneur ; il descendit au rivage de Joppé ; et ayant trouvé un vaisseau qui faisait voile sur Tharsis, il y entra avec les autres, et paya son voyage pour aller en cette ville, et fuir de devant la face du Seigneur.

Jonas, qui se croit malin en fuyant l'Orient, avec ses trois cent cinquante-neuf compagnons, est au fond un pauvre calculateur. Il devrait savoir qu'on ne fuit pas la face du Seigneur, d'autant plus qu'en s'embarquant sur le vaisseau de l'année battant pavillon du *Taureau*, premier signe du Zodiaque assyrien, il sera fatalement ramené par le cours du soleil à son point de départ, ce qui aura lieu à la fin du *Zib*, douzième signe. Et en effet, arrivé sous le *Zakhûri* (*Verseau*), il fait naufrage, quoique jusque-là il eût vogué avec insouciance, en homme qui dit connaître les décrets d'Iaô et savoir pertinemment que la colère divine tombera sur Ninive et non sur Tharsis.

4. Mais le Seigneur envoya sur la mer un vent furieux ; et une grande tempête s'étant élevée, le vaisseau était en danger d'être brisé.

5. La peur saisit les matelots, *chacun invoqua son Dieu* avec de grands cris, et ils jetèrent dans la mer toute la

charge du vaisseau pour le soulager (1) : cependant Jonas était descendu au fond du navire, et dormait d'un profond sommeil.

Nous avons ici la preuve qu'à l'origine l'apologue n'était pas juif. S'il l'était, il n'y aurait que des Juifs à bord, lesquels, se sachant perdus par la seule présence de goym et d'incirconcis, auraient refusé de s'embarquer avec eux. Au contraire, chacun a sa religion ; mais l'apologue ayant été judaïsé, il n'y a plus qu'un Dieu sauveur, et c'est naturellement celui de Jonas, fils d'Amathi. La même prétention s'affirme dans la traversée du *Gogotha* : l'élément juif, composé des quatre-vingt-quatre jehouddolâtres de la mystification évangélique (2), est le seul en état de conduire le vaisseau et d'échapper au naufrage. C'est pourquoi Jonas dort si tranquillement, au plus bas du navire ; il est *ansé !* (3).

6. Et le pilote s'approcha de lui, et lui dit : « Comment pouvez-vous ainsi dormir ? Levez-vous, invoquez votre Dieu, et peut-être que Dieu se souviendra de nous et ne permettra pas que nous périssions. »

7. Ils se dirent ensuite l'un à l'autre : « Allons, jetons le sort, pour savoir d'où ce malheur nous a pu venir. » Et ils jetèrent le sort, et le sort tomba sur Jonas (4). »

8. Ils lui dirent donc : « Apprenez-nous quelle est la cause de ce péril où nous sommes : à quoi vous occupez-

(1) C'est la manœuvre des passagers du *Gogotha*. Cf. *Le Gogotha*, t. VI du *Mensonge chrétien*, p. 272.

(2) Les douze apôtres et les soixante-douze demi-décans. Cf. *Le Gogotha*, p. 287, et le présent volume, p. 76.

(3) Sur l'*anse*, voir *Le Gogotha*, p. 271, et les *Evangiles de Satan*, 1re partie, p. 366.

(4) Naturellement ! C'est lui qui les a entraînés.

vous? d'où êtes-vous? où allez-vous? et quel est votre peuple? »

9. Il leur répondit : « Je suis Hébreu, et je sers le Seigneur, le Dieu du ciel, qui a fait la mer et la terre. »

10. Alors, ils furent saisis d'une grande crainte, et ils lui dirent : « Pourquoi avez-vous fait cela? » car ils avaient su de lui-même qu'il fuyait de devant la face du Seigneur.

11. Ils lui dirent donc : « Que vous ferons-nous pour nous mettre à couvert de la violence de la mer? » car les vagues s'élevaient et se grossissaient de plus en plus.

Jonas est assyrien, il est l'auteur de la prophétie que connaissent tous les passagers de la barque protojubilaire. En nous trompant sur l'origine de Jonas, le scribe juif enlève tout le sel de l'apologue. Non contents de s'attribuer le bénéfice des Sorts chaldéens par l'institution des *Phurim* (1), les Juifs s'en attribuent ici l'invention, c'est trop. Jonas sait très bien que du *Verseau* il tombera dans la *Baleine* de Ninive et que la *Baleine* le sauvera. C'est pourquoi il fait aux passagers la proposition que voici :

12. Jonas leur répondit : « Prenez-moi, et me jetez dans la mer, et elle s'apaisera; car je sais que c'est à cause de moi (2) que cette grande tempête est venue fondre sur vous.

13. Cependant, les matelots ramaient afin de gagner la terre; mais ils ne le pouvaient, parce que la mer s'élevait de plus en plus et les couvrait de ses vagues.

14. Alors, ils crièrent vers le Seigneur, et lui dirent : « Nous vous prions, Seigneur, que la mort de cet homme ne soit pas cause de notre perte; et ne faites pas retomber sur

(1) Sur les Phurim ou fête du renversement des Sorts chaldéens au bénéfice des Juifs, cf. *Le Charpentier*, p. 130, et *L'Evangile de Nessus*, p. 80.

(2) Pour avoir cru qu'on pouvait fuir la face du Seigneur.

nous le sang innocent, parce que *c'est vous-même*, Seigneur, *qui faites en ceci ce que vous voulez* (1). »

15. Et ils prirent Jonas, et le jetèrent dans la mer ; et elle s'apaisa aussitôt.

16. Alors ces hommes conçurent pour le vrai Dieu une frayeur pleine de respect; *ils immolèrent des hosties au Seigneur et firent des vœux.*

En un mot ils célèbrent la fête des Phurim, et ils ne peuvent faire autrement puisque l'adaptateur les a dit Juifs. Le vrai dieu, ce n'est plus celui des Assyriens, c'est celui de leurs plagiaires! La propriété, c'est le vol; et le vol, c'est la propriété! Mais, malgré tout, c'est le signe du Jonas d'Assyrie, c'est la *Baleine* de Ninive qui va sauver le Jonas juif. Après trente jours de navigation sous ce *Poisson*, Jonas a fini par tomber dedans. Cela se passe très exactement le 14 nisan, dernier jour d'une année dont nous ne connaissons pas la date, mais qui est protojubilaire, comme celle des baptêmes christiens et de la traversée du *Gogotha* (2).

Nous sommes d'autant plus certains de ne pas nous égarer que, sous le nom d'Hercule, il est arrivé au Soleil ce qui arrive ici à Jonas, et dans les mêmes parages, à Tharsis, l'*ultima Thulé* de l'Occident. Vous savez qu'Hercule a renouvelé sur terre les douze travaux célestes que lui assigne la sphère des Mages ; il a dompté tour à tour les monstres des douze signes et des constellations figurées : *Lion* de Némée, *Taureau*, *Centaure* ou Sagittaire, *Cerbère* ou *Chien*, *Typhon* ou le *Serpent*, nous passons les autres pour ne point humilier Jonas.

(1) Ils sacrifient Jonas pour avoir la paix, le reste regarde Iaô.
(2) Cf. *Le Gogotha*, p. 276.

C'est dire qu'il a eu affaire au *Zib*, mais à la différence de Jonas il n'a invoqué personne pour s'en tirer. S'il a sauté tout armé dans la *Baleine* à qui il avait ouvert les « colonnes d'Hercule », s'il y est resté trois jours et trois nuits, c'est avec la certitude d'en sortir sain et sauf, sans autre incommodité qu'une perte de chevelure (1) dans le genre de celle de Samson (2), perte peu sensible et facilement réparable. Iaô a donc permis que son serviteur Jonas renouvelât le douzième et dernier exploit d'Hercule et profitât de l'équinoxe pour pénétrer les mystères de l'au-dessous. C'était une idée reçue, et elle provient de la *Genèse* chaldéenne, qu'ayant été créé le quatrième jour seulement, le Soleil ou, si vous aimez mieux, Hercule, était arrêté au *passage* pendant trois jours lors du renouvellement de l'année. On expliquait le phénomène de la précession équinoxiale par une arrestation momentanée, une rétrogradation même. Nous l'expliquerons à notre tour, et sur les mêmes données, lorsque nous en viendrons à l'arrestation de Jésus au Mont des Oliviers et à la fuite des douze signes personnifiés dans les apôtres. Car le Fils de l'homme de l'*Apocalypse*, c'est l'Hercule juif, et Jésus, c'est ce mythe en action. Ne vous étonnez pas qu'on ait ressuscité Bar-Jehoudda le quatrième jour! Jonas, à l'imitation d'Hercule, en avait déjà fait autant! De même Jehoudda et son frère dans l'*Apocalypse* (3) et Eléazar dans l'*Evangile* de Cérinthe (4).

Matthieu nomme la *Baleine* comme ayant hébergé

(1) Lycophron. *Tragœdia Herculis;* Théophylacte, *Commentarii in Cap. II Jonæ.*
(2) Cf. *Le Gogotha*, p. 40.
(3) Cf. *Le Roi des Juifs*, p. 29.
(4) Cf. *L'Evangile de Nessus*, p. 207.

Jonas, — d'où il suit que c'était le douzième signe du Zodiaque assyrien, plutôt que le *Poisson austral*, (Fomalhaut, étoile de première grandeur). Le *Poisson austral* ou *Piscis Magnus* avait servi de signe avant les deux petits *Poissons* actuels. Eratosthène dit de lui : « le *Grand Poisson* dont naquirent les *Poissons*. » On n'a pas toujours distingué aussi bien qu'aujourd'hui entre le *Poisson austral*, poisson sud de la constellation des *Poissons*, et la *Baleine* ou *Kêtos* qui est tout auprès. Les Hindous donnent le nom de *Kettong* (*Baleine*) au douzième signe de leur Zodiaque, et nous avons ici la preuve que les Ninivites avaient fait comme eux.

X

JONAS, CHAPITRE II

1. Dieu fit en même temps qu'il se trouva là un grand Poisson qui engloutit Jonas; il demeura trois jours et trois nuits dans le ventre de ce Poisson

2. Où, adressant sa prière au Seigneur son Dieu,

3. Il lui dit : « J'ai crié vers le Seigneur dans le fort de mon affliction, et il m'a exaucé; j'ai crié du fond du tombeau, et vous avez entendu ma voix (1).

4. Vous m'avez jeté au milieu de la mer jusqu'au fond des eaux; j'en ai été inondé de toutes parts; toutes vos vagues et tous vos flots ont passé sur moi;

5. Et j'ai dit en moi-même : « Je suis rejeté de devant vos yeux; mais néanmoins, je reverrai encore votre Temple saint (2). »

(1) *De profundis clamavi ad te, Domine.* Vous savez le reste.
(2) Trace de rédaction juive.

6. Je me suis vu à l'extrémité parmi les eaux qui m'environnaient; l'abîme m'a enveloppé de toutes parts; les flots de la mer ont couvert ma tête.

7. Je suis descendu jusques aux racines des montagnes; je me vois comme exclu pour jamais de la terre par les barrières qui m'enferment, et vous préserverez néanmoins ma vie de la corruption, ô Seigneur, mon Dieu (1)!

8. Dans la douleur profonde dont mon âme a été saisie, je me suis souvenu de vous, Seigneur : que ma prière monte jusqu'à vous, jusqu'en votre Temple saint!

9. Ceux qui s'attachent inutilement à la vanité abandonnent la miséricorde qui les aurait délivrés.

10. Mais moi, je vous offrirai des sacrifices avec des cantiques de louanges; je rendrai au Seigneur tous les vœux que j'ai faits pour mon salut (2). »

11. Alors le Seigneur commanda au *Poisson*, et celui-ci jeta Jonas sur le bord.

Il n'en pouvait être autrement, et le conte assyrien nous épargnait certainement cette jérémiade imitée des *Psaumes de David*. Le bord sur lequel la baleine rejette Jonas, c'est le bord de l'hémisphère boréal. En trois jours et trois nuits ce héros solaire a fait le tour du monde par dessous, et il est revenu dans Ninive. Il est sorti vivant, plus vivant que jamais, de ce *Poisson* qui l'avait entraîné si loin sous les eaux australes qu'on doutait à Ninive de le revoir jamais. Ressuscité après cette *passion*, disons cette *pâque*, ce *passage* équinoxial du printemps, Jonas fera par reconnaissance le devoir devant lequel il avait reculé par peur : il annoncera le Grand Jour dans Ninive. Mais c'est un simple

(1) Idée employée également par les *Psaumes* pour David et appliquée à Bar-Jehoudda par les évangélistes.
(2) Jonas est en état de naziréat.

farceur, car l'échéance cyclique est déjà passée depuis trois jours, il n'arrivera rien cette année-là. Il est sorti du *Poisson* sans encombre, et dans quatre autres jours la septmaine pascale sera finie. Mais puisque Iaô lui ordonne d'annoncer la fin du monde, il dira que c'est pour la Pentecôte.

XI

JONAS, CHAPITRE III

1. Le Seigneur parla une seconde fois à Jonas et lui dit :
2. « Levez-vous, et allez dans la grande ville de Ninive, et prêchez-y ce que je vous ordonne de leur dire. »
3. Jonas partit aussitôt, et alla à Ninive, selon l'ordre du Seigneur : Ninive était une grande ville qui avait *trois jours* de chemin.
4. Et Jonas y étant entré, y marcha *pendant un jour* (1) ; et il cria, en disant : « Encore quarante jours et Ninive sera détruite. »
5. Les Ninivites crurent à la parole de Dieu ; ils ordonnèrent un jeûne public et se couvrirent de sacs, depuis le plus grand jusqu'au plus petit (2).
6. Cette nouvelle ayant été portée au roi de Ninive, il se leva de son trône, quitta ses habits royaux, se couvrit d'un sac, et s'assit sur la cendre.

(1) De manière à prendre la parole le quatrième jour, qui est celui de la création du soleil dans la Genèse. Ainsi a fait Jésus dans le dispositif de Luc où son père et sa mère, à qui il a échappé pendant trois jours, le retrouvent au Temple le quatrième. Cf. *Les Evangiles de Satan*, 1re partie, p. 254.

(2) Jehoudda et son frère s'étaient également couverts de sacs pendant les trois ans de leur prédication. Cf. *Le Charpentier*, p. 245, et *Le Roi des Juifs*, p. 27.

7. Il fit crier partout et publier dans Ninive cet ordre, comme venant de la bouche du roi et de ses princes : « Que les hommes, les chevaux, les bœufs et les brebis ne mangent rien ! Qu'on ne les mène point aux paturages, et *qu'ils ne boivent point d'eau !*

8. Que les hommes et les bètes soient couverts de sacs, et qu'ils crient vers le Seigneur de toute leur force ! Que chacun se convertisse, qu'il quitte sa mauvaise voie et l'iniquité dont ses mains étaient souillées !

9. Qui sait si Dieu ne se retournera point vers nous pour nous pardonner ; s'il n'apaisera point sa fureur et sa colère, et s'il ne changera point l'arrêt qu'il a donné pour nous perdre ? »

10. Dieu donc considéra leurs œuvres, il vit qu'ils étaient convertis en quittant leur mauvaise voie, et la compassion qu'il eut d'eux l'empêcha de leur envoyer les maux qu'il avait résolu de leur faire.

De toutes les ordonnances du roi d'Assyrie la plus curieuse assurément est la défense de boire, étendue même aux bêtes. C'est par le feu que le monde doit finir selon les prophéties de Jonas, il n'y aura jamais trop d'eau ce jour-là ! Car celui qui viendra après lui baptisera dans le feu et dans l'Esprit-Saint ! Mais le roi d'Assyrie est moins atroce que l'auteur de l'*Apocalypse* jordanique : il n'envoie pas d'anges en Occident pour empoisonner les fontaines (1) ! De son côté, le Jonas chaldéen ne demande pas à être sacré roi par des gens qui ne veulent pas de lui. Ancêtre des Zibdéens, organe du Pêcheur d'hommes, inventeur du baptême assyrien, Jonas n'est pas malhonnête, il n'offre aucun moyen de sauver les Ninivites, il ne leur vend pas le

(1) Cf. *Le Roi des Juifs*, p. 50.

salut en échange de la couronne. C'est un imbécile, si l'on veut, ce n'est pas un charlatan, il ne promet pas aux Chaldéens qu'ils régneront mille ans sur la terre enjuivée, il ne menace pas sous condition, il ne tue pas, il ne vole pas pour imposer cette théorie à ses compatriotes, il ne fait pas appel aux plus bas sentiments de la nature humaine, à la division dans les familles, à la haine de l'étranger; il n'a aucune noirceur d'âme, il ne trahit pas son pays, il n'incendie pas, il ne commet pas de crimes publics comme le scélérat que le sanhédrin a condamné.

La Pentecôte est venue, Iaô n'a point fait sa pêche d'hommes, et il a permis que les Ninivites repentants fissent leur moisson encore une fois, n'ayant point jugé qu'ils fussent prêts à le voir en face. Tout est pour le mieux. Néanmoins Jonas est piqué, il a de l'humeur, il va passer pour un mauvais prophète, s'il ne retourne pas immédiatement sa veste. C'est ce qu'il fait : après avoir annoncé tout le contraire de ce qui est arrivé, il se flattera d'avoir tout prévu, en même temps qu'il accusera Iâo de lui avoir fait manquer sa prophétie. Il fait le brave maintenant! La vie, il s'en moque! Pour un rien il se suiciderait!

XII

JONAS, CHAPITRE IV

1. Alors Jonas fut saisi d'une grande affliction, et il se fâcha;

2. Et, s'adressant au Seigneur, il lui dit : « O mon Dieu,

n'est-ce pas là ce que je disais *lorsque j'étais encore dans mon pays* (1)? C'est ce que j'ai prévu d'abord, et c'est pour cela que j'ai fui à Tharsis ; car je savais que vous êtes un Dieu clément, bon, patient, plein de miséricorde, et qui pardonnez les péchés des hommes.

3. Je vous conjure donc, Seigneur, de retirer maintenant mon âme de mon corps, parce que la mort m'est meilleure que la vie. »

4. Le Seigneur lui dit : « Croyez-vous que votre colère soit bien raisonnable ? »

Non certes, elle ne l'est pas. Jonas le sent, il va cacher sa honte et sa bouderie hors de la Ville-Poisson où l'on se rit de ses oracles en fêtant la bonté du Seigneur. D'ailleurs on verra bien ! Ce qui n'est pas venu sous le *Taureau* ni à la Pentecôte, peut encore venir au solstice, sous le *Tharthak-Thakthar* (2). Mais cet homme qui prévoit tout, n'a pas prévu la canicule, et sans cette bonté divine dont il se plaint quand elle ne lui profite pas personnellement, il périrait.

5. Jonas sortit ensuite de Ninive, et s'assit du côté de l'Orient ; il se fit là un petit couvert de feuillage, où il se reposa à l'ombre, jusqu'à ce qu'il eût vu ce qui arriverait à la ville.

6. Le Seigneur Dieu fit naître alors un lierre (3) qui s'éleva au-dessus de la tête de Jonas pour lui faire ombre, et pour le mettre à couvert, parce qu'il était fort incommodé de la chaleur ; ce qu'il reçut avec une extrême joie.

7. Le lendemain, dès le point du jour, le Seigneur envoya

(1) Avant le voyage à Tharsis.
(2) *Les Anes*.
(3) D'autres disent un ricin. Je pense que c'est le figuier, comme dans l'Évangile du Royaume des Juifs. Bar-Jehoudda est incapable d'inventer !

un ver qui, ayant piqué la racine du lierre, le rendit tout sec.

8. Et le soleil s'étant levé, le Seigneur fit souffler un vent chaud et brûlant ; et le soleil frappa sur la tête de Jonas, qui tomba dans un abattement extrême, et demandait à mourir en disant : « La mort m'est meilleure que la vie. »

9. Alors le Seigneur dit à Jonas : « Pensez-vous avoir raison de vous fâcher pour ce lierre ? » Jonas lui répondit : « J'ai raison de me fâcher jusqu'à souhaiter la mort ! »

10. Le Seigneur lui dit : « Vous vous fâchez pour un lierre qui ne vous avait point coûté de peine, qui a crû sans vous, qui est né en une nuit, et qui est mort la nuit suivante ;

11. Et moi je ne pardonnerais pas à la grande ville de Ninive, où il y a plus de cent mille personnes qui ne savent pas discerner leur main droite d'avec leur main gauche, et un grand nombre d'animaux ? »

Et d'où leur vient cette grâce ? Des *Poissons !* On comprend que les Juifs aient renversé les sorts chaldéens et qu'ils se soient emparés de ce signe. Je ne voudrais pas désobliger les exégètes sacrés, mais je profite de ce que je n'en suis point pour dire qu'ils n'ont jamais rien compris à ce petit drame astrologique d'une simplicité qui dessille les yeux des plus rebelles, et moins encore, s'il est possible, à la similitude que les évangélistes instituent entre le prophète assyrien et le Joannès juif.

Cette similitude, ils ne l'ont point cherchée, elle s'est imposée à eux. Les deux révélateurs invoquaient le même signe. Tous les deux ont été avalés, l'un par le Guol-mara (1), l'autre par le Guol-golta, dans le même

(1) *Mara*, amer, d'où est venu le mot *mer*.

signe, le *Zib*, et à la même date, le 14 nisan, car le *Poisson* assyrien était lui-même depuis trois jours et trois nuits dans la gueule du *Taureau* (1) lorsqu'il a déposé Jonas au bord du Tigre. Vous devez savoir, en effet, que dans le Zodiaque assyrien le *Taureau* crucifié fait sa nourriture du *Poisson* pendant trente jours.

Voulez-vous me dire maintenant quelle différence chronométrique vous faites entre Jonas, qui après avoir passé trois jours dans son poisson, se retrouve à Ninive le quatrième, et Joannès qui resté trois jours dans le Ghê-Hinnom, en sort le quatrième ? Quand vous en aurez trouvé une, si légère soit-elle, je la signalerai dans la millième édition de ce livre, car votre incoercible amour de la vérité le poussera jusqu'à la millième, j'en suis convaincu. Toutefois, les imposteurs ecclésiastiques, notamment les auteurs des *Actes des Apôtres* (2), sont revenus sur l'ancien dispositif dans lequel le Joannès était enlevé du tombeau le quatrième jour ; mais liés par la similitude qui s'était imposée aux évangélistes, ils l'ont étendue au mythe de Jésus lequel, à l'instar de Jonas autour de Ninive, reste quarante jours autour de Jérusalem, se nourrissant de miel et de poissons (3) : de miel, parce que la Parole céleste est douce comme lui, et de poissons, parce que dans le Zodiaque judaïque les *Poissons* composent la nourriture exclusive de l'*Agneau* crucifié. La ressemblance était d'autant plus frappante que leur nom était le même ; et qu'en des temps différents ils avaient

(1) *Tauros*, qui marque le *tau*, la croix solaire du printemps. Cf. *Les Evangiles de Satan*, 1re partie, p. 119.
(2) *Actes*, I, 3. Cf. *Les Marchands de Christ*, p. 327.
(3) Luc, XXIV, 42, et *Quatrième Evangile*, XXI, 11-13.

prêché la même Apocalypse, Jonas sur Ninive, Joannès sur Jérusalem, tous deux annonciateurs d'un Renouvellement du monde, l'un au bord du Tigre, l'autre au bord du Jourdain, et semblables en ceci que, Dieu n'étant pas venu à leur appel, ils avaient fait une faillite éclatante !

C'est à Joppé que Jonas s'embarque pour Tharsis. C'est sur le même rivage que Joannès avait aperçu la terrible Bête aux sept têtes qui avait fait alliance avec Satan contre les Juifs (1). C'est vers ce même port que le 13 nisan 788 il se dirigeait, fuyant la cavalerie de Pilatus et espérant trouver une barque qui cette fois eût été celle du salut. De même que Jonas avait invoqué Dieu du fond de l'abîme marin (2), Joannès lui avait posé sur la croix une question à laquelle il ne répond jamais quand il s'agit d'un païen, et à laquelle il répond toujours quand il s'agit d'un juif : « *Éloï, Éloï, lamma sabbachtani* ; mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonné ? » Et en lui envoyant Jésus pour le tirer du Guol-golta, les évangélistes lui avaient montré que Dieu avait entendu. Le conte ne dit pas ce qu'est devenu Jonas après la paternelle semonce que Iaô lui adresse, mais nous le savons par l'*Évangile*, il est devenu Joannès. Sympathique à Ninive, le prophète ne l'est pas du tout en Judée. C'est un fort méchant homme, et s'il n'y avait pas le revenu du baptême où toute la race est intéressée, Jésus pourrait l'abandonner

(1) Comme Bar-Jehoudda, Jonas avait prêché à la fin d'un cycle, en vertu du système millénaire. Mais il faisait son compte autrement, il avançait de mille ans sur le plagiaire davidique.
(2) *Jonas* II, 7.

au jugement des païens eux-mêmes, ce qui est le comble du mépris.

Le point de départ de la mystification évangélique, c'est donc Joannès ressuscité à l'instar de Jonas. Vous ne me croyez pas sous le vain prétexte que je ne suis pas juif et que je n'ai pas le caractère sacré ; peut-être croirez-vous Jésus, quoiqu'en général vous vous y refusiez lorsqu'il dit la vérité.

XIII

LE POISSON DE JONAS ET LES HERMÉNEUTES

Vous préférez croire que Jonas a été avalé par un poisson gigantesque dans lequel il est resté trois jours et trois nuits, et qu'échoué vers Tharsis, entre les colonnes d'Hercule, il s'est retrouvé le quatrième jour sur les bords du Tigre? C'est en effet l'opinion des exégètes sacrés, voire de ceux qui se livrent à l'herméneutique, cette science, disent-ils, qui a pour objet de donner une connaissance exacte des Livres Saints et de tracer des règles pour en chercher le véritable sens. Conclurons-nous contre l'herméneutique sans en exposer loyalement l'argumentation ? A Dieu ne plaise !

Sachez d'abord que, pour les herméneutes, ce que nous avons considéré jusqu'ici comme un apologue est une histoire authentique, on n'en peut douter que dans la mauvaise intention de renverser tous les fondements du catholicisme. Il est juste de reconnaître que l'histoire repose tout entière sur le poisson de Jonas, et que, si ce poisson n'a pas existé, s'il n'a pas avalé, conservé, pro-

mené son hôte pendant trois jours et trois nuits, si, dans cet intervalle relativement court, il n'a pas doublé le cap de Bonne-Espérance, s'il n'est pas entré dans l'Océan Indien, s'il n'a pas remonté le Tigre depuis son embouchure jusqu'à Ninive et déposé Jonas sain et sauf devant le roi et tout le peuple d'Assyrie, il n'y a plus qu'à déchirer les *Évangiles* : Bar-Jehoudda ne peut être consubstantiel au Père que si Jonas l'est également. Car c'est être consubstantiel au Père que de ressusciter après trois jours et trois nuits ; et tel est le cas de Jonas qui, ayant vécu au temps du roi Phul, du moins selon les herméneutes, a devancé de plusieurs siècles le Joannès de Gamala. Néanmoins je ne demande pas qu'on adore Jonas, — cela ne se peut, puisqu'il n'était pas juif, — je remarque simplement, c'est mon devoir de chronologiste, qu'il constitue un précédent sans lequel la résurrection de Bar-Jehoudda, quoique juif, est impossible. Nous admettons donc que les herméneutes ont sagement fait en concentrant tous leurs efforts sur ce cas ancestral.

En effet, que peut-on opposer à la vérité historique du cas de Jonas ? Presque rien. Dans ce siècle déplorable, se sont élevés des hommes qui, usurpant le beau nom d'exégètes ou de philosophes, ont renouvelé avec une incroyable audace les arguments fallacieux des anciens ennemis du christianisme, cachant adroitement les victorieuses réponses qui y avaient été faites, les altérant ou les affaiblissant avec une adresse perfide ! Sur les sophismes déjà connus entassant des sophismes nouveaux, ils ont présenté au monde les Livres saints comme autant de fables inventées pour le tromper ! De ce nombre sont ceux qui attentent, mais vaine-

ment, à l'historicité, si bien établie pourtant, de la résurrection de Jonas. Dans leur humeur contentieuse ces Thersites attaquent surtout la baleine (non en face et dans son élément, ils n'oseraient ! mais de loin), par de petits quolibets hérétiques et sournois. Au lieu de combattre front à front, ils se tiennent prudemment sur la rive où ils s'excitent par des plaisanteries faciles, les uns niant la baleine comme ils nient tout, les autres l'admettant, mais contestant que le miracle dont elle est le moyen ait une fin digne de Dieu, d'autres enfin invoquant contre le miracle lui-même la constitution de ce cétacé.

Que disent ceux-là ? Que la dimension de son gosier, où le hareng ne pourrait s'insinuer que par des ruses interdites à son intelligence, la rend incapable d'avaler un homme de taille élevée et majestueuse, comme doit être un prophète ; que sa masse lui défend d'approcher assez du rivage pour y déposer son hôte, et qu'au surplus elle n'habite point la Méditerranée au fond de laquelle cet épisode s'est déroulé à la barbe de toutes les autres baleines. Les malheureux ! Mais c'est précisément dans toutes ces impossibilités que git le miracle ! Rien n'est impossible à Dieu. Il s'agit ici d'une baleine qui lui est consubstantielle dans une mesure suffisante pour permettre à un élu d'y séjourner pendant soixante-douze heures ; et le sens hospitalier qui dilate les cœurs a pu communiquer à son gosier l'élasticité temporaire dont Jonas s'est accommodé d'autant mieux qu'il y a dans la vie des moments où on n'a pas toutes ses aises. Et qui sait si la preuve de flexibilité qu'elle a fournie ce jour-là n'a pas conduit l'observateur à tirer de ses

fanons la souple armature des corsets et des parapluies? Ainsi tomberaient peu à peu, si on les soumettait à l'esprit de foi, les misérables chicanes qu'on fait à Dieu pour cette baleine, car lorsqu'il choisit une baleine pour l'exécution de ses desseins, c'en est une qui sait se plier à toutes les exigences de son Créateur.

Au surplus s'agit-il bien d'une baleine? Ni le texte hébreu de *Jonas* ni la Vulgate ne déterminent l'espèce du poisson dans lequel Jonas est entré. Matthieu, il est vrai, nomme le *Kêtos*, mais par extension ne peut-on l'entendre d'un poisson qui, sans être la baleine, mérite de lui être comparé par sa grosseur? Ce pourrait donc être le *canis carcharia*, ou le *lamia*, le *requin*. N'a-t-on jamais vu les requins avaler des hommes? Et objectera-t-on qu'en général ils ne les rendent pas? Cependant Müller raconte qu'en 1759 de l'Erreur christienne un matelot tombé à la mer disparut sur le champ, (ou mieux sur l'eau), dans la vaste gueule d'un requin, comme dans un précipice; mais que le monstre, ayant reçu dans le moment même un coup de fusil bien appliqué, rendit le matelot qu'il avait avalé, lequel en fut quitte pour de légères blessures (1). Or ce requin dont on parvint ensuite à s'emparer avait dix coudées de long sur quatre de circonférence. N'a-t-on pas pris à Nice, à Marseille, des requins dans l'estomac desquels on a trouvé des hommes tout entiers, et même un homme tout armé? Ces hommes y étaient morts, parce qu'en tombant dans leur gueule ils ne se proposaient pas une fin digne de Dieu, ou que Dieu ne se proposait pas en eux une fin digne de lui. Mais Jonas?

(1) *Versuch einiger Unterhaltungstunden*, Ausgbourg, 1792.

Soutiendra-t-on contre les herméneutes qu'après trois jours et trois nuits il avait subi un commencement de digestion de la part de la baleine ? Dieu ne l'aurait pas choisi s'il ne l'avait pas estimé idoine à cette épreuve ! « Il n'était pas plus difficile à Dieu de le conserver sain et sauf dans l'estomac d'un poisson que de préserver les trois jeunes Hébreux de l'atteinte des flammes dans la fournaise de Babylone, et qu'il ne lui est de faire vivre les enfants neuf mois dans le sein de leurs mères. Celui qui n'aurait jamais entendu dire qu'un enfant vit et se développe dans le sein de sa mère, pourrait raisonner comme ceux qui s'appuient sur cette objection pour nier le séjour de Jonas dans le ventre du monstre marin. Ce poisson d'ailleurs ne devait pas pouvoir digérer si promptement un homme plein de vie, qui s'agitait et qui était couvert de ses vêtements ; et en respirant il fournissait à Jonas lui-même un air salutaire » (1). Tout le monde, en effet, sait la bienfaisante influence qu'exerce l'air marin sur les organismes débilités. Au fond, ce que Jonas a fait dans ce sanatorium, c'est une cure. Si son requin avait avalé une morue quelques jours auparavant et distillé convenablement l'huile essentielle que produit le foie de ce poisson, Jonas s'est présenté sous les murs de Ninive dans des conditions hygiéniques bien supérieures à celles où il était quand il s'est embarqué pour Tharsis.

La seule chose que nous puissions reprocher aux herméneutes, c'est de n'avoir pas vu que le requin était transparent et projetait des rayons lumineux d'une

(1) *Herméneutique sacrée* ou Introduction à l'Ecriture Sainte par J. Hermann Janssens, professeur de théologie à Louvain, (Paris, 1833, t. II, p. 318.) Je lui dois beaucoup.

puissance incalculable. Ce phénomène n'étonnera personne. Étant donné les réserves de phosphore que contient l'élément marin, rien n'a été plus facile à Dieu que d'éclairer l'intérieur du requin, et à Jonas que de voir, comme il le dit si bien, le jeu des flots et les racines des montagnes (1). Car le texte est formel : ou Jonas n'est pas entré dans le requin, ou il a vu à travers. Nous pensons qu'il a pu faire l'un et l'autre, surtout si l'on considère que d'assyrien il était devenu juif en chemin.

Que disent encore les détracteurs de la foi ? Que pour mettre le cas de Jonas au nombre des événements historiques, il faudrait que les auteurs profanes lui eussent, de leur côté, fait l'honneur de l'y inscrire. C'est subordonner les œuvres de Dieu à des témoignages qui, n'étant point juifs, sont par cela même irrecevables. Le sentiment de ceux qui voient dans l'histoire de Jonas une simple parabole est contredit par tous ses caractères, tels que les noms propres, comme celui de Joppé où Jonas entre dans le navire ; celui de Tharsis où il avait l'intention d'aller ; celui de Ninive où il a réellement prêché, et plusieurs autres détails circonstanciés qui ne sont pas du genre des paraboles. Car « les paraboles, suivant la définition de saint Chrysostome, sont des récits où l'on introduit des faits comme exemples, mais où l'on supprime les noms propres. » On n'y trouve pas celui du roi d'Assyrie ; son règne fut sans doute éphémère et sans relief. (Cependant il a été marqué par un miracle dont la résurrection de Bar-Jehoudda n'est qu'un vulgaire décalque.) Et puis cette lacune,

(1) *Jonas*, II, 6 et 7.

ainsi que le silence des auteurs profanes, ne saurait être invoquée contre l'authenticité de cette histoire. En sommes-nous là vraiment, et sommes-nous descendus si bas qu'il faille contester la vérité d'une chose, parce qu'il a plu à des païens de la taire pour n'avoir pas à chanter la louange de Dieu? Ce silence a sa source dans l'ignorance où ils ont vécu des faits particuliers à la petite nation juive et parmi lesquels sont les miracles. Et puis, la plupart du temps, c'est une tactique inspirée par les sentiments les plus vils ! Ils se sont tus même sur les événements dont ils avaient connaissance, quand ces évènements avaient pour objet de préparer le monde à la venue de Jésus! Ils se sont tus par mépris des Juifs, ou simplement par incrédulité, disposition d'esprit plus condamnable encore! Veut-on une preuve d'historicité qui dispense de toutes les autres? Jésus-Christ n'aurait pas donné l'exemple de Jonas comme un fait réel et certain, si jamais pareille chose n'était arrivée! Cessez donc de blasphémer, et humiliez-vous devant la face sacrée du juif coéternel et consubstantiel au Père!

XIV

OBJECTION A L'HERMÉNEUTIQUE SACRÉE

Il est un point toutefois où nous ne pouvons suivre les herméneutes sans nous exposer aux plus graves reproches, et même à la disqualification, de la part des mathématiciens. Appuyés sur les deux passages de Luc dans lesquels il est dit, à l'encontre de Matthieu, que

Bar-Jehoudda est ressuscité le troisième jour (1), les herméneutes disent aujourd'hui qu'il en est de même de Jonas rendu à la vie par son poisson. Or vous avez entendu Matthieu : « De même que Jonas fut trois jours et trois nuits dans le ventre du *kêtos*, ainsi le fils de l'homme sera dans le sein de la terre trois jours et trois nuits (2). » Et vous avez entendu *Jonas* : « Il demeura trois jours et trois nuits dans le ventre du poisson (3). » Nous ne saurions admettre que sous le prétexte d'honorer incidemment Luc, qui en dépit de toute son autorité ne fut point apôtre, les herméneutes s'insurgent contre Matthieu, qui l'est ; ils diminuent ainsi, dans un but intéressé, le mérite de réceptivité qu'ont eu la mer à l'égard de Jonas et la terre à l'égard de Bar-Jehoudda. Car ce n'est pas le troisième jour, c'est le quatrième, qu'à l'exemple de Jonas sorti du Guol-mara, Joannès fut tiré du Guol-golta. Ne diminuons pas Dieu dans ses œuvres ! Nous savons bien que l'Église est au-dessus de Dieu, et qu'elle peut allonger ou raccourcir les temps à son gré, sans que Dieu lui-même ait rien à y voir ; nous entendons bien qu'avouer les trois jours et les trois nuits du Guol-golta, c'est ruiner toute la religion, puisque le christ est en croix lorsque Jésus institue l'Eucharistie ; mais l'arithmétique, jointe au respect que nous avons pour les textes apostoliques, nous empêche de nous associer à tout calcul tendant à restreindre la durée d'un miracle. Nous le voulons tel que Dieu l'a voulu. Pierre lui-même le dit : « Il vaut mieux

(1) xxiv, 7 et 21. Pour préparer les fidèles à cette façon de compter, Luc dans le passage où il invoque cette similitude (xi, 29 et 30), supprime la durée du séjour de Jonas au sein de la baleine.

(2) Mathieu, xii, 40.

(3) *Jonas*, ii, 1.

obéir à Dieu qu'aux hommes (1)! » L'Église romaine ajoute : « A Pierre qu'à Jésus ».

Mais moi, je tiens irrévocablement pour Jésus, il doit savoir ce qui s'est passé, puisqu'il est le revenant du Juif coéternel et consubstantiel au Père. L'Église a falsifié le compte qu'il fait dans le dispositif original.

XV

LES ANCÊTRES DU POISSON DE JONAS

Ma foi est donc de qualité supérieure à celle des herméneutes, car s'ils se sont rejetés sur le requin, c'est pour avoir trop tôt désespéré de la baleine. Nous avons plus de persévérance, et nous n'abandonnons pas aussi facilement les cétacés pour les squales.

Lucien de Samosate, qui a connu et la fable de Jonas et même la similitude que les apologistes juifs ont instituée entre leur Joannès et le prophète ninivite, Lucien a intimement connu la *Baleine*, mère du *Piscis magnus*, père des *Poissons* assyriens ; il l'a habitée sous Marc-Aurèle, un siècle et demi après l'enlèvement du Guolgolta ; il a écrit la narration de ce séjour (2), qui avait laissé dans son esprit curieux une trace ineffaçable. Il est très vrai qu'il nous exhorte à n'y ajouter aucune foi. Cela tient sans doute à ce qu'ayant composé le traité *De la manière d'écrire l'histoire*, il s'est trouvé lié par la règle qu'il y établit de tout sacrifier à la vérité, pris en quelque sorte dans ses propres filets.

(1) *Actes des Apôtres*, v, 29. Cf. *Le Saint-Esprit*, p. 25.
(2) Lucien, *Histoire véritable*, l. I.

Mais puisque l'herméneutique nous délivre de ce scrupule païen, nous soutiendrons contre Lucien lui-même l'authenticité de ses rapports avec la Baleine de Jonas.

Et d'abord il est constant qu'après avoir déposé Jonas sous les murs de Ninive, la Baleine était revenue à son point d'attache occidental, c'est-à-dire au delà des colonnes d'Hercule où Jonas a été jeté à la mer et où Lucien dit s'être embarqué pour voguer sur l'Océan d'Hespérie. En vain avoue-t-il qu'il s'inspire de certains contes merveilleux éclos spontanément sous le soleil de l'Inde, ce pays fabuleux où la Baleine personnifie le douzième signe du Zodiaque; nous ne l'écoutons point. En effet il était accompagné de cinquante témoins qui, en dépit de leur origine païenne, deviennent croyables, puisqu'ils déposent d'un fait déjà consigné dans une Écriture juive. Ils ont vécu à bord de la même baleine que Jonas; et selon la méthode scientifique qui prévaut aujourd'hui dans les ouvrages d'érudition ils ont mesuré cette reine incontestée de tous les poissons d'alentour : elle avait cinq cent mille stades. « On refusera peut-être de me croire, dit Lucien, mais cela ne m'empêchera pas de le dire. » Elle était telle que la représente la sphère des Mages ; la gueule ouverte, elle montrait dans la blanche écume des flots une rangée de dents plus blanches encore, et d'un trait elle avala le vaisseau qui portait Lucien et ses compagnons. Ainsi tombent devant les dimensions relevées sur place, par des gens qu'on ne peut suspecter de partialité, toutes les objections formées contre l'étroitesse de son gosier. Elle était de taille à contenir une ville de dix mille habitants, une forêt, un temple dédié à Neptune, quantité d'épaves, et ce qui nous touche particu-

lièrement pour l'alimentation de Jonas, du vin, de l'eau douce, d'excellents poissons que Lucien fit cuire, des huîtres, des oiseaux et de la venaison. Et même il rencontra des Chypriotes qui, portés en trois jours dans la mer Océane par la tempête, avaient fait naufrage dans la baleine et ne s'en trouvaient pas plus mal, car ils étaient là depuis vingt-sept ans. Lucien lui-même y passa plus de vingt mois. Il cite le nom d'un notable qui s'appelait Scintharus. Et maintenant qu'importe qu'on ignore celui du roi d'Assyrie au temps de Jonas? C'est une bien faible lacune en présence de cette documentation abondante, grâce à laquelle il n'est plus permis à un exégète sérieux de s'inscrire en faux contre le miracle de Jonas. Au surplus, si Lucien n'avait pas commis l'inutile cruauté de mettre le feu à la baleine pour en sortir, elle attendrait encore à Tharsis les infortunés voyageurs que les vents entraînent dans son étroit « gosier de Gibraltar. »

XVI

BAR-JEHOUDDA PLAGIAIRE DE L'APOCALYPSE ASSYRIENNE

Je ne vous propose pas d'adorer Lucien, quoique pour la durée du séjour dans la baleine il soit à Jonas dans la proportion de six cents à trois. Vous n'avez même pas voulu adorer Jonas avant qu'il ne fût juif et qu'il n'eût changé d'époque ; et Lucien n'était que Syrien. Toutefois nous pouvons entendre les *Poissons* comme témoins, car avant de passer en Judée où ils ont valu à Jehoudda le nom de Zibdéos, de Zakhûri ou de Baal-

Zib-Baal, et donné à Jésus dans la fable l'idée d'appeler ses fils les pêcheurs d'hommes, les *Poissons* de Ninive s'ébattaient librement en Phénicie et en Syrie. Le mythe de Jonas dans sa baleine n'est point particulier aux Juifs araméens qui ont fabriqué l'apothéose du Joannès baptiseur, puisqu'il repose sur le millénarisme assyrien.

Le succès de l'*Apocalypse* et plus tard des *Évangiles* en Syrie tient à ce que les païens de cette contrée étaient beaucoup mieux préparés à la thèse baptismale que les Juifs de Jérusalem. Christiens à leur manière, leur année religieuse dans le plus célèbre de tous leurs temples, celui d'Hiérapolis, n'était qu'une longue *Apocalypse* jouée par des idoles. Lorsque les Juifs se firent marchands de christ, ils trouvèrent acheteur parmi les Syriens.

Pour flatter Sémiramis, la grande reine de Babylone, les Assyriens disaient qu'elle était fille de Dercéto, la déesse-poisson (1), et Dercéto était la moitié féminine de Dagon le dieu-poisson, celui que l'*Évangile* appelle Baal-Zib-Baal (2). Les statues qu'elle avait en Phénicie la représentaient femme jusqu'au bassin et poisson depuis les cuisses. Vénus sortant de l'onde est une Dercéto qui a perdu ses écailles. Le temple d'Hiérapolis de Syrie avait été dédié à Dercéto, et ceux qui y adoraient cette divinité l'honoraient en s'abstenant de poisson. Au cours des temps l'affectation du temple avait changé pour rentrer dans la formule astro-

(1) De *Kéto*, d'où l'on a fait *cetus* et *cétacé*. Les hindous appellent la baleine le khettong.

(2) Cf. le présent volume, p. 3.

logique du millénarisme auquel Jehoudda avait emprunté les grandes lignes de son système.

Des statues magnifiques représentaient les trois personnages principaux de l'*Apocalypse*, et d'abord la Junon assyrienne, Ichtar, la *Vierge* montée sur le *Lion*, sixième signe, la tête couronnée de rayons, portant une tour, et ceinte du diadème sidéral dont les anciens ne décoraient ordinairement que le front d'Uranie, par conséquent enfermant les douze signes. C'est la Reine des cieux sous les espèces de qui le Joannès a représenté sa mère dans la révélation où il se fait roi du monde. Jupiter, à qui les fidèles donnaient un autre nom — Iaô, Ieou, dont les Juifs ont fait Iaoué, Iahvé, — était porté sur le *Taureau*, le premier signe des Assyriens et des Mithriastes, converti en *Agneau* par les Juifs. C'est le Père tel que l'a vu le Joannès, à la différence du nom du signe qu'il a déterminé pour la fin du Diable. Entre les deux statues il s'en trouvait une troisième, d'or également, dont le sens était fort mystérieux pour un étranger de passage à Hiérapolis, mais qui eût paru fort clair au Joannès juif si la Loi lui eût permis d'arrêter les yeux sur une idole. C'était celle du Fils de l'homme, du Jésus assyrien. On l'appelait simplement le Sèmeion, le Signe, évitant de lui donner un nom, de dire son origine et le rôle qu'il jouait dans cette mythologie figurée. Les profanes en étaient réduits à croire que c'était Deucalion, le Noé des Assyriens, ou Bacchus, ou bien encore, son sexe n'étant déterminé par rien, Sémiramis, à cause de la Colombe d'or qu'il avait sur la tête. Ceux qui émettaient cette opinion frôlaient sans s'en douter une vérité d'ordre joannique, car, étant fille de la déesse-poisson dans

l'imagination populaire, Sémiramis portait sur la tête la colombe messagère du Sèméion. En d'autres termes elle était dans le secret des destinées réservées à la terre et du signe de salut promis aux Assyriens : l'Apocalypse du Iaô-Shanâ-os juif, c'est celle de la Iaô-Shanâ chaldéenne qui fut reine de Babylone. Nous avons déjà vu le Sèméion et la Iaô-Shanâ des Juifs dans la présentation de Bar-Jehoudda au Temple (1). Je vous ai expliqué cette rencontre du Signe favorable et de l'Année qui vit la naissance du Juif consubstantiel et coéternel au Père, je vous y renvoie. Vous connaissez aussi la colombe qui apporte à ce Juif la promesse contenue dans l'Arche céleste, vous l'avez vue sortir de sa manche et se reposer sur lui au Jourdain, vous avez entendu la voix du Père dire d'après les *Psaumes* au futur Roi du monde : « Je t'ai engendré aujourd'hui ! » (2)

Deux fois par an, à des dates qu'on ne nous dit pas, mais que devine tout lecteur de l'*Apocalypse*, à l'équinoxe d'automne (fête des Tabernacles pour les Juifs) et à l'équinoxe du printemps (fête de la Pâque solaire), on allait puiser de l'eau à la mer, on la versait en souvenir du déluge dans un trou pratiqué sous le temple où on la rendait à la terre, tant on était sûr que Iaô ne recommencerait pas. Comme les Juifs et avant eux, les Assyriens pensaient que si les hommes devaient périr une seconde fois, ce serait par le feu. Ce n'est pas nouveau pour vous. Notre féal ami Jehoudda nous a déjà dit par la bouche de son fils aîné qu'un premier monde avait péri par l'eau, et que le second périrait par l'élément contraire. On n'oubliait jamais d'emmener le

(1) Cf. *Les Évangiles de Satan*, 1re partie, p. 227.
(2) Pour peu que Bar-Jehoudda fût ventriloque, on entendait la voix.

Sèméion à la mer et de l'en ramener pour se ménager ses bonnes grâces, car c'est lui, vous le savez assez, qui devait baptiser de feu les humains et qui avait créé le remède, l'eau sourdant de la terre.

Le Joannès était dans le temple sous la figure d'Apollon, dieu des oracles. Personne n'aurait entrepris une affaire sans consulter Apollon qui, véritable régisseur de ce théâtre mythologique, annonçait le commencement et la fin de l'année, les quatre saisons solsticiales, et les échéances convenues pour les deux voyages du Sèméion à la mer. Son pouvoir d'ascension égalait celui de Bar-Jehoudda, et c'est le plus grand éloge qu'on puisse en faire. Ne fallait-il pas, pour savoir les intentions du Père, qu'il pût monter au troisième ciel avec la même facilité qu'un descendant de David? Parfois, quittant les épaules des prêtres qui le portaient, il s'élevait tout seul. Entendez que, comme Sérapis dans le temple d'Alexandrie, on l'attirait en l'air par le moyen d'un aimant caché dans la voûte et qu'il y restait suspendu (1).

A peu de distance du temple il y avait un lac où vivaient, nourris de la main des prêtres, une quantité de poissons de toute espèce et dont le caractère sacré ne vous échappera pas. Ils avaient des noms particuliers et venaient quand on les appelait. Quelques-uns étaient d'une grosseur monstrueuse, en un mot de taille à avaler Jonas s'il était tombé dans le lac, car l'un d'eux jouait en conscience le rôle du *Piscis magnus*, du Zib précurseur du *Taureau*, et il portait non sans majesté

(1) L'auteur de la *Déesse de Syrie* l'a vu faire à Hiérapolis. Sur le miracle du Sérapéum d'Alexandrie voyez Suisda.

une fleur d'or à la nageoire. Au milieu du lac était un autel de marbre, toujours couronné de guirlandes, fumant d'un encens perpétuel, et semblant porté sur les eaux. Moins grand que l'Eden juif tel que le concevait Bar-Jehoudda, cet autel était le terme promis aux mortels par toutes ces allégories, et chaque jour des personnes se jetant à la nage venaient dans un baptême spontané demander à Iaô, à la Vierge et au Sèméion de leur en permettre l'accès lorsque luirait le Grand jour. Chaque année, au retour du *Taureau*, tous les dieux du temple descendaient sur les bords du lac. C'est Junon qui venait la première, accompagnée sans doute du Sèmeion, pour sauver les *Poissons*, car si par malheur Iaô les eût vus avant elle, c'en eût été fait du signe du salut pour les Assyriens : le *Zib* serait mort, cuit au court-bouillon ! Aussi, lorsque Iaô arrivait près du lac, Junon se plaçait devant pour l'empêcher de les voir, et, à force de supplications, réussissait à l'éloigner. Sur quoi le *Taureau*, amolli par la *Vierge*, poursuivait son chemin à travers le Zodiaque, tandis qu'en bas, dans le lac sacré, le Piscis magnus avec sa fleur d'or fendait l'eau d'une nageoire tranquillisée, entraînant dans son sillage la légion frétillante à laquelle il commandait. Iaô avait fait grâce, le temps continuait !

Tout ce que pourra faire Jésus dans la suite de la mystification évangélique, ce sera de s'approprier la similitude de Joannès avec Jonas, en disant à ses frères selon le monde : « Je ne sais si je pourrais recommencer ce que j'ai fait dans les temps anciens sous les noms d'Hercule et de Jonas : les temps héroïques sont passés. Sous ces deux noms je fus autrefois avalé par le Pois-

son, ce grand Poisson qui a trente degrés de long calculés sur le Zodiaque. Si je recommençais, je pourrais me trahir moi-même, et je couperais tout l'effet, que dis-je ? tout le rôle de Judas Iscariote qui répète avec zèle le rôle de traître qu'on lui a distribué. J'ai déjà apaisé une tempête à laquelle vous n'auriez rien compris si je ne l'avais pas déchaînée dans ce verre d'eau que vous appelez la mer de Galilée : c'est une déchéance pour moi qui, au temps où je m'appelais Jonas, l'ai déchaînée sur la mer Méditerranée, près des colonnes que j'ai taillées lorsque j'étais Hercule. Je ne veux pas me plagier en demandant à être immergé et mis dans un poisson. Il faut faire quelque chose pour les terriens. J'accepte d'être avalé par le Guol-golta comme Joannès. Si je ne sors pas du roc au bout de trois jours comme je suis sorti du Poisson, vous pouvez me tenir pour un imposteur de plat pays. »

Ce n'est donc pas Jésus, c'est Joannès qui fut le christ ou plutôt qui disait l'être.

En Afrique, sur quelques tombeaux de la province carthaginoise, à partir du quatrième siècle, on trouve l'ancre, le poisson de Jonas, la colombe, l'Alpha et l'Oméga constantinien, le rameau d'olivier noachique, mais, malgré tous les beaux textes qu'on attribue aux Tertullien et aux Cyprien, textes fabriqués pour donner à croire que ces docteurs avaient égalé Bar-Jehoudda à Dieu, il ne reste pas une seule trace gravée du culte direct qu'ils auraient rendu à ce Juif nauséabond. Il en est demême dans les Gaules, malgré toutes les fariboles dont on a perverti le millénariste Irénée. La pierre et le marbre déposent puissamment contre l'écrit. Sans doute

il y a des falsifications (1), car nulle matière n'a échappé à l'impudence ecclésiastique, mais elles sont peu nombreuses en comparaison des suppositions, interpolations et adultérations scripturales.

La baleine a avalé Jonas, nous avons avalé la baleine.

(1) Surtout en Espagne.

LE SYNDIC DE LA FAILLITE

I

LES MAINS IMPURES DES SEPT FILS DE JEHOUDDA

Vous souvient-il que, tout en refusant le pain millénaire à ses disciples, Jésus leur en a laissé emporter un comme viatique, et qu'ils l'ont avec eux dans la barque? (1) Bar-Jehoudda et ses frères mourraient de faim pendant l'année protojubilaire, s'ils ne mordaient sans scrupules dans le *léhem* que la munificence de Jésus vient d'offrir à leurs appétits posthumes.

Il arrive en effet que, par un privilège spécial et immérité, Jésus fait manger de ce pain à ces sept Juifs, de maison royale, il est vrai, mais dont les mains sont souillées de toutes sortes de crimes. Tenus à l'écart, les pharisiens risquent quelques observations sur ce singulier passe-droit.

Plus d'une fois d'ailleurs, au cours de l'année proto-

(1) Voir plus haut, p. 102.

jubilaire, les partisans de Bar-Jehoudda négligèrent de se laver les mains avant de manger le fruit de leurs pillages. C'était le moindre de leurs soucis, et cette horde infâme et sordide avait scandalisé tout le monde. Ceux-là mêmes qui tenaient pour David avaient déploré que le prétendant fût descendu aussi bas dans le choix des défenseurs du trône et de l'autel réunis en sa personne. Jésus va défendre de son mieux le christ et les chrístiens, en attaquant ceux qui font encore les dégoûtés. Si les Juifs de Jérusalem avaient honoré leur père David et leur mère Bethsabée, s'ils avaient marché, en un mot, les fils de Jehoudda, de 788 à 819, n'auraient pas été obligés d'aller chercher des partisans sur les ports de Tyr et de Sidon. Mais qui veut la fin veut les moyens. Au lieu de faire des dons au Temple pour la réussite de l'entreprise, si les pharisiens avaient donné leurs biens au prétendant, les choses se fussent peut-être passées autrement.

Ces pharisiens viennent à lui pour lui tendre la perche, selon leur coutume ; et par leur intervention diplomatique la question va tomber au rang d'une petite affaire d'hygiène et de propreté rituelles.

Marc, vii, 1. Et les pharisiens et quelques scribes venus de Jérusalem s'assemblèrent auprès de Jésus.

2. Et ayant vu *quelques-uns* de ses disciples manger du pain avec des mains impures (1), c'est-à-dire qui n'avaient pas été lavées, ils les en blâmèrent.

3. Car les pharisiens et tous les Juifs ne mangent point sans s'être souvent lavé les mains, gardant la tradition des anciens.

(1) Quelques-uns seulement ? Quels sont donc ceux qui avaient les mains pures ?

4. Et *lorsqu'ils reviennent* de la place publique, ils ne mangent point *non plus* sans s'être lavés ; et il y a encore beaucoup d'autres pratiques qu'ils tiennent de la tradition, et qu'ils doivent observer, comme de laver les coupes, les cruches, les vases d'airain et les lits.

Matthieu, xv, 1. Alors s'approchèrent de lui les scribes et les pharisiens de Jérusalem, disant :

2. « Pourquoi vos disciples transgressent-ils la tradition des anciens ? car ils ne lavent pas leurs mains lorsqu'ils mangent du pain. »

Marc, vii, 5. Les pharisiens donc et les scribes lui demandaient : « Pourquoi vos disciples ne se conforment-ils point à la tradition des anciens, mais qu'ils mangent le pain avec des mains impures? »

La prétention des fils de Jehoudda et de ses disciples était de se saisir du *léhem* avec les mains de la violence. Ménahem officiant dans le Temple avait été l'exemple le plus odieux de ce scandale. Eléazar II et Absalomon n'avaient pas été moins indignes (1).

II

PLAIDOYER DE JÉSUS POUR SES FRÈRES SELON LE MONDE

Poursuivant ses calomnies avec la même duplicité que dessus, Jésus va maintenant accuser les pharisiens de n'avoir pas donné tous leurs biens à la famille de celui dont il est le revenant, d'avoir fait leurs dons au Temple plutôt que d'en combler leur père David dont Jehoudda était le successeur, et leur mère Bethsabée dont Salomé

(1) Cf. *Le Gogotha*, p. 66.

était l'image, à l'adultère près. Le peu qu'ont eu Jehoudda et ses fils, il a fallu le prendre de force ! N'est-ce pas une honte que des sujets aient laissé la famille de leurs rois légitimes périr d'une inanition relative, quand le Temple regorgeait de dons inutiles sur lesquels Ménahem n'a pu mettre la main que tardivement, et dont il a si peu joui, le pauvre cher homme ?

MARC, VII, 6. Mais, répondant, Jésus leur dit : « Isaïe a bien prophétisé de vous, hypocrites, ainsi qu'il est écrit : Ce peuple m'honore des lèvres, mais leur cœur est loin de moi ;

7. Et il est vain le culte qu'ils me rendent, en enseignant des doctrines et des ordonnances humaines. »

8. Car, laissant de côté le commandement de Dieu, vous observez la tradition des hommes, la purification des tasses et des coupes, et vous faites encore beaucoup d'autres choses semblables.

9. Et il leur disait : « Vous rendez entièrement vain le précepte de Dieu, pour garder votre tradition.

10. Car Moïse a dit : « Honore ton père et ta mère. » Et : « Celui qui maudira son père ou sa mère, qu'il meure de mort. »

11. Mais vous, vous dites : « Si un homme dit à son père ou à sa mère : « Que tout corban (c'est-à-dire don) que je fais, tourne à votre profit », *il satisfait à la loi.* »

12. Et vous ne le laissez rien faire de plus pour son père ou pour sa mère,

13. Abolissant le commandement de Dieu par votre tradition, que vous-mêmes avez établie ; et vous faites encore beaucoup de choses semblables.

MATTHIEU, XV, 3. Mais Jésus leur répondit, disant : « Et vous, pourquoi transgressez-vous le commandement de Dieu pour votre tradition ? car Dieu a dit :

4. « Honore ton père et ta mère : » et : « Quiconque maudira son père ou sa mère, mourra de mort. »

5. Mais vous, vous dites : « Quiconque dit à son père ou à sa mère : « Tout don que j'offre tournera à votre profit », *satisfait à la loi :* »

6. Et cependant il n'honore point son père ou sa mère : ainsi vous avez détruit le commandement de Dieu pour votre tradition.

7. Hypocrites, Isaïe a bien prophétisé de vous, disant :

8. « Ce peuple m'honore des lèvres; mais son cœur est loin de moi.

9. Et il est vain le culte qu'ils me rendent, enseignant des doctrines et des ordonnances humaines. »

Ainsi ils avaient empêché ceux qui voulaient, comme Chouza, intendant d'Hérode Lysanias, et Joanna, sa femme, subvenir même par le vol aux finances du prétendant lors des levées d'hommes de 788. « Tout pour l'autel, rien pour Juda, » avaient-ils dit ! Quelle morale ! Et comment rétablir une monarchie dans de telles conditions ? Que fait à Joan devant la rôtisserie du Châtelet l'odeur des mets qu'on y prépare ? Ce sont les mets eux-mêmes qu'il faut pour sustenter un roi.

Les pharisiens ne disent mot, faisant semblant d'être accablés. Jésus profite de leur état pour expliquer ce discours où il manque volontairement de clarté. Mais, infidèle à son système qui est de parler d'abord au peuple, puis « de tout expliquer en particulier à ses disciples » (1), il appelle le peuple pour lui expliquer en particulier ce qui concerne l'accusation portée contre ses disciples. Il s'arrange toujours de manière que le débat ne soit jamais contradictoire.

(1) Cf. *Les Evangiles de Satan*, 1re partie, p. 293.

MARC, VII, 14. Et appelant de nouveau le peuple, il leur disait : « Ecoutez-moi, et comprenez.

15. Il n'est rien au dehors de l'homme, qui, entrant en lui, puisse le souiller; mais ce qui sort de l'homme, c'est là ce qui souille l'homme.

16. Si quelqu'un a des oreilles pour entendre, qu'il entende! »

MATTHIEU, XV, 10. Puis, ayant appelé à lui le peuple, il leur dit : « Ecoutez et comprenez.

11. Ce n'est pas ce qui entre dans la bouche qui souille l'homme; mais ce qui sort de la bouche, voilà ce qui souille l'homme. »

Nous avons déjà vu cette étrange théorie d'après laquelle un homme n'est pas jugé sur ses actes, mais sur ses paroles. Il lui suffit de nier pour n'être pas coupable, et de suborner quelques témoins; mais qu'importe, pourvu que le but soit atteint?

12. Alors ses disciples, s'approchant, lui dirent : « Savez-vous que les pharisiens, cette parole entendue, se sont scandalisés? »

Ces pharisiens sont d'autant plus scandalisés qu'en ce qui les touchait personnellement, les fils de Jehoudda, à la fois princes du sang de David et kanaïtes intraitables, se seraient bien gardés de se mettre à table sans faire apporter le bassin traditionnel, ils ne se commettaient avec le bas peuple que pour l'employer à leurs intérêts. « On abuse souvent de ces paroles, dit le Saint-Siège, pour autoriser la violation de l'abstinence prescrite par l'Eglise. Il est vrai que les viandes qui entrent dans le corps de l'homme ne peuvent souiller son âme; mais le mépris des lois de l'Eglise établie par Jésus-Christ lui-même, la sensualité, voilà ce qui

souille et rend coupable devant Dieu. C'est ainsi qu'Adam n'a pas été souillé par le fruit qui entra dans sa bouche, mais par sa désobéissance à la loi de Dieu. »

Tout autre est l'intention de Jésus qui, voyant sourdre l'indignation des pharisiens, interpose une parabole, sa manière habituelle quand il ne peut répondre.

13. Mais Jésus, répondant, dit : « Toute plante que mon Père céleste n'a point plantée, sera arrachée.

14. Laissez-les : ils sont aveugles et conducteurs d'aveugles ; or, si un aveugle conduit un aveugle, ils tombent tous deux dans une fosse. »

Bar-Jehoudda n'est pas fâché de ce coup de patte contre le Sanhédrin de Tibériade qui depuis Vespasien conduit le peuple juif dans la voie de l'obéissance aux Romains ; mais au fond il est avec les pharisiens sur le chapitre des ablutions, il se demande ce que vient faire ici cette parabole imitée de celle de la femme aux trois séas et qui est sans aucun rapport avec la discussion engagée. Cette parabole, en effet, n'est que dans Matthieu, et nous allons savoir dans quel but elle a été intercalée.

III

DEMANDE D'EXPLICATION DANS LA COULISSE

MARC, VII, 17. Etant entré dans la maison après avoir quitté le peuple, ses disciples l'interrogeaient sur *cette parabole.*

La parabole de la plante et des aveugles n'étant

que dans Matthieu, il s'ensuit que la parabole dont il est question dans Marc, c'est le pain mangé avec des mains souillées par le fils aîné de Jehoudda et ses six frères. Matthieu en a intercalé une autre pour donner le change, car dans le dispositif original c'est à Bar-Jehoudda que Jésus expliquait en particulier la parabole des mains impures, et cela se conçoit, puisque dans le système allégorique de l'Évangile, Bar-Jehoudda est l'Économe chargé de la distribution du quatrième *séa* (1). On l'a remplacé par Shehimon.

MATTHIEU, XV, 15. Prenant alors la parole, Pierre lui dit : « Expliquez-nous cette parabole. »

16. Mais Jésus répondit : « Et vous aussi, êtes-vous encore sans intelligence?

17. Ne comprenez-vous point que tout ce qui entre dans la bouche va au ventre et est rejeté en un lieu secret?

18. Mais ce qui sort de la bouche vient du cœur, et voilà ce qui souille l'homme :

19. Car du cœur viennent les mauvaises pensées, les homicides, les adultères, les fornications, les vols, les faux témoignages, les blasphèmes.

20. C'est là ce qui souille l'homme; mais manger sans avoir lavé ses mains, ne souille point l'homme. »

MARC, VI, 18. Et il leur dit : « Ainsi vous aussi vous êtes sans intelligence? Ne comprenez-vous point que toute chose du dehors entrant dans l'homme ne peut le souiller,

19. Parce que cela n'entre point dans le cœur, mais va au ventre, et est jeté dans le lieu secret qui purifie tous les aliments?

20. Mais, disait-il, ce qui sort de l'homme, c'est là ce qui souille l'homme :

21. Car c'est du dedans, du cœur des hommes, que sortent

(1) Cf. *Les Évangiles de Satan*, 1re partie, p. 300.

les mauvaises pensées, les adultères, les fornications, les homicides,

22. Les larcins, l'avarice, les méchancetés, la fraude, les impudicités, l'œil mauvais (1), le blasphème, l'orgueil, la folie.

23. Toutes ces choses mauvaises viennent du dedans et souillent l'homme. »

S'il en est ainsi, ils sont dans un joli état, le Juif consubstantiel au Père, ses frères et ses disciples! Et toi, Shehimon, qui te substitues à ton aîné pour lui sauver la mise, tu entends, n'est-ce pas? Assassiner Ananias, Zaphira, Jehoudda Is-Kérioth, jurer par trois fois qu'on ne connaît pas son frère quand il est arrêté, injurié, souffleté et en marche vers la croix, voilà, mon bon ami, ce qui souille l'homme!

Aussi est-il un chaud partisan des ablutions qu'observent les pharisiens et qu'il observait lui-même au temps où il maniait la sique avec tant de dextérité. Il a assisté au banquet de purification dans Cérinthe; il a vu Jésus demander un bassin et des serviettes, il a lui-même éprouvé le besoin d'avoir non seulement les mains lavées, mais les pieds, non seulement les pieds, mais le reste, il ne comprend rien au changement qui s'est opéré dans les idées apostoliques. D'ailleurs sa fonction dans les Écritures est de ne jamais rien comprendre à ce que fait ou à ce que dit Jésus.

(1) La malédiction, le sort jeté.

IV

LE REVENANT DE BAR-JEHOUDDA CONTRE LES PHARISIENS

On ne saurait imaginer un défenseur plus ingrat que Jésus. Les pharisiens viennent de rendre à son client l'immense service de disparaître au moment où leur témoignage l'aurait accablé. Il va les relancer jusque chez eux pour leur dire des injures, il pousse l'impudence jusqu'à s'asseoir à leur table avec ses mains souillées. Abusant de la loi d'hospitalité, il leur impute la perte de la patrie qui incombe à la secte de Jehoudda. La table est toujours présidée par Flavius Josèphe. Celui-ci ne peut s'empêcher de trouver qu'étant le revenant d'un aussi triste sire que Bar-Jehoudda, Jésus pourrait bien se laver les mains avant de s'asseoir à côté de gens qui, s'ils ont leurs défauts, n'ont pas celui d'avoir trahi leur pays dans les plaines de Gamala. Si on ne lui demande pas de se laver les pieds, c'est qu'il a déjà subi cette opération dans Cérinthe.

Luc, xi, 37. Pendant qu'il parlait, un pharisien le pria de dîner chez lui. Etant donc entré, il se mit à table.

38. Or le pharisien, pensant en lui-même, commença à se demander pourquoi il ne s'était point lavé avant le repas.

39. Et le Seigneur lui dit : « Vous autres, pharisiens, vous nettoyez le dehors de la coupe et du plat ; mais ce qui est au dedans de vous est plein de rapine et d'iniquité.

40. Insensés! celui qui a fait le dehors n'a-t-il pas fait aussi le dedans?

41. Toutefois faites l'aumône de votre superflu (1) et tout sera pur pour vous.
42. Mais malheur à vous, pharisiens, parce que vous payez la dîme de la menthe, de la rue, et de toutes les herbes, et que vous négligez la justice (2) et l'amour de Dieu! *Il fallait faire ces choses* (3) et ne pas omettre les autres.
43. Malheur à vous, pharisiens, parce que vous aimez les premiers sièges dans les synagogues et les salutations dans les places publiques! (4)
44. Malheur à vous, parce que vous êtes comme les sépulcres qui ne paraissent point! les hommes marchent dessus sans le savoir.

Cependant ils ont bien su trouver celui de Bar-Jehoudda, (5) il est vrai qu'il leur a fallu du temps!

Matthieu, xxiii, 23. Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites, qui payez la dîme de la menthe et de l'aneth et du cumin, et qui négligez les choses les plus graves de la loi, la justice, la miséricorde et la foi! Il fallait faire ceci, et ne pas omettre cela,
34. Guides aveugles, qui employez un filtre pour le moucheron, et qui avalez le chameau! (6)
25. Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites, parce que vous nettoyez les dehors de la coupe et du plat,

(1) Du superflu seulement? Il montrera plus d'exigences dans un instant.
(2) La justice, c'était le rétablissement de la monarchie davidique, contrairement aux vœux et à l'intérêt du pays.
(3) Comme elles sont loin! Et puis comme elles étaient insuffisantes! La dîme, c'était si peu!
(4) Ils sont bien modestes en comparaison de Bar-Jehoudda qui ne voulait qu'un siège en Judée, le sien!
(5) En 362 de l'Erreur christienne. Cf. *Les Marchands de Christ*, p. 67.
(6) Locution proverbiale. C'est nous qui, après la baleine, avons avalé le chameau!

tandis qu'au dedans vous êtes pleins de souillures et de rapines !

26. Pharisien aveugle, nettoie d'abord le dedans de la coupe et du plat, afin que le dehors soit net aussi.

27. Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites, parce que vous ressemblez à des sépulcres blanchis, qui au dehors paraissent beaux aux hommes, mais au dedans sont pleins d'ossements de morts et de toute sorte de pourriture.

28. Ainsi, vous aussi, au dehors, vous paraissez justes aux hommes ; mais au dedans vous êtes pleins d'hypocrisie et d'iniquité.

Les synoptiseurs de Matthieu n'ont pas trouvé vraisemblable que Jésus injuriât et anathématisât les pharisiens chez eux, à leur propre table. Dans Matthieu il fait leur procès, en plein air, devant le peuple et les disciples, avec de nouveaux développements.

Matthieu, xxiii, 1. Alors Jésus parla au peuple et à ses disciples,

2. Disant : « C'est sur la chaire de Moïse que sont assis les scribes et les pharisiens (1).

3. Faites donc et observez tout ce qu'ils vous disent ; mais n'agissez pas selon leurs œuvres. Car ils disent et ne font pas.

4. Ils lient les fardeaux pesants et difficiles à porter, et les mettent sur les épaules des hommes, mais ils ne veulent pas même les remuer du doigt.

5. Ils font toutes leurs actions pour être vus des hommes. Ainsi, ils portent de larges phylactères, et ils ont de longues franges à leurs vêtements ;

(1) Réfugiés à Tibériade sous la présidence des Gamaliel, fils de David, passés au pharisianisme hérodien depuis Tibère. Cf. *Le Saint-Esprit*, pp. 326 et 374.

6. Ils aiment la première place dans les festins et les premiers sièges dans les synagogues,

7. Les salutations dans les places publiques, et à être appelés maîtres par les hommes.

Il n'en demeure pas moins que dans le dispositif original, celui de Luc, le revenant de Bar-Jehoudda est à la table des pharisiens avec des mains fort malpropres, lorsqu'il vomit contre eux ces invectives.

Elles sont une bien faible expression de sa vengeance, il est chez ceux qui l'ont condamné, après avoir tué son père dans le Temple ! Un docteur de la Loi ne peut s'empêcher de protester contre cette sortie, mais il se garde bien de donner ses raisons.

Luc, xi, 45. Alors un des docteurs de la loi, prenant la parole, lui dit : « Maître, en disant cela, vous nous faites injure à nous aussi. »

46. Mais Jésus dit : « Et à vous aussi, docteurs de la loi, malheur ! parce que vous imposez aux hommes des charges qu'ils ne peuvent porter, et que vous-mêmes ne touchez pas les fardeaux du bout du doigt !

47. Malheur à vous, qui bâtissez des tombeaux aux prophètes, et vos pères les ont tués !

48. Certes, vous témoignez bien que vous consentez aux œuvres de vos pères : car eux les ont tués, et vous, vous leur bâtissez des sépulcres.

49. C'est pourquoi la sagesse même de Dieu a dit : « Je leur enverrai des prophètes et des apôtres, et ils tueront les uns et persécuteront les autres :

50. Afin qu'on redemande à cette génération le sang de tous les prophètes qui a été répandu depuis la fondation du monde :

51. Depuis le sang d'Abel jusqu'au sang de Zakhûri (1),

(1) Jehoudda, tué au Recensement. Cf. *Le Charpentier*, p. 252.

qui périt entre l'autel et le temple. Oui, je vous le dis, il sera redemandé à cette génération (1).

MATTHIEU, XXIII, 29. Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites, qui bâtissez les tombeaux des prophètes et ornez les monuments des justes,

30. Et qui dites : « Si nous avions été du temps de nos pères, nous n'aurions pas été complices avec eux du sang des prophètes ! »

31. Ainsi vous êtes à vous-mêmes un témoignage que vous êtes les fils de ceux qui ont tué les prophètes.

32. Comblez donc aussi la mesure de vos pères.

33. Serpents, race de vipères, comment fuirez-vous le jugement du Ghê-Hinnom?

34. C'est pourquoi voici que moi-même je vous envoie des prophètes, des sages et des docteurs; vous tuerez et crucifierez les uns, et vous en flagellerez d'autres dans vos synagogues, et vous les poursuivrez de ville en ville :

35. Afin que retombe sur vous tout le sang innocent qui a été versé sur la terre, depuis le sang du juste Abel jusqu'au sang de Zakhûri [fils de Barachie], que vous avez tué entre le Temple et l'autel (2).

36. En vérité je vous dis, tout ceci viendra sur cette génération.

LUC, XI, 52. Malheur à vous, docteurs de la loi, parce que vous avez pris la clef de la Gnose; vous n'êtes pas entrés vous-mêmes; et ceux qui entraient, vous les en avez empêchés ! ».

(1) Il lui fut en effet redemandé pendant près de soixante ans, de 761 à 819.

(2) Jehoudda, surnommé Zakhûri dans l'horoscope de son fils aîné, n'était nullement fils d'un certain Barachie, mais de Jacob. Mais comme, dans la transformation de son surnom séméiologique par l'Eglise, il s'appelle aujourd'hui Zacharie, on lui donne ici le même père qu'au prophète Zacharie. Au surplus l'Infaillible admet que les mots : « fils de Barachie, qui manquent dans le manuscrit du Sinaï, à cet endroit de S. Matthieu, ont été introduits par un des premiers copistes, qui aura cru qu'il s'agissait du dernier Zacharie. »

La clef de la Gnose ou clef de David, c'est la kabbale apocalyptique. (On dit encore la *Clavicule de Salomon.*) Non seulement ils avaient enlevé la clef, mais ils avaient pris et tué ceux qui l'avaient. Comme c'était en deux mots l'histoire des luttes jehouddiques depuis le Recensement jusqu'à la chute de Jérusalem, on a mis au présent dans Matthieu ce qui était au passé dans le dispositif original.

Matthieu, xxiii, 13. Mais malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites, parce que vous fermez aux hommes le Royaume des cieux! car vous n'entrez pas vous-mêmes, et vous ne souffrez pas que les autres entrent.

14. Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites, parce que, sous le prétexte de vos longues prières, vous dévorez les maisons des veuves! (1) C'est pour cela que vous subirez un jugement plus rigoureux.

15. Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites, parce que vous parcourez la mer et la terre pour faire un prosélyte et quand il est fait, vous faites de lui un fils du Ghê-Hinnom deux fois plus que vous !

Le fait est que cette sorte de Juifs est à jamais déplorable. Vrais fils de ceux qui ont livré Bar-Jehoudda aux horreurs du Ghê-Hinnom, ils discréditent sa sainte Eglise auprès des contribuables.

Ces malédictions tirent leur signification particulière de l'endroit où elles sont placées dans Luc : la maison d'un pharisien. C'est pourquoi Matthieu les a transportées sous les murs de Jérusalem, au moment où Jésus se dispose à faire son entrée sur les *Anes.* Devant les tombeaux des anciens prophètes enterrés sur

(1) Il n'y en a que deux d'intéressantes pour l'Evangéliste, celle de Jehoudda et celle de Jaïr.

le mont des Oliviers le revenant voue au Ghê-Hinnom infernal les fils de ceux qui les ont tués. Mais dans Luc c'est pour se venger de ces malédictions que les pharisiens auraient conspiré contre Bar-Jehoudda.

Luc, xi, 53. Comme il leur disait ces choses, les pharisiens et les docteurs de la loi commencèrent à le presser, et à l'accabler d'une multitude de questions,

54. Lui tendant des pièges, et cherchant à surprendre quelque parole de sa bouche.

V

AUTRES SORTIES CONTRE LES PHARISIENS

Luc, xii, 1. Cependant, une grande multitude s'étant assemblée autour de lui, de sorte qu'ils marchaient les uns sur les autres, il commença à dire à ses disciples : « Gardez-vous du levain des pharisiens, qui est l'hypocrisie.

2. Car rien de caché qui ne se révèle, ni de secret qui ne se sache (1).

3. Ainsi ce que vous avez dit dans l'obscurité se dira à la lumière; et ce que vous avez dit à l'oreille dans l'office sera publié sur les hauteurs.

4. Or je vous dis à vous, qui êtes mes amis : « Ne craignez point ceux qui tuent le corps, et après cela ne peuvent plus rien faire (2).

5. Mais je vous montrerai qui vous devez craindre : craignez celui qui, après avoir ôté la vie, a le pouvoir d'envoyer

(1) C'est ce que nous avons pensé, lorsque nous avons fait le *Mensonge chrétien*.

(2) Ceux-là, ce sont les Romains au Ghê-Hinnom le 14 nisan 788.

dans le Ghê-Hinnom infernal, oui, je vous le dis, craignez celui-là (1).

6. Cinq passereaux ne se vendent-ils pas deux as? et cependant pas un d'eux n'est en oubli devant Dieu.

7. Les cheveux mêmes de votre tête sont comptés. Ne craignez donc point : vous valez plus que beaucoup de passereaux.

8. Or je vous le dis : quiconque m'aura confessé devant les hommes (2), le Fils de l'homme (3) aussi le confessera devant les anges de Dieu.

9. Mais qui m'aura renié devant les hommes, sera renié devant les anges de Dieu.

10. Quiconque parle contre le fils de l'homme (4) il lui sera remis; mais pour celui qui aura blasphémé contre l'Esprit-Saint, il ne lui sera pas remis.

A l'époque de ce texte (5) on admet encore que le fils d'homme qui s'appelait Bar-Jehoudda soit traité de scélérat, on ne peut décemment en vouloir à ceux qui le disent, ils ne peuvent pas faire autrement sous peine de nier l'évidence et de se solidariser avec le crime. Mais une affaire s'est édifiée sur son cadavre : cette affaire est une création de l'Esprit juif qu'on a qualifié d'Esprit-Saint à cause même de cette origine. Point de pardon pour les Juifs qui contestent le pouvoir de rémission inclus dans l'un d'eux! C'est logique, car ce pouvoir est la conséquence d'un principe : l'impossibilité pour le goy d'être sauvé sans le juif. Nous avons déjà vu cette thèse

(1) Celui-là, c'est celui qui devait prononcer le Premier jugement en 789 et envoyer les uns en enfer, les autres dans l'Eden.
(2) Lui, Bar-Jehoudda.
(3) Celui qui devait venir en 789.
(4) Le fils de l'homme davidique, Bar-Jehoudda.
(5) Nous l'avons déjà vu ailleurs, p. 9 du présent volume.

exprimée fortement dans Cérinthe (1). Le salut est une marchandise : si les Juifs qui en sont les traitants n'y adhèrent pas de toutes leurs forces, ils seront évincés du marché. Outre cette peine temporelle, Bar-Jehoudda qui, nonobstant ses crimes, est assis à la droite du Père d'où il a chassé le Fils de l'homme, — un sot qui n'a pas su garder sa place ! — Bar-Jehoudda ne les recevra ni dans la Jérusalem d'or, si le Royaume advient, ni dans le ciel, si l'Eden ne reparaît pas. A quiconque blasphème contre l'Eglise, *authoress* de l'Esprit, il ne sera jamais remis, « parce que, comme le dit parfaitement le Saint-Siège, il mourra dans l'impénitence finale : car l'Eglise a le pouvoir de remettre toute sorte de péchés à quiconque se convertit sincèrement à Dieu. »

VI

GUÉRISON DE L'HOMME A LA MAIN SÈCHE

Jésus n'est pas seulement le défenseur de Bar-Jehoudda. Il se transforme en un syndic qui, moyennant falsification d'écritures, fait prendre aux goym le passif du failli pour un actif. Dieu en effet n'avait pas condamné que le pseudo-christ, il avait étendu la condamnation à tous ses dogmes, ne voulant sous aucun prétexte être mêlé à d'aussi affligeantes stupidités.

Mais Jésus a fléchi son Père, et d'accord avec lui, dans un but resté jusqu'ici très mystérieux, il fait revivre la main de certain homme dont la guérison, un

(1) Cf. *L'Evangile de Nessus*, p. 97.

jour de sabbat, au milieu de l'année 788, excite au plus haut point l'indignation des pharisiens.

MATTHIEU, XII, 9. Etant parti de là, il vint dans leur synagogue.

10. Or voilà qu'un homme avait la main desséchée ; et ils l'interrogeaient, disant : « Est-il permis de guérir les jours de sabbat ? » afin de l'accuser.

11. Mais il leur répondit : « Quel sera l'homme d'entre vous qui, ayant une brebis, si cette brebis tombe dans une fosse le jour du sabbat, ne la prendra pas pour l'en retirer ? (1)

12. Or combien un homme vaut mieux qu'une brebis ! Il est donc permis de faire le bien les jours de sabbat. »

13. Alors il dit à cet homme. « Etends ta main. » Il l'étendit, et elle devint saine comme l'autre.

MARC, III, 1. Jésus entra une autre fois dans la synagogue ; or il s'y trouvait un homme qui avait une main desséchée.

2. Et on l'observait pour voir s'il le guérirait un jour de sabbat, afin de l'accuser.

3. Et il dit à l'homme qui avait la main desséchée : « Lève-toi, là, au milieu. »

4. Puis il demanda aux autres : « Est-il permis, un jour de sabbat, de faire du bien ou du mal, de sauver une âme ou de la perdre ? » Mais eux gardaient le silence.

5. Alors les regardant avec colère, et contristé de l'aveuglement de leur cœur, il dit à cet homme : « Etends ta main. » Il l'étendit, et sa main devint saine.

LUC, VI, 6. Il arriva, un autre jour du sabbat, qu'il entra dans la synagogue, et qu'il enseignait. Or il y avait là un homme dont la main droite était desséchée,

7. Et les scribes et les pharisiens observaient s'il le guérirait le jour du sabbat, *afin de trouver de quoi l'accuser*.

(1) Vieille similitude qui a inspiré diverses paraboles sur Bar-Jehoudda. Cf. *Les Evangiles de Satan*, 1re partie, p. 362.

8. Mais il connaissait leurs pensées ; et il dit à l'homme qui avait la main desséchée : « Lève-toi et tiens-toi là debout au milieu. » Et, se levant, il se tint debout.

9. Alors Jésus leur dit : « Je vous le demande, est-il permis, les jours du sabbat, de faire du bien ou du mal, de sauver une *âme* ou de la perdre ? »

10. Et après les avoir regardés tous, il dit à l'homme : « Etends ta main. » Il l'étendit, et sa main redevint saine.

L'homme à la main sèche, c'est l'auteur de *l'Apocalypse*. La main qui a séché, c'est la droite. Le reste du corps n'a pas été mieux traité. Quoique royale, cette brebis a été jetée dans une fosse, (quelle peine pour lui éviter la fosse commune !) et un jour de sabbat, le samedi 17 nisan. Il est juste qu'elle en soit tirée un jour de sabbat par celui qui est le Maître de tout sabbat. Le Verbe devait ce salaire à la main qui a révélé l'Année de Dieu, l'Iaô-Shanâ. En même temps il rend le mouvement à la Révélation elle-même.

Marc, III, 6. Or les pharisiens, étant sortis, tinrent aussitôt conseil contre lui avec les Hérodiens, comment ils le perdraient.

Matthieu, XII, 14. Cependant les pharisiens, étant sortis, tinrent conseil contre lui, comment ils le perdraient.

Luc, VI, 11. Mais eux, remplis de dépit, se consultaient sur ce qu'ils feraient à Jésus.

Marc, III, 7. Mais Jésus se retira avec ses disciples vers la mer ; et une troupe nombreuse le suivit de la Galilée et de la Judée,

8. De Jérusalem, de l'Idumée, et d'au delà du Jourdain ; et une grande multitude des environs de Tyr et de Sidon, apprenant ce qu'il faisait, vint à lui.

Matthieu, XII, 15. Mais Jésus, le sachant, partit de là ; et beaucoup le suivirent, et il les guérit tous.

16. Et il leur ordonna de ne point le révéler,
17. Afin que fût accomplie la parole du prophète Isaïe, disant :
18. « Voici mon serviteur que j'ai choisi, l'objet de ma dilection, en qui mon âme a mis toutes ses complaisances. Je ferai reposer mon Esprit sur lui, et il annoncera la justice aux nations.
19. Il ne disputera point, il ne criera point et *personne n'entendra sa voix dans les places publiques.*
20. Il n'achèvera pas de rompre un roseau à demi brisé, et n'éteindra point une mèche encore fumante, jusqu'à ce qu'il assure le triomphe de la justice.
21. Et les nations espéreront en son nom. »

Bar-Jehoudda avait crié sur toutes les places publiques où on avait voulu l'entendre. « J'ai parlé publiquement au monde, dit son revenant dans le *Quatrième Évangile* » (1). Ailleurs, aux disciples : « Montez sur les toits et criez pour vous faire entendre ! »

Que les davidistes aient un vieux compte à régler avec les Juifs latinisants, notamment ceux qui, comme les Gamaliel, ont occupé les plus hauts sièges au sanhédrin de Tibériade, cela se conçoit. Ils ne peuvent nourrir contre eux que des pensées de vengeance. Mais il n'est pas de plus vils moyens que le mensonge et la calomnie. Ce n'est pas pour avoir violé le sabbat dans un but de charité que Bar-Jehoudda et plusieurs membres de sa famille, à commencer par son père, ont été condamnés; c'est, en ce qui concerne Bar-Jehoudda, pour avoir prêché le Grand jour pendant l'année protojubilaire 788, avec accompagnement de pillages, d'incendies, de meurtres, et trahison au point

(1) Cf. *L'Evangile de Nessus*, p. 294.

d'orgue. La condamnation du christ n'ayant été prononcée qu'au mois d'adar, Jésus a tout le temps d'échapper aux pharisiens du sanhédrin et aux hérodiens de Saül, et en effet il échappe. Comme il le dit si souvent dans Cérinthe, son heure n'est pas encore venue.

VII

SUBSTITUTION DE LA TRANSFIGURATION INTERNE AU BAPTÊME DE FEU

Maintenant qu'il a rendu à Bar-Jehoudda l'usage de la main dont il s'était servi pour écrire tant d'inepties, Jésus va se consacrer à la révision des dogmes que cette main a couchés sur le papyrus.

Pour le dogme de la transfiguration par le baptême de feu, Jésus se borne à faire servir la parabole de la lampe et du chandelier (1). Qu'on se transfigure soi-même par une lumière intérieure ! On ne deviendra pas lumineux au point d'émettre des rayons, et on devra se servir des mêmes organes que les goym pour emmagasiner un peu de lumière ; mais étant donné que ceux-ci ne voient goutte aux paraboles et qu'ils sont dans l'ombre du chandelier, c'est aux Juifs de savoir utiliser l'huile que leur dispense le Maître du sabbat.

Luc, xi, 33. Personne n'allume une lampe pour la mettre en un lieu caché, ni sous le boisseau, mais on la pose sur le chandelier, afin que ceux qui entrent voient la lumière.

(1) Cf. *Les Evangiles de Satan*, 1re partie, p. 289.

34. La lampe de votre corps est votre œil. Si votre œil est clair, tout votre corps sera lumineux; mais s'il est mauvais, tout votre corps aussi sera ténébreux.

35. Prenez donc garde que la lumière qui est en vous ne soit ténèbres.

36. Si donc votre corps est tout entier lumineux, n'ayant aucune partie ténébreuse, tout sera lumineux, et vous serez éclairés comme par la lampe qui brille.

Il ne semble pas que la jehouddolâtrie soit en état de réaliser dans l'homme cette transfiguration interne.

VIII

SUPPRESSION DE LA PREMIÈRE RÉSURRECTION ET DU RÉACCOUPLEMENT ADAMIQUE

Parmi les difficultés que Bar-Jehoudda avait léguées aux disciples, il y avait celle de la Première résurrection fixée par lui au 15 nisan 789. Le Premier jugement n'ayant pas eu lieu, cette résurrection n'a pas eu lieu non plus. Les saducéens ne sont pas fâchés de savoir si Jésus maintient ce dogme ou s'il le répudie. Mais Jésus est plus malin qu'eux, vous le savez, et ils préparent son triomphe par la façon dont ils posent la question; ils suppriment la Première résurrection comme un article peu important du programme, et ils passent tout de suite à la Seconde, car ces saducéens sont des compères dont un seul en remontrerait à tous les auteurs de revue.

Marc, xii, 18. Alors vinrent à lui les saducéens, qui disent qu'il n'y a point de résurrection; et ils l'interrogeaient, disant :

19. « Maître, Moïse a écrit pour nous : « Si le frère de quelqu'un meurt, et quitte ainsi sa femme sans laisser d'enfants, que son frère épouse sa femme et suscite des enfants à son frère. »

20. Or il y avait sept frères : le premier prit une femme, et mourut sans laisser d'enfants.

21. Le second la prit ensuite et mourut, et ne laissa point non plus d'enfants, et le troisième pareillement.

22. Et ils l'ont ainsi épousée tous les sept, et ils n'ont point laissé de postérité. Enfin après eux tous est morte aussi la femme.

23. A la résurrection donc, lorsqu'ils ressusciteront, duquel d'entre eux sera-t-elle femme? car tous les sept l'ont eue pour femme.

MATTHIEU, XXII, 23. Ce jour-là, vinrent à lui les saducéens, qui disent qu'il n'y a point de résurrection, et ils l'interrogèrent,

24. Disant : « Maître, Moïse a dit : « Si quelqu'un meurt n'ayant pas d'enfant, que son frère épouse sa femme et suscite des enfants à son frère. »

25. Or il y avait parmi nous sept frères : le premier, ayant pris une femme, mourut, et n'ayant point eu d'enfant, il a laissé sa femme à son frère.

26. Pareillement le second et le troisième jusqu'au septième.

27. Enfin après eux tous la femme aussi est morte.

28. A la résurrection donc, duquel des sept sera-t-elle la femme, puisque tous l'ont eue pour femme ?

LUC, XX, 27. Quelques-uns des saducéens, qui nient qu'il y ait une résurrection, s'approchèrent alors et l'interrogèrent,

28. Disant : « Maître, Moïse a écrit pour nous : « Si le frère de quelqu'un meurt ayant une femme, mais étant sans enfants, que son frère prenne sa femme et suscite une postérité à son frère. »

29. Or il y avait sept frères; et le premier prit une femme, et mourut sans enfants.

30. Le suivant prit la femme, et mourut lui-même sans enfants.

31. Et le troisième la prit ; et pareillement tous les sept, et ils n'ont point laissé de postérité, et ils sont morts.

32. Enfin, après eux tous, est morte aussi la femme.

33. A la résurrection donc, duquel sera-t-elle femme, puisque les sept l'ont eue pour femme? »

Relisez la question, estimables gogoym, elle n'est ainsi posée que pour vous tromper, et jusqu'à présent elle a rempli son objet. C'est, semble-t-il, une question de droit. Moïse ordonne au Juif d'épouser la femme de son frère, si celui-ci est mort sans laisser d'enfant : une femme s'est trouvée dans ces conditions, elle a été successivement épousée par les six frères du mort, qui n'ont pas eu de chance non plus, car ils sont tous morts et tous sans postérité. Il est étrange qu'avec le désir d'avoir des enfants, puisque ç'a été le but de leur union, ils se soient précisément acharnés sur une femme d'une stérilité à toute épreuve ; c'est une fantaisie illogique, mais matériellement réalisable, et c'est ainsi que la chose vous apparaît au premier abord. Si cependant vous ouvrez le *Deutéronome* au chapitre du mariage entre le frère du mort et la veuve de celui-ci (1), vous trouvez que pour qu'il y ait obligation, il faut que les deux frères demeurent ensemble. Or il n'est point dit ici que cette condition soit remplie; il est évident qu'elle ne l'est pas, et que les six frères du mort se sont établis chacun de son côté, comme il leur a plu, pour avoir des enfants. Car si la Loi force le Juif à

(1) *Deutéronome*, XXV, 5-10.

épouser la femme de son frère, c'est dans le but contraire à celui qu'auraient poursuivis les six obstinés ; c'est pour que le nom du mort ne meure pas avec lui, et qu'il revive dans l'enfant de son frère. Et si le second des sept frères eût constaté que l'absence d'enfants chez le premier tenait à la stérilité de sa veuve, il l'eût remplacée avec l'autorisation du *Lévitique* et l'approbation de tous ses voisins, aucun défaut n'étant plus grave pour les Juifs, comme le constate la mère de Bar-Jehoudda qui, le jour où elle conçoit son premier-né, s'écrie qu'elle a enfin été délivrée de son opprobre (2) !

Les lecteurs du *Mensonge chrétien* sont trop habitués aux façons de l'Évangéliste pour ne pas voir qui est la femme, malheureusement stérile, épousée successivement par les sept frères, et qui sont ces sept frères mêmes. Ils savent par la séméiologie de la Samaritaine que l'Epoux n'est jamais venu, et que les sept frères qui ont épousé la femme dont il est ici question n'ont jamais pu la marier avec celui qui l'aurait destérilisée. La femme, c'est la Judée ; et les sept frères sont Bar-Jehoudda, Shehimon, Jacob senior, Jacob junior, Philippe, Jehoudda Toâmin et Ménahem ; ils sont morts, et après eux la Judée, sans que l'Époux lui ai fait des enfants immortels. C'est ce que se disent entre eux ces fumistes de saducéens en leur énigme : la Judée ne pouvant être réaccouplée qu'au Fils de l'homme, c'en est fait de la réadamisation. L'exemple qu'ils citent devant les gogoym est donc inapplicable au dogme formulé dans les *Paroles du Rabbi*.

(1) Cf. *Les Evangiles de Satan*, 1re partie, p. 215.

Marc, xii, 24. Et Jésus, répondant, leur dit : « N'êtes-vous point pour cela même dans l'erreur, ne comprenant ni les Écritures (1) ni la puissance de Dieu?

25. Car, lorsqu'ils ressusciteront d'entre les morts, les hommes ne prendront point de femmes ni les femmes de maris, mais ils sont comme des anges dans le ciel.

Matthieu, xxii, 29. Mais, répondant, Jésus leur dit : « Vous errez, ne comprenant ni les Écritures ni la puissance de Dieu.

30. Car à la résurrection les hommes ne prendront point de femmes, ni les femmes de maris ; mais ils seront comme les anges de Dieu dans le ciel.

Cette réponse supprime la réadamisation. Il n'y aura pas reconjonction, puisqu'il n'y aura pas d'Eden. Bar-Jehoudda s'est trompé ; Jésus admet qu'il y a eu chose jugée là-dessus en 789. Au lieu de refaire le couple adamique dans le paradis terrestre, Dieu fera de chaque juif et de chaque juive un ange dans le ciel, à moins qu'il n'en fasse un démon dans l'enfer. Ce dispositif est conforme à celui de la *Lettre aux Thessaloniciens* et très probablement il en vient.

Mais en voici un nouveau qui n'appartient qu'à Luc.

Luc, xx, 34. Jésus leur dit : « Les fils de cet Æon-ci se marient et sont donnés en mariage ;

35. Mais ceux qui seront trouvés dignes de jouir de cet Æon (2) et de la résurrection des morts, ne se marieront point et n'épouseront point de femmes :

36. Car ils ne pourront plus mourir, parce qu'ils sont égaux aux anges, et *fils de Dieu, étant fils de la résurrection*

(1) Les Écritures, ce sont les *Paroles du Rabbi*, Jésus se garde bien de le dire.

(2) *Oi dè cataxionténtes tou aiônos ékeinou takein.*

Tout est changé !

Dans le dispositif de Marc et de Matthieu, on ressuscite parce que c'est dans l'*Évangile du Royaume* et on devient ange par la volonté de Dieu, mais on n'est pas obligé de croire que le fils aîné de Jehoudda de Gamala soit ressuscité le 18 nisan 789. Au contraire, dans le dispositif de Luc, on est fait fils de Dieu par la résurrection du Juif consubstantiel et coéternel au Père, et on devient sinon semblable, du moins égal aux anges en ceci qu'ils ne meurent pas. La résurrection de Bar-Jehoudda n'est plus une question qui dépende des hommes, c'est une garantie et une condition de la vie éternelle.

Reste la question de principe : Dieu se propose-t-il de ressusciter les morts au second jugement qui devient ici le premier et le dernier ? Question tranchée d'avance par la résurrection de Bar-Jehoudda, qui est comme une répétition pour les Juifs seuls du spectacle réservé au dernier jour.

Matthieu, xxii, 31. Et touchant la résurrection des morts, n'avez-vous point lu la parole qui vous a été dite par Dieu :

32. « Je suis le Dieu d'Abraham, et le Dieu d'Isaac, et le Dieu de Jacob » ? Or Dieu n'est point le Dieu des morts, mais des vivants.

33. Et le peuple l'entendant, admirait sa doctrine.

Marc, xii, 26. Et quant aux morts, en tant qu'ils ressuscitent, n'avez-vous point lu dans le livre de Moïse, à l'endroit du buisson (1), comment Dieu lui parla, disant : « Je suis le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac et le Dieu de Jacob ? »

(1) *Exode*, iii, 1 et suivants. On donne ce livre comme étant plus particulièrement de Moïse, parce qu'il avait été fait et refait d'après les *Guerres du Mage*.

27. Il n'est pas le Dieu des morts, mais des vivants. Vous donc, vous errez beaucoup.

Luc, xx, 37. Or que les morts ressuscitent, Moïse le montre à l'endroit du buisson, quand il appelle le Seigneur le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac et le Dieu de Jacob.

38. Or Dieu n'est point le Dieu des morts, mais des vivants : car tous vivent en lui (1).

39. Quelques-uns des scribes, prenant la parole, lui dirent : « Maître, vous avez bien dit. »

40. Et l'on n'osait plus lui faire aucune question.

IX

CONSÉQUENCES DE LA NON-RÉADAMISATION DES JUIFS EN 789

Parmi les solutions que Dieu avait refusé de donner au prophète de la Régénération, la non-réadamisation des Juifs en 789 était naturellement fort en vue. On ne sait si les Juifs de la dispersion étaient gais, ils avaient bien des raisons de ne point l'être, mais enfin, si par hasard ils l'étaient, le Ben-Sotada qui prétendait régler la question de sexe par le retour à l'androgynisme, devait être un sujet de gaieté quotidienne, et il n'était pas besoin d'attendre un jubilé pour avoir une occasion de se réjouir honnêtement. Si le ridicule tuait, Bar-Jehoudda ne serait jamais ressuscité. Mais il a en Jésus un avocat qui se fait fort de le tirer de ce genre de Guol-golta.

Comme toujours ce sont les pharisiens qui l'interrogent, dans le vain espoir de l'embarrasser.

(1) Et non « pour lui » comme traduit le Saint-Siège.

Les questions que Jésus se charge de résoudre sont toutes empruntées au système de Jehoudda. On ne les aborde que de biais, et toujours par le petit côté, afin de ne pas discréditer complètement le système. On cherche en même temps à cacher l'origine franchement adultérine (1) de l'homme dans lequel on a incarné Jésus sans son aveu. Les pharisiens la lui opposaient toutes les fois qu'il passait les bornes de la modestie, et qu'il trouvait mauvais chez les Juifs ordinaires ce qu'il pardonnait à David et à tant d'autres rois de sa maison, dont aucun n'avait été monogame.

Marc, x, 2. Et les pharisiens, s'approchant, lui demandèrent s'il est permis à un homme de renvoyer sa femme : c'était pour le tenter.

Matthieu, xix, 3. Et les pharisiens s'approchèrent de lui pour le tenter, disant : « Est-il permis à un homme de renvoyer sa femme pour quelque cause que ce soit? »

Si Jésus était Bar-Jehoudda lui-même, il serait *tenté* de répondre : « C'est tellement permis que, malgré le double adultère de mon père David et de ma mère Bethsabée, je prétends vivre mille ans pour commencer. » Mais Jésus n'est que son revenant. Il ne se juge pas *tenté* de répondre pour Ben-Sotada. Il répond par une pétition déguisée du principe que Jehoudda avait énoncé, à savoir qu'entre l'*Agneau* et les *Anes* de 789, la femme devait rentrer dans l'homme pour ne faire qu'une seule chair avec lui, telle Eve avec Adam. Cependant comme il ne lui convient pas d'évoquer les *Paroles du Rabbi* en constatant leur faillite à ce point de vue

(1) Par Bethsabée. Cf. *Le Charpentier*, p. 98, et *L'Évangile de Nessus*, p. 166.

comme aux autres, il répond par la *Genèse*. A pharisien pharisien et demi! Il répond en jésuite.

MATTHIEU, XIX, 4. Jésus, répondant, leur dit : « N'avez-vous pas lu que celui qui fit l'homme au commencement, les fit mâle et femelle, et qu'il dit :

5. « A cause de cela l'homme quittera son père et sa mère, et s'attachera à sa femme, et ils seront *deux dans une seule chair*?

6. Ainsi, ils ne sont plus deux, mais une seule chair. Ce que Dieu donc a uni, que l'homme ne le sépare point. »

7. Ils lui demandèrent : « Pourquoi donc Moïse a-t-il commandé de lui donner un acte de répudiation et de la renvoyer? »

8. Il leur répondit : « Parce que Moïse, à cause de la dureté de votre cœur, vous a permis de renvoyer vos femmes ; mais *au commencement* il n'en fut pas ainsi.

9. Aussi je vous dis que quiconque renvoie sa femme, si ce n'est pour cause d'adultère, et en épouse une autre, commet un adultère; et celui qui épouse une femme renvoyée, se rend adultère.

MARC, X, 3. Mais Jésus, répondant, leur dit : « Que vous a ordonné Moïse? »

4. Ils répliquèrent : « Moïse a permis d'écrire un acte de répudiation, et de la renvoyer. »

5. Jésus, leur répondant, dit : « C'est à cause de la dureté de votre cœur qu'il vous a écrit ce précepte. »

6. Mais au commencement de la création, Dieu vous fit homme et femme (1).

7. C'est pourquoi l'homme quittera son père et sa mère, et s'attachera à sa femme :

8. Et ils seront deux dans une seule chair. Ainsi ils ne sont plus deux, mais une seule chair.

(1) Et non « Dieu fit un homme et une femme », comme on le lit dans l'édition du Saint-Siège. *Arsen cai thèlu époièsen autoùs o Théos.*

9. Ce que Dieu donc a uni, que l'homme ne le sépare point.
10. Dans la maison (1), ses disciples l'interrogèrent encore sur le même sujet.
11. Et il leur dit : « Quiconque renvoie sa femme et en épouse une autre, commet un adultère à l'égard de celle-là.
12. Et si une femme quitte son mari et en épouse un autre, elle se rend adultère. »

C'est, nettement formulée par le scribe, l'indissolubilité du lien conjugal. Les disciples de Jehoudda n'avaient jamais rien pensé de pareil. Ils sont les premiers à faire l'objection que commandent à la fois la nature et l'intérêt social.

MATTHIEU, XIX, 10. Ses disciples lui dirent : « Si telle est la condition de l'homme à l'égard de sa femme, il n'est pas bon de se marier. »

L'argument est sans réplique : rien de plus immoral que le ménage de deux parties qui se haïssent et se trompent. Jésus est ébranlé, mais s'il cède, il va contre la thèse de Jehoudda sur le retour forcé à l'androgynisme originel.

11. Jésus leur dit : « Tous ne comprennent pas cette parole, mais ceux à qui il a été donné.
12. Car il y a des eunuques qui sont nés tels dès le sein de leur mère ; il y en a que les hommes ont fait eunuques ; et il y en a qui se sont eux-mêmes rendus eunuques, *à cause du Royaume des cieux*. Que celui qui peut comprendre, comprenne. »

(1) La maison de Kapharnahum. On a ici la preuve, nous en avons fourni et en fournirons d'autres, que dans le prototype évangélique toutes ces questions se débattaient chez la veuve du grand Jehoudda. Il n'en pouvait être autrement. C'est à elle que Jésus avait dit : « Deux en un, un en deux. »

Comprendre n'est facile qu'à ceux qui possèdent leurs *Paroles du Rabbi* sur le bout du doigt. Pour ceux-là rien de plus clair. Jésus ne peut les ramener dans l'Eden que s'il les retrouve tels qu'y était Adam avant le péché, c'est à dire la femme ne faisant qu'un avec l'homme, et, par ce moyen radical, le péché originel rendu impossible. Les eunuques par conformation, ceux de la première espèce, sont d'avance dans les conditions requises, ils naissent adamiques; on comprend aussi les gens bien ou mal mariés, Dieu pourra les réaccoupler bon gré malgré : mais comment feront les êtres qui se seront faits eunuques, soit par opération, soit par volonté, et avec qui Dieu les réaccouplera-t-il? Voilà ce que Jésus néglige de nous dire, et c'est pourtant une chose qui eût énormément intéressé les pharisiens, puisque l'homme dans lequel il revient s'était précisément « rendu eunuque à cause du Royaume des cieux. » Que deviendra le fœtus de la femme enceinte ou même l'enfant non adulte au moment de la réadamisation? Voilà également une question que Jésus ne résout point.

X

LES CONDITIONS NOUVELLES DE L'ENTRÉE DANS L'ÆON-ZIB

Soumis à de telles conditions, les malheureux Juifs semblent de plus en plus loin de l'Æon-*Zib*. Jésus lui-même a le sentiment qu'il est le revenant d'un méchant homme, il veut bien être qualifié de Maître parce qu'au

temps de sa chair il était Rabbi, mais il ne veut pas qu'on l'appelle bon, c'est un blasphème. Il a lu les *Lettres de Paul* dans lesquelles le Saint-Esprit consiste à faire semblant d'abandonner l'ancien programme. Il n'y a plus d'Eden et de Jérusalem d'or, donc il n'est pas venu pour réaliser la communauté des biens. Il y aura encore des riches, des pauvres, et des aigrefins pour exploiter, soit alternativement soit concurremment, les uns et les autres. Quel conseil donnera-t-il en face d'une situation qui prenait fin avec le Royaume?

MARC, X, 17. Comme il se mettait en chemin, quelqu'un accourant et fléchissant le genou, lui demanda : « Bon maître, que ferai-je pour avoir la vie éternelle? »

18. Jésus, lui répondit : « Pourquoi m'appelles-tu bon? Nul n'est bon, que Dieu seul.

19. Tu connais les commandements : Ne commets point d'adultère : ne tue point; ne dérobe point; ne rends point de faux témoignage; (1) ne fais point de fraude; honore ton père et ta mère. »

20. Mais le jeune homme, reprenant la parole, lui dit : « Maître, j'ai observé tous ces préceptes dès ma jeunesse. »

LUC, XVIII, 18. Un des principaux l'interrogea, disant : « Bon maître, que ferai-je pour posséder la vie de l'*Æon?* »

19. Jésus lui dit : « Pourquoi m'appelles-tu bon? Nul n'est bon que Dieu seul.

20. Tu connais les commandements : Tu ne tueras point : Tu ne commettras point d'adultère : Tu ne porteras point faux témoignage : Honore ton père et ta mère. »

21. Il répondit : « J'ai observé tout cela depuis ma jeunesse. »

En énonçant ce principe, malheureusement juste, que

(1) Ah! si on appliquait la loi aux évangélistes!

la perfection n'est point de ce monde, Jésus reconnaissait que le Rabbi dont il était le revenant ne pouvait pas être classé parmi les bons, étant déjà catalogué ailleurs parmi les pires. Cette concession à l'histoire ne pouvait être admise par les aigrefins qui spéculaient sur son cadavre.

Les synoptiseurs ont modifié la question et la réponse dans Matthieu. Jésus ne dit plus : « Pourquoi m'appelles-tu bon? » propos dans lequel il se montre ce qu'il est aux mains des Évangélistes, le revenant d'un homme qui ne fut point bon, qui était faillible et qui a failli. Cet aveu n'étant plus à sa place dans la bouche d'un Juif qui a été déclaré consubstantiel au Père et qui par conséquent participe de l'essence du bien, l'Église l'a enlevé.

Matthieu, xix, 16. Et voilà que quelqu'un, s'approchant, lui dit : « Bon maître, que ferai-je *de bon* pour avoir la vie éternelle? (1) »

17. Jésus lui répondit : « Pourquoi m'interroges-tu *sur ce qui est bon?* Dieu seul est bon... Mais si tu veux entrer dans la vie, garde les commandements. »

Quels commandements? Ceux de Bar-Jehoudda? Ou d'autres que les évangélistes ont trouvés depuis lui dans la Loi?

18. « Lesquels? » demanda-t-il. Jésus répondit : « Tu ne tueras point; tu ne commettras point d'adultère; tu ne

(1) *Zôèn aiônion*. Ici comme plus bas, verset 30, il faudrait traduire littéralement, et même ne pas traduire le mot *Aiôn* qui est le cycle millénaire annoncé par l'auteur de l'*Apocalypse*, l'*Æon-Zib*, douzième et dernier des douze Æons dont les douze apôtres sont la figure dans la mystification ecclésiastique.

déroberas point; tu ne rendras point de faux témoignage;

19. Honore ton père et ta mère, et *aime ton prochain comme toi-même* » (1).

20. Le jeune homme lui dit : « J'ai observé tout cela depuis ma jeunesse; que me manque-t-il encore? »

MARC, X, 21. Jésus, l'ayant regardé, l'aima, et lui dit: « Une seule chose te manque : va, vends tout ce que tu as, donne-le aux pauvres, et tu auras un trésor dans le ciel; puis viens, et suis-moi. »

LUC, XVIII, 22. Ce qu'entendant, Jésus lui dit : « Une chose encore te manque : vends tout ce que tu as et donne-le aux pauvres, et tu auras un trésor dans le ciel; viens alors, et suis-moi. »

MATTHIEU, XIX, 21. Jésus lui dit : « *Si tu veux être parfait*, va, vends ce que tu as et donne-le aux pauvres, et tu auras un trésor dans le ciel; viens ensuite, et suis-moi. »

« Si tu veux être parfait », dit Matthieu! La perfection, qui tout à l'heure était impossible, devient ici à la portée de tous. Les pauvres, c'est l'Église, comme on l'a vu dans les *Actes des Apôtres* (2). L'enrichir pour jouir des biens communs, puis se séparer de la famille et se retirer de la société pour se libérer de toutes charges, telle est la perfection du régime.

MATTHIEU, XIX, 22. Lorsque le jeune homme eut entendu cette parole, il s'en alla triste : car il avait de grands biens.

23. Alors Jésus dit à ses disciples : « En vérité, je vous dis qu'un riche entrera difficilement dans le Royaume des cieux.

24. Et je vous dis encore : Il est plus facile à un chameau

(1) Addition à Marc et à Luc.
(2) Cf. *Le Roi des Juifs*, p. 219.

de passer par le chas d'une aiguille, qu'à un riche d'entrer dans le Royaume des cieux » (1).

MARC, X, 22. Mais, affligé de cette parole, il s'en alla triste, car il avait de grands biens.

23. Alors Jésus, regardant autour de lui, dit à ses disciples : « Qu'il est difficile que ceux qui ont des richesses entrent dans le Royaume de Dieu ! »

LUC, XVIII, 23. Mais lui, ces paroles entendues, fut contristé, parce qu'il était fort riche.

24. Or Jésus, le voyant devenir triste, dit : « Que ceux qui ont les richesses entreront difficilement dans le Royaume de Dieu !

25. Il est plus facile à un chameau de passer par le chas d'une aiguille, qu'à un riche d'entrer dans le Royaume de Dieu.

MARC, X, 24. Or ses disciples étaient tout étonnés de ce discours. Mais Jésus, prenant de nouveau la parole, leur dit : « Mes enfants bien-aimés, qu'il est difficile à ceux qui se confient dans les richesses, d'entrer dans le Royaume de Dieu !

25. Il est plus facile à un chameau de passer par le chas d'une aiguille, qu'à un riche d'entrer dans le Royaume de Dieu. »

MATTHIEU, XIX, 25. Or, ces choses entendues, ses disciples s'étonnaient grandement, et disaient : « Qui donc pourra être sauvé ? »

26. Mais Jésus, *les regardant*, leur dit : « Aux hommes cela est impossible, mais à Dieu tout est possible. »

LUC, XVIII, 26. Et ils demeuraient encore plus étonnés, se disant l'un à l'autre : « Et qui peut donc être sauvé? »

(1) Proverbe usité chez les Juifs et chez les Arabes, le Saint-Siège est obligé de le reconnaitre. Toutes les fois qu'une image un peu saisissante ou une maxime respectable se trouvent sous la plume des gens qui ont fabriqué les *Evangiles*, cherchez au lieu d'admirer, et vous trouverez un plagiat. La règle est absolue.

27. Mais Jésus, les regardant, dit : « Aux hommes cela est impossible, mais non pas à Dieu : car tout est possible à Dieu. »

Luc, xviii, 26. Ceux qui l'écoutaient demandèrent : « Et qui peut donc être sauvé? »

27. Il leur répondit : « Ce qui est impossible aux hommes, est possible à Dieu. »

Hé! quoi, non seulement le juif consubstantiel et coéternel au Père n'aurait pas été un sauveur, comme le disent les maltôtiers du baptême, mais il ne serait sauvé au dernier jour que si Dieu lui fait grâce! A ouïr de tels discours Bar-Jehoudda et ses frères font une grimace qu'une plume païenne ne peut rendre avec l'énergie nécessaire. Si Jésus continue à exiger un genre de perfection qui consiste à donner au lieu de recevoir, ils vont éclater!

XI

RÉCRIMINATIONS DE PIERRE

Il faut que Jésus leur renouvelle l'assurance qu'il leur donne également dans Cérinthe, à savoir qu'ils auront un traitement de faveur en raison de leur royale origine. Car il semble vraiment qu'à la condition de donner tous ses biens à l'Église, le goy pourrait se créer un titre à la vie millénaire! Dans Cérinthe c'est le christ lui-même qui sous son nom de circoncision réclame une garantie contre l'égalité de traitement; ici, c'est Shehimon. Nobles esprits tous deux et bien dignes de l'adoration des peuples!

Matthieu, xix, 27. Alors reprenant, Pierre lui dit : « Et nous, voici que nous avons tout quitté pour vous suivre : qu'y aura-t-il donc pour nous ? »

28. Jésus leur dit : « En vérité, je vous dis que vous qui m'avez suivi, lorsqu'à la Régénération le Fils de l'homme sera assis sur le trône de sa gloire, *vous aussi, vous serez assis sur douze trônes, jugeant les douze tribus d'Israël.*

29. Et quiconque aura quitté ou maison, ou frères, ou sœurs, ou père, ou mère, *ou femme*, ou fils, ou terre, à cause de mon nom, recevra le centuple, et aura pour héritage la vie éternelle.

30. Mais beaucoup de premiers seront les derniers, et beaucoup de derniers les premiers (1).

Ce n'est plus cela ! Juger seulement les douze tribus, c'est une telle restriction de compétence ! Ne devait-on pas juger toute la terre ? Les Juifs ne jugent que les Juifs, la belle affaire ! Il est vrai que les sept fils de Jehoudda occupent sept sièges dans le tribunal, et par conséquent, sûrs de la majorité, ils pourront condamner tous leurs ennemis sans les entendre. Mais siéger à côté d'Is-Kérioth qui aura voix délibérative dans les choses de la tribu de Juda, Jésus déraisonne ! Ignore-t-il que *l'Apocalypse de Pathmos* a rayé Dan (2) de la liste des tribus ayant voix au chapitre ? Décidément il perd la tête ! Il faudra la lui couper un jour, ne fût-ce que sous les apparences du Joannès.

On a estimé qu'il allait trop loin et qu'il faisait trop de concessions aux églises Nicolaïtes (3) en promettant cent femmes à chaque élu dans le Royaume. Cet Eden,

(1) Ce propos revient souvent, plus ou moins obscur selon l'emplacement qu'il occupe.
(2) Cf. *Le Gogotha*, p. 30.
(3) Cf. *Les Evangiles de Satan*, 1re partie, p. 51.

où les eunuques étaient réduits à leur condition ordinaire de gardiens de sérail, escomptait par trop celui de Mahomet. On a supprimé ces cent femmes dans Marc et dans Luc, comme contraires au dogme de l'un en deux et du deux en un. Pour les compenser on a insisté davantage sur la multiplication des terres et des maisons, réalisable par la vie monastique, immédiatement, sans soucis, au milieu même des persécutions qui atteignent les dupes.

Luc, xviii, 28. Alors Pierre dit : « Et nous, voici que nous avons tout quitté pour vous suivre. »

29. Jésus leur répliqua : « En vérité je vous le dis : il n'est personne qui ait quitté ou maison, ou parents, ou frères, ou femme, ou enfants à cause du Royaume de Dieu,

30. Qui ne reçoive beaucoup plus en ce temps même ; et, dans l'Æon à venir, la vie éternelle (1).

Marc, x, 28. Alors Pierre se mit à lui dire : « Voici que nous avons, nous, tout quitté pour vous suivre. »

29. Jésus, répondant, dit : « En vérité je vous le dis, nul n'aura quitté maison, ou frères, ou sœurs, ou père, ou mère, ou fils, ou terres, à cause de moi et à cause de l'Evangile,

30. Qui ne reçoive maintenant, *en ce temps même*, cent fois autant de maisons, de frères, de sœurs, de mères, de fils et de terres, [au milieu des persécutions], et (2) dans l'Æon à venir, la vie éternelle.

31. Mais beaucoup de premiers seront les derniers, et beaucoup de derniers les premiers.

(1) *En tô aiôni tô erkoménô zôèn aiônion*, que le Saint-Siège traduit par « dans le *siècle* à venir. » Mais le siècle est de cent ans, tandis que le Cycle ou Æon est de mille ans ; et la vie éternelle commençait dans le système de Bar-Jehoudda par la vie cyclique ou millénaire.

(2) Addition au texte de Matthieu.

XII

LE RÉGIME DE LA PROPRIÉTÉ

Luc biffe les terres qui jouent un rôle trop important dans Matthieu et dans Marc. On finirait par voir où vont passer les biens du jeune homme riche, et quelle est cette classe nouvelle qui, sans rien faire et même en refusant de travailler, possède le moyen de donner du cent pour un à tous ceux qui se dépossèdent en sa faveur.

Le jeune homme riche, qui est un auditeur dans le genre du très excellent Théophile, commence à se perdre dans les variations de Jésus sur le principe et le régime de la propriété. Après avoir entendu toutes sortes de paraboles qui l'excitent à faire de l'usure son occupation habituelle et du vol le but même de toute sa vie, après avoir ouï toutes sortes de discours dans lesquels on reproche aux pharisiens de ne pas s'être suffisamment ruinés pour la famille de leurs rois légitimes, voilà maintenant qu'on lui demande de renoncer à ses biens, par amour de la paresse et de l'irresponsabilité. Ce jeune homme dont le cerveau ne semble pas très solide reçoit une succession de chocs capables d'anéantir l'esprit le mieux trempé.

Il n'y a pas longtemps qu'au lieu de lui conseiller de vendre sa terre, Jésus lui recommandait d'acheter un champ d'où dépend son salut (1). Avec quoi paiera-t-il le champ, s'il donne le prix de ses biens à autrui? Il ne

(1) Cf. *Les Evangiles de Satan*, p. 269.

pourra même pas l'avoir par voie d'échange! Sa perplexité est d'autant plus grande qu'ayant creusé l'idée d'acheter le champ, il y a complètement renoncé pour ne pas être le complice de l'escroquerie que Jésus lui suggère. En effet, si Jésus lui propose d'acheter ce fonds, c'est parce qu'il y a un trésor dedans. Or le jeune homme riche, qui a la prescience de l'avenir comme tous les personnages de l'Évangile, a consulté le Code civil qui dispose :

Livre iii, *Art.* 716. Le trésor est toute chose cachée ou enfouie sur laquelle personne ne peut justifier sa propriété, et qui est découverte par le pur effet du hasard.

La propriété d'un trésor appartient à celui qui le trouve dans son propre fonds; si le trésor est trouvé dans le fonds d'autrui, il appartient par moitié à celui qui l'a découvert et pour l'autre moitié au propriétaire du fonds.

Le trésor dont parle Jésus ne rentre pas dans la définition du Code civil. Sa découverte ne sera point un pur effet du hasard; son existence, son emplacement même dans le fonds d'autrui sont connus de l'acheteur. Si celui-ci, à l'instigation de Jésus, cache sa découverte, c'est pour se l'approprier tout entière, et ç'a été uniquement pour dépouiller le propriétaire du trésor qu'il a acheté le champ. C'est un homme d'autant plus malhonnête qu'il se promet de revendre ensuite le trésor au propriétaire, pièce à pièce, tout en gardant le champ. En supposant même qu'il tienne compte au propriétaire de la moitié, il est évident que, loin d'avoir acheté le champ pour le donner à la communauté, il ne l'a acheté que dans un intérêt de lucre. Il est infiniment plus coupable qu'Ananias qui, s'il garde la moitié du prix de son

champ par devers lui, a au moins la générosité de donner l'autre moitié à Pierre (1). Or Pierre assassine Ananias et sa femme uniquement parce que ceux-ci lui ont dissimulé le prix de la vente. Donc si le jeune homme riche achète le champ sans tenir compte au propriétaire de la moitié du trésor, il sera coupable d'une escroquerie manifeste. Si, au contraire, il achète le champ et donne au propriétaire du fonds la moitié du trésor, il sera infailliblement assassiné par Pierre pour ne lui en avoir remis que l'autre moitié.

Dans ces conditions il préfère s'abstenir. Car il trouve la disposition civile plus équitable et moins lourde à sa conscience que la jurisprudence apostolique. Le Code fait la part égale à l'inventeur comme au propriétaire; un coup de pioçhe heureux fait de l'ouvrier l'égal du riche à qui il a révélé son propre bien. Ici rien de pareil, au contraire : Jésus prône un calcul ignoble comme une chose agréable à Dieu. Il est absolument certain que, s'il était établi, comme ici, que ce Juif n'a acheté le champ qu'après avoir eu connaissance du trésor, les tribunaux civils lui feraient rendre gorge avec des attendus peu flatteurs. Si ceux qui ont examiné toutes ces propositions avaient eu soin de les comparer entre elles, ils se seraient vite assurés par l'incohérence des Écritures qu'elles n'étaient ni du même temps ni de la même main, et par leur mauvaise foi qu'elles n'étaient ni d'un dieu ni même d'un brave homme, mais tantôt d'un publicain chassé des finances pour son indélicatesse, tantôt d'un sophiste expulsé des écoles pour son immoralité.

(1) Cf. *Le Roi des Juifs*, p. 220.

XIII

JUSTIFICATION DU SURNOM DE PANTHORA DONNÉ AU PÈRE DU CHRIST

Toutes les fois que Jésus se prononce contre la richesse, il condamne en même temps Bar-Jehoudda, sa capitale tout en or et ses jardins aux douze récoltes. Cependant, ne vous laissez pas surprendre par les apparences et vous verrez que, si d'une main il repousse l'argent, de l'autre il l'accapare. L'insatiable avarice des christiens est un fait constaté par l'histoire (1). Bar-Jehoudda n'aurait nullement établi la communauté des biens s'il eût régné sur les Juifs, et Ménahem garda tout quand il aurait pu tout donner (2). Les pharisiens étant là pour servir de boucs émissaires aux christiens, ce sont eux qui vont porter le reproche d'avoir été avares. Mais, nous en avons la preuve, cette accusation n'a été rattachée que par artifice aux discours de Jésus sur la question des biens. On a eu pour but de masquer une toute autre accusation portée contre les pharisiens, celle d'avoir été adultères envers la Loi que Jehoudda et ses fils avaient défendue.

Cette accusation est une des parties les plus anciennes, la plus ancienne peut-être, de toutes les Écritures empruntées à Papias. On ne pouvait la laisser subsister sans justifier en même temps le surnom de *Panthora* (Toute la loi) que les vrais christiens, les

(1) Cf. *Le Charpentier*, p. 249, et *Le Gogotha*, p. 71.
(2) Cf. *Le Gogotha*, p. 67.

Ischaïtes, les Naziréens et les Ebionites, avaient trouvé pour Jehoudda (1), et qui fut longtemps le seul sous lequel il fut connu dans la secte, ceux de Zakhûri, de Joseph, de Joannès et de Zibdéos n'étant faits que pour égarer les goym.

Jésus était encore kanaïte, sicaire, irréductible ennemi des goym, dans les Écritures où il prononce les paroles suivantes :

Luc, xvi, 14. Or les pharisiens, [qui étaient avares] écoutaient toutes ces choses et se moquaient de lui.

15. Et il leur dit : « C'est vous qui vous justifiez devant les hommes; mais Dieu connaît vos cœurs : car ce qui est grand aux yeux des hommes, est en abomination devant Dieu.

16. La *thora* et les prophètes ont duré jusqu'à Joannès. Depuis, le Royaume de Dieu est annoncé, et chacun fait effort pour y entrer.

17. *Le ciel et la terre passeront, plutôt qu'il ne tombe un seul point de la thora* (2).

18. Quiconque renvoie sa femme et en épouse une autre, commet un adultère; et qui épouse une femme renvoyée par son mari, commet un adultère.

Il ne s'agit nullement ici de morale conjugale. La question est beaucoup plus haute, elle a été agitée par Cérinthe dans la séméiologie de la Samaritaine.

La femme, c'est la Loi juive, chère à Panthora : adultère, celui qui l'a répudiée pour en accepter une autre. Le mari de la loi, c'est Dieu : adultère, celui qui épouse une

(1) Sur les conséquences de ce surnom pour la réputation de Salomé, voir *Le Charpentier*, p. 175.

(2) Circoncision, sacrifices sanglants, excommunication des étrangers, tout est encore maintenu dans ce texte, un des plus anciens de l'*Evangile*. Les incirconcis sont hors la loi.

loi repoussée par Dieu, il a épousé une étrangère. Le vrai christien doit rester avec la loi : Eden pour celui-là et Jérusalem d'or ; Enfer pour qui a renvoyé la Loi!

C'est ce qu'explique la parabole du pauvre Eléazar (1) : un faux pauvre, bien entendu, il n'y en a pas d'autres dans l'*Evangile*.

XIV

SUBSTITUTION DE LA PRIÈRE POUR LE PAIN QUOTIDIEN A LA PRIÈRE POUR LE PAIN MILLÉNAIRE

Vous avez vu quel genre de prières Bar-Jehoudda avait adressées à Dieu pendant toute sa vie. La malédiction, la vengeance, la calomnie, la satisfaction de désirs insensés, tel était le fond de sa prière, et il la renouvelait toutes les trois heures, implorant du Père le concours du Fils pour la restauration de la monarchie davidique et la distribution du pain millénaire. Afin de prouver que les Valentiniens étaient des imposteurs en lui attribuant de telles invocations, et quoiqu'ils en eussent atténué l'odieux, voici ce que l'Eglise a mis dans la bouche de Jésus.

Luc, xi, 1. Il arriva que comme il priait en un certain lieu, un de ses disciples lui dit, après qu'il eut fini : « Seigneur, enseignez-nous à prier comme Ieou-Shanâ-os lui-même l'a enseigné à ses disciples. »

Naturellement il va répondre tout le contraire, en sup-

(1) Elle vient après ce discours dans Luc. Nous l'avons réservée pour la placer à sa date dans l'année 788, c'est-à-dire lors de la mort d'Eléazar.

primant la malédiction et la calomnie qui faisaient le fond de la prière jehouddique. Il va même donner au pain du quatrième *séa* un caractère de précarité qui contraste furieusement avec le programme de l'Econome chargé de sa distribution.

2. Et il leur dit : « Quand vous priez, dites : Père, que votre nom soit sanctifié. Que votre règne arrive.

3. Donnez-nous *aujourd'hui* (1) notre pain de *chaque jour* (2).

4. Et remettez-nous nos péchés, puisque *nous remettons nous-mêmes* à tous ceux qui nous doivent ; et ne nous induisez point en tentation. »

Que nous voilà loin de la Jérusalem d'or, de l'Eden aux douze récoltes, de la rémission avec invocation aux Grands démons et colombe lumineuse ! Eh bien ! si Joannès priait ainsi, comment se fait-il que dans le *Sermon sur la montagne* Jésus récite cette même prière et la donne comme étant de lui, au lieu de la rendre à son véritable auteur ?

XV

MAINTIEN DU SERMENT JEHOUDDIQUE

Jehoudda et ses fils juraient par le ciel quand ils faisaient un serment (3). Les pharisiens avaient trouvé fort mauvais, et Dieu leur avait donné raison, que ces imposteurs mêlassent perpétuellement le ciel à leurs

(1) Aujourd'hui, oui, mais autrefois ?
(2) Peuh ! qu'est-ce que cela ?
(3) Cf. *Le Roi des Juifs*, p. 23 où Jehoudda dans l'*Apocalypse* jure par le ciel qu'il n'y aura plus de temps en 789.

affaires. Jésus essaie de défendre cette façon de serment contre celle des Juifs qui juraient par le trésor du Temple, (ce qui n'implique pas un respect moins profond de la divinité, au contraire.) Mais le trésor du Temple ayant été pillé tantôt par les ennemis d'Israël tantôt par ses défenseurs, et emporté à Rome pour le triomphe de Vespasien, Jésus n'a pas de peine à démontrer que ce n'est point par les biens meubles, mais par leur contenant, le Temple, qu'il fallait jurer avant 823. Car si Dieu veut, il fera descendre le Temple d'or annoncé dans l'Evangile du Royaume.

Matthieu, xiii, 16. Malheur à vous, guides aveugles, qui dites : « Quiconque jure par le Temple, ce n'est rien ; mais quiconque jure par l'or du Temple, doit *ce qu'il a juré !* »

17. Insensés et aveugles ! lequel est le plus grand, l'or, ou le Temple qui sanctifie l'or ?

18. « Et quiconque jure par l'autel, ce n'est rien ; mais quiconque jure par l'offrande déposée sur l'autel, est engagé. »

19. Aveugles ! lequel est le plus grand, l'offrande, ou l'autel qui sanctifie l'offrande ?

20. Celui donc qui jure par l'autel, jure par lui et par tout ce qui est sur lui.

21. Et quiconque jure par le Temple, jure par lui et par celui dont il est la demeure.

22. Et celui qui jure par le ciel, jure par le trône de Dieu et par celui qui y est assis.

Voilà le bon serment, et il n'engage qu'envers Dieu. On peut toujours y manquer devant les hommes !

XVI

SUBSTITUTION DE BAR-JEHOUDDA A DIEU LE PÈRE

Voici encore l'un des passages les plus anciens de l'Évangile. Il contient les deux commandements de Jehoudda, le Rabbi des Rabbis. C'est à ces deux commandements qu'on reconnaît le fondateur de la secte christienne ; et d'après Flavius Josèphe lui-même, c'est le point de départ de tout son enseignement (1).

MATTHIEU, XXIII, 8. Pour vous, ne veuillez pas être appelés maîtres : car *un seul est votre maître, et vous êtes tous frères.*

9. Et n'appelez sur la terre personne votre père : car *un seul est votre Père, lequel est dans les cieux.*

Le Saint-Siège a parfaitement compris ce qu'il y avait de gênant dans ce principe pour les hommes qui se font appeler Saint Père ou Monseigneur. Mais s'il en était embarrassé, il cesserait par cela même d'être infaillible. « Ce qui se lit dans ces deux versets veut dire que nous devons mettre incomparablement notre Père céleste au-dessus de tout père selon la chair, et que nous ne devons suivre aucun maître qui nous détourne de Jésus-Christ. Mais cela ne nous empêche pas d'avoir, conformément à la loi divine, tout le respect dû pour nos pères selon la chair, pour nos pères spirituels, pour nos maîtres et nos précepteurs. »

Quand ceux-là sont jehouddolâtres ! Mais quand ils

(1) Cf. *Le Charpentier*, p. 248.

ne le sont point ou pas assez, il n'est permis ni de les respecter ni de les suivre.

L'Église ne pouvait laisser en place un principe qui ne lui permettait pas de glisser son Juif entre les hommes et elle en qualité de Dieu. Poussant contre le ciel une pointe hardie, elle proclame Bar-Jehoudda seul Maître en remplacement du Père.

10. Qu'on ne vous appelle point non plus maîtres, parce qu'*un seul est votre maître, le christ.*

11. Celui qui est le plus grand parmi vous (1) sera votre serviteur.

12. Car quiconque s'exaltera, sera humilié ; et quiconque s'humiliera, sera exalté (2).

Que veut dire cette logomachie ? Que le plus grand des fils de Jehoudda a été substitué à Dieu pour être le Maître des imbéciles et le serviteur de l'Eglise. L'Eglise fait de lui ce qu'elle veut, comme d'un esclave ; après quoi elle l'impose comme maître aux hommes. Non contente d'avoir supprimé le Fils, celui qui a créé le monde par l'ordre du Père, elle substitue Bar-Jehoudda au Père lui-même, car c'est incontestablement du Père qu'il est question dans les deux commandements de Jehoudda. Au Père de se pourvoir auprès de l'Eglise, s'il veut être déclaré consubstantiel et coéternel à Bar-Jehoudda ! Le personnage de Jésus est entièrement absorbé par le christ. Celui qui, dans Cérinthe, parle du Père comme d'un maître sans l'ordre duquel il ne

(1) Dans un passage qu'on a supprimé, mais que Valentin a conservé, — nous l'avons cité plusieurs fois d'après lui. — Bar-Jehoudda est proclamé, avec sa mère, le plus grand des disciples de son père.

(2) Répétition et adaptation de cette idée que nous avons déjà vue dans les paraboles. Cf. *Les Evangiles de Satan*, 1re partie, p. 314.

peut rien, est remplacé définitivement par le criminel dont il est l'avocat, par le malade dont il est le médecin, par le paralytique, l'aveugle, le sourd-muet, le possédé que la mort seule a pu guérir de toutes ces tares !

XVII

RENONCIATION AUX DEUX GRANDS COMMANDEMENTS DU RABBI

Dès le moment que tout change au pays de Bar-Jehoudda, la prière elle-même, il faut que les mœurs christiennes suivent le même cours, qu'elles se débarrassent de tout kanaïsme.

Le premier de tous les commandements, avait dit Jehoudda, c'est de refuser le nom de maître à l'Empereur et de père à Jupiter, pour ne donner celui de maître qu'au fils de David et celui de père qu'au dieu des Juifs. Ce principe implique le refus du tribut, et ce refus est au nombre des ordonnances que firent successivement Jehoudda en 761, Bar-Jehoudda en 788, Shehimon et Jacob en 802, et Ménahem en 819. Jésus va être amené à défendre sur ce point son père selon le monde. Comment s'y prendra-t-il ?

MATTHIEU, XXII, 34. Mais les pharisiens, apprenant qu'il avait réduit les saducéens au silence, s'assemblèrent ;

35. Et l'un deux, docteur de la loi, l'interrogea pour le tenter :

36. « Maître, quel est le grand commandement de la loi ? »

37. Jésus lui dit : « Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme et de tout ton esprit. »

38. C'est là le premier et le plus grand commandement.

39. Le second lui est semblable : « Tu aimeras ton prochain comme toi-même. »

40. A ces deux commandements se rattachent toute la loi et les prophètes.

MARC, XII, 28. Alors s'approcha un des scribes, qui avait entendu les saducéens l'interroger; et, voyant qu'il leur avait si bien répondu, il lui demanda quel était le premier de tous les commandements.

29. Jésus lui répondit : « Le premier de tous les commandements est : « Ecoute, Israël, le Seigneur ton Dieu est le seul Dieu ;

30. Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme, de tout ton esprit et de toute ta force. » Voilà le premier commandement.

31. Le second est semblable à celui-là : « Tu aimeras ton prochain comme toi-même. » Aucun autre commandement n'est plus grand que ceux-là.

XVIII

SUBSTITUTION DE BAR-JEHOUDDA AU FILS DE DIEU

Si Dieu est seul au ciel, quel est donc ce Fils que Bar-Jehoudda annonçait comme devant venir le 15 nisan 789, et régner mille ans dans le monde avant la descente du Père ? Qu'en faisons-nous ? Et si Dieu n'a pas de Fils, quel est donc cet Etre que Jésus invoque plus de cent fois dans le *Quatrième Evangile*, en disant que son Père est en lui et qu'il est dans son Père ? Le revenant de Bar-Jehoudda donne ici un tel démenti à son millénarisme, que l'Evangéliste n'a pas

osé lui faire soutenir plus longtemps la doctrine du monothéisme. C'est le scribe orthodoxe qui achève la démonstration.

Marc, xii, 32. Et le scribe lui dit : « Fort bien, maître! vous avez dit en toute vérité qu'il n'y a qu'un seul Dieu, et qu'il n'y en a point d'autre que lui ;

33. Qu'on doit l'aimer de tout son cœur, de toute son intelligence, de toute son âme et de toute sa force ;

[Et qu'*aimer le prochain comme soi même est plus que tous les holocaustes et tous les sacrifices*] (1).

34. Jésus, voyant qu'il avait sagement répondu, lui dit : « Tu n'es pas loin du Royaume de Dieu. » Et personne n'osait plus l'interroger.

Le fait est qu'il est inutile d'interroger un revenant qui ne se rappelle même pas la première description qu'il a faite du Fils de l'homme dans son *Apocalypse*, et les nombreuses définitions qu'il a données du Royaume millénaire par tant de paraboles et de similitudes !

Cependant il est tout à fait regrettable qu'on n'ose plus l'interroger, car nous aurions entendu le scribe affirmer de nouveau, comme Sénèque, qu'aimer Dieu, c'est être bon, qu'être bon, c'est l'adorer, et qu'il n'a jamais réclamé de sacrifices et d'holocaustes, surtout dans le genre de ceux que la famille de Bar-Jehoudda offrait à Moloch quand elle régnait sur Jérusalem. Dans tout l'Évangile Jésus n'a pas un seul mot qui vaille celui-là. Et quel soufflet sur la joue de Bar-Jehoudda, au cas où celui-ci aurait réellement fait le *sacrifice* de sa vie ! Quel soufflet sur la joue des malheureux goym qui, sans profit pour le prochain, sont morts théâtrale-

(1) Jésus n'a rien dit de pareil. Comparez.

ment dans les cirques, fumistés par les évêques au nom de l'horrible juif qui les eût martyrisés lui-même en 789 s'ils lui fussent tombés entre les mains!

Mais ne nous hâtons pas de féliciter le scribe. Jésus ne l'approuverait pas si l'intérêt du mensonge ecclésiastique n'était pas en jeu. Savez-vous pourquoi le scribe proclame que Dieu est seul au ciel? Parce que c'est Bar-Jehoudda qui, par substitution au Fils, à celui qui devait le baptiser de feu, devient consubstantiel et coéternel au Père! Le scribe est un complice du mystère de l'Incarnation.

PROTESTATION DES CHRISTIENS

I

LA QUESTION DU TRIBUT

Comme vous l'avez pu voir, nous sommes arrivés à l'année 788 sans que les pharisiens et les Hérodiens aient d'autre grief contre Jésus que celui d'avoir violé le sabbat dans un but humanitaire. Mais cette année a été marquée dans la carrière de Bar-Jehoudda par un acte régalien sur lequel il va falloir que le revenant s'explique : l'ordre à tous les Juifs placés sous le gouvernement de Pilatus, par conséquent ceux de Judée et de Samarie, de tout livrer à leur roi et de refuser aux Romains le tribut que depuis le Recensement ils payaient en monnaie à l'effigie de la Bête.

Cette question du tribut était restée la grosse question, posée partout où il y avait des Juifs. Sous ce rapport tous étaient christiens de naissance ; beaucoup ne demandaient qu'à l'être de métier, quand ils considé-

raient le profit des poissonneries (1). La jehouddolâtrie avait renversé complètement la situation du Juif : de contribuable il était devenu publicain, et publicain pour son propre compte, sans l'obligation que Rome avait acceptée de reverser l'impôt en écoles, en routes, en marchés, en aqueducs, et en thermes. De là ces capitalisations si rapides, qu'en quelques années toute la fortune d'une ville comme Hypate passe aux mains de l'Église sans qu'il en revienne rien au municipe (2). Devant de tels miracles le revenant nie-t-il que, sous cette forme au moins, le tribut ait du bon? Telle est la question que lui posent les pharisiens et les Hérodiens contemporains de Tibère.

Luc, xx, 20. Et, l'épiant, ils envoyèrent des gens qui feignaient d'être justes, pour lui tendre des embûches et le surprendre dans ses paroles, afin de le livrer au magistrat et au pouvoir de celui qui commandait (3).

Ce second membre de phrase est tout à fait caractéristique. Il enveloppe deux actions qui devaient se faire suite, exactement comme dans le cas de Jacob junior, d'abord condamné par le sanhédrin puis conduit au supplice par le prince Saül, commandant de la garde du Temple. Les synoptiseurs ont transporté la scène à Jérusalem pendant le séjour qu'y fait Jésus avant la pâque de 789, de sorte qu'aujourd'hui ce dispositif semble ne viser que la situation juridique de Bar-Jehoudda vis-à-vis de Pilatus, depuis l'invasion de la Samarie et l'affaire du Sôrtaba. Mais ce n'est pas du

(1) Cf. *Les Évangiles de Satan*, 1re partie, p. 73.
(2) Cf. *Les Evangiles de Satan*, 1re partie, p. 73.
(3) *Eis tô paradounai autôn tè archè cai tè exousia tou èghémonos.*

procurateur romain qu'il s'agit. Bar-Jehoudda n'était pas encore justiciable de Pilatus lorsqu'il s'est fait roi en Bathanée, il était justiciable d'Hérode Antipas et du sanhédrin, c'est par les magistrats juifs qu'il avait été condamné pour crimes publics, et c'est par Saül qu'il eût été exécuté, si celui-ci eût pu lui mettre la main dessus dans les quarante jours qui ont suivi la condamnation (1).

Feignant d'être *justes*, les émissaires d'Hérode et du sanhédrin feignent d'être, comme Bar-Jehoudda, attachés invinciblement à la lettre de la Loi. Ils s'attendent donc à ce que, dans la peau où il est, Jésus réponde, comme l'homme dont il est le revenant : « Non, la Loi vous défend de payer tribut à un souverain étranger, elle vous défend de manier de la monnaie à l'effigie de ce souverain, mon père vous l'a défendu, je vous l'ai défendu moi-même, Ménahem vous l'a défendu (2). Shehimon et Jacob ont même défendu le tribut frumentaire (3). »

Mais comment embarrasser un gaillard qui a fait le Diable quinaud ?

Matthieu, xxii, 15. Alors les pharisiens, s'en allant, se concertèrent pour le surprendre dans ses paroles.

16. Ils envoyèrent donc leurs disciples avec des Hérodiens, disant : « Maître, nous savons que vous êtes vrai, que vous enseignez la voie de Dieu dans la vérité, et que vous n'avez

(1) Dans ce même Luc (xxiv, 20) Cléopas, un des beaux-frères de Bar-Jehoudda, met très bien l'intervalle convenable entre le jugement de mort prononcé par le sanhédrin en adar et la crucifixion qui s'en est suivie le 14 nisan. Et il invoque le témoignage de tous les étrangers alors présents à Jérusalem.

(2) Cf. *Le Gogotha*, p. 40.

(3) Cf. *Le Saint-Esprit*, p. 320.

égard à qui que ce soit; car vous ne considérez point la *face* des hommes.

17. Dites-nous donc ce qui vous en semble : « Est-il permis de payer le tribut à César, ou non? »

Marc, xii, 13. Mais ils envoyèrent vers lui quelques-uns des pharisiens et des Hérodiens pour le surprendre dans ses paroles,

14. Lesquels étant venus, lui dirent : « Maître, nous savons que vous êtes Véridique, et que vous n'avez égard à qui que ce soit; car vous ne considérez point la *face* des hommes, mais vous enseignez la voie de Dieu dans la vérité : « Est-il permis de payer le tribut à César, ou ne le payerons-nous point? »

Jésus en effet est qualifié de Véridique dans l'*Apocalypse*, et c'est ce qui donne tant de force à ses mensonges. Quant à Bar-Jehoudda, non seulement il considérait avec horreur la *face* de Tibère, mais encore il avait considéré avec le même sentiment le *revers* d'Auguste sur la monnaie génethliaque dite au *Capricorne*.

Et c'est ce revers qui lui avait inspiré la description de la figure de la Bête dans l'*Apocalypse*. Aussi n'a-t-on pas maintenu le mot *face* dans Luc.

Luc, xx, 21. Ainsi ils l'interrogèrent, disant : « Maître, nous savons que vous parlez et enseignez avec droiture; que vous ne faites acception de personne (1), mais que vous enseignez la voie de Dieu dans la vérité :

22. Nous est-il permis de payer le tribut à César, ou non? »

23. Considérant leur ruse, il leur dit : « Pourquoi me tentez-vous?

(1) Ceci dans la bouche d'un monsieur qui mettait sa tribu au-dessus de toutes les autres, qui se mettait lui-même au dessus de sa tribu, et se disait oint, christ de Dieu, pour la vie éternelle!

24. Montrez-moi un denier. De qui porte-t-il l'image et l'inscription ? » Ils lui répondirent : « De César. »

25. Et il leur dit : « Rendez donc à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu » (1).

26. Et ils ne purent reprendre aucune de ses paroles devant le peuple ; mais ils admirèrent sa réponse, et se turent.

Marc, xii, 15. Jésus, connaissant leur malice, leur dit : « Pourquoi me tentez-vous ? Apportez-moi un denier, que je le voie. »

16. Et ils le lui apportèrent ; et il leur demanda : « De qui est cette image et cette inscription ? — De César, lui dirent-ils. »

17. Alors reprenant, Jésus leur dit : « Rendez donc à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu. » Et ils étaient en admiration de lui.

Matthieu, xxii, 18. Mais Jésus, leur malice connue, dit : « Hypocrites, pourquoi me tentez-vous ?

19. Montrez-moi la monnaie du tribut. » Et eux lui présentèrent un denier.

20. Jésus leur demanda : « De qui est cette image et cette inscription ? »

21. Ils lui répondirent : « De César. » Alors il leur répliqua : « Rendez donc à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu. »

22. Ce qu'ayant entendu, ils furent saisis d'admiration ; et, le laissant, ils s'en allèrent.

Cette admiration, les synoptiseurs la ressentent pour leur propre malice : ils sont en train de rouler les goym, comme Jésus a roulé Satan au désert. Car non seulement Bar-Jehoudda conseille ici, sous Tibère, le

(1) Pour le premier dispositif, si différent de celui-là, voir *Le Roi des Juifs*, p. 290.

paiement du tribut que son père a refusé de payer sous Auguste, mais encore il a l'air de n'avoir jamais vu le revers de la monnaie romaine qu'il a décrite dans son *Apocalypse*.

De plus, et c'est l'intérêt qu'a poursuivi l'Église en fabriquant cette *tentation*, il ne se borne pas à conseiller un tribut, il en conseille deux, l'un à César, l'autre à Dieu, jusqu'à ce qu'on mette César hors de l'Empire comme on a mis Dieu hors du ciel. En attendant, le goy qui payait un impôt en paiera deux. C'est le progrès !

II

LE POISSON D'OR

Des critiques — ah! la triste engeance! — firent observer que, si Jésus conseillait de payer le tribut, on ne voyait pas qu'il l'eût payé lui-même. A la vérité, montrer le revenant de Bar-Jehoudda dans ce geste adultère, c'était un peu raide! Voici ce qu'ont imaginé les synoptiseurs dans Matthieu. Dans Matthieu seulement!

MATTHIEU, XVII, 23. Lorsqu'ils vinrent à Capharnaüm, ceux qui recevaient les didrachmes s'approchèrent de Pierre, et lui demandèrent : « Est-ce que votre maître ne paye pas le didrachme ? » (1).

24. Il répondit : « Il le paye. » Et lorsqu'il fut entré dans

(1) Capitation payée par chaque Juif à partir de la chute de Jérusalem en 823. Et nous sommes en 788! Pour les commentaires, Cf. *Le Roi des Juifs*, p. 288.

la maison, Jésus le prévint, disant : « Que t'en semble, Simon? De qui les rois de la terre (1) reçoivent-ils le tribut ou le cens? de leurs enfants ou des étrangers? »

25. Et Pierre répondit : « Des étrangers. » Jésus lui dit : « Ainsi, les enfants en sont exempts. »

26. Cependant, pour ne les point scandaliser, va à la mer, jette un hameçon ; et le poisson qui le premier montera, prends-le ; puis, ouvrant sa bouche, tu trouveras un statère ; l'ayant pris, donne-le *pour moi* et pour toi. »

Ce passage est un de ceux qui ont le plus exercé l'érudition des numismates. Ils n'ont pas encore réussi à se mettre d'accord, comme en témoignent les dissertations que j'ai sous la main au moment où j'écris et où s'entassent les incohérences. Je me contenterai de citer la note de l'Infaillible sur le didrachme. « Le didrachme était la contribution d'un demi-sicle, ou de deux drachmes, que les familles juives étaient habituées à payer pour l'entretien du Temple. Vespasien le fit percevoir plus tard pour le Capitole. Les collecteurs s'adressent à Saint-Pierre, soit par respect pour le Sauveur, soit pour engager le disciple à s'acquitter à la place du maître. La réponse du Sauveur suppose clairement sa divinité (2). Pour ne pas scandaliser ceux qui l'ignorent, il consent à payer ; mais il fait observer qu'il n'est pas soumis à l'impôt, et il relève par un miracle cet acte de condescendance. Le statère avait la valeur d'un tétradrachme, trois francs environ, et par conséquent suffisait pour deux personnes. »

« Le statère valait quatre drachmes, dit le Saint-

(1) Les rois de Juda, dont Bar-Jehoudda était le descendant ainsi que Shehimon.

(2) Nullement, mais son origine royale qui le met, lui et ses frères, au-dessus de tout impôt, soit romain, soit juif.

Siège. » Nullement. Le statère était une monnaie grecque en or qui valait vingt drachmes, environ dix-huit francs cinquante, et le statère de Cyzique valait jusqu'à vingt-huit drachmes, environ vingt-cinq francs. Il n'y avait qu'un seul statère en argent, celui d'Egine, qui valait trois drachmes, et par conséquent n'eût pu suffire au paiement. En outre, le tribut se payait en monnaie (deniers) à l'effigie de la Bête, ainsi qu'il appert de l'*Apocalypse* et des Synoptisés eux-mêmes. Si l'Évangéliste eût visé le subside dû au Temple avant 823 et payable en monnaie juive, (c'est pourquoi il y avait tant de changeurs sous les portiques), il aurait employé le mot *schekel*, sicle, et Jésus aurait dit à Pierre : « Donne deux sicles », le sicle valant deux drachmes.

On peut donc être certain que si, par nécessité politique, le revenant de Bar-Jehoudda conseille de payer le tribut à Rome en deniers à l'effigie de l'Empereur, il ne conseillerait pas de payer le subside au Temple en une monnaie qui offre d'un côté la tête de Minerve et de l'autre la chouette, attribut de cette vigilante déesse.

Il s'agit donc de tout autre chose ; et Jésus, selon ses habitudes mystificatrices, donne encore une fois le change aux goym. Ce change est dans le poisson, le glorieux *Zib* qui se vendait si cher au temps d'Apulée sur les marchés de Macédoine et de Thessalie.

Ce poisson est de la bonne eau edénique, laquelle, vous le savez assez par la Samaritaine de Cérinthe, est inépuisable comme la vie qu'elle donne. Ce poisson, lui aussi, est la mine d'or sans fin; c'est le poisson jubilaire, c'est le *Zib* éternellement multipliable par dix. La première monnaie qu'il ait fournie, c'est dix didrachmes, quand il n'en eût fallu qu'un pour Bar-Jehoudda. Dix

fois dix, cent : *Centuplum reddit!* Dix fois cent, mille : *Millénium accipies!* C'est en un mot le signe de l'*Æon-Zib*. Derrière le statère que Pierre lui a extrait de la bouche, se pressent mille autres statères myriamétriques.

Ce poisson, c'est la baleine de Jonas! Une baleine à Kapharnahum? Parfaitement. C'est le signe du retour à l'âge d'or et à l'*Ane d'or*. C'est celui qu'ont promis Jehoudda, le fameux *Zibdéos*, et après lui ses sept fils, les sept *démons* qui, multipliés eux-mêmes par sept, donnent quarante-neuf, l'année sabbatique et protojubilaire 788. Et jamais vous ne saurez ce qu'il y a d'*Agneaux* derrière ce *Zib*, de *Taureaux* derrière ces *Agneaux*, de *Gémeaux* derrière ce *Taureau*, d'*Anes* derrière ces *Gémeaux*, de *Lions* derrière ces *Anes*, de *Vierges* derrière ces *Lions*, de *Balances* derrière ces *Vierges*, d'années sabbatiques après ce sabbat de signes, d'années jubilaires après ce sabbat d'années sabbatiques, d'années millénaires après ce sabbat d'années jubilaires! Multipliez éternellement sept par sept, et alors seulement vous trouverez le compte. Voilà un exercice hygiénique pour M. Poincaré!

Fiscalement la séméiologie a un tout autre sens. Payez le didrachme, Juifs, mais uniquement pour avoir la paix, car vous ne devez rien! Faites-vous jehouddolâtres, vous aurez pour caisse le lit de tous les fleuves où coule l'eau du baptême! Jette tes filets, évêque de Rome qui te dis successeur de Pierre, le premier poisson que tu prendras vaudra dix; tes deux drachmes payées, il t'en restera encore huit!

III

ADMISSION DES PUBLICAINS A L'APOSTOLAT

A partir de ce moment, la réconciliation est faite avec les publicains. Les publicains deviennent la compagnie ordinaire de Jésus. Il reste moins de place aux sodomistes de la première génération. Honneur aux publicains, gloire aux publicains ! Il n'y en aura jamais trop autour du revenant! Il faut absolument qu'on en mette un au nombre des apôtres!

MARC, II, 13. Or Jésus se retira de nouveau près de la mer; et tout le peuple venait à lui, et il les enseignait.

14. Et lorsqu'il passait, il vit Lévi, *fils* d'Alphée, assis au bureau des impôts, et il lui dit : « Suis-moi. » Et se levant, il le suivit.

15. Et il arriva que, comme Jésus était à table dans la maison de cet homme, beaucoup de publicains et de pécheurs y étaient également avec lui et ses disciples; car il y en avait beaucoup qui le suivaient aussi.

16. Les scribes et les pharisiens, voyant qu'il mangeait avec les publicains et les pécheurs, dirent à ses disciples : « Pourquoi votre maître mange-t-il et boit-il avec les publicains et les pécheurs ? »

17. Ce que Jésus ayant entendu, il leur dit : « Ce ne sont pas ceux qui se portent bien qui ont besoin de médecin, mais les malades : car je ne suis pas venu appeler les justes, mais les pécheurs. »

LUC, V, 27. Après cela il sortit, et vit un publicain nommé Lévi, assis au bureau des impôts ; et il lui dit : « Suis-moi. »

28. Et lui, ayant tout quitté, se leva et le suivit.

29. Or Lévi lui fit un grand banquet dans sa maison; et il y avait une foule nombreuse de publicains et d'autres qui étaient à table avec eux.

30. Et les pharisiens et les scribes en murmuraient, et disaient à ses disciples : « Pourquoi mangez-vous et buvez-vous avec les publicains et les pécheurs? »

31. Et Jésus répondant leur dit : « Ce ne sont pas ceux qui se portent bien qui ont besoin de médecin, mais *les malades*.

32 Je ne suis pas venu appeler les justes, mais les pécheurs, à la pénitence. »

Il a beau, devant les goym, manger avec les publicains impériaux pour ressembler le moins possible au fils aîné de Jehoudda, il considère ces agents comme des pécheurs et des malades. La Loi est là, il lui rend hommage, même en feignant d'y manquer. Car c'est le renversement complet de sa mission judiciaire dans l'*Apocalypse*. Il commence par cette énormité, lui qui, vivant, a ordonné le refus du tribut et le massacre des publicains, de choisir la maison d'un juif à la solde de la Bête pour s'y attabler et y boire du vin, lui, Nazir! Une pareille attitude doit fatalement amener des réclamations, qui jadis se seraient traduites par des coups de sique en plein abdomen. Elles se produiront bientôt.

IV

SUBSTITUTION DE MATHIAS BAR-TOAMIN A LÉVI

Ne sachant par quel moyen introduire Mathias-bar-Toâmin parmi les douze, les synoptiseurs l'ont substitué

à Lévi et l'ont assis, en remplacement de celui-ci, au bureau des impôts. Toute l'Église soutient que le publicain Lévi n'est autre que Mathias, sous le nom de qui elle a préalablement mis l'Évangile où il est question de ce Lévi. « Lévi, c'est saint Matthieu, dit-elle (1). » Mais Lévi est un pécheur dans cette scène, et Mathias avait la prétention d'être un juste.

MATTHIEU, IX, 9. Lorsqu'il fut sorti de là, Jésus vit un homme *nommé Mathieu* assis au bureau des impôts, et il lui dit : « Suis-moi. » Et, se levant, il le suivit.

10. Or il arriva que, Jésus étant à table dans la maison, beaucoup de publicains et de pécheurs vinrent s'y asseoir avec lui et ses disciples.

11. Les pharisiens, voyant cela, disaient à ses disciples : « Pourquoi votre maître mange-t-il avec les publicains et les pécheurs? »

12. Mais Jésus, entendant, dit : « Ce ne sont pas ceux qui se portent bien qui ont besoin de médecin, mais les malades.

13. Allez donc et apprenez ce que veut dire : « J'aime mieux épargner que de punir (2). » Car je ne suis pas venu appeler les justes, mais les pécheurs.

Certes Mathias-bar-Toâmin fut un pécheur, mais il se croyait juste comme son père; ne vous étonnez pas de le voir percevant l'impôt et maniant du matin au soir la monnaie de la Bête. Dorénavant, c'est pour le compte de son oncle déifié. Avant la fin des *Évangiles* nous verrons son grand-père Jehoudda déguisé en chef des publicains de Jéricho, et nous avons vu son oncle

(1) Voyez la note sur le verset 27 dans l'édition du Saint-Siège et l'Introduction à l'Evangile de Matthieu.

(2) *Eleon thélô cai ou thusian*, que traduisent plus littéralement, mais moins clairement, les mots : « J'aime mieux la miséricorde que le sacrifice. »

Shehimon acquittant le tribut pour lui-même et pour le roi des Juifs !

Aucun mot qui ne soit à double sens dans cette infernale composition. Sait-on pourquoi Jésus aime mieux épargner que de punir ? Parce que le premier bénéficiaire de cette pensée, c'est le Juif, — Lévi ou Mathias, le nom ne fait rien à l'affaire ! — qu'on a publicanisé malgré lui, et qui, ayant manqué aux ordonnances de Jehoudda s'il eût été réellement publicain, eût mérité d'être puni et l'eût été en effet par les disciples de l'*Agneau*. Grâce à Jésus, il semble que ce Juif ait pu continuer son métier sans être tué par les Sicaires et sans perdre ses droits à l'Æon-*Zib*.

Moralité : les goym sont mystifiés comme il convient. Car si par *justes* ils entendent les braves gens de tout pays, ils se trompent fort ! Les païens honnêtes sont des pécheurs à raison de leur origine, et des malades à cause de leur incirconcision ; relativement à eux les Kanaïtes et les Sicaires sont des justes et des hommes sains de corps.

V

PARABOLE DU PHARISIEN ET DU PUBLICAIN

On donne un tel change sur les sentiments de Jehoudda et de sa secte à l'égard des publicains, qu'on fait à ceux-ci une part meilleure devant Dieu qu'aux pharisiens ! Cela tient à ce que l'Église naissante a ses publicains qui lèvent la dîme sur les fidèles. Il convient de réhabiliter la fonction ; sinon, que répondront les

néophytes aux collecteurs institués par les *Lettres de Paul?* Ils leur diront : « Vous m'êtes comme le goy et comme le publicain. » Lever un nouvel impôt et repousser les publicains serait chose illogique et dépourvue d'eurythmie.

Luc, xviii, 9. Il dit encore cette parabole pour quelques-uns qui se confiaient en eux-mêmes comme étant justes et méprisaient les autres.

10. Deux hommes montèrent au Temple pour prier : un pharisien et un publicain.

11. Le pharisien, se tenant *en avant*, priait ainsi en lui-même : « O Dieu, je vous rends grâces de ce que je ne suis pas comme le reste des hommes, qui sont voleurs, injustes, adultères; ni même comme ce publicain.

12. Je jeûne deux fois la semaine; je paye la dîme de tout ce que je possède. »

13. Et le publicain, se tenant éloigné, n'osait pas même lever les yeux au ciel; mais il frappait sa poitrine, disant : « O Dieu, ayez pitié de moi qui suis un pécheur. »

14. Je vous le dis, celui-ci s'en retourna justifié dans sa maison, et non pas l'autre : car quiconque s'exalte sera humilié, et quiconque s'humilie sera exalté.

Nous avons vu cette sentence employée au Repas de noces (1), et elle revient souvent dans les *Évangiles*. C'est toujours le verset des *Psaumes* : « *Deposuit potentes de sede.* » Elle est dirigée ici contre les pharisiens qui, après avoir fait cause commune avec les publicains impériaux, s'élèvent maintenant contre les publicains ecclésiastiques. Ces pharisiens sont ceux du *Talmud*. Il ne nous est donc pas possible de nous rallier à cette exégèse de l'Infaillible : « Ni le pharisien ni

(1) *Les Evangiles de Satan*, 1re partie, p. 314.

le publicain n'étaient dans le temple proprement dit ou maison de Dieu, puisqu'on n'y entrait point, mais dans une cour du temple. Le pharisien se mettait en vue et cherchait à attirer l'attention de tous; le publicain, au contraire, ne pensait qu'à Dieu, et n'aurait voulu être remarqué par personne. »

Ni l'un ni l'autre n'ont été vus dans le Temple, et il n'eût pas été bon pour le publicain d'y être rencontré par un christien.

VI

GUÉRISON DU SERVITEUR DU CENTURION

C'est assurément l'invention la plus invraisemblable de tout l'Évangile, elle n'y est entrée que par collusion avec les *Actes des Apôtres* et les *Lettres de Paul*, quand le baptême fut commercialisé et par conséquent étendu aux goym. Cette extension était diamétralement opposée à l'ordonnance apostolique de Jésus dans le dispositif original : « N'allez pas chez les Gentils ! » ordonnance inspirée par l'Évangile du Royaume tel que l'avait prêché Bar-Jehoudda. Il ne suffisait point de montrer Shehimon baptisant un centurion à Césarée (1) et le prince Saül répandant la jehouddolâtrie parmi les Grecs, il fallait établir qu'en son vivant celui qui, de faux en faux, était devenu Jésus-Christ n'aurait pas hésité à entrer chez un romain, ce romain fût-il centurion, si celui-ci eût eu besoin des secours de sa thérapeutique.

(1) Cf. *Le Saint-Esprit*, p. 129.

LUC, VII, 1. Lorsqu'il eut fini de faire entendre toutes ces paroles au peuple, il entra dans Capharnaüm.

2. Or un centurion avait un serviteur malade, qui se mourait, et qu'il aimait beaucoup.

3. Ayant entendu parler de Jésus, il lui envoya des anciens d'entre les Juifs, le priant de venir guérir son serviteur.

4. Ceux-ci, étant venus vers Jésus, le priaient avec grande instance, lui disant : « Il mérite que vous fassiez cela pour lui :

5. Car il aime notre nation, et il nous a même bâti la synagogue. »

Remarquez que les synoptiseurs n'osent pas mobiliser le centurion lui-même. La démarche est faite par les Anciens des Juifs, et l'expression a de quoi surprendre. L'Infaillible fait observer que « cet endroit des Évangiles est le seul où le titre d'Anciens ne désigne pas les membres du Sanhédrin. » Mais ce sont précisément les membres du Sanhédrin que l'Évangéliste a en vue. Depuis la suppression du dispositif dans lequel Bar-Jehoudda et son beau-frère Eléazar sont condamnés par le Sanhédrin (1), quarante jours avant la pâque, il n'y a aucun inconvénient à ce que les magistrats marquent par une prière l'état qu'ils font de la majesté du prétendant. Il est bien certain que la synagogue de Kapharnahum, où Bar-Jehoudda prêchait le Royaume, n'avait point été bâtie par les Romains, mais il n'en était pas de même de celle de Tibériade, ville neuve en toutes ses parties et construite sur le plan romain par Hérode Antipas, tétrarque de Galilée. C'est de celle-là que parlent et que viennent les Anciens des Juifs. Bar-

(1) Cf. *L'Evangile de Nessus*, p. 211.

Jehoudda n'y avait jamais mis les pieds, c'était une synagogue d'adultères et de maudits.

6. Jésus donc allait avec eux. Or, comme il n'était plus loin de la maison, le centurion envoya de ses amis lui dire : « Seigneur, ne vous donnez point tant de peine, car je ne suis pas digne que vous entriez sous mon toit.

7. C'est pourquoi je ne me suis pas jugé digne de venir moi-même à vous : mais dites un mot, et mon serviteur sera guéri.

8. Car, moi qui suis un homme soumis à la puissance d'un autre, ayant sous moi des soldats, je dis à celui-ci : « Va », et il va : à un autre : « Viens, » et il vient ; et à mon serviteur : « Fais cela, » et il le fait. »

L'Evangéliste a mis la chose en scène de manière que Jésus ne soit entouré que de Juifs, et ne voie pas le centurion. Celui-ci, qui connaît la Loi, sait que Jésus n'entrera pas chez lui. Que Jésus parle, à telle distance qu'il lui plaira, cela suffit ! Ce centurion est un compère à qui l'Evangéliste a soufflé l'esprit jésuite. Aussi l'admiration qu'il excite, éclate-t-elle en un transport.

9. Ce qu'ayant entendu, Jésus fut dans l'admiration et, se tournant vers la foule qui le suivait, il dit : « En vérité je vous le dis, je n'ai pas trouvé en Israël même une si grande foi. »

10. Revenu à la maison, ceux que le centurion avait envoyés trouvèrent le serviteur qui avait été malade, bien portant.

Le tour est joué, le goy roulé, Jésus tourne les talons et s'en va sans avoir vu le centurion !

Matthieu fait un pas de plus dans la mystification. Certes Jésus n'entre pas chez le centurion, — jamais personne n'aurait cru cela du Rabbi ! — mais il le voit et il lui parle.

MATTHIEU, VIII, 5. Et comme il était entré dans Capharnaüm, un centurion s'approcha de lui, le priant,

6. Et disant : « Seigneur, mon serviteur gît paralytique dans ma maison, et il souffre violemment. »

7. Jésus lui dit : « *J'irai*, et je le guérirai. »

Parole imprudente, s'il en fut ! Jésus ne se rappelle plus un traître mot de la Loi qui défend d'entrer chez les goym et que les Juifs ont respectée en refusant d'entrer dans le prétoire de Pilatus le 14 nisan 788, afin de ne point se souiller et de pouvoir manger la pâque le soir. Heureusement que le centurion, stylé par l'Evangéliste, a étudié la loi juive depuis le jour où il a conduit le Rabbi au Guol-golta. C'est lui qui va tirer Jésus d'affaire, car dans le fond le revenant aimerait mieux être crucifié une seconde fois que de guérir un goy, un Romain surtout !

8. Mais le centurion, répondant : « Seigneur, dit-il, je ne suis pas digne que vous entriez sous mon toit ; mais dites seulement une parole, et mon serviteur sera guéri.

9. Car moi, qui suis un homme soumis à la puissance d'un autre et qui ai sous moi des soldats, je dis à l'un : « Va », et il va ; et à un autre : « Viens », et il vient : et à mon serviteur : « Fais cela », et il le fait.

Par analogie il suffira que Jésus donne ordre au serviteur de guérir, pour que cela soit. Et le supplice d'entrer chez un goy lui sera épargné. Le centurion est devenu plus juif que Bar-Jehoudda et plus jésuite que Jésus !

10. Or Jésus, l'entendant, fut dans l'admiration, et il dit à ceux qui le suivaient : « En vérité, je vous le dis : je n'ai pas trouvé une si grande foi dans Israël.

11. Aussi je vous dis que beaucoup viendront de l'Orient et *de l'Occident*, et auront place dans le royaume des cieux avec Abraham, Isaac et Jacob ;

12. Tandis que *les enfants du Royaume* (1) seront jetés dans les ténèbres extérieures : là sera le pleur et le grincement de dents. »

13. Alors Jésus dit au centurion : « Va, et que selon que tu as cru il te soit fait. » Et son serviteur fut guéri à cette heure même.

Malheureux ! si Bar-Jehoudda t'avait vu guérir le serviteur d'un des centurions envoyés contre son père au Recensement ! Si surtout il avait entendu dire qu'il y aurait des Occidentaux dans le Royaume avec Abraham, Isaac et Jacob, avec Jehoudda et son frère assumés en 761 ! Des Occidentaux ? Dis tout de suite des Romains et de ces immondes Gaulois comme il y en avait dans la garde d'Hérode !

VII

LA QUESTION DES JEUNES ET DU RÉGIME

Les disciples de Jehoudda restés en Palestine, les Ischaïtes, Ebionites et Naziréens, sont quelque peu étonnés des façons de ce Verbe sauveur. Ce n'est pas ainsi que le Rabbi se le figurait et que le Joannès baptiseur l'avait décrit. Que penseront-ils, eux qui connaissent la Loi du naziréat, lorsqu'ils verront le revenant du Nazir boire le vin avec les publicains et

(1) Le Royaume primitif (la Jérusalem d'or et l'Eden aux douze récoltes), création de Bar-Jehoudda, par opposition au royaume des cieux, évoqué au verset précédent, et création de l'Eglise.

n'observer aucun jeûne, eux qui respectent encore à l'heure qu'il est, au fond de la Judée, toutes les ordonnances de son père ? Tous comme un seul homme se mettent en mouvement pour protester.

MARC, II, 18. Les disciples de Ieou-Shanâ-os et les pharisiens jeûnaient ; or ils vinrent et lui dirent : « Pourquoi les disciples de Ieou-Shanâ-os et ceux des pharisiens jeûnent-ils, et que vos disciples ne jeûnent point? »

19. Et Jésus leur dit : « Les fils des Noces (1) peuvent-ils jeûner pendant que l'Epoux est avec eux ? Aussi longtemps qu'ils ont avec eux l'Epoux, ils ne peuvent jeûner.

20. Mais viendront des jours où l'Epoux leur sera enlevé ; et alors ils jeûneront en ces jours-là. »

MATTHIEU, IX, 14. Alors s'approchèrent de lui les disciples de Ieou-Schanâ-os, disant : « Pourquoi nous et les pharisiens jeûnons-nous fréquemment, et vos disciples ne jeûnent-ils point » ?

15. Jésus leur répondit : « Les fils de l'Epoux peuvent-ils s'attrister pendant que l'Epoux est avec eux ? Mais viendront des jours où l'Epoux leur sera enlevé, et alors ils jeûneront. »

En un mot, ils n'auront suspendu la loi de naziréat que pendant la logophanie de Jésus, — douze mois c'est peu ! — mais sitôt Jésus remonté au ciel, on verra bien qu'ils ont conservé leurs habitudes.

Cette levée unanime et directe des disciples contre Jésus a paru fort compromettante ; les synoptiseurs de Luc l'ont remplacée par une banale observation des pharisiens et des docteurs de la Loi.

LUC, V, 33. Alors ils lui demandèrent : « Pourquoi les disciples de Ieou-Schanâ-os jeûnent-ils et prient-ils souvent

(1) Des noces de l'*Agneau*.

de même que ceux des pharisiens, et que les vôtres mangent et boivent »?

34. Il leur répondit : « Pouvez-vous faire jeûner les fils de l'Epoux tandis que l'Epoux est avec eux?

35. Mais viendront des jours où l'Epoux leur sera enlevé; alors ils jeûneront en ces jours-là. »

36. Il leur faisait aussi cette comparaison : « Personne ne met une pièce d'un vêtement neuf à un vêtement vieux : autrement ce qui est neuf déchire le vieux, et la pièce du neuf ne convient pas au vieux.

37. De même, personne ne met du vin nouveau dans des outres vieilles : autrement le vin nouveau rompra les outres, et se répandra, et les outres seront perdues.

38. Mais il faut mettre le vin nouveau dans des outres neuves; et l'un et l'autre sont conservés.

Matthieu, ix, 16. Personne ne met une pièce d'étoffe neuve à un vieux vêtement : car elle emporte du vêtement tout ce qu'elle recouvre, et la déchirure devient plus grande.

17. Et l'on ne met point de vin nouveau dans des outres vieilles : autrement les outres se rompent, le vin se répand, et les outres sont perdues; mais on met le vin nouveau dans des outres neuves, et tous les deux se conservent.

Marc, ii, 21. Personne ne coud une pièce d'étoffe neuve à un vieux vêtement : autrement l'étoffe neuve emporte une partie de la vieille, et la déchirure devient plus grande.

22. Et personne ne met du vin nouveau dans de vieilles outres : autrement le vin rompra les outres, et le vin se répandra, et les outres seront perdues; mais le vin nouveau doit se mettre dans des outres neuves.

Selon sa coutume, et il faut convenir qu'il ne peut en adopter une autre, Jésus ne répond pas à la question, car ce n'est pas répondre pour tout le monde que de répondre par cette parabole, c'est répondre pour les seuls initiés. Le temps des jeûnes est passé. Où sont

les vêtements et les outres contemporains du Rabbi? Où sont les jeûnes de ce temps-là? Il faut de nouvelles outres pour une génération nouvelle et de nouveaux vêtements pour des corps nouveaux. Usées les vieilles outres, usés les vieux vêtements! Passés les vieux usages! Mais il faut du temps pour que les estomacs des disciples de Jehoudda s'habituent au vin nouveau.

Luc, v, 39. Et personne, venant de boire du vin vieux, n'en veut aussitôt du nouveau, parce qu'il dit : « Le vieux est meilleur ».

VIII

JÉSUS DANS LA VILLE NATALE DE BAR-JEHOUDDA

Le nouvel esprit dans lequel Jésus engage ses quatre-vingt-quatre apôtres fait la plus mauvaise impression sur les disciples de Bar-Jehoudda qui ne pouvaient s'attendre à un pareil revirement dans les idées du Verbe. Aussi Jésus, prudent comme le serpent, attend-t-il pour paraître à Gamala que Bar-Jehoudda se soit fixé à Kapharnahum; il a peur d'être mal reçu dans la ville natale de celui dont il est le revenant.

Luc, iv, 14. Et Jésus retourna en Galilée (1) par la vertu de l'Esprit, et sa renommée se répandit dans tout le pays.

15. Et il enseignait dans leurs synagogues, et il était exalté par tous.

16. Et il vint à Nazireth, où il avait été élevé, et il entra,

(1) Galilée transjordanique ou Gaulanitide.

suivant sa coutume, le jour du sabbat, dans la synagogue, et il se leva pour lire.

Que va-t-on lui donner à lire? Ce qu'on voudra, pourvu que ce ne soit ni l'*Apocalypse* ni les *Paroles du Rabbi*. Il s'agit, en cherchant bien, de trouver une autre Écriture dans laquelle il soit question moins formellement, moins mathématiquement, de l'An de grâce, de l'Ieou-Schanâ que le christ a prêché en 788.

Dans Luc la visite de Jésus à Nazireth se place avant les *miracles* de Kapharnahum. C'est une faute d'ordre. On en a la preuve dans le passage même. « *Ce que nous avons appris avoir été accompli à Capharnahum*, accomplis-le pareillement ici, dans ton pays. » Il s'agit surtout des guérisons ; le bruit en est venu aux oreilles des Naziréens. Mais ce qu'ils demandent, eux, ce sont les *signes*. Gens simples, parmi lesquels il n'y a ni scribes ni pharisiens, ils se contenteront parfaitement de l'un des signes annoncés dans l'*Apocalypse*. A Nazireth Jésus n'a point les douze avec lui, encore moins les soixante-douze ; il est seul, dans un milieu où l'on attend encore ce que le fils de David avait promis. Allons ! un *sèméion* seulement, rien qu'un petit *sèméion*, aussi petit que tu voudras ! Il ne peut en faire aucun. Il a beau expliquer que nul n'est prophète en son pays, — le Fils de Dieu se fait moins grand qu'il n'est ! — que de toutes les veuves d'Israël Elie n'en avait soulagé qu'une seule, à Sarepta en Sidonie, que de tous les lépreux d'Israël Elisée n'en avait guéri qu'un, Naïman le Syrien, on ne donne pas dans cette défaite humiliante. On prend fort mal la chose, on se lève en

tumulte, on chasse hors de la ville ce Nazir qui ne peut ou ne veut rien faire pour elle, on le pourchasse jusqu'au précipice au bord duquel elle était bâtie, et, s'il ne disparaissait grâce à son vêtement, on le pousserait dans les profondeurs du gouffre !

17. On lui donna le livre du prophète Isaïe ; et l'ayant déroulé, il trouva l'endroit où était écrit :

18. « L'esprit du Seigneur est sur moi : c'est pourquoi il m'a consacré par son *chrisme*, et m'a envoyé pour évangéliser les pauvres, guérir ceux qui ont le cœur brisé,

19. Annoncer aux captifs leur délivrance, aux aveugles le recouvrement de la vue, rendre à la liberté ceux qu'écrasent leurs fers, publier l'An de grâce du Seigneur, et le Jour de la rétribution. »

20. Et ayant replié le livre, il le rendit au ministre, et s'assit. Et tous, dans la synagogue, avaient les yeux attachés sur lui.

On tronque la citation pour en atténuer la portée et en émousser la pointe. Aux initiés de la rétablir. Il y a dans Isaïe : « Jour de vengeance, jour où le Seigneur se vengera de ses ennemis » (1), c'est-à-dire des païens, quels qu'ils soient.

Aussi les Gamaléens qui sont censés contemporains de Bar-Jehoudda ne reconnaissent-ils pas le christ dans ce revenant si modeste dans ses prétentions. Ils écar-

(1) Isaïe, XLII, 2. Vous savez dans quel esprit de basse fourberie opère le malheureux qui donne ce change aux goym sur la vie et le caractère du baptiseur. C'est par l'*Apocalypse* que Bar-Jehoudda s'était fait christ de Dieu, et Isaïe n'avait rien prédit qui le concernât. Tel n'est pas l'avis du Saint-Siège. « Le texte d'Isaïe, dit-il, s'applique à Jésus-Christ, même dans le sens littéral. En effet, Jésus-Christ était Fils coéternel et consubstantiel au Père par sa nature divine; mais il s'est rendu son serviteur, comme le dit saint Paul (*aux Philippiens*, II, 7) en se revêtant de la chair et des infirmités humaines. »

quillent vainement des yeux que la mort a depuis longtemps fermés, vidés. Jésus pourrait les leur rendre, mais alors ils verraient, et c'est ce qu'il faut éviter.

21. Or il commença à leur dire : « C'est aujourd'hui que cette écriture que vous venez d'entendre est accomplie. »

22. Et tous lui rendaient témoignage, et, admirant les paroles de grâce qui sortaient de sa bouche, ils disaient : « N'est-ce pas là le fils de Joseph ? »

Mon Dieu, oui, c'est bien lui, mais comme il a changé ! Comme il est devenu jésuite ! D'autre part, comme il est devenu fécond en miracles depuis qu'il s'appelle Jésus ! Pourvu que les Gamaléens ne lui demandent pas de faire dans sa ville natale les pseudo-signes qu'il fournit si abondamment à quelques kilomètres de là, chez l'illustre veuve de Kapharnahum, sa mère selon le monde ! Il se débarrassera d'eux comme il s'est débarrassé successivement du Diable, des saducéens et des pharisiens. Il va au devant de la critique.

23. Alors il leur dit : « Assurément vous m'appliquerez ce proverbe : *Médecin, guéris-toi toi-même*, et me direz : « Ces grandes choses faites à Capharnaüm et dont nous avons ouï parler, fais-les ici dans ta patrie ? »

Mais ils ont le bon goût de ne rien lui demander de semblable à la guérison de la femme qui n'a pas pu regarder le ciel depuis dix-huit ans, de l'hydropique vidé de son eau par un simple attouchement, de l'aveugle, du sourd-muet, du paralytique et du démoniaque rendus à la santé par sa seule volonté. Que ses concitoyens le prennent tel qu'il les a quittés en 788, lorsqu'il est allé à Kapharnahum remettre les péchés

dans l'eau du baptême ! C'est le *truc* qu'il s'agit d'appliquer aux goym. Qu'en échange de ce bon tour les Gamaléens ne lui demandent pas l'impossible !

24. Et il ajouta : « En vérité je vous dis qu'aucun prophète n'est accueilli dans sa patrie.

25. Je vous le dis en vérité, il y avait aux jours d'Elie beaucoup de veuves en Israël, lorsque le ciel fut fermé pendant trois ans et six mois, et qu'il y eut une grande famine sur toute la terre ;

26. Et Elie ne fut envoyé à aucune d'elles, mais à une femme veuve, à Sarepta de Sidon (1).

Une Sidonienne !

27. Et il y avait en Israël beaucoup de lépreux au temps du prophète Elisée, et aucun d'eux ne fut guéri, sinon Naaman le Syrien.

Un Syrien !

Il a déjà dit que le jour du jugement les gens de Ninive et ceux de Saba seraient préférés à sa génération... Ici ce sont ceux de Phénicie et de Syrie. On commence à en avoir assez.

28. En entendant ces paroles, ils furent tous remplis de colère dans la synagogue.

29. C'est pourquoi ils se levèrent, le jetèrent hors de la ville, et le menèrent au sommet du mont sur lequel leur ville était bâtie, pour l'en précipiter.

30. Mais Jésus, passant au milieu d'eux, s'en alla.

Il a de la chance de n'être qu'un revenant ! Car s'il eût eu un corps, il aurait passé un vilain quart d'heure

(1) Bar-Jehoudda avait été précédé par son père dans le personnage d'Elie. Cf. *L'Apocalypse* dans *Le Roi des Juifs*, p. 28.

sur la bosse de son chameau natal. Une bosse était l'assiette de la ville où Bar-Jehoudda avait été élevé. « Elle est bâtie sur une éminence qui se dresse au milieu d'une haute montagne, ce qui lui a fait donner le nom de Gamel qui signifie chameau ; mais les habitants l'ont corrompu, et la nomment Gamal au lieu de Gamel. Sa face et son côté sont remparés par des vallées inaccessibles. Le côté attaché à la montagne n'est pas d'un abord naturel aussi difficile ; mais les habitants l'ont aussi rendu inaccessible par un grand retranchement qu'ils y ont fait. La pente était couverte d'un grand nombre de maisons ; et en regardant du côté du midi cette ville bâtie comme sur un précipice, il semblait qu'elle fût toute prête de tomber. De ce même côté s'élève une colline extrêmement haute, et flanquée d'une vallée si profonde qu'elle servait de citadelle ; et à la limite de la ville il y avait une fontaine enfermée dans son enceinte » (1).

Nul doute que la maison de Jehoudda et de Salomé ne fût bâtie au sommet de la ville, ne formât château. Ce n'est sans doute pas sans raison que de toutes les

(1) *Guerre des Juifs*, livre IV, ch. II, 286. Josèphe qui en fait cette description la fortifia de fossés et de mines pendant l'expédition de Vespasien en 820, après l'exécution de Ménahem par les habitants de Jérusalem. Lorsque Josèphe fut passé aux Romains, Vespasien assisté d'Agrippa qui avait eu tant à souffrir de Ménahem, assiégea la ville avec trois légions, la quinzième, la cinquième et la dixième ; et parmi tant de soldats et d'officiers il n'y en avait pas un qui ne connût, à la résurrection près, l'histoire de Bar-Jehoudda. Aussi, d'après ce que dit Josèphe, (*Guerre des Juifs*, l. IV, ch. VIII, 295), nulle part les Romains, frères de ceux que Ménahem avait égorgés à Massada, n'exercèrent vengeance plus complète. Ils n'épargnèrent que les enfants de Philippe bar-Jacim qui avait constamment marché avec Saül contre les christiens, depuis l'expédition de Damas jusqu'à la retraite de Saül en Italie. Sur Philippe bar-Jacim, cf. *Le Roi des Juifs*, p. 306, *Les Marchands de Christ*, p. 84 et *Le Gogotha*, p. 60.

villes de la Gaulanitide ils avaient choisi la plus forte, la seule qu'on pût opposer aux Hérodiens en cas de difficultés avec le tétrarque de la région. Bar-Jehoudda s'y était jeté pendant la guerre d'Antipas avec les Arabes et il y avait défié tout châtiment.

Les rues étaient si étroites et si raides que les soldats de Vespasien n'y pouvaient tenir pied; les maisons bâties en porte-à-faux sur les précipices étaient si légères qu'elles ne pouvaient porter un poids supérieur à celui de leurs habitants ordinaires. La Nazireth des *Évangiles* étant sur la rive orientale du lac de Tibériade, il n'est pas surprenant qu'à Nazareth, ville construite vers le huitième siècle dans les montagnes occidentales de la Galilée, « le *mont de la Précipitation*, c'est-à-dire la montagne sur laquelle les habitants de Nazareth conduisirent Notre-Seigneur, dans l'intention de l'en précipiter, ne soit pas identifié d'une manière certaine. Ce site traditionnel est au sud de la ville, à une heure de chemin. Il y a là un rocher qui aurait pu très bien servir aux mauvais desseins des compatriotes du Sauveur. Les franciscains ont élevé une église en cet endroit. De là on découvre la plaine d'Esdrelon » (1).

Mais ce qu'on y découvre le mieux, c'est l'édifice du Mensonge chrétien.

L'expulsion de Jésus par les Naziréens n'est que dans Luc. Mais sans désigner son pays natal par le nom de Nazireth, Matthieu et Marc reconnaissent que le revenant de Bar-Jehoudda est aussi peu estimé de ses concitoyens au troisième siècle, que lorsqu'il les a quittés au premier.

(1) Note de l'édition du Saint-Siège.

MATTHIEU, XIII, 53. Lorsque Jésus eut achevé ces paraboles, il partit de là. (1).

54. Et étant venu en son pays, il les instruisait dans leurs synagogues, de sorte qu'étant saisis d'étonnement, ils disaient : « D'où est venu à celui-ci cette sagesse et ces miracles?

55. N'est-ce pas là le fils de ce charpentier? Sa mère ne s'appelle-t-elle pas Myriam? Et ses frères Jacques, Joseph (2), Simon et Jude?

56. Et ses sœurs ne sont-elles pas toutes parmi nous? D'où viennent donc à celui-ci toutes ces choses? »

MARC, VI, 1. Étant parti de là, il s'en alla dans son pays, et ses disciples le suivirent.

2. Or, un jour de sabbat étant venu, il commença à enseigner dans la synagogue; et beaucoup, l'entendant, étaient dans l'admiration de sa doctrine, disant : « D'où lui viennent toutes ces choses ? quelle est cette sagesse qui lui a été donnée? et ces merveilles si surprenantes qui se font par ses mains?

3. N'est-ce pas là ce charpentier, fils de Myriam, frère de Jacques et de Joseph, de Jude et de Simon? et ses sœurs ne sont-elles pas ici parmi nous? » Et ils se scandalisaient de lui.

C'est que ce charpentier, successeur de son père dans la barque zibdéenne, avait une réputation déplorable, et on pouvait s'étonner que Jésus consentît à reprendre son rôle, malgré toutes les modifications qu'il y apportait. La réputation de Joseph n'étant pas meilleure, — « quelque chose de bon peut-il venir de Nazireth? dit Nathanaël dans Cérinthe » (3), — on le supprime comme

(1) Il est censé partir de Kapharnahum.
(2) Ménahem, Nathanaël dans Cérinthe. Cf. *L'Evangile de Nessus*, p. 34.
(3) Cf. *L'Evangile de Nessus*, p. 38.

père; on supprime également deux de ses fils : Jacob junior, parce qu'il a été martyrisé par Saül, plus tard converti sous le nom de Paul, et Philippe l'Évangéliste, parce qu'il a été le secrétaire du christ.

MATTHIEU, XIII, 57. Et ainsi ils se scandalisaient à cause de lui. Mais Jésus leur dit : « Un prophète n'est pas sans honneur, si ce n'est dans sa patrie et dans sa maison. »

58. Et il ne fit pas là beaucoup de miracles, à cause de leur incrédulité.

MARC, VI, 4. Mais Jésus leur disait : « Un prophète n'est sans honneur que dans sa patrie, dans sa maison et dans sa famille. »

5. Et il ne put faire là aucun miracle, si ce n'est qu'il guérit quelques malades en leur imposant les mains.

6. Et il s'étonnait de leur incrédulité; il parcourait toutefois les villages d'alentour et il y enseignait.

Il ne put faire aucun miracle « non par défaut de puissance de son côté, dit le Saint-Siège, mais par défaut de dispositions de leur part. » Leur mauvais vouloir tient la divinité en échec.

Cérinthe avait déjà constaté que Bar-Jehoudda n'était pas prophète en son pays (1), mais il entendait par là tous les pays dans lesquels il le montre prêchant sa propre candidature, c'est-à-dire la Bathanée, la Judée et la Samarie. Les synoptiseurs restreignent cette mauvaise impression à la seule ville de Nazireth. Et comme ils ne veulent pas reproduire la scène où Jésus est expulsé de Gamala par les Naziréens eux-mêmes, ils n'en laissent que la moralité. Cette moralité, nous l'avons déjà donnée : pour les Naziréens, les Ébionites et les

(1) Cf. *L'Evangile de Nessus*, p. 113.

Ischaïtes, restés fermes dans l'attente du Royaume, Jésus n'est que l'ombre du christ, et vains sont tous ses discours en comparaison des *Paroles du Rabbi*.

IX

PROTESTATIONS DE BAR-JEHOUDDA ET DEMANDE D'EXPLICATIONS A JÉSUS

Pendant que Jésus revenu à Kapharnahum envoie ses quatre-vingt-quatre apôtres en mission, Bar-Jehoudda est dans la coulisse. Mais tout ce qui se passe au Jourdain et à Gamala, tout ce qu'y fait Jésus, tout ce qu'il dit, lui est fidèlement rapporté par l'Esprit-Saint. Dame, il n'est pas content ! Jésus est-il bien celui qui devait venir? N'est-ce pas plutôt l'image de celui qui n'est pas venu? Où est son van ? Son feu? Son glaive? Bar-Jehoudda envoie Philippe et Jehoudda Toâmin à la découverte. Dans Luc cette ambassade part au lendemain de la résurrection de Jacob junior Bar-Jehoudda considère qu'il y a là un précédent dont il pourra se réclamer un jour prochain. Ce dispositif est indubitablement le plus ancien.

Luc, vii, 18. Cependant, les disciples de Ieou-Shanâ-os lui ayant rapporté toutes ces choses,

19. Il en appela deux, et les envoya vers Jésus, disant : « Êtes-vous celui qui doit venir, ou est-ce un autre que nous attendons ? »

Ces deux disciples sont Philippe et Jehoudda Toâmin qui ont transmis l'enseignemenl du Rabbi. C'est par

eux que Joannès négocie avec son revenant devenu méconnaissable sous les traits de Jésus. Mais comme, en les mobilisant le lendemain de la résurrection d'un de ses frères, il reconnaît que celui-ci a été l'objet de cette mesure avant lui, les synoptiseurs n'ont pas pu laisser en place un dispositif aussi contraire à l'intérêt de l'Église. Dans Matthieu il est en prison lorsqu'il dépêche Philippe et Toâmin à Jésus.

MATTHIEU, XI, 2. Or, Ieou-Shanâ-os quand il eut appris dans la prison les œuvres de Jésus[Christ], (1) envoyant *deux* de ses disciples (2),

3. Lui dit : « Est-ce vous qui devez venir, ou est-ce un autre que nous attendons? »

LUC, VII, 20. Étant donc venus vers lui, ces hommes lui dirent : « Ieou-Shanâ-os Baptiseur nous a envoyés vers vous pour vous demander : « Est-ce vous qui devez venir, ou est-ce un autre que nous attendons? (3). »

MATTHIEU, XI, 4. Et Jésus, répondant, leur dit : « Allez, rapportez à Ieou-Shanâ-os ce que vous avez entendu et vu ;

5. Des aveugles voient, des boiteux marchent, des lépreux sont guéris, des sourds entendent, *des morts ressuscitent* (4), des pauvres sont évangélisés :

6. Et heureux est celui qui ne se scandalisera point de moi.

Des morts ressuscitent. Quels? Nous n'en avons encore vu aucun, en dehors de Jacob junior. Pour employer le pluriel, il faut ou que l'Évangéliste con-

(1) *Christ* a été ajouté après qu'on eut décidé que Jésus aurait eu chair et que Joannès cesserait d'être le christ historique.

(2) Pour que le témoignage soit deutéronomique.

(3) Ils reproduisent la question dans les mêmes termes, en un mot on copie.

(4) Les synoptiseurs récapitulent, mais en escomptant les résurrections.

naisse la résurrection de Jehoudda et de son frère en 761, ou qu'il escompte dans son bilan celles de la femme de Shehimon et d'Eléazar qui sont toutes deux du dernier mois de 788. En tout cas on ne voit pas pourquoi les Naziréens se scandaliseraient, si tous ces miracles étaient advenus sous le pontificat de Kaiaphas. S'ils se scandalisent, comme les gens de Gamala, c'est que l'Évangéliste les repait de fumée. Et puis, qu'eût-ce été que ces quatre ou cinq résurrections en comparaison de celles qu'avait annoncées le christ pour le 15 nisan 789? Qui a revu les sept mille hommes tombés avec Jehoudda et son frère au Recensement? Où est Jacob junior lapidé par le prince Saül en 787? Où est Éléazar tué en adar 788? Le christ lui-même n'est-il pas toujours dans le roc de Machéron? Évangéliser les pauvres, c'est très joli! Mais est-ce qu'il devait y avoir des pauvres sur le pavé d'or de la Jérusalem millénaire?

Ce dispositif était excessivement maladroit, puisque les deux envoyés de Joannès s'en retournaient n'ayant rien *vu* et rien *entendu* qu'un goy ne pût entendre et voir par le même moyen, la lecture de l'*Évangile*. On décida que Jésus opérerait dans Luc, devant eux, ce qu'il avait opéré loin d'eux dans le premier dispositif. Jésus sent bien qu'il n'est pas en règle avec les *signes* et qu'il ne répond pas à la définition du Fils de Dieu dans l'*Apocalypse*. Il exécute en hâte quelques tours usuels du Verbe.

Luc, VII, 21. A cette heure même Jésus guérit un grand nombre de personnes affligées de maladies, de plaies et d'esprits malins, et rendit la vue à beaucoup d'aveugles.

22. Et répondant, il leur dit : « Allez annoncer à Ieou-

Shanâ-os ce que vous avez entendu et vu : que des aveugles voient, des boiteux marchent, des lépreux sont purifiés, des sourds entendent, *des morts ressuscitent*, des pauvres sont évangélisés :

23. Et bienheureux est celui qui ne sera point scandalisé de moi.

En fait de résurrections, il n'en compte encore que trois, dont deux remontent à 761 et sont déjà presque oubliées. C'est bien peu vraiment, et il faut que Philippe et Toâmin soient furieusement intéressés dans la combinaison Jésus-Christ pour accepter un si maigre chiffre. Mais on a déjà triomphé de résistances autrement fortes chez Ménahem en faisant valoir à celui-ci l'intérêt de la famille. Philippe et Toâmin se taisent donc. Reste à convaincre le peuple, Jésus s'en charge.

X

FICHE DE CONSOLATION A BAR-JEHOUDDA

Dès le moment que le Joannès au fond de la tombe se contente de ce Jésus, celui-ci lui doit bien quelque chose en échange. Il entreprend sa justification non plus comme roi-christ, — il est clair qu'il n'a pas régné mille ans ! — mais comme auteur de l'*Apocalypse*. Ce n'est pas que cette Révélation se soit réalisée, non, mais elle demeure. Le prophète a été crucifié, oui, mais sa prophétie est là, enfermant tout l'Ancien Testament : les Juifs sont dieux en comparaison des autres hommes, le Royaume du monde leur appartient en attendant l'autre. Voilà ce que, divisés sous l'autorité des pro-

curateurs et des tétrarques, les Juifs n'ont pas voulu voir ; voilà ce que, dispersés parmi les nations, les Juifs doivent comprendre. A ce point de vue, Joannès était christ, il était l'oint du Verbe ; on peut considérer qu'il remplace Élie, et qu'Élie ne viendra pas, comme certains le croient d'après le prophète Malachie. Sans être Élie en personne, il est venu dans la vertu d'Élie (1), le pouvoir d'Élie. Il s'est trompé d'échéance en annonçant le Royaume des Juifs pour les *Anes* de 789, mais il ne s'est trompé qu'en cela : Dieu a parlé par lui, il ne préviendra plus, il arrivera sans dire gare.

Il suit de là que Joannès est plus qu'un prophète, il est oint de Dieu parmi les prophètes, il est le dernier, le *thav* de la série, après lui il n'y en aura plus d'autres. Sans doute il est inférieur au plus petit des Douze, des Trente-six et des Cent-quarante-quatre mille qui ont une taille à laquelle il ne peut se hausser, mais il est le plus grand après les soldats de la milice céleste. Isaïe, Jérémie ne sont que des pygmées.

En effet, sous un petit volume son *Apocalypse* contient toute la Loi et tous les Prophètes : c'est la projection lumineuse du plan divin en ce qui touche les destinées du monde.

Aussitôt donc que les deux secrétaires de Joannès se sont éloignés,

MATTHIEU, XI, 7. Comme ils s'en retournaient, Jésus commença à dire de Ieou-Shanâ-os à la multitude : « Qu'êtes-vous allés voir au désert ? (2) un roseau agité par le vent ?

8. Mais encore, qu'êtes-vous allés voir ? un homme vêtu

(1) Luc, I, 17.

(2) Si le baptiseur a pris le désert, ce n'a été que dans les derniers temps.

mollement? Mais ceux qui se vêtent mollement sont dans les maisons des rois (1).

9. Qu'êtes-vous donc allés voir? un prophète? Oui, je vous le dis, et *plus qu'un prophète* (2);

10. Car c'est lui dont il est écrit : « Voici que moi j'envoie mon Ange devant votre face, lequel préparera votre voie devant vous » (3).

11. En vérité, je vous le dis, il ne s'est pas élevé entre les *enfants des femmes* de plus grands que Ieou-Shanâ-os Baptiseur, mais celui qui est *le plus petit du Royaume des cieux est plus grand que lui.*

Luc, vii, 24. Et lorsque les envoyés de Ieou-Shanâ-os furent partis, il commença à parler ainsi de Ieou-Shanâ-os au peuple : « Qu'êtes-vous allés voir au désert? un roseau agité par le vent?

25. Mais encore, qu'êtes-vous allés voir? un homme vêtu avec mollesse? Or ceux qui portent des vêtements précieux et vivent dans les délices, habitent les maisons des rois.

26. Qu'êtes-vous donc allés voir? un prophète? Oui, je vous le dis, et *plus qu'un prophète.*

27. C'est celui dont il est écrit : « Voici que j'envoie mon ange devant votre face, pour préparer votre voie devant vous. »

28. Car je vous le dis : entre ceux qui sont *nés des femmes* nul n'est plus grand prophète que Ieou-Shanâ-os le baptiseur, mais le plus petit dans le Royaume de Dieu est plus grand que lui. »

Matthieu, xi, 12. Or, depuis les jours de Ieou-Shanâ-os

(1) Parfaitement, Joannès était de maison royale et prétendait au trône. Mais on ne veut plus qu'il ait été vêtu mollement, qu'il descende de David et se soit dit roi-christ; c'est maintenant Jésus qui est fils de David, les généalogies ont été mises à son nom. C'est lui qui sera vêtu de pourpre lors de la comparution devant Pilatus.

(2) « Il y a ici plus que Jonas. » Cf. le présent volume, p. 111.

(3) Répétition de l'emprunt fait à Malachie. Cf. le présent volume, p. 30.

Baptiseur *jusqu'à présent* (1) le Royaume des cieux s'obtient par la violence (2), et ce sont les violents qui le ravissent.

13. Car tous les prophètes *et la loi* ont prophétisé jusqu'à Ieou-Shanâ-os (3).

14. Et si vous voulez le comprendre, il est lui-même Elie qui doit venir (4). »

15. Que celui qui a des oreilles pour entendre, entende.

Nous en avons, car Jésus ne nous en a pas encore enlevé l'usage, non plus que de nos yeux, et nous entendons fort bien. Kanaïsme et sicariat furent choses légitimes en dépit de l'insuccès. Malgré leurs crimes les disciples ont forcé les portes du ciel. Mais depuis les jours du Joannès la génération a changé, comme les vêtements et les outres. Elle a été insensible aux plaintes qu'il a poussées, mais aussi elle ne connaît pas les joies qu'il a promises.

Luc, vii, 29. Et tout le peuple qui l'écoutait et les *publicains* reconnurent la justice de Dieu, s'étant fait baptiser du baptême de Ieou-Shanâ-os.

30. Mais les pharisiens et les docteurs de la loi méprisèrent le dessein de Dieu sur eux, ne s'étant point fait baptiser par Ieou-Shanâ-os (5).

Les synoptiseurs ont ajouté cela dans Luc, mais ils

(1) Marc-Aurèle, au moins.

(2) La violence kanaïte et le sicariat. Cf. *Le Saint-Esprit*, p. 360 et *Le Gogotha*, p. 71.

(3) Pour les kabbalistes du genre de Bar-Jehoudda, la Loi n'est qu'une prophétie. Nous avons déjà vu cette idée exprimée dans les mêmes termes par Cérinthe.

(4) C'est ce qu'on dit dans la Nativité selon Luc i, 17, et ce que confirment les disciples au Concile de Césarée de Philippe. Cf. le présent volume, p. 292.

(5) *A fortiori* les saducéens, quoiqu'ailleurs on nous les dépeigne accourant en foule au baptême avec les pharisiens.

savent bien que la prédication de Bar-Jehoudda n'a point eu de succès.

C'est comme s'il avait gémi devant des gens qui n'avaient point d'yeux pour pleurer, chanté devant des gens qui n'avaient pas de jambes pour danser !

Luc, vii, 31. Le Seigneur dit encore : « A qui donc comparerai-je les hommes de cette génération? et à qui sont-ils semblables?

32. Ils sont semblables à des enfants assis dans la place, se parlant l'un à l'autre, et disant : « Nous vous avons joué de la flûte, et vous n'avez point dansé : nous avons entonné des chants lugubres, et vous n'avez point pleuré. »

Matthieu, xi, 16. Mais à qui comparerai-je cette génération? Elle est semblable à des enfants assis dans la place, qui, criant à leurs compagnons,

17. Disent : « Nous avons chanté pour vous, et vous n'avez point dansé ; nous nous sommes lamentés, et vous n'avez poussé ni plaintes ni gémissements. »

XI

ANTINOMIE DE RÉGIME ENTRE LE CHRIST ET JÉSUS

Ah! s'ils avaient eu pour danser les jambes que Bar-Jehoudda et Shehimon ont eues pour fuir, il est clair qu'il y aurait eu plus de mouvement sur les places ! Mais au lieu d'écouter les fils de Jehoudda, les Juifs les ont traités de démoniaques, de Baals-Zib-Baals, comme leur père.

Luc, vii, 33. Car Ieou-Shanâ-os est venu ne mangeant

point de pain et ne buvant point de vin, et vous dites : « Il a un démon *en lui.* »

34. Le Fils de l'homme est venu mangeant et buvant, et vous dites : « C'est un homme de bonne chère et qui aime le vin, ami des publicains et des pécheurs. »

35. Mais la sagesse a été justifiée par tous ses enfants.

MATTHIEU, XI, 18. Ieou-Shanâ-os, en effet, est venu *ne mangeant ni ne buvant*, et ils disent : « Il est démoniaque. »

19. Le Fils de l'homme est venu *mangeant et buvant*, et ils disent : « Voilà un homme de bonne chère et adonné au vin, ami des publicains et des pécheurs. » Mais la sagesse a été justifiée par ses enfants.

Que celui qui a des oreilles entende !

Bar-Jehoudda mangeait et buvait, sans quoi il n'aurait pas vécu jusqu'à cinquante ans, mais il s'abstenait de certaines viandes et des boissons fermentées, notamment du vin que Jésus boit à la pâque. En ce sens, il n'a ni mangé le pain ni bu le vin. En un mot il n'a pas célébré la pâque, et pour ses contemporains il n'a jamais été qu'un démoniaque. Mais « depuis les jours du Joannès », comme le dit élégamment Matthieu, on a inventé Jésus qui rompt avec le régime jadis imposé au nazir, puisqu'il boit du vin aux Noces de Kana et qu'il célèbre la pâque avec cette boisson fermentée. En ce sens il est mangeant et buvant ; on l'a fait de Nazireth, mais il n'est point nazir. Si on lui imposait le même régime qu'au Joannès, on verrait immédiatement qu'il n'est que son ombre. Le scribe ne peut s'empêcher de reconnaître qu'ablation faite de Jésus dans ces Ecritures, les « enfants de Dieu », Ischaïtes, Naziréens, Ebionites, sont demeurés dans la sagesse de leur régime et de leurs jeûnes prolongés. Par con-

séquent, le mal qu'aurait fait Jésus, s'il s'était comporté comme dans ces Ecritures, a été effacé par la conduite des enfants de la Sagesse, c'est-à-dire de la Loi juive. Ceux-là ne sont pas dupes d'une mystification dirigée avant tout contre les goym.

Il se peut aussi, tant ces idées sont diffuses et obscures, qu'en face des horreurs pascales dont les disciples du Joannès se sont rendus coupables (1), l'Evangéliste proclame sages en comparaison d'eux ceux qui ont accepté la pâque de Jésus, c'est-à-dire l'Eucharistie, avec toutes ses conséquences.

(1) Cf. *Les Evangiles de Satan*, 1re partie, p. 33.

LA CONDAMNATION

I

LA DATE DE L'ACTION MONARCHIQUE DE BAR-JEHOUDDA

Bar-Jehoudda et ses frères étaient célèbres dans l'histoire pour les incendies, les pillages et les excès de tout genre qu'ils avaient commis pendant les années sabbatiques, particulièrement l'année protojubilaire 788. A leur Sauveur, à leur Paraclet (1), de prendre leur défense. Il n'y peut arriver qu'en dissimulant leurs actes ordinaires, et plus particulièrement la date de ceux qui étaient imputables au baptiseur. Et pourtant, malgré toutes leurs fraudes, les synoptiseurs ont laissé cette date au beau milieu de la fable. Et savez-vous dans quel texte ? Dans celui de Luc, où l'Eglise a introduit ses deux grands faux chronologiques : le Recensement de 760 comme date de la pseudo-Nati-

(1) Avocat. Cf. *L'Evangile de Nessus*, p. 275.

vité de Jésus et l'année 781, quinzième de Tibère, comme date de la manifestation publique du baptiseur !

Luc, vi, 1. Or il arriva qu'un jour du *sabbat premier du deux* (1)...

Les synoptiseurs ont été plus circonspects dans Matthieu et dans Marc, ils ont enlevé le mot *premier du deux* qui faisait de l'année sabbatique 788 une année protojubilaire et donnait la véritable date de la crucifixion de Bar-Jehoudda en même temps que, confrontée avec sa naissance dans une *double année*, elle donnait mathématiquement son véritable âge.

Matthieu, xii, 1. En ce temps-là, Jésus passait le long des blés, aux jours sabbatiques (2) ; et ses disciples, ayant faim, se mirent à cueillir des épis et à les manger.

2. Les pharisiens, voyant cela, lui dirent : « Voilà que vos disciples font ce qu'il n'est pas permis de faire au sabbat. »

Marc, ii, 23. Il arriva encore que le Seigneur passant le long des blés, aux jours sabbatiques, ses disciples, en marchant, commencèrent à rompre les épis.

24. Sur quoi les pharisiens lui dirent : « Pourquoi font-ils aux jours sabbatiques ce qu'il n'est point permis de faire? »

Luc, vi, 1. ... Comme Jésus passait le long des blés, ses disciples se mirent à rompre les épis, et les froissant de leurs mains, ils mangeaient.

2. Alors quelques-uns des pharisiens leur dirent : « Pourquoi faites-vous ce qu'il n'est point permis de faire aux jours sabbatiques ? »

(1) *En sabbatô deutéroprôtô.* Le mot *deutéroprôton* n'existe pas en grec, il est spécial au cas chronologique évoqué par l'Evangile de Luc, et il emprunte toute sa signification à la manière de compter des Juifs. Le véritable mot, c'est *deutérouprôton*, littéralement « du deuxième le premier, » et il est impossible de désigner plus clairement la première de la *double année* 788-789.

(2) *En tois sabbasi.* La même expression est employée dans Marc et

S'ils n'étaient passés que le long des blés, personne ne leur aurait rien dit, mais ils avaient pillé les greniers publics et particuliers, sous le prétexte que tout devait faire retour à la maison de David le 15 nisan suivant.

MARC, II, 25. Il leur répondit : « N'avez-vous jamais lu ce que fit David dans le besoin où il se trouva, lorsque lui et ceux qui l'accompagnaient furent pressés de la faim?

26. Comment il entra dans la maison de Dieu, du temps du grand-prêtre Abiathar, et mangea les pains de proposition et en donna à ceux qui étaient avec lui, quoiqu'il n'y eut que les prêtres à qui il fût permis d'en manger? »

LUC, VI, 3. Jésus prenant la parole leur dit : « N'avez-vous donc pas lu ce que fit David, lorsque lui et ceux qui l'accompagnaient furent pressés par la faim?

4. Et comment il entra dans la maison de Dieu et prit les pains qui y étaient exposés, en mangea et en donna à ceux qui étaient avec lui, quoiqu'il n'y ait que les prêtres seuls à qui il soit permis d'en manger? »

MATTHIEU, XII, 3. Mais il leur dit : « N'avez-vous point lu ce que fit David, lorsqu'il eut faim, lui et ceux qui étaient avec lui.

4. Comme il entra dans la maison de Dieu, et mangea les pains de proposition, qu'il ne lui était pas permis de manger, ni à ceux qui étaient avec lui, mais aux prêtres seuls? »

Vous voyez la thèse : la faim justifie les moyens. Tout était permis à Bar-Jehoudda pour ressaisir la couronne. Roi-christ comme son père David, il avait tous les droits, non seulement contre Rome et contre les Hérodes, mais contre le Temple. Pour distribuer aux Juifs le *léhem* du *Zib* dans le quatrième *séa*, ne fallait-

dans Matthieu. Il ne faut pas la traduire par *un jour de sabbat*, comme on le fait. Tous les jours de cette année-là sont sabbatiques.

il pas d'abord qu'il rentrât dans tous les biens que le temps lui avait ravis? L'année protojubilaire n'était-elle pas celle de la *réintégrande?* (1)

L'exemple de David était parfaitement choisi, il dénote chez l'Évangéliste une connaissance profonde des Écritures. Sans doute David n'était accompagné de personne lorsqu'il mangea les pains de proposition, il ne tenait pas encore la campagne avec une bande de pillards, il était seul, fugitif, en danger mortel, et malgré ses protestations de pureté, peu digne de manger de ces pains consacrés (2). Nazir né, Bar-Jehoudda était infiniment plus pur que son ancêtre, lequel posséda tout un harem en dehors de ses femmes légitimes. Mais la virginité ne se communique pas et, quoique robuste, la sienne ne suffit pas à couvrir les femmes perdues et les gens de mauvaise vie qui lui faisaient escorte pendant l'année de la réintégrande. Les récoltes de ses concitoyens étaient à lui, puisque le monde entier lui appartenait à partir du 15 nisan, et elles n'étaient nullement consacrées à Dieu. Ce que l'Évangéliste soutient à la décharge du prétendant, c'est qu'étant le roi-christ aux termes de sa propre *Apocalypse*, ses compagnons participaient aux mêmes droits, malgré leur ignominie manifeste. C'est ce qu'avait soutenu David lorsqu'il s'était fait délivrer les cinq pains d'Achimélech (Abiathar). Aussi « ses frères et toute la maison de son père vinrent-ils le trouver (pour avoir de ce *léhem*). Et tous ceux qui avaient de méchantes affaires, et ceux qui étaient accablés de dettes ou mécontents s'assemblèrent

(1) Cf. *Le Charpentier*, p. 156.
(2) 1 *Rois*, XXI.

auprès de lui, et il devint leur chef. » (1) C'est ce qui était arrivé à son descendant, le Roi des voleurs de 788 (2).

5. Ou n'avez-vous pas lu dans la loi qu'aux jours sabbatiques les prêtres dans le temple violent le sabbat, et sont sans péché ?

6. Or je vous dis qu'il y a ici quelqu'un de plus grand que le Temple.

7. Et si vous compreniez ce que signifie : « Je veux la miséricorde et non le sacrifice » (3), *vous n'auriez jamais condamné les innocents.* »

LUC, VI, 5. Et il ajouta : « Le Fils de l'homme est maître du sabbat même.

MATTHIEU, XII, 8. Car le Fils de l'homme est maître du sabbat même.

MARC, II, 27. [Et il leur dit encore : « Le sabbat a été fait pour l'homme et non l'homme pour le sabbat.] »

28. C'est pourquoi le Fils de l'homme est maître du sabbat même.

Les innocents, c'est Bar-Jehoudda et Eléazar, condamnés par la même sentence en adar 788. Ils avaient le droit de tout prendre, ayant celui de tout avoir.

II

BAR-JEHOUDDA ET LES POURCEAUX GAULOIS

Nous avons donné sous le titre de *Journée des Porcs*

(1) I *Rois* (Samuel), XXII, 1-2.
(2) Sur cette épithète, cf. *Le Roi des Juifs*, p. 295.
(3) Cette formule a déjà servi pour le cas des publicains utilisés par l'Eglise. Cf. le présent volume, p. 214.

le récit de la bataille de Gamala et de la trahison pour laquelle Bar-Jehoudda fut condamné. Nous y renvoyons le lecteur, nous bornant à préciser certains points qui facilitent le déchiffrement de cette histoire proposée sous la forme énigmatique dans l'intérêt du Juif coéternel et consubstantiel au Père.

Le dispositif le plus ancien met en scène Hérode Antipas, tétrarque de Galilée et de Pérée, dans le personnage d'un démon qui occupe depuis de longues années la rive transjordanique du lac de Tibériade et les terres de Pérée devant la ville de Gamala. Pour mieux dire il possède un Gaulonite, habitant anonyme de Gamala, à qui reviennent de droit et cette ville et ces terres et toutes celles de la Bathanée, de la Galilée et de la Samarie, de la Judée et de l'Idumée, et toutes celles de la Décapole qui avaient fait partie du royaume de David. Ce possédé récalcitrant, c'est Bar-Jehoudda lui-même, le futur Roi du monde.

MARC, V, 1. Et ils vinrent de l'autre côté de la mer, dans le pays des Géraséniens (1).

LUC, VIII, 26. Ensuite ils abordèrent au pays des Géraséniens, qui est vis-à-vis de la Galilée.

27. Et quand Jésus fut descendu à terre, il vint au-devant de lui un homme qui avait en lui un démon depuis longtemps; il ne portait aucun vêtement, et ne demeurait point dans les *maisons*, mais dans les sépulcres.

Le malheureux qui est la victime de cette possession diabolique est absolument nu. Shehimon aussi est nu dans sa barque (2) lors de la pâque aux poissons;

(1) Dominé par la montagne de Gamala. Cf. le présent volume, p. 229.
(2) Cf. *L'Evangile de Nessus*, p. 350.

et ce qu'on ne dit pas, c'est que tous ceux qui sont avec lui, ses six autres frères, étaient également nus avant que Jésus les reçût dans la lumière. Dans la doctrine millénariste tout Juif est nu, qui n'a pas les habits blancs dont le Sauveur doit le revêtir un jour. Mais ici il est *nu*, faute d'être *investi* de la robe royale qui lui est due. Quant au démon qui le possède contre tout droit, depuis la construction de Tibériade sur un ancien cimetière (1) il habite les sépulcres, mais il ne demande pas mieux d'entrer dans les douze *maisons* du Seigneur, à commencer par la douzième, celle du *Zib*, dont il n'est séparé que par quelques semaines. Malheureusement pour lui, il n'y a qu'un homme en état de le mener dans cette *beth léhem*. Cet homme, c'est celui qu'il possède, et auquel il devrait être soumis, si les choses étaient à leur place.

Marc, v, 2. Et comme Jésus sortait de la barque, tout à coup accourut à lui d'au milieu des sépulcres un homme possédé d'un esprit impur,

3. Lequel habitait dans les sépulcres; et nul ne pouvait le tenir lié, même avec des chaines.

4. Car souvent, serré de chaînes et les pieds dans les fers, il avait rompu ses chaînes et brisé ses fers, et personne ne le pouvait dompter.

5. Et sans cesse, le jour et la nuit, il était parmi les tombeaux et sur les montagnes, criant et se meurtrissant avec des pierres.

6. Or, voyant Jésus de loin, il accourut et l'adora.

7. Et, criant d'une voix forte, il dit : « Qu'y a-t-il entre moi et vous, Jésus, Fils du Dieu très haut? (Que me voulez-vous?) Je vous adjure par Dieu, ne me tourmentez point ! »

(1) Cf. *Le Roi des Juifs*, p. 251.

8. Car il lui disait : « Esprit impur, sors de cet homme ! »

Luc, viii, 28. Celui-ci, dès qu'il vit Jésus se prosterna devant lui, et, criant d'une voix forte, dit : « Que me voulez-vous, Jésus, Fils du Dieu très haut ? Je vous en conjure, ne me tourmentez point ! »

29. Car il commandait à l'esprit impur de sortir de cet homme. Depuis longtemps, en effet, il s'en était emparé ; et, quoiqu'il fût lié de chaînes et gardé, les fers aux pieds, il rompait ses liens, et il était poussé par le démon dans le désert.

Le personnage est double, comme vous voyez. Il y a en lui le possédé, Bar-Jehoudda, et l'esprit impur, Antipas. S'il en était autrement et que le personnage fût un, loin de conjurer Jésus de ne pas le tourmenter, il le supplierait de le débarrasser de son démon. Au lieu de cela, c'est le démon qui réclame parce que Jésus lui donne ordre de sortir de son possédé.

Marc, v, 9. Et il lui demanda : « Quel est ton nom ? » Et il lui répondit : « Légion est mon nom, car nous sommes beaucoup. »

10. Et il le suppliait avec instance de ne point le chasser hors de ce pays.

La similitude d'Antipas et du démon est aussi topique que le permet ce genre de littérature. Antipas arrive de Tibériade, bâtie sur les sépulcres (1) ; grâce à l'appui de la Bête, il s'est maintenu contre de furieux assauts, notamment celui de Jehoudda en 760, mais il a beau se nommer Légion, quand il aperçoit le Maître du sabbat, il se précipite à ses genoux, le suppliant de ne point le chasser hors du pays de Pérée que lui con-

(1) Cf. *Le Roi des Juifs*, p. 251.

testaient à la fois le roi des Arabes, son beau-père de la veille, et le prétendant davidique, hier encore habitant de Gamala.

Cette prière ayant un caractère historique et géographique trop précis, les synoptiseurs l'ont modifiée dans Luc.

Luc, viii, 30. Jésus l'interrogea, disant : « Quel est ton nom ? » Il lui dit : « *Légion* », parce que beaucoup de démons étaient entrés dans cet homme.

31. Et ils le priaient de ne pas *leur commander* d'aller dans l'abîme.

Les démons d'Antipas n'avaient rien à craindre de l'*abîme* infernal avant le 15 nisan ; et leur supplication n'a aucune raison d'être. Même victorieux, Antipas aura toujours sa légion de démons, tandis que, s'il est battu, il sera chassé du pays. C'est ce qu'il fait observer lui-même dans Marc. Toutefois deux mille d'entre eux sont menacés d'un *abîme* dont ils ne se doutent guère à ce moment de la similitude.

Les synoptiseurs de Matthieu ont compris qu'il ne fallait pas circonscrire la démonologie entre Antipas et Bar-Jehoudda aux prises l'un avec l'autre dans le même personnage.

Au lieu d'un démoniaque, ils en ont mis deux qui sont Antipas et son beau-père Arétas, lesquels adressent à Jésus une prière en harmonie avec la peur manifestée par les démons dans la dispositif de Luc, la peur d'être envoyés en enfer. De cette façon ils n'ont plus l'air de se disputer le pays à force ouverte.

Matthieu, viii, 28. Lorsqu'il fut venu de l'autre côté de la mer, dans le pays des Géraséniens, coururent au-devant de

lui *deux* démoniaques, sortant des sépulcres, extrêmement furieux, au point que personne n'osait passer par ce chemin (1) :

29. Et ils se mirent à crier, disant : « Qu'y a-t-il entre nous et vous, Jésus fils de Dieu ? (Que nous voulez-vous ?) (2) Etes-vous venu ici *avant le temps* pour nous tourmenter ? »

Le Fils de l'homme ne devant apparaître sur les nuées que le 15 nisan 789 pour juger les vivants et les morts, Antipas et Arétas s'étonnent de le voir en fonctions avant l'échéance, et ils craignent l'un et l'autre d'être envoyés en enfer, puisqu'ils se disputent le bien de Bar-Jehoudda.

Comment tout cela va-t-il finir ?

MARC, V, 11. Or il y avait là, *le long de la montagne* (3), un grand troupeau de pourceaux qui paissaient.

LUC, VIII, 32. Or il y avait là un grand troupeau de pourceaux, qui paissaient *sur* la montagne ;

MATTHIEU, VIII, 30. Or était *non loin d'eux* (4) un grand troupeau de pourceaux qui paissaient.

Quels sont ces pourceaux ou pour mieux dire ces hommes à image porcine ? Une troupe engagée au service d'Antipas, non seulement contre les Arabes, mais contre ses ennemis de l'intérieur. Juive ? Non, étrangère, uniquement composée de *bêtes*, et de bêtes qui n'avait point l'aigle dans leurs enseignes, sinon ils

(1) C'est exact, les Hérodiens et les Arabes barraient la route.

(2) Formule déjà employée par Cérinthe pour la séméiologie des Noces de Kana, (Cf. *L'Evangile de Nessus*, p. 54) et par les synoptiseurs pour la guérison du démoniaque dans la synagogue de Kapharnahum. Cf. *Les Evangiles de Satan*, 1re partie, p. 402.)

(3) L'indication topographique est exacte, étant donnée la position de Gamala.

(4) L'indication primitive a fini par disparaître.

seraient comparés à des loups (1), mais un autre animal connu par ses défenses.

La similitude des pourceaux est fournie à l'Evangéliste par la nationalité de ces hommes. Saluez, adorateurs du Juif coéternel et consubstantiel au Père, ce sont des Gaulois ! Hérode en avait engagé qui le servirent très fidèlement contre les davidistes et qui à son enterrement marchaient en tête du cortège. La plupart restèrent au service de ses fils. Ce furent proprement leurs Suisses, et quand au Recensement Archelaüs fut dépossédé de l'ethnarchie de Jérusalem, (2) c'est dans les Gaules qu'il fut exilé, à Lyon où il y avait déjà beaucoup de Juifs, au milieu desquels parut à la fin du deuxième siècle le premier jehouddolâtre connu, Salomon dit Irénée. Antipas conserva l'habitude hérodienne d'entretenir des mercenaires gaulois, et c'est, je pense, à cela qu'il faut attribuer la légende qui le fait mourir en Gaule, avec Pontius Pilatus. A l'instar des Romains d'avant Marius, beaucoup de ces Gaulois avaient l'*aper*, le porc sauvage, dans leurs enseignes ; on le voit figurer sur l'arc de triomphe d'Orange parmi leurs dépouilles, et ce n'est pas le seul exemple (3).

Les Gaulois étaient rangés en bataille dans la plaine qui s'étend devant Gamala, — le long de la montagne, dit très bien Luc, — et ils comptaient sur l'appui des Bathanéens qui avaient eu la démoniaque idée de s'enrôler sous la bannière hérodienne. Mais ces démoniaques Bathanéens, fortement travaillés, évangélisés

(1) Cf. *L'Evangile de Nessus*, p. 187.
(2) Cf. *Le Charpentier*, p. 242.
(3) D'Arbois de Jubainville, *Les Druides et les dieux celtiques à forme d'animaux*, Paris, 1906, in-12.

par l'homme que possédait Antipas, se disposaient, en trahissant, à rejeter le choc arabe sur les pourceaux venus des Gaules.

LUC, VIII, 32. Et ils le priaient de leur permettre d'entrer en ces pourceaux, et il leur permit.

MARC, V, 12. Et les démons suppliaient Jésus, disant : « Envoyez-nous dans ces pourceaux, afin que nous entrions en eux (1). »

13. Et Jésus le leur permit aussitôt. Les esprits impurs, sortant donc du possédé, entrèrent dans les pourceaux ; et le troupeau, d'environ deux mille, se précipita impétueusement dans la mer (2), et s'y noya.

MATTHIEU, VIII, 31. Et les démons le priaient, disant : « Si vous nous chassez d'ici, envoyez-nous dans ce troupeau de pourceaux. »

32. Il leur répondit : « Allez ! » Eux donc, étant sortis, entrèrent dans les pourceaux ; et voilà que le troupeau tout entier se précipita impétueusement dans la mer ; et ils moururent dans les eaux.

LUC, VIII, 33. Les démons sortirent donc, et entrèrent dans les pourceaux ; et le troupeau courut impétueusement se précipiter dans le lac, et s'y noya.

Après la part qu'ils avaient prise à la répression des troubles fomentés par son père, on comprend que le revenant de Bar-Jehoudda autorise les démons à entrer dans ces deux mille Gaulois. Et puis, devant l'auteur de *l'Apocalypse*, Jésus est excessivement embarrassé. Apocalyptiquement qu'eût-il fait s'il fût venu le 15 nisan 789 ? Il eût précipité Satan et ses anges dans l'abîme où il les eût enfermés pour mille ans, après quoi

(1) Pour les perdre. Les démons sont complices de Jésus.
(2) Le lac de Tibériade.

son Père les eût condamnés à la seconde mort. Les deux mille pourceaux d'Antipas eussent été détruits, étant donné leur incirconcision et leur provenance, tandis que les Bathanéens débauchés du service d'Antipas, rentrés en grâce par leur opportune désertion, avaient tout pour être sauvés. Ils n'avaient qu'un défaut, c'est que l'histoire de leur trahison et le nom de celui qui la leur avait conseillée, étaient tout au long dans Flavius Josèphe (1). C'est ce qui empêche Jésus de célébrer cet exploit autrement qu'en énigme. Mais il lui reste une ressource : appliquer la loi de malédiction aux deux mille mercenaires porcins et laisser aux traîtres l'espoir de ressusciter un jour en récompense de leur belle action. C'est ce qu'il vient de faire.

Les Bathanéens ont rejeté leurs démons sur les Gaulois par un moyen qu'autorise le *Lévitique*. Il les ont présentés au Seigneur, comme l'est le bouc émissaire par le prêtre, puis ils les ont chargés du péché qu'ils allaient, eux Juifs, commettre en servant avec des Gaulois, alors que le roi légitime avait besoin d'eux contre tout le monde. Voici ce qu'on faisait au bouc émissaire : « Le prêtre après qu'il aura purifié le sanctuaire, le tabernacle et l'autel, offrira le bouc vivant, et lui ayant mis les deux mains sur la tête, il confessera toutes les iniquités des enfants d'Israël, toutes leurs offenses et tous leurs péchés ; il en chargera avec imprécations la tête de ce bouc, et l'enverra au désert par un homme destiné à cela. Après que le bouc aura porté toutes leurs iniquités dans un lieu solitaire et qu'on l'aura laissé aller dans le désert, Aaron ayant quitté les

(1) Cf. *Les Marchands de christ*, p. 183.

vêtements dont il était revêtu dans le sanctuaire et les ayant laissés là, lavera son corps dans le lieu saint et se revêtira de ses habits ordinaires » (1). Au lieu de porter les iniquités des Bathanéens dans un désert de sable, les Gaulois les ont portées dans un désert d'eau, mais sans le baptême préalable qui leur eût assuré la résurrection au 15 nisan !

Tandis que les Bathanéens se réfugiaient dans Gamala dont Bar-Jehoudda leur ouvrait les portes, les gardiens des pourceaux, c'est-à-dire les chefs hérodiens, tels que Saül et Philippe Bar-Jacim, prenaient en désordre le chemin de Tibériade.

Marc, v, 14. Ceux qui les gardaient, s'enfuirent, et répandirent cette nouvelle dans la ville (2) et dans les champs. Aussitôt les gens sortirent pour voir ce qui était arrivé.

Matthieu, viii, 33. Et les gardiens s'enfuirent ; et, venant dans la ville, ils racontèrent tout ceci, et le sort de ceux qui avaient été démoniaques (3).

34. Aussitôt toute la ville (4) sortit au-devant de Jésus ; et, l'ayant vu, ils le priaient de sortir de leurs confins (5).

Luc, viii, 34. Ce qu'ayant vu, les gardiens s'enfuirent, et l'annoncèrent dans la ville et dans les villages.

35. Et *plusieurs* sortirent pour voir ce qui était arrivé, et vinrent à Jésus ; ils trouvèrent assis à ses pieds, *vêtu* et sain d'esprit, l'homme dont les démons (6) étaient sortis, et ils furent remplis de crainte.

(1) *Lévitique*, xvi, 20-24.
(2) La ville aux sépulcres, Tibériade, capitale de la Galilée.
(3) Les Bathanéens.
(4) La ville de Gamala. Pour l'intelligence topographique de ces énigmes consulter la carte dans *Le Gogotha*, p. 64-65.
(5) Prévoyant les représailles qu'exercèrent Saül et Philippe bar-Jacim. Cf. *Le Roi des Juifs*, p. 306.
(6) Les hérodiens, tant Juifs que Gaulois.

36. Et ceux qui l'avaient vu (1), leur racontèrent comment il était échappé sain et sauf de la légion.

Marc, v, 15. Ils vinrent vers Jésus, et ils virent celui qui avait été tourmenté par le démon, assis, vêtu et sain d'esprit ; et ils furent saisis de crainte.

16. Et ceux qui avaient vu leur racontèrent ce qui était arrivé au possédé et aux pourceaux ;

17. Et ils commencèrent à prier Jésus de s'éloigner de leurs confins.

L'effet de cette démonologie est que le possédé n'est plus nu, mais vêtu à la royale, *investi* de tout ce que détenait son démon, et délivré de la possession dont il souffrait. Tel Bar-Jehoudda après l'expulsion d'Antipas hors de Pérée, grâce à l'évangélisation des Bathanéens. Il a débarrassé ceux-ci des mauvais esprits qui les avaient poussés à s'enrôler dans les troupes d'Antipas, il les a passés aux deux mille pourceaux qui ont expié pour eux. Toutefois le triomphe de Bar-Jehoudda semble devoir être de courte durée. Je ne suis pas pleinement tranquille pour lui, car le démon qui le possédait n'a pas été noyé avec les pourceaux, il vit encore, il occupe toujours la rive occidentale du lac, il peut se venger et il se vengera. Les concitoyens du possédé le prient d'évacuer le territoire pour éviter qu'à leur tour ils ne payent pour les traîtres. Et quand ce possédé demande à Jésus de le garder avec lui, celui-ci refuse à cause des conséquences.

Marc, v, 18. Lorsqu'il montait dans la barque, celui qui avait été tourmenté par le démon, le supplia de lui permettre de rester avec lui ;

19. Mais il le lui refusa et lui dit : « Va dans ta maison (2),

(1) Bar-Jehoudda, l'homme possédé.
(2) Elle était alors à Kapharnahum.

vers les tiens, et annonce-leur tout ce que le Seigneur a fait pour toi, et comme il a eu pitié de toi. »

20. Il s'en alla donc, et commença à publier dans la Décapole tout ce que Jésus avait fait pour lui; et tous étaient dans l'admiration.

Luc, viii, 37. Alors tout le peuple du pays des Géraséniens le pria de s'éloigner d'eux, parce qu'ils étaient saisis d'une grande frayeur. Jésus donc, montant dans la barque, s'en retourna.

38. Et l'homme dont les démons étaient sortis, lui demandait instamment de rester avec lui. Mais Jésus le renvoya, disant :

39. « Retourne en ta maison, et raconte quelles grandes choses Dieu t'a faites ». Et il s'en alla, publiant par toute la ville les grandes choses que Jésus lui avait faites.

C'est en effet le Verbe juif qui lui avait inspiré cette magnifique trahison par où il mettait en péril, pour l'unique satisfaction de sa vengeance, toute la région qui borde les rives du lac, Pérée, Gaulanitide et Galilée. Mais il fut obligé de quitter Gamala, tellement haut perchée et remparée que, s'il eût eu la population avec lui, il eût pu y tenir non seulement contre Antipas, mais même contre Vitellius, proconsul de Syrie.

Marc, v, 21. Jésus ayant repassé dans la barque de l'autr côté de la mer, il s'assembla une grande multitude autour de lui; et il était près de la mer.

III

LE REVENANT ET LA DÉMONIAQUE SYRO-PHÉNICIENNE

C'est après l'affaire des Porcs que se place la tournée de Bar-Jehoudda parmi les Juifs de Phénicie et de la Décapole. Cérinthe nous a complètement caché cette tournée dans les anciens états de David, les synoptiseurs n'ont pas cru pouvoir faire de même.

Matthieu, xv, 21. Jésus, étant parti de là, se retira du côté de Tyr et de Sidon.

Marc, vii, 24. Partant ensuite de là, il s'en alla sur les confins de Tyr et de Sidon; et étant entré dans une maison, il voulait que personne ne le sût, mais il ne put demeurer caché.

25. Car une femme dont la fille était possédée d'un esprit impur, sitôt qu'elle eut ouï dire qu'il était là, entra et se jeta à ses pieds.

Matthieu, xv, 22. Et voici qu'une femme chananéenne, sortie de ces contrées, s'écria, lui disant: « Seigneur, [fils de David,] ayez pitié de moi; ma fille est cruellement tourmentée par le démon. »

Marc, iii, 26. C'était une femme païenne, Syro-Phénicienne de nation. Et elle le priait de chasser le démon hors de sa fille.

Matthieu, xv, 23. Jésus ne lui répondit pas un mot. Et ses disciples s'approchant de lui, le priaient, disant : « Renvoyez-la, car elle crie derrière nous. »

24. Mais Jésus, répondant, dit: « Je n'ai été envoyé qu'aux brebis perdues de la maison d'Israël. »

25. Elle cependant vint, et l'adora, disant : « Seigneur, secourez-moi! »

Marc, vii, 27. Jésus lui dit : « Laissez d'abord rassasier les enfants : car il n'est pas bien de prendre le pain des enfants et de le jeter aux chiens. »

28. Mais elle répondit et lui dit : « Il est vrai, Seigneur ; cependant les petits chiens mangent sous la table les miettes des enfants. »

Matthieu, xv, 26. Jésus, répliquant, dit : « Il n'est pas bien de prendre le pain des enfants et de le jeter aux chiens. »

27. Mais elle repartit : « Il est vrai, Seigneur ; mais les petits chiens mangent les miettes qui tombent de la table de leurs maîtres. »

28. Alors reprenant la parole, Jésus lui dit : « O femme, grande est votre foi ; qu'il vous soit fait comme vous désirez. » Et sa fille fut guérie dès cette heure-là.

Marc, vii, 29. Alors, il lui dit : « A cause de cette parole (1), allez ; le démon est sorti de votre fille. »

30. Et lorsqu'elle revint dans sa maison, elle trouva sa fille couchée sur son lit, et que le démon était sorti.

Sa chienne de mère avait gagné son procès ! Nous avons montré la barbarie de Jésus, son orgueil, son injustice, son insociabilité (2). L'Eglise a bien senti qu'il y avait là de quoi révolter un homme de cœur : « Jésus-Christ, dit-elle, ne répondit rien à cette femme pour éprouver sa foi. » Si nous n'étions pas dans la fiction, on ne comprendrait guère que la chananéenne ne tombât point sur ce coquin à coups de manche à balai !

L'Eglise s'est emparée de cette allégorie pour faire de la chananéenne un être réel qui vient à l'appui de l'existence réelle de Jésus. On la dit originaire de Césarée Panéas, aux sources du Jourdain. Assez riche et très reconnaissante, — de quoi ? bon Dieu ! — elle fait, au

(1) La parole de soumission aux Juifs.
(2) Cf. *Le Roi des Juifs*, p. 260.

dire d'Eusèbe (1), élever une statue à Jésus sur la place publique de la ville. En sa qualité de païenne, elle a le droit de témoigner sa gratitude par cette infraction à la loi juive. (Jésus l'avait guérie, mais non du culte des idoles.) Plus de trois cents ans après, cette statue existe encore, (ce qui, si c'était vrai, déposerait beaucoup plus de la magnifique tolérance romaine que de l'existence de Jésus.) Julien étant venu à Antioche, la statue est renversée et remplacée par celle de cet empereur : les païens s'emparent de l'image de Jésus, la traînent dans les rues et la mettent en pièces : mais les christiens en recueillent les débris et les déposent dans l'église. Quant à celle de Julien, elle est, comme de juste, détruite par la foudre. Sozomène, qui habita la Phénicie, la vit quelques années après, sans tête, le torse en partie brisé.

Pour ce qui est de celle-là nous pouvons croire Sozomène sur parole : aucun chef-d'œuvre n'arrêta jamais la fureur stupide des jehouddolâtres.

IV

GUÉRISON DU SOURD-MUET DE LA DÉCAPOLE (2)

Jésus opère d'une façon cabalistique dans la guérison de ce sourd-muet. Il y introduit l'Esprit de Dieu par les sept portes de l'âme qui sont les deux yeux, les deux oreilles, la bouche et les deux fosses nasales, le sabbat de la genèse intellectuelle et sensorielle.

(1) Eusèbe, *Histoire ecclésiastique*, l. VII, 1.
(2) Cf. *Le Roi des Juifs*, p. 262.

MARC, VII, 31. Quittant de nouveau les confins de Tyr, il vint par Sidon à la mer de Galilée, à travers le pays de la Décapole.

32. Or on lui amena un sourd-muet, et on le suppliait de lui imposer les mains.

33. Le tirant de la foule à l'écart, il lui mit les doigts dans les oreilles, et toucha sa langue avec de la salive ;

34. Puis, levant les yeux au ciel, il souffla et dit : « *Ephphétha*, c'est-à-dire, ouvre-toi (1). »

35. Et aussitôt ses oreilles s'ouvrirent, et le lien de sa langue se rompit, et il parlait distinctement.

36. Cependant il leur défendit de le dire à personne. Mais plus il le leur défendait, plus ils le publiaient.

37. Et plus ils étaient dans l'admiration, disant : « Il a bien fait toutes choses : il a fait entendre les sourds et parler les muets. »

V

RÉSURRECTION DE LA FEMME DE SHEHIMON

A son retour, le revenant de Bar-Jehoudda trouve diverses choses qui le portent à réfléchir sur les inconvénients de trahir ses compatriotes, de débaucher les soldats de celui qui a la garde de la Pérée et de causer la mort de deux mille goym à figure porcine. Dans Cérinthe il trouve Eléazar tué par les chiliarques d'Antipas et il le ressuscite. Ici il trouve la femme de Shehimon tuée par Saül et il la ressuscite également. Dans la furieuse revanche que prit Saül, et que les

(1) Cf. le présent volume, p. 45.

Actes des Apôtres flétrissent du nom de persécution, les femmes ne furent point épargnées (1).

Luc, viii, 40. Or il arriva que, lorsque Jésus fut de retour, la foule du peuple le reçut : car tous l'attendaient.

Marc, v, 22. Or vint un chef de synagogue, nommé Jaïr; le voyant, il se jeta à ses pieds,

23. Et il le suppliait instamment, disant : « Ma fille est à l'extrémité ; venez, imposez votre main sur elle, afin qu'elle guérisse et qu'elle vive. »

Luc, viii, 41. Et voilà qu'il vint un homme nommé Jaïr, qui était chef de synagogue, et qu'il se jeta aux pieds de Jésus, le priant d'entrer dans sa maison.

42. Parce qu'il avait une fille [unique] d'environ douze ans (2), qui se mourait. Et il arriva que, comme il y allait, il était pressé par la foule.

Matthieu, ix, 18. Comme il leur disait ces choses, un chef *de synagogue* (3) s'approcha de lui et l'adorait, disant : « Seigneur, ma fille vient de mourir; mais venez, imposez votre main sur elle, et elle vivra. »

19. Et Jésus, se levant, le suivait avec ses disciples.

Cette parabole en action est assez difficile à comprendre. En voici l'explication : Jésus vient de se présenter aux disciples de Jehoudda comme étant l'Époux qu'avait attendu la Judée et qu'elle attendait encore. Jaïr, beau-frère de Jehoudda et père d'Éléazar, est mort dans l'espérance de la réadamisation, sa fille aussi. Il vient avertir Jésus que celle-ci est à la mort. Or c'était

(1) Cf. *Le Roi des Juifs*, p. 305.

(2) Addition mensongère au texte de Marc qui est incontestablement le premier.

(3) Dans toutes les paraboles où il figure (Cf. *Les Evangiles de Satan*, 1re partie, p. 356), Jaïr, descendant du Jaïr des *Juges*, est dit chef de synagogue, Archisynagogus.

en même temps la femme de Shehimon, ce que l'Évangéliste se garde bien de dire. Jésus la rencontre en chemin, et elle serait guérie, sauvée, en un mot elle ne serait pas morte, si elle eût pu toucher un pan de ce vêtement de lumière que le Fils de l'homme porte dans l'*Apocalypse*, car en ce cas elle eût été baptisée de feu et reconjointe avec son mari.

Luc, viii, 43. Or il y avait une femme malade d'une perte de sang depuis douze ans, laquelle avait dépensé tout son bien en médecins, et n'avait pu être guérie par aucun.

44 Elle s'approcha par derrière, toucha la frange de son vêtement.

Matthieu, ix, 20. Et voilà qu'une femme affligée d'une perte de sang depuis douze ans s'approcha de lui par derrière, et toucha la frange de son vêtement.

21. Car elle disait en elle-même : « Si je touche seulement son vêtement, je serai guérie. »

Marc, v, 25. Alors, une femme qui avait une perte de sang depuis douze années,

26. Et qui avait beaucoup souffert de plusieurs médecins, et avait dépensé tout son bien sans aucun fruit, se trouvant plutôt dans un état pire,

27. Ayant entendu parler de Jésus, vint dans la foule, par derrière, et toucha son vêtement.

28. Car elle disait : « Si je touche seulement son vêtement, je serai guérie. »

Elle était morte après douze ans de mariage avec Shehimon dont elle avait eu Jehoudda surnommé Joannès-Marcos (1), et une fille nommée Rhodè (2). Vivante, elle ne devrait pas être dans les rues en l'état où elle

(1) Cf. *Le Saint-Esprit*, p. 159.
(2) Cf. *Le Saint-Esprit*, p. 159.

est, elle devrait être chez elle, et *séparée*. « La femme qui souffre ce qui dans l'ordre de la nature arrive chaque mois, sera séparée pendant sept jours (délai imparti à sa purification). Quiconque la touchera sera impur jusqu'au soir, et toutes les choses sur lesquelles elle aura dormi et où elle se sera assise pendant les jours de sa séparation seront souillées... Quiconque aura touché à toutes les choses sur lesquelles elle se sera assise lavera ses vêtements, et s'étant lui-même lavé dans l'eau, il sera souillé jusqu'au soir. Si un homme s'approche d'elle lorsqu'elle sera dans cet état qui vient chaque mois, il sera impur pendant sept jours, et tous les lits sur lesquels il dormira seront souillés. La femme qui, *hors le temps ordinaire*, souffre plusieurs jours cet accident qui ne doit arriver qu'à chaque mois, ou dans laquelle cet accident ordinaire continue quand il aurait dû cesser, demeurera impure, comme elle est chaque mois, tant qu'elle sera sujette à cet accident... Vous apprendrez donc aux enfants d'Israël à se garder de l'impureté, afin qu'ils ne meurent point dans leurs souillures, après avoir violé la sainteté de mon tabernacle qui est au milieu d'eux » (1). Et voilà la femme qui se promène au milieu de la foule et qui touche Jésus ! Une femme que Bar-Jehoudda n'eût pu frôler sans perdre son naziréat ! Il doit donc y avoir une raison secrète pour laquelle cette femme s'approche de celui qui est Maître du sabbat, du sabbat de purification comme des autres. Cette raison, personne ne la connaît mieux que son mari, qui est à ses côtés dans la foule.

(1) *Lévitique*, xv, 19-31.

Luc, viii, 45. Jésus dit alors : « Qui est-ce qui m'a touché? » Comme tous s'en défendaient, Pierre dit, ainsi que ceux qui étaient avec lui : « Maître, la foule vous presse et vous accable, et vous demandez : Qui m'a touché? »

46. Mais Jésus repartit : « Quelqu'un m'a touché : car j'ai connu moi-même qu'une vertu était sortie de moi. »

Marc, v, 30. Au même moment Jésus, connaissant en lui-même la vertu qui était sortie de lui, et se retournant vers la foule, demandait : « Qui a touché mes vêtements? »

31. Ses disciples (1) lui répondaient : « Vous voyez la foule qui vous presse et vous demandez : Qui m'a touché? »

32. Et il regardait tout autour, pour voir celle qui l'avait fait.

Jésus le sait bien, il la connaît depuis le Figuier!

Matthieu, ix, 22. Mais Jésus s'étant retourné, la vit.

Luc, viii, 47. La femme, voyant qu'elle n'était pas restée cachée, vint toute tremblante, et se jeta à ses pieds ; et elle déclara devant tout le peuple pourquoi elle l'avait touché, et comment elle avait été guérie à l'instant.

Marc, v, 33. Alors la femme, craintive et tremblante, sachant ce qui s'était passé en elle, vint et se prosterna devant lui, et lui dit toute la vérité.

Cette vérité, nous la connaissons par les *Paroles du Rabbi :* « Mon règne sera quand ce qui est dehors sera dedans et que vous aurez foulé aux pieds le vêtement de la pudeur », en un mot quand Eve sera rentrée dans Adam.

Marc, v, 34. Jésus lui dit : « Ma fille, votre foi vous a sauvée : allez en paix, et soyez guérie de votre infirmité. »

Luc, viii, 48. Et Jésus lui dit : « Ma fille, votre foi vous a sauvée, allez en paix. »

(1) On a enlevé Pierre dont la présence aux côtés de sa femme éclairait toute l'allégorie.

MATTHIEU, IX, 22. ...Et il dit : « Ma fille ayez confiance, votre foi vous a guérie. » Et cette femme fut guérie à l'heure même.

MARC, V, 29. Et aussitôt la source du sang tarit, et elle sentit en son corps qu'elle était guérie de son mal.

LUC, VIII, 44. Et aussitôt sa perte de sang s'arrêta.

Nous pouvons être tranquilles. Dès le moment que la femme de Shehimon est guérie de sa division en deux, et par conséquent capable d'être réadamisée avec son homme, la fille de Jaïr n'est pas morte.

MARC, V, 35. Comme il parlait encore, des gens du chef de synagogue vinrent, disant : « Votre fille est morte ; pourquoi tourmentez-vous davantage le Maître ? »

LUC, VIII, 49. Comme il parlait encore, quelqu'un vint dire au chef de la synagogue : « Ta fille est morte, ne le tourmente pas. »

Il est étrange que la fille de Jaïr soit morte, puisque Jésus vient de la guérir dans la rue et de la rendre apte à vivre éternellement dans son mari. Ces gens sont des compères évidemment ! Puisqu'elle a vécu dans cette foi, et que cette foi l'a sauvée, elle ne peut être qu'en sommeil.

MARC, V, 36. Mais Jésus, cette parole entendue, dit au chef de synagogue : « Ne craignez point ; croyez seulement. »

37. Et il ne permit à personne de le suivre, sinon à Pierre, à Jacques [et à Ieou-Shanâ-os, frère de Jacques.]

LUC, VIII, 50. Mais Jésus, ayant entendu cette parole, dit au père de la jeune fille : « Ne crains point, crois seulement, et elle sera sauvée. »

51. Et quand il fut venu à la maison, il ne laissa entrer

personne avec lui, si ce n'est Pierre, Jacques [et Ieou-Shanâos] et le *père* et la *mère* de la jeune fille.

Cette scène étant jouée par des revenants, il semble que Jaïr existât encore lors de la mort de sa fille. Mais mort ou vivant, il faut qu'il soit présent avec sa femme pour être témoin que, s'ils sont morts *divisés*, ils seront un jour réadamisés, puisque d'ores et déjà leur fille est réadamisable uniquement pour avoir été la femme de Shehimon. Nous sommes également certains que si Shehimon avec Jacob senior entra dans la maison où sa femme était étendue morte, le Joannès ne put les suivre, empêché par son naziréat. Personne n'eût accepté qu'il violât son vœu : nous avons vu ses deux sœurs, Thamar et Maria Cléopas, aller au-devant de lui pour lui éviter la souillure qu'il aurait contractée en voyant par mégarde le cadavre d'Eléazar (1). On l'a introduit dans cette résurrection pour donner le change aux goym sur son état de Nazir.

Marc, v, 38. En arrivant à la maison du chef de synagogue, il vit du tumulte, des gens pleurant et poussant de grands cris.

39. Or, étant entré, il leur dit : « Pourquoi vous troublez-vous et pleurez-vous? la jeune fille n'est pas morte, mais elle dort. »

Matthieu, ix, 23. Or, lorsque Jésus fut arrivé à la maison du chef *de synagogue*, et qu'il eut vu les joueurs de flûte et la foule tumultueuse, il disait :

24. « Retirez-vous : car la jeune fille n'est pas morte, mais elle dort. »

Luc, viii, 52. Or tous pleuraient et se lamentaient sur elle.

(1) Cf. *L'Evangile de Nessus*, p. 206.

Mais Jésus dit : « Ne pleurez point, la jeune fille n'est pas morte, mais elle dort. »

MATTHIEU, IX, 24... Et ils se moquaient de lui.

MARC, V, 40. Et ils se riaient de lui. Mais Jésus, les ayant tous renvoyés, *prit le père et la mère* de la jeune fille, et ceux qui étaient avec lui, et entra dans le lieu où la jeune fille était couchée.

41. Et tenant la main de la jeune fille, il lui dit : « *Talitha, koumi!* (c'est-à-dire, *fille, levez-vous*) je vous le commande! »

42. Au même instant la fille se leva et se mit à marcher, [car elle avait déjà douze ans] (1), et ils furent merveilleusement étonnés.

43. Mais il leur recommanda très expressément de prendre garde que personne ne le sût; et il leur dit qu'on lui donnât à manger (2).

LUC, VIII, 53. Et ils se riaient de lui, sachant qu'elle était morte.

54. Mais Jésus, prenant sa main, éleva la voix, disant : « Jeune fille, lève-toi! »

55. Et l'esprit lui revint, et elle se leva aussitôt; et il lui fit donner à manger.

56. Et ses parents étaient hors d'eux-mêmes d'étonnement, et il leur commanda de ne dire à personne ce qui s'était passé (3).

MATTHIEU, IX, 25. Après donc qu'on eut renvoyé la foule, il entra, prit la main de la jeune fille, et elle se leva.

26. Et le bruit s'en répandit dans tout le pays.

(1) Ajouté pour enlever aux goym le peu d'yeux qui leur reste après cette obscure allégorie.

(2) De ce bon *léhem* posthume qui répond au *Zib!*

(3) Toujours la même consigne.

VI

ASSOMPTION D'ÉLÉAZAR

Luc est le seul qui contienne la parabole d'Eléazar après sa résurrection. La résurrection d'Eléazar était la seule de l'*Evangile* de Cérinthe, et d'autant plus célèbre (en dehors de celles de l'*Apocalypse*), qu'à la fin du second siècle Jésus, descendu dans les Ecritures et n'ayant pas trouvé le corps de Bar-Jehoudda au lieu où il avait été déposé par l'Haramathas, avait été obligé de remettre sa résurrection à une autre fois. N'osant supprimer tout à fait la résurrection d'Eléazar dont le nom était attaché au dernier soupir du sicariat, ne pouvant toutefois donner raison à Hyménée et à Philète qui avaient dénoncé l'imposture des fables judaïques (1), les synoptiseurs eurent l'idée de payer son salaire à Eléazar en l'envoyant au ciel dans une parabole que conterait Jésus, sans le faire passer par l'opération résurrectionnelle. De cette manière ceux qui tenaient Eléazar Ier pour plus grand que Bar-Jehoudda et Eléazar II pour plus grand que Ménahem (2), auraient satisfaction abondante, et la résurrection de Bar-Jehoudda sous le nom de Jésus passerait pour être la première et la seule. De plus on désarmerait Hyménée et Philète qui dès lors descendraient au rang de calomniateurs, méprisables par leur ignorance des choses.

Enfin les étrangers, le bétail, éprouveraient l'effet

(1) Cf. *L'Evangile de Nessus*, p. 337.
(2) Cf. *Le Gogotha*, p. 52.

ordinaire des paraboles, en ce sens qu'ils verraient sans voir et entendraient sans entendre : l'idéal!

Luc, xvi, 19. Il y avait un homme riche, qui était vêtu de pourpre et de fin lin ; et il faisait chaque jour une splendide chère.

Cet impudent, cet usurpateur de la pourpre davidique, n'est autre qu'Hérode Antipas, lequel donnait des festins où l'on s'échauffait énormément. Celui de Tyr où, après avoir bu plus que de coutume, il fit reproche à Agrippa d'avoir eu besoin de ses subsides, est dans Flavius Josèphe où vous le pouvez voir (1).

20. Il y avait aussi un certain mendiant, du nom d'Eléazar, lequel était couché à sa porte, couvert de plaies,

21. Désirant se rassasier des miettes qui tombaient de la table du riche, et personne ne lui en donnait : mais les chiens venaient et léchaient ses blessures.

« Cet Eléazar est un personnage fictif, dit l'Eglise. » Et Proud'hon : « Jésus donne un nom propre à un personnage d'invention. Il faudrait consulter la philologie pour savoir si ce nom n'a pas par lui-même quelque signification étymologique ou typique qui rende raison de la chose. En tout cas on peut dire que ce type du Lazare est devenu dans Jean (Proudhon croit à Jean, comme tout le monde, et cela se comprend, il croit à Jésus!) un personnage réel, supposé frère de Marthe et de Marie, et sujet de la fameuse résurrection racontée par le quatrième Evangéliste. » Nous allons démontrer qu'Eléazar n'est nullement un personnage fictif, — c'est Jésus qui est le personnage fictif, — et que son nom n'a

(1) *Antiquités judaïques*, l. XVIII, ch. viii, 786.

aucune signification cachée. Personnage historique dans Cérinthe, il devient héros de parabole dans Luc, cela n'enlève rien à la réalité de son existence.

Le contraste entre Eléazar et Antipas est exagéré, mais le mendiant n'est pas dans une situation pire que celle de Jacob devant les cosses destinées aux pourceaux (1). Quant à ses plaies (2), Jésus peut les guérir à sa venue, et déjà les chiens du Pasteur sont en fonctions, gardant le *probaton* davidique dont le mendiant fait partie. Les Juifs avaient l'horreur des chiens qu'ils considéraient comme des animaux immondes, mais ceux-là sont de la bergerie céleste.

22. Or il arriva que le mendiant mourut (3), et fut porté par les anges (4) dans le sein d'Abraham. Le riche mourut aussi, et fut enseveli dans l'enfer (5).

23. Or, levant les yeux, lorsqu'il était dans les tourments, il vit de loin Abraham, et Eléazar dans son sein ;

24. Et s'écriant il dit : « Père Abraham (6), ayez pitié de moi, envoyez-moi Eléazar afin qu'il trempe le bout de son doigt dans l'eau (7) pour rafraîchir ma langue : car je suis tourmenté dans cette flamme. »

(1) Cf. la parabole dite de l'enfant prodigue, dans *Les Évangiles de Satan*, 1re partie, p. 344.

(2) *Ta elkè*, traduites généralement par « ulcères » et qui doivent l'être par « plaies et blessures, » étant donné la façon dont est mort Eléazar.

(3) Si l'on disait comment et par qui, il n'y aurait plus de parabole.

(4) Il est dans une situation un peu inférieure à celle de Shehimon et de Cléopas, ses beaux-frères qui, eux, sont devenus anges de leur propre mouvement. Cf. *L'Evangile de Nessus*, p. 334.

(5) C'est sa place de par l'*Apocalypse*, et même de par la géographie, car il fut enseveli en terre espagnole, au milieu des goym.

(6) Malgré tout, Abraham est le père d'Antipas, comme il était celui d'Eléazar; mais Antipas est d'Esaü par Amalech, tandis qu'Eléazar est de Jacob par Juda.

(7) L'eau du baptême. Eléazar avait été baptisé par son beau-frère.

25. Et Abraham lui dit : « Mon fils, souviens-toi que pendant ta vie tu as reçu les biens, de même qu'Eléazar les maux ; or maintenant il est consolé, et toi tu es tourmenté.

26. De plus, entre nous et vous il y a pour jamais un grand abîme : de sorte que ceux qui voudraient passer d'ici (1) à vous, ou de là (2) venir ici, ne le peuvent pas.

Le sein d'Abraham est donc un sein où l'on vit éternellement ? Certes, car avant que le christ repose sur le sein de Jésus dans Cérinthe, Abraham l'y a précédé, et même — ceci entre nous — il devait revenir avec quelques autres patriarches de marque, (nous citerons Isaac et Jacob,) à une date qui flotte entre l'*Agneau* et les *Anes* de 789. Il n'était pas revenu, (Jésus lui-même n'ayant point reçu du Père l'ordre de venir,) et c'est même ce qui confirme l'Évangéliste dans l'opinion qu'il était encore au ciel. Le Saint-Siège, il est vrai, n'est point du même avis, il pense que « le sein d'Abraham est le lieu de repos des âmes des saints, jusqu'à ce que le Sauveur eût ouvert le ciel par sa mort. » C'est assez dire que pour le Saint-Siège Abraham était dans une manière d'enfer dont il est sorti le 18 nisan 789 pour passer au ciel où les portes lui ont été ouvertes par la mort de son descendant, car vous l'avez vu déjà (3), Bar-Jehoudda descendait d'Abraham. Si c'est la mort de Bar-Jehoudda qui a ouvert le ciel à Abraham, celui-ci y est monté le vendredi 17 nisan 789 vers trois heures du soir. Éléazar étant mort environ un mois auparavant, en adar 788, il en résulte qu'il n'a pu trouver Abraham au ciel lorsque

(1) Le ciel.
(2) L'enfer.
(3) Cf. *Les Évangiles de Satan*, 1re partie, p. 188.

les anges l'y ont transporté, il est arrivé un mois avant lui ! Ce n'est donc pas Éléazar qui a été transporté dans le sein d'Abraham. C'est Abraham, s'il a suivi la doctrine du Saint-Siège, qui a été transporté dans le sein d'Éléazar. Or on ne peut douter qu'il l'ait suivie, puisque le Saint-Siège est infaillible. Sacrifierons-nous Jésus au Saint-Siège ? Sans aucune hésitation. Jésus est donc un abominable imposteur, lorsque, dans cette parabole, il nous montre Éléazar habitant le sein d'Abraham, — au ciel, il spécifie bien, — un mois avant l'ascension de ce patriarche.

Mais qu'arrive-t-il si nous sacrifions Jésus au Saint-Siège ? Ceci, qu'Abraham étant monté au ciel le 17 nisan par la mort de Bar-Jehoudda, celui-ci, lorsqu'il y est monté lui-même, a trouvé la place occupée par Éléazar. En effet, nous savons par Cérinthe qu'en 802, quatorze ans après sa crucifixion, il était encore sur terre où il attendait que Jésus vînt pour l'assumer, et même il avait eu la douleur de voir son frère Shehimon glorifié avant lui (1). Il apparaît donc bien que le Juif consubstantiel au Père n'est monté au ciel que le dernier, comme Hyménée et Philète l'ont fait doctement observer. En outre il apparaît qu'entre l'assomption d'Éléazar par les anges en adar 788 et celle de Bar-Jehoudda qui ne peut être antérieure à 802, il y eut l'ascension d'Abraham le 17 nisan 789. Car nous ne pouvons supposer qu'ayant vu les portes du ciel ouvertes par la mort du Juif consubstantiel au Père commun, Abraham n'ait pas su, (lui qui, ayant pris sa sœur pour femme, la faisait passer pour sa sœur afin de la mieux

(1) Cf. *L'Évangile de Nessus*, p. 361.

vendre,) profiter d'une aussi belle occasion pour s'offrir un sein qui lui procurât, même tardivement, le voisinage de Dieu. On peut donc être sûr qu'il est allé au ciel aussitôt qu'il a pu. Or le voici qui, à une date antérieure non seulement au 17 nisan, mais au 14, jour de la crucifixion de Bar-Jehoudda, déclare à Antipas que désormais il y a entre la terre et le ciel un abîme infranchissable aux mortels. Bar-Jehoudda est donc resté à Machéron par la volonté d'Abraham ; il est dans le même enfer qu'Antipas, à la latitude près. Car on ne peut douter qu'Antipas ne soit en enfer, et si on avait des doutes, le Saint-Siège les lèverait tous par ce commentaire : « Le mauvais riche, dit Saint-Jean Chrysostome, n'est pas damné parce qu'il fut riche, mais parce qu'il ne fut pas miséricordieux. Le mauvais riche, dit saint Grégoire, n'est pas damné pour avoir dérobé le bien d'autrui, mais pour n'avoir pas fait de son propre bien un légitime usage. Le mauvais riche, dit saint Ambroise, n'est pas damné pour avoir frappé le pauvre, mais pour avoir été réellement homicide envers lui, en le laissant mourir sans secours. »

Cependant Antipas ne se considère pas comme condamné définitivement par la déclaration d'Abraham. Il n'a pas perdu tout espoir, à l'encontre de ce que pensent Jean Chrysostome, Grégoire et Ambroise. Cette déclaration toutefois lui est pénible, et il a déjà cinq frères logés dans cinq maisons qui ne répondent pas précisément aux bons signes :

Le premier, dans *la Balance*.
Le second, dans *le Scorpion*.
Le troisième, dans *le Sagittaire*.

Le quatrième, dans *le Capricorne*.
Le cinquième, dans *le Zibdéos*.

Quant à lui, le fait qu'il attend un peu de l'eau vive dont Jésus parle à la Samaritaine (1) montre assez qu'il est sous les *Poissons*, signe convertissable, s'il plaît à Dieu. En effet, dans le système millénariste auquel l'Évangéliste rapporte toutes ces inventions, Antipas est sous ce signe depuis le 15 nisan 789. Il va donc essayer d'arranger les choses avec Éléazar, qui a converti le *Zib* en bon signe par le baptême. Ah ! si cet Éléazar pouvait passer de la *maison* de Jacob dans celle d'Esaü, père des Iduméens ! Malheureusement, au lieu de s'adresser à Jésus qui peut faire cela, Antipas s'adresse de nouveau à Abraham, le priant de lui envoyer Éléazar.

27. Et le riche dit : « Je vous prie donc, père, de l'envoyer dans la maison de mon père (2).

28. Car j'ai *cinq* frères, afin qu'il leur atteste ces choses, et qu'ils ne viennent pas aussi eux-mêmes dans ce lieu de tourments.

Comment peut-il croire qu'Éléazar, logé dans la *maison* où il faut être, en descendra pour sauver un damné et ses cinq frères ?

29. Mais Abraham lui repartit : « Ils ont Moïse et les prophètes, qu'ils les écoutent (3) ! »

Parfaitement. Qu'ils se fassent fils de Dieu par le

(1) Cf. *L'Evangile de Nessus*, p. 105.
(2) Esaü, dont sont les Hérodes.
(3) Jusques et y compris Joannès ; c'est là ce que veut dire Abraham.

baptême et ils seront logés dans la même *maison* qu'Éléazar, c'est-à-dire qu'ils feront partie de la Première résurrection et seront exempts de la Seconde mort, après l'extinction du douzième Millénium. Mais Antipas ne croit à rien de tout cela. Il a fait lapider Jacob junior par Saül, il a fait tuer Éléazar et condamner Bar-Jehoudda, il n'a pas vu qu'ils fussent ressuscités sous les *Anes* de 789, il en a conclu comme tout le monde que Bar-Jehoudda était un imposteur comme prophète et un criminel comme prétendant.

30. Et il dit : « Non, père Abraham ; mais *si quelqu'un va des morts vers eux*, ils feront pénitence. »

31. Abraham lui répondit : « S'ils n'écoutent point Moïse et les prophètes, *quand même quelqu'un des morts ressusciterait*, ils ne croiraient pas ! »

En effet, les cinq frères sataniques d'Antipas sont morts, le premier depuis cinq mille ans, et Antipas, le sixième, est mort à son tour. Si quelqu'un des morts de la maison de David ne ressuscite et ne va vers les morts de la maison d'Hérode, ceux-ci et leurs aînés seront de ces morts qui ne ressuscitent pas, ils seront de ces morts qui enterrent leurs morts, comme dit Jésus. C'est Antipas qui, par cette réflexion, a donné l'idée à l'Église de faire descendre Bar-Jehoudda aux enfers pendant les trois jours qu'il a passés au Guol-golta, afin de se montrer vivant aux autres morts et de leur prouver exemplairement que la Première résurrection, annoncée par lui dans son *Apocalypse*, n'était que remise et aurait lieu quand Dieu le voudrait.

Avant de croire à l'*Apocalypse*, il faut croire à la divinité des Juifs. Ni le Joannès Ier ni le Joannès

baptiseur ne sont les auteurs du millénarisme. C'est Jacob, c'est Joseph, c'est Moïse qui l'ont révélé. Si les Juifs n'écoutent pas ceux-là d'abord, il est inutile d'aller plus loin, jamais, ne croyant point au système, ils ne croiront à la résurrection d'Éléazar, racontée par Cérinthe. Et s'ils ne croient point à celle-là, comment croiront-ils à celle de son beau-frère Bar-Jehoudda, quand on la mettra dans l'*Évangile*, comme les synoptiseurs sont en train de le faire ?

Antipas n'a qu'un tort dans tout cela, c'est de ne pas avoir admis la suprématie de Jacob sur Esaü, et celle de Juda sur ses onze frères. S'il avait admis ce principe et résigné en faveur de Bar-Jehoudda, peut-être serait-il aujourd'hui où est Éléazar. Pour le reste son raisonnement est irréprochable. Il demande un signe, une résurrection, par exemple ; il voudrait voir un davidiste qui, sauvé de la corruption par le baptême, descendrait en enfer pour y porter l'Évangile aux autres morts. Désir absolument légitime, surtout énoncé devant des christiens qui se disent en état d'administrer cette preuve par divers exemples dont le plus célèbre est celui d'Éléazar. Si vraiment Éléazar est ressuscité conformément à *l'Apocalypse* de son beau-frère, eh bien ! qu'il aille réveiller les autres morts et qu'il les tire du Scheôl ! L'Évangéliste n'a pas osé faire trancher la question par Jésus lui-même. C'est Abraham qui répond pour lui. Rien à faire avec les morts hérodiens, ils verraient qu'ils ne croiraient pas ! Et crussent-ils, ils ne paieraient pas ! Travaillons avec les vivants qui croient sans voir, qui aiment mieux croire que d'y aller voir et qui, — c'est tout ce qu'on leur demande, — paient raisonnablement !

VII

DÉGUISEMENT DU LIEU ET DE LA SCÈNE DU SACRE

Grâce aux chiffres donnés par Cérinthe dans sa séméiologie du sacre, nous avons pu rétablir la date à laquelle Bar-Jehoudda se fit roi en Bathanée. Pour donner le change aux goym, les synoptiseurs de Luc ont fait de cet événement un épisode sans caractère et qui se serait passé dans un village qui n'est plus bathanéen, réservant le sacre pour les tout derniers jours de la logophanie.

Après avoir enlevé tout ce qui s'est passé dans la maison d'Eléazar, ainsi que la livre de parfum et les trois cents deniers qui nous ont permis de fixer la date du sacre, l'Evangéliste enlève à Salomé, en Evangile Myriam Magdaléenne, son titre maternel et son rôle politique dans cette circonstance, de sorte qu'aujourd'hui elle n'est plus que la sœur de Thamar, laquelle cesse d'être la femme d'Eléazar, ressuscité par Jésus plusieurs jours avant le supplice de Bar-Jehoudda. Avouez que l'Evangéliste ne pouvait laisser en place la séméiologie du sacre.

Luc, x, 38. Or il arriva que, pendant qu'ils étaient en chemin, il entra dans un village ; et une femme, nommée Marthe, le reçut dans sa maison,

Laquelle était la maison de son mari, comme il appert de Cérinthe.

« Ce village, dit l'Infaillible, était dans la partie

méridionale de la Galilée, non loin de Naïm. Selon Mgr Darboy, c'était Béthanie; selon d'autres commentateurs Marthe avait pour sœur Marie-Madeleine et pour frèreLazare ; ils appartenaient à une famille considérable. Il semble que Marthe fut l'aînée, car elle est toujours citée la première (1) : c'est aussi à cause de cette qualité sans doute qu'on la voit faire à Jésus-Christ les honneurs de la maison et déployer plus que personne les sollicitudes de l'hospitalité. Sa sœur Marie était d'une nature moins agissante (2). On pense que Lazare, Marthe et Marie-Madeleine quittèrent la Galilée avec leur maître et ami divin, et fixèrent leur séjour en Judée, non loin de Jérusalem. Il est certain, dans tous les cas, qu'ils habitaient le bourg de Béthanie, à quinze stades ou trois quarts de lieue de la Ville sainte, durant les six mois qui précédèrent la mort du Sauveur. »

39. Et celle-ci (Thamar) avait *une sœur*, nommée Myriam, laquelle, assise aux pieds du Seigneur, écoutait sa parole.

Thamar avait en effet une sœur appelée Salomé, et mariée à Cléopas, et il est bien vrai que dans les *Évangiles* elle porte le même surnom, Myriam, que sa mère. Mais c'est de celle-ci qu'il s'agit, et non de la femme de Cléopas. Au fond tout le monde en convient.

40. Cependant Marthe s'occupait avec empressement des soins nombreux du service ; elle s'arrêta, et dit : « Seigneur, ne voyez-vous pas que ma sœur me laisse servir seule ? dites-lui donc qu'elle m'aide. »

(1) C'est le contraire dans l'habitude juive.
(2) Moins agissante! Une gaillarde qui, selon l'Eglise, avait sept diables au corps!

41. Mais le Seigneur, répondant, lui dit : « Marthe, Marthe, vous vous inquiétez et vous vous troublez de beaucoup de choses.

42. Or une seule chose est nécessaire. Myriam a choisi la meilleure part qui ne lui sera pas ôtée.

Une seule chose était nécessaire en février 788 : mentir dans l'intérêt de Bar-Jehoudda candidat à la Royauté universelle ; une seule chose est devenue nécessaire avec le temps : mentir dans l'intérêt de l'Eglise. En disant que Myriam Magdaléenne a choisi la meilleure part, « ce n'est pas que le Seigneur voulût blâmer Marthe, car elle eut aussi sa récompense, c'est-à-dire le don de la foi et de la charité, mais il voulait recommander la noble occupation de Marie, qui a tant d'influence sur les destinées de l'âme humaine. L'antiquité ecclésiastique a toujours vu dans ces deux femmes le double symbole de la vie active et répandue en bonnes œuvres, et de la vie contemplative et consumée en ardentes prières. »

L'antiquité ecclésiastique n'a jamais varié : elle a toujours su que la Myriam du sacre était la mère de Bar-Jehoudda. En voici une nouvelle preuve.

VIII

RÉMISSION DES PÉCHÉS DE LA FEMME AU CHRISME

Dans Cérinthe Jésus pardonne à Bethsabée, sa grande aïeule selon le monde (1), bien qu'elle fût coupable d'adultère. Dans Luc, il pardonne à sa mère, bien que

(1) Cf. *L'Evangile de Nessus*, p. 166.

celle-ci fût pécheresse d'une autre nature. Pénétrant chez un pharisien qu'on ne nomme pas d'abord, un de ceux qui n'ont pas marché avec les davidistes en 788, il se met à table avec lui. Disons-le tout de suite, c'est Simon, père de Jehoudda Is-Kérioth, un de ceux qui connurent et dénoncèrent l'imposture des vases que Bar-Jehoudda disait avoir été enterrés par David au Garizim pour servir à sa royale onction. Une femme qu'on ne nomme pas non plus, (mais nous l'avons vue dans Cérinthe avec la livre de parfums (1) qu'Is-Kérioth estime plus de trois cents deniers), entre et recommence sur le revenant le chrisme qu'elle a fait en 788 sur son fils, au moyen du subterfuge dynastique dont nous avons parlé.

Luc, vii, 36. Or un des pharisiens le pria de manger avec lui. Etant donc entré dans la maison du pharisien, il se mit à table.

37. Et voilà qu'une femme connue dans la ville pour une pécheresse, ayant su qu'il était à table dans la maison du pharisien, apporta un vase d'albâtre plein de parfums;

38. Et se tenant par derrière, à ses pieds, elle commença à les arroser de ses larmes, et les essuyant avec ses cheveux, elle les baisait et les oignait de parfums (2).

39. Ce que voyant, le pharisien qui l'avait invité dit en lui-même : « *Si celui-ci était prophète*, il saurait certainement qui est et ce qu'est la femme qui le touche : il saurait que c'est une pécheresse. »

Or Jésus est mieux qu'un prophète, il est le revenant de celui que la femme a touché en 788, par conséquent il sait qui elle est et qui elle a oint ce jour-là.

(1) Cf. *L'Evangile de Nessus*, p. 196.
(2) Cf. *L'Evangile de Nessus*, p. 199.

40. Alors Jésus, prenant la parole, lui dit : « Simon, j'ai quelque chose à te dire. » Il répondit : « Maître, dites. »

Le père d'Is-Kérioth était millénariste comme son fils, il ne commet aucune hypocrisie en appelant Jésus : « Maître. » C'est ainsi que l'appelle Is-Kérioth lui-même dans toutes les allégories faites sur lui. Jésus ne peut mieux reconnaître la correction religieuse de cette famille qu'en acceptant à dîner chez le père, et plus tard en invitant le fils à la pâque.

Is-Kérioth a défendu les intérêts de sa tribu qu'il jugeait compromis par la prétentieuse incapacité de Bar-Jehoudda. Maintenant qu'ils sont morts tous les deux, Bar-Jehoudda arrêté par Is-Kérioth, Is-Kérioth éventré par Shehimon, ils sont quittes.

Jésus essaie de le démontrer dans une parabole fort obscure pour les goym, mais fort claire pour les initiés.

41. Un créancier avait deux débiteurs ; l'un lui devait cinq cents deniers, et l'autre cinquante.

42. Comme ils n'avaient pas de quoi payer, il leur remit la dette à tous deux. « Lequel donc l'aime le plus ? »

43. Simon répondit : « Celui, je pense, à qui il a le plus remis. » Jésus lui dit : « Tu as bien jugé. »

Vous n'avez pas compris ? Voyons cependant, réfléchissez un peu. Le créancier, c'est Dieu, invisible héros de plusieurs paraboles chiffrées ; tous les Juifs sont ses débiteurs, mais dans une mesure inégale d'après le système de la pécheresse. Bar-Jehoudda lui devait une somme de cinq chiffres que les traducteurs font ici de cent deniers chacun, mais qu'il faut faire de cent *décans* de deniers, chaque denier comptant pour un an dans la théorie millénariste. Le denier compte pour

un jour quand il est employé dans la figure de l'année, — la séméiologie du sacre dans Cérinthe, par exemple, — mais il compte pour un décan d'années, lorsqu'il est employé dans la figure de l'Æon ou Cycle millénaire.

Il faut donc multiplier cinq cents par dix.

$$500 \times 10 = 5.000.$$

Vous obtenez ainsi cinq Millénia : autant que l'enfant-christ a de pains d'orge sur le Thabor (1), autant que la piscine de Siloé a de portiques (2), autant que la Samaritaine a de maris (3), autant qu'il y a de vierges folles allant à la rencontre de l'Époux (4), autant qu'il y a de doubles bœufs dans la parabole (5), autant qu'Antipas a de frères désireux d'avoir l'eau d'Éléazar sur leur langue (6).

Ces cinq Millénia sont :

Le millénium *Balance*.
Le millénium *Scorpion*.
Le millénium *Sagittaire*.
Le millénium *Zakhû* (7).
Le millénium *Zibdéos*.

Tel était, moins cinquante ans, le passif des tribus, lorsque sous les traits de Salomé, la *Vierge* donna naissance au Roi des Juifs. Qu'est-ce que devait à Dieu

(1) Cf. *L'Évangile de Nessus*, p. 120.
(2) Cf. *L'Evangile de Nessus*, p. 74.
(3) Cf. *L'Evangile de Nessus*, p. 104.
(4) Cf. *Les Evangiles de Satan*, 1re partie, p. 324.
(5) Cf. *Les Evangiles de Satan*, 1re partie, p. 316.
(6) Cf. le présent volume, p. 276.
(7) Nom chaldéen du *Capricorne*.

Is-Kérioth, né simple citoyen d'une tribu, celle de Dan, en qui n'était pas la promesse? Is-Kérioth, c'est-à-dire Dan, n'était rien avant la naissance de Bar-Jehoudda, il n'a eu part à l'héritage que dès ce jour-là. Combien s'est-il écoulé de temps depuis la naissance jusqu'au sacre? Combien d'années avait Bar-Jehoudda lorsqu'il a été crucifié? Cinquante. Cinquante deniers d'un an, voilà tout ce qu'Is-Kérioth devait à Dieu lorsqu'il a été éventré par Shehimon. Encore ces deniers sont-ils pris sur le compte de Juda à qui Dan les doit. Pour la vingtième fois voilà l'indication de l'âge du christ à sa mort : cinquante ans. Mais celle-ci, plus précise encore, montre qu'il les avait au sacre.

Que Simon pleure son fils en secret comme Salomé pleure le sien, ce qu'il pleure, c'est une vie d'homme écourtée par la vengeance de Shehimon! Ce que pleure Salomé, c'est tout le Royaume!

Une fois certain que Simon ne révélera pas le sens de la parabole, Jésus lui envoie un paquet de reproches absolument immérités.

44. Et se tournant vers la femme, il dit à Simon : « Vois-tu cette femme? Je suis entré dans ta maison, et tu ne m'as point donné d'eau pour mes pieds; elle, au contraire, les a arrosés de ses larmes et les a essuyés avec ses cheveux.

45. Tu ne m'as point donné de baiser (1); mais elle, depuis qu'elle est entrée n'a cessé de baiser mes pieds.

46. Tu ne m'as pas oint la tête d'huile; mais elle a oint mes pieds de parfums (2).

47. C'est pourquoi je te dis : « Beaucoup de péchés lui

(1) Son fils répare cet oubli dans l'allégorie du Mont des Oliviers.
(2) Selon la formule de Cérinthe. Cf. *L'Évangile de Nessus*, p. 196.

sont remis, parce qu'elle a beaucoup aimé. Mais celui à qui l'on remet moins, aime moins. »

48. Alors il dit à cette femme : « Vos péchés vous sont remis. »

49. Ceux qui étaient à table avec lui commencèrent à dire en eux-mêmes : « Qui est celui-ci, qui remet même les péchés (1) ? »

59. Mais Jésus dit à la femme : « Votre foi vous a sauvée ; allez en paix. »

Pouvait-il faire pour Salomé moins que pour Bethsabée; pour la mère coupable seulement d'avoir trop aimé son fils, moins que pour l'aïeule coupable d'avoir trop aimé David ?

Vous avez dû remarquer que toute la partie relative au rôle de la pécheresse dans le sacre provenait de Cérinthe. Mais celui-ci ayant eu le tort de nommer Myriam, pseudonyme de Salomé, comme étant la femme qui avait procédé au chrisme chez Eléazar (2), les synoptiseurs de Luc ont fait disparaître ce nom malencontreux. Il en résulte que, si Jésus ne lui remet pas ses péchés dans une autre circonstance, les Synoptisés vont finir sans que la reine-mère bénéficie, sous son nom évangélique, du pardon qui lui est accordé ici anonymement. Cette considération incite les synoptiseurs à la comprendre dans une grande tournée de rémission, avec toutes les femmes qui, soit veuves, soit mariées, l'avaient aidée dans son entreprise de la restauration davidique.

Luc, viii, 1. Et il arriva ensuite que Jésus parcourait les

(1) Bar-Jehoudda les remettait bien!
(2) Cf. *L'Évangile de Nessus*, p. 196.

villes et les villages, prêchant et annonçant le Royaume de Dieu ; et les douze étaient avec lui (1),

2. Ainsi que quelques femmes, qu'il avait délivrées des esprits malins et de leurs maladies : Myriam appelée Magdaléenne, de laquelle sept *démons* étaient issus (2) ;

3. Jeanne, femme de Chusa, intendant d'Hérode ; Suzanne (3) et beaucoup d'autres, qui l'assistaient de leurs biens.

IX

QU'EST-CE QUE JÉSUS POUR ANTIPAS ET LES HÉRODIENS ? JOANNÈS RESSUSCITÉ.

A travers la buée transparente des allégories, tout le monde continuait à voir Joannès derrière Jésus. Les disciples de Jehoudda sont unanimes : « Jésus, c'est Joannès ressuscité. » Jésus lui-même nous l'a dit : « C'est Joannès qui, semblable à Jonas, est ressuscité après trois jours et trois nuits. » De son côté, qu'en pense Hérode Antipas ? Ce qu'en pense Jésus.

Or Bar-Jehoudda ayant été condamné en partie pour avoir débauché les soldats bathanéens d'Antipas, il fallait que celui-ci eût sinon *vu* Jésus, — c'était difficile, — du moins entendu parler de ce miraculeux personnage. Autrement ils auraient l'air de n'avoir existé ni l'un ni l'autre. Voici comment Antipas devient, au troisième

(1) Jehoudda-Is-Kérioth est censé y être, puisqu'il est censé n'être pas chez son père quand Jésus s'y attable !

(2) Dans le sens de « puissances. » L'Église déshonore celle qu'elle appelle « la mère de Dieu » en donnant un sens diffamatoire au mot *daimonia*.

(3) Inconnue. La veuve de Jaïr peut-être.

siècle environ, témoin de Jésus, et comment, au quatrième, il se résout à décapiter Joannès pour que l'identité de celui-ci avec le crucifié de Pilatus n'apparaisse plus.

Matthieu, xiv, 1. En ce temps-là Hérode le tétrarque apprit la renommée de Jésus ;

2. Et il dit à ses serviteurs : « *Celui-ci est Ieou-Shanâ-os, le baptiseur* (1), *c'est lui-même qui est ressuscité des morts*, et voilà pourquoi des miracles s'opèrent par lui.

Dans Matthieu la décapitation de Joannès vient immédiatement après, mais sans qu'Antipas déclare, comme dans Luc et dans Marc, qu'il y a procédé lui-même. C'est donc le dispositif le plus ancien.

Luc, ix, 7. Cependant Hérode le tétrarque entendit parler de tout ce que faisait Jésus ; et il ne savait que penser, parce qu'il était dit

8. Par quelques-uns : « Joannès est ressuscité d'entre les morts » ; par quelques autres : « Elie est apparu » ; et par d'autres : « Un des anciens prophètes est ressuscité. »

9. Ainsi Hérode dit : « [J'ai décapité Joannès.] Quel est donc celui-ci, de qui j'entends dire moi-même de telles choses ? » Et il cherchait à le voir.

On confie à celui qui a été victime de la trahison de Bar-Jehoudda le soin de résumer l'opinion des chrétiens du troisième siècle sur ce qu'est Jésus en tant qu'homme. Les gens renseignés disaient tous : « Le revenant de Bar-Jehoudda. » Les mots : « J'ai décapité Joannès », sont un retour manifeste des synoptiseurs dans le texte primitif, et un retour fort mal placé, car le fait que Jésus est le revenant du Joannès est

(1) *Outos estin Iôannès o Battistès.*

constaté par tout le monde au verset 8, avant qu'Hérode ne dise l'avoir décapité au verset 9. Ces trois mots sont la seule tentative que l'Eglise, l'unique décapitrice du christ, ait faite pour synoptiser Luc à ce point de vue. Otez ces trois mots, la vérité apparaît aussi clairement que dans Cérinthe : Jésus, c'est le Verbe juif dans le corps de Bar-Jehoudda.

Quant au désir qu'exprime Antipas de voir le revenant du Joannès, nous avons peine à le concevoir chez un homme qui, faute d'avoir vu la première résurrection se produire à l'échéance, attend pour se convertir au millénarisme, qu'Eléazar ressuscité des morts et assumé bien avant Joannès, descende des cieux pour le tirer des tourments infernaux. Comment Antipas peut-il croire à la résurrection de Joannès le 18 nisan 789, lui qui refuse de croire à celle d'Éléazar advenue en 788, et à celle de Jacob junior advenue en 787?

Dans Marc et dans Matthieu, Antipas n'a aucunement cherché à voir Jésus : cet homme n'a aucun goût. Celui qu'il cherchait à voir, après la journée des Porcs, « pour le tuer », (1) c'est Bar-Jehoudda.

Le dispositif le plus moderne est celui de Marc où les synoptiseurs tentent d'établir par la décapitation de Joannès que Jésus est un personnage réel, et que le ressuscité, c'est lui et non Joannès.

MARC, VI, 14. Or le roi Hérode entendit parler de Jésus (car son nom s'était répandu), et il disait : « *C'est que Ieou-Shanâ-os le baptiseur est ressuscité d'entre les morts*, et c'est pour cela que des miracles s'opèrent par lui. »

15. Mais d'autres disaient : « C'est Elie. » Et d'autres : « C'est un prophète semblable à l'un des prophètes. »

(1) Cf. *Le Roi des Juifs*, p. 305.

16. Ce qu'ayant entendu, Hérode dit : [*Depuis que j'ai décapité Ieou-Shanâ-os*,] c'est celui-ci (Jésus) qui lui-même est ressuscité d'entre les morts(1). »

La fourberie des synoptiseurs se retourne immédiatement contre eux, car Jésus ne peut être pris pour Joannès ressuscité qu'à la condition de lui être identique en tout, d'avoir une tête sur les épaules d'abord, celle du Joannès, avec la même voix, les mêmes traits, les mêmes yeux, le même nez, la même barbe et surtout ces mêmes cheveux naziréens dont les sept touffes évoquent les sept jours de la semaine (2). Il faut qu'il ait le même âge, la même mère, les mêmes frères et les mêmes sœurs, qu'il habite la même maison, qu'il monte la même barque, qu'il fasse et prêche les mêmes choses. Or il ne peut être Joannès ressuscité, puisque celui-ci n'a été crucifié que le dernier jour de 788, et que dans la chronologie ecclésiastique Jésus est crucifié depuis le dernier jour de 781! C'est donc par un ressuscité qui n'est pas encore décapité, par un décapité qui n'est pas encore ressuscité, que Jésus fait ses miracles. Dans la seconde hypothèse, Jésus opère sans tête, et en ce cas comment Antipas peut-il reconnaître en lui Joannès?

C'est donc un ressuscité qu'Hérode va décapiter, et

(1) *Oti on egô apekephalisa Iôannèn, outos estin autos ègerthè ec necrôn.* Phrase embarrassée, toujours mal traduite et dans laquelle transpire le procédé employé par l'Eglise pour substituer définitivement Jésus à Joannès. C'est *parce que*, (c'est-à-dire *depuis que*) l'Eglise a coupé la tête de Joannès, que Jésus est le ressuscité. Auparavant, c'était Joannès. Le faussaire crée une relation de cause à effet entre la décapitation de Joannès et l'existence charnelle de Jésus. Cette décapitation est faite pour démontrer que Jésus a eu un corps personnel, crucifiable et crucifié.

(2) Comme ceux de Samson. Cf. *Le Gogotha*, p. 40.

il s'est écoulé assez de temps entre cette résurrection et cette décapitation pour que, dans l'intervalle, Jésus puisse opérer par lui des miracles empruntés à son système. O ma tête, ma tête! Mais voici l'enclouure : « Joannès n'a fait aucun miracle (1) »; c'est donc depuis la résurrection du Joannès, le 18 nisan 789, que Jésus a fait les siens : or, selon Luc, il est crucifié depuis la pâque de 782, date adoptée jusqu'au sixième siècle par toute l'Eglise. Exégètes, j'attends votre censure avec angoisse. Et en attendant, les hommes de bonne foi, malheureusement beaucoup plus rares, conviendront que Jésus et ses miracles ne sont entrés dans l'Evangile que fort longtemps après la crucifixion de Joannès. Mais sitôt qu'on eut pourvu à l'Assomption de celui-ci, — ce fut, je pense, sous Hadrien, — et qu'on put dire où il avait été inhumé, il se fit sur sa tombe (2) des miracles éclatants à l'aide de convulsionnaires et d'épileptiques.

X

QU'EST-CE QUE JÉSUS POUR LES CHRISTIENS? JOANNÈS RESSUSCITÉ

Cependant le moment approche où il va falloir que Jésus monte à Jérusalem pour y être crucifié dans la personne de Bar-Jehoudda. Cela lui est absolument indifférent, puisqu'il connaît l'imposture qui lui a permis tout à l'heure de comparer le cas guol-goltesque

(1) Cf. *L'Evangile de Nessus*, p. 195.
(2) Julien constate que c'est elle qui a donné le branle.

du Joannès juif au cas sous-marin de son homonyme ninivite, et qu'en sa qualité de Verbe, c'est lui qui a suggéré cette similitude aux évangélistes. Mais avant de partir, il tient à régler le sort du christ dans ce Second monde dont il vient de renouveler le cours aventureux. Il faut absolument que ce scélérat juif soit promu coéternel et consubstantiel au Père, sans que les goym puissent reprendre un jour l'usage de leur raison.

Matthieu, xvi, 13. Or Jésus vint aux environs de Césarée de Philippe, et il interrogeait ses disciples, disant : « Quel est celui que les hommes disent être le *fils de l'homme?* »

14. Ceux-ci répondirent, les uns : « Ieou-Shanâ-os le baptiseur. » D'autres : « Elie. » D'autres : « Jérémie, ou quelqu'un des prophètes. »

Marc, viii, 27. De là Jésus se rendit avec ses disciples dans les villages de Césarée de Philippe; en chemin il interrogeait ses disciples, disant : « Qui dit-on que je suis? »

28. Ils lui répondirent, disant : « Ieou-Shanâ-os le baptiseur. » D'autres : « Elie. » D'autres : « Comme un des prophètes. »

Luc, ix, 18. Or il arriva que, comme il priait seul (1), n'ayant avec lui que ses disciples, il les interrogea, disant : « Qui dit-on que je suis? »

19. Ils lui répondirent et dirent : « « *Ieou-Shanâ-os le baptiseur.* » D'autres : « Elie. » D'autres : « Un des anciens prophètes *qui est ressuscité.* »

C'est tout à fait cela : les christiens sont en parfait accord avec les Hérodiens ; et cet accord, ils l'expriment dans les mêmes termes qu'Antipas. Jésus, pour ceux qui connaissent l'économie de la fable, c'est le Joannès

(1) On supprime le renseignement topographique donné par Matthieu et par Marc.

baptiseur revenant dans son pays natal, revenu de quelques-unes de ses erreurs et innocent de tous ses crimes. D'autres, non moins bien renseignés, voient en lui la figure d'Elie ; mais Joannès est lui-même Elie (1). Cet autre, étant donné les nombreux emprunts faits à leurs ouvrages, voit en lui l'un des grands prophètes.

Toutefois l'Evangéliste aurait pu se dispenser de dire que Joannès le baptiseur passait pour être ressuscité, et que Jésus, de son côté, passait auprès des christiens pour être ce ressuscité-là. Il aurait d'autant mieux fait de s'en dispenser, que la résurrection de Joannès était — Jésus vient de l'avouer — *le seul signe* donné à la génération contemporaine de Kaiaphas et de Pontius Pilatus (2). Car c'est comme s'il collait sur le dos de Jésus cette étiquette : « Celui-ci est Bar-Jehoudda ressuscité. »

XI

CONCILE DE FAMILLE

Puisque tous les Ischaïtes, Ebionites et Naziréens connaissent l'inexistence de Jésus, il n'y a rien à faire avec ces gens-là. Jamais ils n'accepteront que Bar-Jehoudda soit fait dieu après sa mort. Mais, devant les gogoym, il faut que ses frères procèdent de son vivant même à cette apothéose. Personne n'est mieux qualifié que Shehimon pour prendre une telle initiative, car il a été son successeur éventuel au trône.

(1) Cf. le présent volume, p. 292.
(2) Cf. le présent volume, p. 110.

C'est vers lui que l'Eglise se tourna pour avoir satisfaction sur ce point, car elle est revenue des prétentions de Clément. Il est entendu que Clément n'aura pas été des douze et qu'il n'aura pas reposé sur le sein de Jésus pendant la Cène, on a trouvé quelqu'un pour jouer le rôle (1). On a également fait dire au Joannès dans le *Quatrième Evangile* : « Je ne suis pas le christ » (2), quoiqu'il remît les péchés dans l'eau, pouvoir qui n'appartient qu'au christ.

Marc, viii, 29. Alors il leur demanda : « Mais vous, qui dites-vous que je suis ? » Pierre, prenant la parole, lui dit : « Vous êtes le christ. »

Luc, ix, 20. « Et vous, leur dit-il, qui dites-vous que je suis ? » Simon Pierre, répondant, dit : « Le christ de Dieu. »

Matthieu, xvi, 15. Jésus leur demanda : « Et vous, qui dites-vous que je suis? »

16. Prenant la parole, Simon Pierre dit : « Vous êtes le christ, *le Fils du Dieu vivant.* »

Ceci n'est que dans Matthieu et a été ajouté après la consubstantialisation du scélérat juif avec Dieu dans le *Symbole des Apôtres*. Le Dieu *vivant*, ç'avait été le Fils de l'homme de l'*Apocalypse*. Mais par suite de la substitution de Bar-Jehoudda à ce Fils de l'homme, celui-ci recule d'un ciel, il se place au troisième d'où il déloge son Père, laissant le second au Juif qui, de cette façon, expulse à la fois le Père et le Fils.

Luc, ix, 21. Mais il leur défendit, avec menace, de le dire à personne.

Marc, viii, 30. Et il leur défendit, avec menace, de le dire à personne.

(1) Cf. *L'Évangile de Nessus*, p. 373.

(2) Cf. *L'Evangile de Nessus*, p. 18.

Cette défense est toute naturelle. Puisque pour « ceux du dehors », comme dit Marc, il est un être réel, à ceux du dedans (et quels ? ses frères !) il défend de dire que le baptiseur est celui qui pour eux était le christ. Et comme ceux du dehors ne connaissent pas l'identité charnelle du personnage, ils seront mis dedans. Il appert de Matthieu que le coup a réussi. Sous le nom de Pierre, Shehimon est devenu l'arbitre souverain dans les choses théologiques.

MATTHIEU, XVI, 17. Et Jésus, répondant, lui dit : « Tu es heureux, Simon, fils de Joannès (1), car *ni la chair ni le sang ne t'ont révélé ceci*, mais mon Père qui est dans les cieux. »

18. Aussi, moi, je te dis : « Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise, et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle.

19. Et je te donnerai les clefs du Royaume des cieux ; et tout ce que tu lieras sur la terre sera lié aussi dans les cieux ; et tout ce que tu délieras sur la terre, sera aussi délié dans les cieux. »

20. Alors il commanda à ses disciples de ne dire à personne qu'il était *lui-même Jésus le christ*.

Vous avez bien saisi, n'est-ce pas ? le mécanisme de ce nouveau mensonge. Jésus, en sa qualité de Véridique, ne ment pas personnellement. Il fait mentir Shehimon qui n'est pas responsable, étant mort depuis trois siècles, et il le félicite d'avoir menti en déclarant à ses contemporains que son frère aîné n'avait pas été crucifié en 788 ; mais dans ces félicitations il laisse passer non pas seulement le bout de l'oreille, mais la tête tout

(1) Ne jamais oublier que Bar-Jehoudda n'est que Joannès II.

entière du père aux sept fils, Joannès Ier, le grand Jehoudda de Gamala. Car qui avait révélé à Shehimon que son frère était christ moyennant l'homologation du Verbe? La chair et le sang de David, dont ils étaient issus l'un et l'autre. Qui avait révélé à Shehimon l'existence au ciel d'un Fils de l'homme qui n'est nullement le fils d'homme dont on est en train de faire un dieu? Jésus lui-même, en tant que Verbe.

Jésus aime tant les vrais fils de Juda, comme ceux à qui il a affaire ici, qu'il consent à collaborer au mensonge d'où sortira la jehouddolâtrie. Dans Cérinthe il avait déjà collaboré avec Myriam Magdaléenne pour cacher l'enlèvement du corps du crucifié au Guol-golta; ici, il va plus loin, il accepte que le crucifié lui soit substitué dans le ciel. Puisqu'il le faut, eh bien! il lui laissera la place! En même temps il cessera d'être; et il n'y aura plus que ce coquin comme Verbe. C'est le plus beau change qui ait jamais été fait!

Toutefois Jésus n'a rien pu sans Shehimon qui a succédé à son frère dans l'emploi de christ. Si Shehimon n'avait pas signé la substitution, tout échouait; Jésus aurait eu affaire ensuite à Ménahem qui aurait été moins accommodant. C'est bien pour cela qu'il traite avec la Pierre!

En dehors du fameux calembour, *Pierre et la pierre*, sur lequel est fondée toute l'Église catholique, il y a dans ce travail un passage tout à fait curieux et qui n'a jamais été bien compris, c'est celui où le faussaire dit : « Les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre l'Eglise. » Voici d'abord ce qu'en dit l'Infaillible : « *Les portes de l'enfer*, c'est-à-dire le palais, le royaume de l'enfer, l'enfer lui-même. Comme partie principale

d'un édifice, les portes sont mises pour le tout. On dit la Porte Ottomane pour le royaume ottoman. Remarquez aussi que l'enfer est souvent représenté dans l'Ecriture comme un palais ayant des verrous. » Mais ce n'est pas ce qu'a entendu dans son *Apocalypse* le Juif coéternel et consubstantiel au Père. Ce Juif a entendu que le 15 nisan 789 Satan serait précipité dans l'abîme où il serait enfermé à clef pour mille ans (1), après lesquels il briserait les portes de l'enfer pour tenter un dernier mais inutile assaut contre le Royaume des Juifs (2), dont la capitale serait depuis ces mille ans la Jérusalem d'or. Bar-Jehoudda est censé avoir vaincu la mort, c'est-à-dire Satan, en 789. Mais l'avait-il vaincue pour toujours, ou seulement pour la période millénaire commencée le 15 nisan? Voilà ce qu'on ignorait. Le mercanti qui a synoptisé Matthieu déclare que le retour offensif de Satan n'est plus à craindre : l'Église ne lui ouvrira pas. Elle est héritière de Simon le Corroyeur, lequel était lui-même héritier de l'homme à la ceinture de cuir. Cette ceinture a la propriété de lier et de délier, vous l'avez vue à l'œuvre, remettant ou retenant les péchés (3). Comme le dit très bien l'Infaillible, « les mots *lier et délier* sont synonymes d'*ouvrir* et de *fermer*, parce qu'anciennement on ouvrait les portes en déliant la barre et on les fermait en la liant. »

Eh bien! Pierre, fils de Joannès Ier, a ici les clefs en cuir de Gamala qu'avait Joannès le baptiseur! Nous sommes d'accord, c'est bien le baptiseur qui est devenu

(1) Cf. *Le Roi des Juifs*, p. 76.
(2) Cf. *Le Roi des Juifs*, p. 76.
(3) Cf. le présent volume, p. 31.

Dieu. Et de son vivant déjà « tous se demandaient en leur cœur si Joannès ne serait pas le christ (1). »

Mesdames et messieurs, vous venez d'assister au Concile de Nicée, il n'y en a jamais eu d'autre. On va maintenant pouvoir couper la tête du Joannès.

(1) Cf. le présent volume, p. 60.

LA TRANSFIGURATION

I

ORDRE DE PASSER DE BATHANÉE EN GALILÉE

Jésus ordonne ensuite de passer de l'autre côté du lac, ce qui montre une fois de plus que Kapharnahum était bien sur la rive orientale, du même côté que Gamala où venait de se livrer la bataille entre Antipas et les Arabes. Cet ordre n'est que dans Matthieu. Placé avant la Journée des Porcs, il doit se placer après. Le revenant commande ce qu'il a commandé en 788, de passer sur la rive occidentale et de traverser rapidement la Galilée.

MATTHIEU, VIII, 18. Or Jésus, voyant une grande foule autour de lui, ordonna de passer à l'autre côté de la mer.

19. Alors un scribe, s'approchant, lui dit : « Maître, je vous suivrai partout où vous irez. »

20. Et Jésus lui dit : « Les renards ont des tanières, et les oiseaux du ciel, des nids ; mais le fils de l'homme (1) n'a pas où reposer sa tête. »

(1) Bar-Jehoudda traqué, et chassé de partout.

21. Un autre de ses disciples lui dit : « Seigneur, permettez-moi d'aller d'abord et d'ensevelir mon père. »

22. Mais Jésus lui dit : « Suis-moi, et laisse les morts ensevelir leurs morts. »

Cette parole est parfaitement à sa place ici, et si Eléazar avait eu un fils en âge de combattre, elle lui conviendrait mieux qu'à tout autre. Aux Hérodiens, c'est-à-dire ceux qui ne ressusciteront que pour connaître la seconde mort, à ceux-là d'ensevelir leurs morts. Quant au disciple, pourquoi se donner cette peine? Dans quelques jours, son père ressuscitera pour jamais. C'est en somme pour confirmer cette doctrine, et peut-être ce propos, que dans Cérinthe Jésus se met en marche afin de ressusciter Eléazar.

Dans Luc les synoptiseurs ont placé ce propos, avec quelques autres de même farine, immédiatement après la déconfiture de Bar-Jehoudda en Samarie. Il fait à cet endroit le plus singulier effet, quand on sait la panique qui s'empara de tous ces preux devant la cavalerie de Pontius Pilatus.

Luc, ix, 57. Et il arriva, comme ils étaient en chemin, que quelqu'un lui dit : « Je vous suivrai partout où vous irez. »

58. Jésus lui dit : « Les renards ont des tanières, et les oiseaux du ciel des nids ; mais le Fils de l'homme n'a pas où reposer la tête. »

59. Mais il dit à un autre : « Suis-moi. » Celui-ci répondit : « Seigneur, permettez-moi d'aller et d'ensevelir mon père. »

60. Et Jésus lui dit : « Laisse les morts ensevelir leurs morts ; pour toi, va, et annonce le Royaume de Dieu. »

61. Un autre dit : « Je vous suivrai, Seigneur ; mais permettez-moi d'abord de renoncer à ce qui est dans ma maison. »

62. Jésus lui répondit : « Quiconque, ayant mis la main à la charrue, regarde en arrière, n'est pas propre au Royaume de Dieu. »

II

TRANSFIGURATION DE JOANNÈS EN JÉSUS

La transfiguration de Bar-Jehoudda devait avoir lieu sur la montagne de Sion à la vue de tous les Juifs. C'est là que le Fils de l'homme, descendant avec les Douze, les Trente-six et les Cent quarante-quatre mille, le baptisait de feu, le consubstantialisait avec lui et par conséquent avec le Père. Is-Kérioth ayant fait échouer cette partie du programme aux environs de Lydda, les synoptiseurs éprouvent le besoin de transfigurer Joannès en Jésus avant de l'engager sur la route où l'attendait Pontius Pilatus le 11 nisan 788. Pour faire leur expérience ils se contenteront de la première montagne venue, pourvu que ce ne soit ni le Garizim ni le Sôrtaba de fâcheuse mémoire, ni le Thabor sur lequel on ne peut guères monter en ce moment, Antipas faisant bonne garde dans la plaine. « On croit communément, dit le Saint-Siège, que c'est le Thabor dans la Galilée. C'est l'opinion qui a été soutenue par Eusèbe et S. Jérôme. Elle est néanmoins aujourd'hui très contestée, parce que le Sauveur était précédemment fort loin du Thabor, à Césarée de Philippe, et qu'après la Transfiguration les évangélistes parlent de son retour en Galilée (1) sans

(1) Matthieu, XVII, 21; Marc, IX, 29.

mentionner aucun voyage dans l'intervalle. On pense donc que la montagne de la Transfiguration était située plus au nord, et à l'est du Jourdain, mais sans pouvoir la déterminer d'une manière précise. »

MATTHIEU, XVII, 1. Six jours après...

MARC, IX, 1. Six jours après...

La Transfiguration a lieu six jours après quelque chose que nous ne savons pas et qui semble être la mort d'Éléazar. En tout cas, elle a lieu six jours avant la pâque, car Cérinthe nous a dit qu'à cette date Bar-Jehoudda était encore au-delà du Jourdain en Bathanée (1). Ici se présente une grande difficulté d'exécution! A ce moment Bar-Jehoudda, vêtu de pourpre et couronné d'or, se disposait à traverser la Galilée (2). Jésus se substituant désormais au christ, il faut qu'il cesse d'être rouge avant de franchir le Jourdain, car à l'état normal il est toujours vêtu de lumière, c'est-à-dire blanc.

MARC, IX, 1. Jésus prit Pierre, Jacques et Ieou-Shanâ-os et il les conduisit seuls à l'écart sur une haute montagne, et il fut transfiguré devant eux.

2. Ses vêtements devinrent resplendissants et très blancs comme la neige, d'une blancheur telle qu'aucun foulon, sur la terre, ne pourrait l'égaler.

MATTHIEU, XVII, 1. Jésus prit Pierre, Jacques et Ieou-Shanâ-os *son frère* (3), et les conduisit sur une haute montagne, à l'écart.

2. Et il fut transfiguré devant eux : sa face resplendit comme le soleil, et ses vêtements devinrent blancs comme neige.

(1) Cf. *L'Evangile de Nessus*, p. 195.
(2) Cf. *Le Roi des Juifs*, p. 381.
(3) On a enlevé les mots « son frère » dans Matthieu et dans Luc, à une époque où on ne voulait plus avouer ce frère-là ni aucun autre.

On a modéré le ton descriptif dans Luc où l'on place la Transfiguration huit jours environ après le Concile de Césarée.

Luc, ix, 28. Or il arriva (environ huit jours après qu'il eut dit ces paroles), qu'il prit Pierre, Jacques et Ieou-Shanâos, et monta sur la montagne pour prier.

29. Et, pendant qu'il priait, l'aspect de sa face devint tout autre (1), et son vêtement d'une éclatante blancheur.

Marc, ix, 3. Et Élie leur apparut avec Moïse ; et ils s'entretenaient avec Jésus.

4. Alors, prenant la parole, Pierre dit à Jésus : « *Rabbi* (2), il nous est bon d'être ici ; faisons trois tentes, une *pour vous*, une pour Moïse, et une pour Élie. »

5. Car il ne savait ce qu'il disait, parce qu'ils étaient saisis de crainte.

Matthieu, xvii, 3. Et voilà que Moïse et Élie leur apparurent, s'entretenant avec lui.

4. Or, prenant la parole, la Pierre dit à Jésus : « Seigneur (3), il nous est bon d'être ici ; si vous voulez, faisons-y trois tentes, une pour vous, une pour Moïse et une pour Élie. »

Moïse apparaît, parce que la Montagne est l'image de celle où il a reçu de Dieu *la pierre* sur les deux côtés de laquelle l'Apocalypse juive était écrite. Elie apparaît pour résigner en faveur de Joannès qui désormais le supplée. Shehimon propose de demeurer là éternellement, parce qu'il est la figure de la Pierre apocalyp-

(1) Tout autre en effet. Il devient non pas bon, mais moins méchant ; non pas divin ni même génial, mais moins bête.

(2) Il y a *Rabbi* dans le texte.

(3) *Kurié*. Les *Paroles du Rabbi* ont été traduites en grec sous le titre de *Logia kuriou*. Cf. *Les Evangiles de Satan*, première partie, p. 1.

tique. Mais comme il a avec lui l'auteur de l'*Apocalypse de Gamala*, et Jacob junior, le premier témoin qui ait versé son sang pour elle, c'est six tentes qu'il faudrait, si Jésus ne faisait pas double emploi avec Joannès et que Moïse fût présent avec Elie. Mais, comme dit Marc (1), la Pierre « ne sait pas ce qu'il dit, » étant donné la peur qu'il a d'être jugé selon ses œuvres, peur partagée par ses deux frères.

Luc a senti le besoin de présenter le revenant de Bar-Jehoudda sous des apparences plus assurées.

Luc, ix, 30. Et voilà que deux hommes s'entretenaient avec lui. Or c'était Moïse et Elie,

31. Paraissant en grande majesté; et *ils parlaient de sa fin* (2), qui devait s'accomplir à Jérusalem.

32. Cependant Pierre et ceux qui se trouvaient avec lui, étaient appesantis par le sommeil.

Shehimon, Jacob et Joannès ont d'heureuses dispositions pour le sommeil; le parti qu'ils en tirent ici fait bien augurer de celui qu'ils en tireront au Mont des Oliviers. Ces dispositions sont confirmées par une longue habitude, il y a bien deux cents ans qu'ils sont morts !

Marc, ix, 6. Cependant il se fit une nuée qui les couvrit de son ombre; et il vint de la nuée une voix disant: « Celui-ci est mon fils bien-aimé; écoutez-le. »

Matthieu, xvii, 5. Il parlait encore, lorsqu'une nuée lumineuse les couvrit. Et voici une voix de la nuée, disant: « Celui-ci est mon fils bien-aimé, en qui j'ai mis toutes mes complaisances. Ecoutez-le. »

(1) Luc aussi, plus loin.
(2) Ils n'en parlent ni dans Marc ni dans Matthieu.

Dans ces paroles les disciples de l'*Agneau* reconnaissent une aimable combinaison de ce que Dieu avait dit à Bar-Jehoudda par la colombe de l'*Apocalypse* avec ce que Moïse avait dit du prophète semblable à lui et que tous les Juifs devaient écouter comme lui-même; ils se sont rapprochés.

6. Or les disciples, entendant cela, tombèrent sur leur face, et furent saisis d'une frayeur extrême.
7. Mais Jésus s'approcha et les *toucha;* et il leur dit : « Levez-vous et ne craignez point. »
8. Alors, levant les yeux, ils ne virent plus personne, si ce n'est Jésus, seul.
Marc, ix, 7. Et aussitôt, regardant tout autour, ils ne virent plus personne, si ce n'est Jésus seul avec eux.

Dans Luc Jésus ne touche pas les disciples, mais en voyant sa gloire ceux-ci se réveillent.

Luc, ix, 32... Et, se réveillant, ils virent sa gloire, et les deux hommes qui étaient avec lui.
33. Et il arriva que, lorsqu'ils le quittèrent, Pierre dit à Jésus : « Maître, il nous est bon d'être ici; faisons trois entes, une pour vous, une pour Moïse, et une pour Elie; *ne sachant ce qu'il disait.*

Il est censé ne pas savoir ce qu'il dit, parlant en 788; mais il sait très bien ce qu'il fait, parlant deux siècles après.

Il n'y a qu'une tente, qui les contient toutes; c'est la tente de David, la tente fixe qui doit couvrir le monde et remplacer toutes les tentes particulières. Vous vous rappelez sans doute qu'en attendant la ceinture du frère Jacques, le pseudo-Paul s'essaye à la confection et à

la pose de cette tente chez les Corinthiens (1). Cependant, Moïse et Elie s'étant retirés, il reste deux tentes disponibles, en dehors de la première qui est celle du Joannès transfiguré. La seconde sera pour le père des disciples, la troisième pour leur oncle, en conformité de l'*Apocalypse* où ils sont dits les deux prophètes qui se tiennent devant Dieu (2).

Luc, ix, 34. Comme il parlait ainsi, il se forma une nuée qui les enveloppa de son ombre ; et *les disciples* furent saisis de frayeur en les voyant entrer dans la nuée.

35. Et une voix vint de la nuée, disant : « Celui-ci est mon fils bien-aimé ; écoutez-le. »

36. Et pendant que la voix parlait, Jésus se trouva seul. Mais, gardant eux-mêmes le silence, ils ne dirent à personne, *en ces jours-là*, rien de ce qu'ils avaient vu.

En ces jours-là, c'est-à-dire au mois de nisan 788, ils n'en dirent rien aux disciples de leur père. De leur côté, ceux-ci n'en ont soufflé mot avant que l'Evangéliste ne les ait tirés de leur sommeil.

Matthieu, xvii, 9. Et comme ils descendaient de la montagne, Jésus leur commanda, disant : « Ne parlez à personne de cette vision, jusqu'à ce que le fils de l'homme ressuscite d'entre les morts ».

Marc, ix, 8. Mais lorsqu'ils descendaient de la montagne, il leur commanda de ne raconter à personne ce qu'ils avaient vu, jusqu'à ce que le fils de l'homme fût ressuscité d'entre les morts.

9. Et ils gardèrent cette parole en eux-mêmes, se demandant ce que voulait dire : « Jusqu'à ce qu'il fût ressuscité d'entre les morts ».

(1) Cf. *Le Saint-Esprit*, p. 257.
(2) Cf. *Le Charpentier*, p. 252.

10. Et ils l'interrogeaient, disant : « Pourquoi donc les pharisiens et les scribes disent-ils qu'il faut qu'Elie vienne auparavant? »

11. Jésus, répondant, leur dit : « Elie viendra auparavant, et rétablira toutes choses; et, *comme il est écrit* du fils de l'homme, il faudra qu'il souffre beaucoup et qu'il soit rejeté avec mépris.

12. Mais je vous dis qu'Elie est déjà venu, et ils lui ont fait tout ce qu'ils ont voulu, *ainsi qu'il est écrit de lui.*

Oui, tant dans les auteurs profanes, comme Philon, Flavius Josèphe et Juste de Tibériade, que dans les Écritures qu'on dira sacrées quand le mensonge y sera en forme, on trouvait l'histoire de Bar-Jehoudda, avec cette seule différence que dans les auteurs profanes il figurait sous son nom de circoncision, tandis que dans les Écritures de Papias et consorts auxquelles renvoie l'Évangéliste il figurait sous le nom de Joannès.

Matthieu, xvii, 10. Et les disciples l'interrogèrent, disant : « Pourquoi donc les scribes disent-ils qu'il faut qu'auparavant Élie vienne? »

11. Jésus, répondant, leur dit : « Elie, en effet, doit venir, et il rétablira toutes choses.

12. Mais je vous le dis : Elie est déjà venu, et ils ne l'ont point connu, et ils lui ont fait tout ce qu'ils ont voulu. C'est ainsi que le Fils de l'homme lui-même (1) doit être traité par eux. »

13. Alors les disciples comprirent qu'il leur avait parlé de Ieou-Shanâ-os le baptiseur.

Voilà qui est entendu. On traitera Jésus exactement comme on a traité Joannès, l'ombre comme on a traité

(1) Jésus ou le Dieu-Fils en forme d'homme, tel qu'il est défini par l'*Apocalypse.*

le corps, et il ressuscitera, puisque tout le monde convient que Joannès est ressuscité. Mais comme on lui fera en tout comme à Joannès, c'est que celui-ci est mort crucifié et non décapité. Nous le savons depuis longtemps, mais nous ne sommes pas fâchés de l'entendre dire par Jésus lui-même. De plus nous apprenons de sa bouche qu'il n'a pas été victime d'Hérodiade, mais condamné par les magistrats réunis en sanhédrin pour le juger, ce qu'ils ont pu faire « comme ils ont voulu », l'ayant condamné par contumace. Enfin nous avons déjà vu que, s'il a été crucifié par les Romains, c'est après leur avoir été livré par les sergents du Temple, et que par conséquent Antipas ne l'a pas « fait saisir » chez lui pour lui trancher la tête, comme nous allons le lui voir faire dans un instant.

III

L'EXPLOITATION DU CADAVRE

La Transfiguration n'est en somme que pour faciliter l'exploitation du cadavre de Bar-Jehoudda. Le baptême ayant perdu tout crédit par l'indignité avérée de son auteur, on fonda la spéculation sur le cadavre du baptiseur transfiguré en prophète de sa propre résurrection, par conséquent en dieu. Il fallait pour cela qu'il n'eût pas été condamné par le sanhédrin le 5 adar 788; qu'il eût prévu, prédit, annoncé sa livraison aux Romains; que, loin de chercher à s'y soustraire, il fût allé audevant sans frémir, et que délibérément il eût fait le sacrifice de sa vie, mais dans une mesure diminuée aux

yeux d'un observateur impartial par la certitude d'une résurrection immédiate.

Pour être fixé sur la valeur de ce sacrifice rappelons-nous qu'à la date de sa transfiguration, Bar-Jehoudda était condamné à mort depuis trente-quatre jours sur le chef de trahison et de crimes publics (1). Il y est fait, dans le premier dispositif de l'*Évangile*, une allusion qui a été supprimée de l'arrangement définitif.

Voici le dispositif ancien.

Marc, x, 32. Or ils étaient en chemin pour monter à Jérusalem ; Jésus marchait devant eux, et ils en étaient tout étonnés, et ils le suivaient pleins de crainte. Et prenant encore à part les douze, il commença à leur dire ce qui devait lui arriver :

33. « Voilà que nous montons à Jérusalem, et le fils de l'homme sera livré aux *princes des prêtres, aux scribes et aux anciens; ils le condamneront à mort*, et le livreront aux Gentils,

34. Et ils l'insulteront, cracheront sur lui, le flagelleront et le tueront ; et le troisième jour, il ressuscitera.

Matthieu, xx, 17. Or Jésus, montant à Jérusalem, prit à part les douze disciples et leur dit :

18. « Voilà que nous montons à Jérusalem, et le fils de l'homme (2) sera livré aux princes des prêtres et aux scribes, et ils le condamneront à mort.

19. Et ils le livreront aux Gentils pour être moqué et flagellé et crucifié; et le troisième jour il ressuscitera (3).

(1) Cf. *Le Roi des Juifs*, p. 294.

(2) Le fils de l'homme qui s'appelait Jehoudda bar-Jehoudda, et non le Fils de l'homme-Verbe de Dieu et créateur du monde. Celui-là, c'est Jésus qui en est l'image.

(3) Modification faite par les synoptiseurs. Ce n'est pas le troisième jour, c'est après trois jours, par conséquent le quatrième. C'est le quatrième jour, en effet, que le corps de Bar-Jehoudda fut enlevé du Guol-golta par ses parents.

Dans le dispositif qui suit on supprime le fait de la condamnation à mort prononcée par le sanhédrin, et on prépare la combinaison dans laquelle Bar-Jehoudda n'est condamné que le matin de sa crucifixion, sans preuves et même sans instruction préalable.

MARC, VIII, 31. Il commença en même temps à leur enseigner qu'il fallait que le fils de l'homme souffrît beaucoup; qu'il fût rejeté par les anciens, par les princes des prêtres et par les scribes, qu'il fût mis à mort, et qu'après trois jours il ressuscitât (1).

LUC, IX, 22. Il ajouta : « Il faut que le fils de l'homme souffre beaucoup, qu'il soit *rejeté par les anciens, par les princes des prêtres et par les scribes*, qu'il soit mis à mort, et qu'il ressuscite le troisième jour.

MATTHIEU, XVI, 21. Dès lors Jésus commença à découvrir à ses disciples qu'il fallait qu'il allât à Jérusalem, qu'il souffrît beaucoup de la part des anciens, des scribes et des princes des prêtres; qu'il fût mis à mort, et que le troisième jour il ressuscitât.

22. Et, le prenant à part, Pierre se mit à le reprendre, disant : « A Dieu ne plaise, Seigneur! cela ne vous arrivera point. »

23. Mais Jésus, se retournant, dit à Pierre : « Retire-toi de moi, Satan ; tu es un scandale pour moi, parce que tu ne goûtes pas ce qui est de Dieu, mais ce qui est des hommes. »

MARC, VIII, 32. *Et il en parlait ouvertement.* Alors Pierre, le tirant à part, commença à le reprendre.

33. Mais Jésus, se retournant et regardant ses disciples, gourmanda Pierre, disant : « Retire-toi de moi, Satan, parce que tu ne goûtes pas ce qui est de Dieu, mais ce qui est des hommes. »

(1) Après trois jours, donc le quatrième.

Shehimon est mort, crucifié comme son frère le christ, dans la poursuite du Royaume de ce monde, et c'est pourquoi Jésus le traite de Satan, car c'est à Satan qu'appartiennent tous les royaumes de la terre, ainsi qu'il est dit au chapitre des trois tentations (1). Cet anathème entraînant celui de Bar-Jehoudda, les synoptiseurs de Luc l'ont supprimé; et comme ils sont en même temps les auteurs des *Actes des Apôtres*, ils ont prêté à Pierre dans ce recueil un mot par où ils le relèvent de cette satanisation. Après s'être entendu dire par Jésus qu'il ne goûtait pas ce qui est de Dieu, mais ce qui est des hommes, Pierre proclame aujourd'hui ce principe : « Il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes. » Jésus a donc l'air de ne pas savoir ce qu'il dit. C'est qu'il est faillible, tandis que Pierre ne doit pas l'être. Aussi est-on revenu sur le dispositif ancien pour aller droit à l'arrestation de Bar-Jehoudda sans passer par sa condamnation du 5 adar.

Luc, ix, 44. Et tous étaient fort étonnés de la grandeur de Dieu; et comme ils admiraient tout ce que faisait Jésus, il dit à ses disciples : « Mettez, vous autres, ces paroles dans vos cœurs : Il arrivera que le Fils de l'homme sera livré entre les mains des hommes. »

45. Mais eux n'entendaient pas cette parole; elle était voilée pour eux, de sorte qu'ils ne la comprenaient point; et ils craignaient de l'interroger sur cette parole.

Pas un mot de sa condamnation.

Marc, ix, 29. Étant partis de là, ils traversèrent la Galilée; et il ne voulait pas que personne le sût.

30. Cependant il instruisait ses disciples et leur disait : « Le Fils de l'homme sera livré entre les mains des hommes,

(1) Cf. *Les Evangiles de Satan*, 1re partie, p. 261.

et ils le tueront, et, *le troisième jour après sa mort, il ressuscitera.*

31. Mais ils ne comprenaient point cette parole, et ils craignaient de l'interroger (1).

Pas un mot de sa condamnation.

MATTHIEU, XVII, 21. Or, tandis qu'ils se trouvaient en Galilée, Jésus leur dit : « Le Fils de l'homme doit être livré entre les mains des hommes ;

22. Et ils le tueront, et le troisième jour (2) il ressuscitera. » Et ils furent extrêmement contristés.

Pas un mot de sa condamnation.

Voici maintenant le dispositif suprême. Depuis ceux que nous venons de voir, on a travaillé le sujet, on a décidé que la mort de Bar-Jehoudda, faute d'avoir été prédite par lui, l'aurait été par des prophètes dont on ne peut fournir le nom, par la bonne raison qu'ils n'existent pas. (Il a fallu torturer le second Isaïe pour appliquer au crucifié de Pilatus le passage qui s'appliquait au premier Isaïe) (3).

LUC, XVIII, 31. Ensuite Jésus prit à part les douze (4) et leur dit : « Voici que nous montons à Jérusalem, et que

(1) Il font bien, car il lui serait difficile d'expliquer comment il se fait que les synoptiseurs de Marc comptent trois jours entre sa mort (vendredi 16 nisan, deux ou trois heures avant la fin de la journée) et son enlèvement du Guol-golta (dimanche 18, deux ou trois heures après la fin du sabbat.) Ne jamais oublier que la journée juive commençait à six heures du soir.

(2) Rédaction moderne en contradiction avec le dispositif emprunté à Jonas par identité de cas, et qui stipule le quatrième jour. Cf. le présent volume, p. 110.

(3) *Les Actes des Apôtres* le reconnaissent. Cf. *Le Saint-Esprit*, p. 61.

(4) Et les soixante-douze, où sont-ils? Mais où sont les Cent quarante-quatre mille?

s'accomplira tout ce qui a été écrit par les prophètes touchant le Fils de l'homme :

33. Car il sera livré aux Gentils, et raillé, et flagellé, et couvert de crachats ;

33. Et après qu'ils l'auront flagellé, ils le feront mourir, et le troisième jour il ressuscitera. »

34. Mais ils ne comprirent rien de ces choses, et cette parole leur était cachée : ainsi ils ne comprenaient point ce qui leur était dit.

Ils n'en comprenaient pas un traître mot, car il n'y a pas une ligne dans tous les prophètes qui n'annonce le règne éternel du Fils de l'homme, comme dans la Nativité selon ce même Luc, et vous savez assez par Cérinthe que le christ se croyait immortel au moins pour mille ans. Pour mettre ces paroles en harmonie avec le dispositif nouveau dans lequel Jésus célèbre la pâque, (ce qui retarde la crucifixion d'un jour,) on lui fait dire qu'il ressuscitera le troisième jour, ce qui est en opposition avec le dispositif cérinthien dans lequel il se présente pour ressusciter Bar-Jehoudda le quatrième jour, et ne l'ayant pas trouvé au Guol-golta, remet l'opération à plus tard.

IV

PROTESTATIONS DE SALOMÉ AU NOM DE LA JUSTICE

Ces arrangements si nouveaux, si peu prévus, inquiètent Salomé, parce qu'ils préparent une injustice contre deux de ses fils au moins : Jacob junior, qui a été martyr avant Bar-Jehoudda, et Ménahem, le seul qui

soit entré dans le Temple en qualité de roi-christ. Sous ce rapport, c'est le dernier qui a été le premier. Sous le rapport du martyre, Bar-Jehoudda n'a été que le second, et le voilà qui passe sur le corps de Jacob!

MATTHIEU, XX, 20. Alors la mère des fils du Zibdéos s'approcha de lui avec *ses fils*, l'adorant et lui demandant quelque chose.

Le Zibdéos ne figure pas dans cette scène, il est mort depuis 761. Il n'y a que sa veuve avec ses fils, réduits à six par la lapidation de Jacob junior, mais ramenés à sept par la résurrection de celui-ci. On ne dit nullement, comme aujourd'hui, qu'ils ne fussent que deux, Joannès et Jacob senior. Au contraire, dans la demande que Salomé se propose de faire à Jésus elle désigne Jacob junior (1), martyr en 787. Ce Jacob devrait être glorifié avant son aîné, (2) puisqu'il a été martyr avant lui.

21. Jésus lui dit : « Que voulez-vous? » Elle lui répondit : « Ordonnez que mes deux fils que voici soient assis, l'un à votre droite, l'autre à votre gauche, dans votre royaume. »

Diable! Salomé est exigeante! Et pourtant elle n'est que logique. Elle demande que Jésus paie leur salaire aux deux fils de Jehoudda qui ont été martyrs en deçà de l'échéance, du terme qui avait été assigné à la Régénération par leur père. Ce qu'elle demande, c'est l'exécution de la promesse du Verbe, du serment d'Eloï, de l'Eloï-schabed que le Père a mis en elle (3). Jésus

(1) Elle les désigne du doigt.

(2) La question d'identité est ici réglée par la chronologie. Nous nous sommes trompé quand nous avons dit qu'il s'agissait de Jacob senior crucifié avec Shehimon en 802.

(3) Cf. *Les Evangiles de Satan*, 1re partie, p. 219.

lui a fait sept *démons*. Voici les deux premiers martyrs de leur naziréat, que Jésus les paie !

Dans Matthieu l'intervention de Salomé est provoquée par un scrupule contraire à l'intérêt de l'Eglise. Les synoptiseurs l'ont supprimée dans Marc ; ce sont les deux intéressés qui posent eux-mêmes la question. Par conséquent Joannès, qui est l'un deux, a encore toute sa tête.

MARC, x, 35. Alors s'approchèrent de lui Jacques et Ieou-Shanâ-os, fils de Zibdéos, disant : « Maître, nous voudrions que tout ce que nous voús demanderons, vous le fissiez pour nous. »

36. Mais il leur répondit : « Que voulez-vous que je fasse pour vous ? »

37. Et ils dirent : « Accordez-nous que nous soyons assis l'un à votre droite et l'autre à votre gauche, dans votre gloire. »

Leur demande est absolument légitime, particulièrement celle de Jacob. Jacob est le premier en droit : chronologiquement il a le pas sur son aîné, et pourtant c'est celui-ci qui doit s'asseoir à la droite de Dieu, les *Psaumes* sont formels, et Jésus va y faire une allusion prochaine dans les *Evangiles* qui règlent protocolairement ce privilège. Comment trancher cette difficulté ?

38. Mais Jésus leur dit : « Vous ne savez ce que vous demandez : pouvez-vous boire le calice que je bois, ou être baptisés du baptême dont je suis baptisé ? »

MATTHIEU, XX, 22. Mais, répondant, Jésus dit : « Vous ne savez ce que vous demandez. Pouvez-vous boire le calice que je vais boire ? »

MARC, x, 39. Ils lui répondirent : « Nous le pouvons. »

MATTHIEU, XX, 22. Ils lui répondirent : « Nous le pouvons. »

Joannès répond peut-être un peu trop tôt, mais Jacob est sûr de son fait depuis plus d'un an.

MARC, X, 39. Mais Jésus leur dit : « A la vérité, le calice que je bois, vous le boirez, *et vous serez baptisés du baptême dont je suis baptisé;*

40. Mais d'être assis à ma droite ou à ma gauche, il ne m'appartient pas de vous l'accorder à vous, mais à ceux à qui il a été préparé. »

41. Or, entendant cela, les dix s'indignèrent contre Jacques et Ieou-Shanâ-os.

MATTHIEU, XX, 23. Il leur dit : « Vous boirez en effet mon calice ; mais d'être assis à ma droite ou à ma gauche, il ne m'appartient pas de vous l'accorder à vous, mais à ceux à qui mon Père l'a préparé. »

24. Or, entendant cela, les dix s'indignèrent contre les deux frères.

Dans Matthieu les synoptiseurs ont supprimé le nom des deux intéressés, en même temps qu'ils enlevaient une chose qui éclaire tout : le baptême dont Jésus est baptisé par sa constitution même, c'est-à-dire le baptême d'Esprit-Saint qui est le feu.

Jésus baptise de feu et d'Esprit-Saint, Joannès nous l'a dit au Jourdain. Il devait baptiser les deux frères, c'est-à-dire se les consubstantialiser le 15 nisan 789. Pour qu'ils puissent être l'un à sa droite, l'autre à sa gauche, il faut que Jésus les assume près de leur père, « l'homme de lumière, comme dit Salomé dans les *Sagesses* valentiniennes. » Il vient de ressusciter Jacob, il peut donc l'assumer quand il lui plaira, mais il lui est plus difficile de régulariser la situation de Joannès qu'il

n'a pas pu ressusciter en temps voulu, faute de l'avoir trouvé dans le caveau du Guol-golta.

Les dix ont donc bien tort de se fâcher, car on ne sait si Jésus accorde ou refuse ce que lui ont demandé Jacob et Bar-Jehoudda. Il semble toutefois qu'il le leur accorde, sous réserve de l'approbation du Père, laissant aux anges le soin de les placer dans les hiérarchies comme ils l'entendront.

V

EXHORTATIONS A LA PAIX DANS L'INTÉRÊT DU MENSONGE

L'indignation des dix est fondée sur le droit des douze tribus à l'égalité de traitement, droit qui avait été violé par celle de Juda et défendu par Is-Kérioth pour celle de Dan. Les autres martyrs de la famille, Eléazar, Shehimon, Jacob senior et Ménahem, font entendre également des réclamations fort vives dans lesquelles ils sont soutenus par les disciples. Car on les sacrifie tous à leur frère aîné qui fut loin d'être brillant au Sôrtaba et ailleurs. L'Evangéliste a abusé de ces disputes de préséance, elles éclatent jusque dans la Cène! Jésus sent le besoin d'y mettre un terme. Déjà dans Cérinthe il leur a expliqué les avantages du silence (1).

Matthieu, xx, 25. Mais Jésus les appela à lui, et leur dit : « Vous savez que les princes des nations les dominent, et que les grands exercent la puissance sur elles.

(1) Cf. *L'Évangile de Nessus*, p. 237.

26. Il n'en sera pas ainsi parmi vous, mais que celui qui voudra être le plus grand parmi vous, soit votre serviteur;

27. Et celui qui voudra être le premier parmi vous, sera votre esclave :

28. Comme le Fils de l'homme n'est point venu pour être servi, mais pour servir et donner sa vie pour la rédemption d'un grand nombre.

Marc, x, 42. Mais Jésus, les appelant, leur dit : « Vous savez que ceux qui passent pour régner sur les nations, les dominent, et que leurs princes ont puissance sur elles.

43. Il n'en est pas ainsi parmi vous : mais quiconque voudra devenir le plus grand, sera votre serviteur :

44. Et quiconque voudra être le premier parmi vous, sera le serviteur de tous.

45. Car le Fils de l'homme même n'est pas venu pour être servi, mais pour servir, et donner sa vie pour la rédemption d'un grand nombre.

Is-Kérioth reçoit satisfaction, un peu tardivement toutefois et parce qu'il n'y a pas moyen de faire autrement. « Dan jugera sa tribu comme les autres, avait dit Jacob dans son horoscope. — Soit, dit Jésus, mais alors ne vous disputez plus devant les goym, et surtout n'allez pas leur raconter que celui d'entre vous qui se disait christ a été crucifié la veille de la pâque dans laquelle je vais donner mon corps et mon sang pour la rédemption d'un grand nombre. » Vous croyez peut-être que ce « grand nombre » est par nature exclusif de la totalité ? Sans doute on peut l'entendre ainsi en arithmétique, mais il n'en est pas de même en théologie, et l'Infaillible nous le fait observer judicieusement ! « Un grand nombre, dit-il, c'est-à-dire tous, *tout le monde* (ce qui constitue en effet un grand nombre), comme l'explique saint Jean dans sa première Epître (ii, 2). On

pourrait encore entendre cette expression de ceux-là seulement qui, par leur foi et leur conduite vraiment chrétienne, ont une part réelle aux mérites du Sauveur, mérites que les autres ont involontairement refusé de s'appliquer. »

Toutefois il est clair qu'à cet endroit l'Evangéliste ne songe qu'aux Juifs jehouddolâtres. Qu'importe le rang assigné aux sept fils de Jehoudda dans ces Ecritures? L'essentiel est que les goym soient roulés.

VI

DÉCAPITATION POSTCRUCIALE DU CHRIST

Il y a d'ailleurs au point de vue psychologique un tournant difficile à passer, c'est où Jésus, ayant accepté le rôle du christ, déclare qu'en conséquence il va lui falloir aller à Jérusalem, être mis à mort et ressusciter le troisième jour. Il devient impossible de laisser en place le christ historique, celui qui baptisait encore au Jourdain sur la rive droite, car si Jésus passe sur la rive gauche, comme il y est obligé pour aller à Jérusalem, il va y avoir à vingt mètres de lui (1) un autre christ en plein fonctionnement.

Les goym vont se demander comment il se fait que, de son vivant, tous les disciples du Joannès abandonnent le baptiseur pour suivre un inconnu dont tout le mérite est de le plagier sans vergogne. Il y aura là une situation inexplicable. Empoignons ce christ baptiseur,

(1) Dans sa plus grande largeur le Jourdain n'a que vingt mètres.

tranchons-lui la tête : de cette manière il ne réclamera pas, et on ne s'étonnera plus que ses disciples, après l'avoir convenablement inhumé, aient adopté un autre Maître.

Du reste, si d'ici au 14 nisan l'Eglise n'a pas coupé le cou du Juif coéternel et consubstantiel au Père, les goym vont le retrouver la tête sur le sein de Jésus pendant la Cène, et alors à quoi servira que Clément déclare avoir occupé cette position privilégiée ?

Nous avons démontré si clairement l'imposture monstrueuse de la décapitation (1), que nous nous bornons ici à reproduire sans commentaires le texte des synoptiseurs dans Marc et dans Matthieu.

C'est le nœud de la fourberie ecclésiastique. La fable reposait sur un dédoublement de personne qui permettait de substituer tantôt Jésus à Joannès tantôt Joannès à Jésus. Mais sur leur identité charnelle il n'y avait qu'une voix, on ne différait que sur le moment précis auquel Jésus y mettait un terme. Pour les uns il s'échappait de l'homme immédiatement après les baptêmes ; pour les autres, au moment de l'arrestation ; pour d'autres encore, avant l'interrogatoire par Pilatus ; pour d'autres encore avant la crucifixion. Ce dernier dispositif est celui du *Quatrième Evangile*. Personne, parmi les lecteurs et surtout parmi les auteurs de la fable, n'avait prétendu dire qu'il eût existé, à côté de Joannès, un second individu nommé Jésus. Non, personne jusqu'au quatrième siècle, quoi que vous puissiez lire aujour-

(1) Cf. *Les Marchands de Christ*, p. 163.
Ce n'était pas la première fois qu'embarrassée par les dépositions de l'histoire, l'Eglise coupait la tête d'un crucifié. Elle avait déjà dans les *Actes* coupé celle de Jacob senior crucifié avec Shehimon en 802. Cf. *Le Saint Esprit*, p. 154.

d'hui dans les pseudo-Justin, les faux Tertullien, les faux Origène et toute la série des faux Grands-Pères que l'Eglise s'est donnés. Papias, Cérinthe, Valentin, Ptolémée-Luc et tous les arrangeurs valentiniens du *Quatrième Evangile* sont morts sans avoir entendu dire que Bar-Jehoudda eût été décapité ; les auteurs des *Lettres de Paul* et des *Actes des Apôtres* sont morts sans avoir connu cette nouvelle. Clément de Rome, successeur de Pierre, est mort sans avoir appris que Bar-Jehoudda eût été décapité ; mieux que cela, il s'est attribué sa tête pour reposer sur le sein de Jésus au banquet de rémission. A quel moment intercaler ce faux dans l'Evangile ? Il n'y en a qu'un seul, celui où dans l'histoire le roi-christ marche sur la Ville Sainte à travers la Samarie (observation faite que le revenant s'est abstenu d'aller jusqu'ici à Jérusalem pour ne pas se colleter dans les rues avec lui-même).

Matthieu, xiv, 3. Car Hérode *s'était saisi de Ieou-Shanâ-os* (1), l'avait chargé de fers et jeté en prison, à cause d'Hérodiade, femme de Philippe son frère.

4. Car Ieou-Shanâ-os lui disait : « Il ne t'est pas permis de l'avoir. »

5. Et voulant le faire mourir, il craignit le peuple, qui le tenait pour prophète.

6. Or au jour de la naissance d'Hérode, la fille d'Hérodiade dansa au milieu *de sa cour*, et plut à Hérode.

7. D'où il lui promit, avec serment, de lui donner ce qu'elle lui demanderait.

8. Mais elle, instruite à l'avance par sa mère : « Donnez-

(1) *Il l'avait envoyé prendre*, lit-on dans Marc. Le pape qui a fabriqué ce récit aurait bien pu y mettre plus de soin. S'il eût mieux connu ses *Evangiles*, il y aurait vu que le baptiseur avait été *livré*. Cf. le présent volume, p. 25.

moi, dit-elle, ici, dans un bassin, la tête de Ieou-Shanâ-os
baptiseur. »
9. Et le roi fut contristé ; cependant, à cause du serment
et de ceux qui étaient à table avec lui, il commanda qu'on
la lui donnât.
10. Et il envoya décapiter Ieou-Shanâ-os dans la prison.
11. Et sa tête fut apportée dans un bassin, et donnée à la
jeune fille, qui la porta à sa mère.
12. Or ses disciples, étant venus, prirent son corps et
l'ensevelirent ; puis ils vinrent l'annoncer à Jésus.
MARC, VI, 17. Car Hérode lui-même *avait envoyé prendre*
Ieou-Shanâ-os et l'avait retenu, chargé de fers, en prison, à
cause d'Hérodiade, qu'il avait épousée, quoique femme de
Philippe son frère :
18. Parce que Ieou-Shanâ-os disait à Hérode : « Il ne t'est
pas permis d'avoir la femme de ton frère. »
19. Or Hérodiade lui tendait des pièges, et voulait le faire
périr ; mais elle ne le pouvait pas.
20. Hérode, en effet craignait Ieou-Schanâ-os, sachant que
c'était un homme juste et saint : il le protégeait, faisait beaucoup
de choses d'après ses avis, et l'écoutait volontiers.
21. Mais un jour opportun arriva, le jour de la naissance
d'Hérode, où il fit un festin aux grands de sa cour, et aux
chiliarques, et aux principaux de la Galilée.
22. Or la fille d'Hérodiade même étant entrée, et ayant
dansé et plu à Hérode et à ceux qui étaient à table avec lui,
le roi dit à la jeune fille : « Demandez ce que vous voudrez,
et je vous le donnerai. »
23. Et il lui jura, disant : « Tout ce que vous demanderez,
je vous le donnerai, fût-ce la moitié de mon royaume. »
24. Lorsqu'elle fut sortie, elle dit à sa mère : « Que demanderai-je ?
» Et sa mère répondit : « La tête de Ieou-Shanâ-os
Baptiseur. »
25. Aussitôt, s'étant rendue en grande hâte près du roi,
elle fit sa demande, disant : « Je veux que vous me donniez

à l'instant, dans un bassin, la tête de Ieou-Shanâ-os Baptiseur. »

26. Le roi fut contristé ; cependant, à cause de son serment, et à cause de ceux qui étaient à table avec lui, il ne voulut pas la contrarier.

27. Aussi, ayant envoyé l'un de ses gardes, il lui ordonna d'apporter la tête de Ieou-Shanâ-os dans un bassin. Et le garde le décapita dans la prison ;

28. Et, apportant sa tête dans un bassin, il la donna à la jeune fille, et la jeune fille la donna à sa mère.

29. Ce qu'ayant appris, ses disciples vinrent, prirent son corps, et le déposèrent dans un tombeau.

Ce faux change quatre choses, outre l'identité du baptiseur avec le christ : le fait de la condamnation par le sanhédrin, le motif, le genre de la peine et le lieu où elle fut appliquée. On y gagne ceci qu'à part le genre de supplice et l'endroit de l'exécution, le Joannès meurt bien de la vengeance des Hérodes, mais sans avoir été condamné par le sanhédrin pour trahison et crimes publics. Au contraire, il est victime de la rigidité de ses mœurs et plus encore de la pureté de ses origines qui lui permettent, (à lui que le Talmud poursuit de ses calomnies jusqu'à l'appeler Ben-Sotada !) de donner des consultations à ses ennemis sur la validité des mariages.

C'est l'Eglise qui, doublant d'une honteuse supercherie l'artifice parfaitement régulier des fabulistes, a fabriqué l'individualité physique de Jésus, l'a fait vivre d'une vie propre et distincte, parallèlement à Joannès qu'elle a décapité dans le tombeau trois cents ans après Tibère, pour débarrasser Jésus de l'exécrable mémoire

qu'avait laissée le christ. Cette manœuvre fut celle de la dernière heure. On put alors se présenter devant les païens avec le corps de Jésus, et soutenir que le christ n'était pas aussi juif qu'il en avait la marque, l'air et la chanson. En même temps on commença à cacher l'âge de l'*Apocalypse*, en disant qu'elle était postérieure d'un demi-siècle à Tibère, — Tibère datant l'Evangile, — et qu'au surplus elle était l'œuvre d'un homme appelé, il est vrai, Joannès comme le Baptiseur, mais qui, loin d'être mort sous Tibère, vivait encore sous Trajan et offrait l'avantage énorme d'avoir été « le disciple préféré de Jésus. » L'*Apocalypse* qui témoignait si fort contre Jésus en chair, devenait ainsi la preuve de son existence!

En créant le mythe national de Jésus, les Juifs davidistes ont appliqué la loi du genre. Certains même ont pu y être trompés, lorsque la clef de l'allégorie fut perdue. Mais l'Eglise, dans Matthieu et dans Marc, a su ce qu'elle faisait lorsqu'elle a décollé à l'âge de trente ans l'homme qui pendant plus de deux siècles mourait sur la croix à l'âge de cinquante. Elle a trompé, avec l'intention de tromper, elle a menti sciemment, elle a blasphémé Dieu par spéculation, dans un intérêt d'argent et d'usurpation. Jusque-là les efforts impies qu'elle avait faits pour imposer le nouveau Dieu à l'ignorance humaine, s'étaient brisés contre la révolte des gens honnêtes et instruits qui dénonçaient la fourberie e criaient : « Halte-là! Pour l'honneur de Dieu, ne proposez point un Juif imposteur et criminel à l'adoration des hommes! »

C'est surtout par l'enquête de Julien qu'on vit combien l'individu qui s'était dit christ dans son *Apoca-*

lypse était compromettant pour Jésus. L'Eglise avait eu beau faire baptiser Jésus par Joannès, et essayer de démontrer qu'il y avait eu deux personnes au Jourdain, puisque, mise en prison, l'une envoie une ambassade à l'autre : — Nenni, répondaient les gens un peu au courant, et d'ailleurs y en eût-il eu deux, que Joannès n'eût jamais voulu reconnaître d'autre christ que lui ! Le seul moyen de parer cette botte, c'était de décoller Joannès immédiatement après l'ambassade (1), et de le faire enterrer profondément par ses disciples. C'était très facile. Encore fallut-il attendre que la dépouille du christ, déposée à Machéron, fût déterrée et donnée aux chiens dans une émotion populaire (2), afin que, rien ne restant plus de lui, pas même ses os, on pût soutenir sans réplique possible qu'il était mort non sur la croix, mais décapité. La décollation de Joannès ne peut donc avoir été décidée qu'après Julien ; encore n'a-t-on osé l'introduire que dans deux *Evangiles* sur quatre.

Quant à Jésus il prend les choses avec une philosophie inaltérable, il ne croit pas pouvoir célébrer cette décapitation postcruciale autrement que par une partie de bateau !

MATTHIEU, XIV, 13. Ce que Jésus ayant entendu, il partit de là dans une barque pour se retirer à l'écart en un lieu désert ; mais le peuple, l'ayant su, le suivit à pied des villes.

14. Et comme il sortait *de la barque*, il vit une grande foule, et il eut pitié d'eux, et il guérit leurs malades.

(1) Cf. le présent volume, p. 234.
(2) En 362 de l'E. C. Cf. *Les Marchands de Christ*, p. 67.

VII

LE REVENANT EN SAMARIE

Dans Matthieu et dans Marc les synoptiseurs s'arrangent de manière que Jésus arrive aux confins de la Judée sans être passé par la Samarie. Selon l'interprétation du Saint-Siège, il part de Kapharnahum, — Cérinthe fait partir Bar-Jehoudda de Bathanée six jours avant la pâque, — et « se dirige vers Jérusalem par la Pérée, à l'est du Jourdain, pour ne pas traverser la Samarie, pays hostile aux Juifs. » Mais nous savons par Flavius Josèphe qu'il s'est jeté en Samarie avec sa bande. Nous allons avoir confirmation de ce fait par Luc, et nous savions déjà par Cérinthe qu'il avait négocié avec les Samaritains en 785 (1), dans l'espoir qu'ils lui livreraient passage et s'assembleraient sur le Garizim, d'où il les conduirait à l'assaut de Jérusalem.

MARC, X, 1. Partant de là, il vint aux confins de la Judée, au delà du Jourdain (2) ; et le peuple s'assembla de nouveau près de lui, et, selon sa coutume, il recommença à les instruire.

MATTHIEU, XIX, 1. Or il arriva que, lorsque Jésus eut achevé ses discours, il partit de Galilée et vint aux confins de la Judée, au delà du Jourdain ;

2. Et de grandes troupes le suivirent, et il les guérit.

Ces grandes troupes, ce sont les cent quarante-quatre

(1) Cf. *L'Evangile de Nessus*, p. 104.
(2) En partant de l'Orient.

mille anges de soixante-douze mètres de haut. Mais la statistique officielle les réduit à environ huit cents hommes beaucoup plus habitués à montrer leur derrière que leur devant.

Luc est le seul dans lequel on évoque la déconfiture du roi des Juifs en Samarie et l'arrestation qui s'ensuivit à Lydda.

LUC, IX, 51. Or il arriva que, quand les jours *où il fut pris* (1) s'accomplissaient, il fixa son visage pour aller à Jérusalem.

52. Il envoya donc devant lui des messagers, qui, étant partis, entrèrent dans une ville des Samaritains, pour lui préparer *un logement*.

53. Mais il ne fut pas reçu, parce que son visage était celui de quelqu'un allant à Jérusalem.

L'attitude des Samaritains, qui ont demandé du secours à Pilatus contre l'envahisseur, a le don d'irriter les ombres vengeresses des deux Boanerguès (2) qui ont le plus souffert de leur hostilité : Jacob junior à l'Haggan-Aïn en 787, Bar-Jehoudda à Sichar le 12 nisan 788. L'esprit dont ils sont, l'esprit qu'ils avaient en leur vivant, et dans lequel ils espéraient être confirmés à la Grande pâque les ramène aux seules idées dont ils fussent capables, les idées de malédiction, caractérisées par

(1) *Tès èmeras tès analèpseôs autou*, les jours de sa prise, de son arrestation. On traduit *analèpsis* par *assomption* (M. Ledrain) ou par *ascension* (le Saint-Siège); mais il n'est nullement question ici de ce genre d'analepse. L'*analèpsis* de Bar-Jehoudda, c'est proprement l'action d'avoir été pris pendant sa fuite; et les jours de cette action, ce sont les 12 et 13 nisan. Il est impossible de traduire autrement le passif *d'analambanô*. *Analambanomai*, c'est *être pris*. Et quand les Evangélistes entendent que cette action se produit dans le sens de la terre au ciel, ils l'indiquent en ajoutant *eis tôn ouranon*.

(2) Fils du tonnerre.

l'incendie des villages réfractaires au rétablissement de la monarchie davidique.

54. Ce qu'ayant vu, ses disciples Jacques et Ieou-Shanâ-os dirent : « Seigneur, voulez-vous que nous disions que le feu descende du ciel, et les consume ? »

55. Mais se tournant, il les gourmanda, disant : « Vous ne savez pas de quel esprit vous êtes.

56. Le Fils de l'homme n'est pas venu perdre les vies, mais les sauver. » Et ils s'en allèrent dans un autre village.

Ce village, on le sait, c'est celui du Sôrtaba (1) devant lequel Bar-Jehoudda mit le siège.

A cet endroit les synoptiseurs de Luc ont placé la scène où Jésus tranche du matamore devant les disciples affolés de peur (2). Ce petit rideau a pour but de masquer l'issue de l'opération. Malgré tout, c'est à qui parmi les disciples de Jésus trouvera un prétexte pour ne pas aller plus loin. Sans avoir le temps d'enterrer leurs morts, ils sont retournés en arrière, sauf Bar-Jehoudda qui a marché en avant, mais dans la direction de l'ouest, opposée à celle que va prendre Jésus pour dépister le hideux goy. Une des conséquences de la Transfiguration est que Jésus se rend à Jérusalem par Jéricho, qui est à l'opposite oriental de Lydda où Bar-Jehoudda fut pris. Il en résulte qu'il sera arrêté au Mont des Oliviers où, de son côté, Is-Kérioth, enveloppé dans la même parallèle, sera transporté en temps voulu.

(1) Cf. *Le Roi des Juifs*, p. 325.
(2) Voir le présent volume, p. 299.

VIII

LA JOURNÉE DU 12 NISAN

Luc, xiii, 31. Ce même jour, quelques-uns des pharisiens s'approchèrent, disant : « Allez-vous-en, retirez-vous d'ici : car Hérode veut vous faire mourir. »

A la condition de le prendre!

Tandis qu'il fuyait devant Pilatus, Antipas le faisait poursuivre par Saül, à qui Shehimon, soit dans la rencontre de Lydda, soit auparavant, enlevait l'oreille droite d'un coup d'épée (1). Jésus qui est décidé à la lui remettre dans trois jours au Mont des Oliviers, — il aime encore mieux cela que de voir Flavius Josèphe protester contre cet itinéraire! — Jésus poursuit son chemin vers Jéricho avec la certitude de n'être arrêté ni crucifié par personne.

32. Et il leur dit : « Allez, et dites à ce *renard :* Voilà que je chasse les démons et guéris les malades aujourd'hui et demain, et c'est le troisième jour que je dois être consommé.

33. Cependant il faut que je marche aujourd'hui et demain, et le jour suivant, parce qu'il ne peut se faire qu'un prophète périsse hors de Jérusalem. »

Il s'est donc écoulé trois jours, les 12, 13 et 14 nisan, entre la fuite du roi des Juifs au Sôrtaba et sa crucifixion au Guol-golta. C'est le second jour, 13, qu'il fut arrêté à Lydda par Is-Kérioth.

34. Jérusalem, Jérusalem, qui tues les prophètes, et qui

(1) Cf. *Le Roi des Juifs*, p. 303.

lapides ceux qui te sont envoyés (1), combien de fois ai-je voulu rassembler tes enfants, comme une *poule* rassemble sa couvée sous ses ailes, et tu ne l'as point voulu !

MATTHIEU, XXIII, 37. Jérusalem, Jérusalem, qui tues les prophètes et lapides ceux qui te sont envoyés, combien de fois ai-je voulu rassembler tes enfants comme une poule rassemble ses petits sous ses ailes, et tu n'as pas voulu !

Le Saint-Siège en substituant le mot *oiseau* (2) au mot *poule*, détruit tout le sens de l'allégorie préparée par le nom de *renard* appliqué à Antipas qui avait fait son terrier en Galilée, d'où il courait la poule davidique jusqu'à Gamala. Jésus envoie un souvenir en passant au coq tué dans le Temple en 761, et à l'un des poussins lapidé par le prince Saül en 787. Mais Jérusalem en a été punie, ainsi que de toutes les exécutions qui ont suivi !

LUC, XIII, 35. Voici que votre maison vous sera laissée déserte (3). Je vous le dis, vous ne me verrez plus jusqu'à ce qu'il arrive que vous disiez : « Béni celui qui vient au nom du Seigneur ! »

MATTHIEU, XXIII, 38. Voilà que votre maison vous sera laissée déserte.

39. Car je vous le dis, vous ne me verrez plus, jusqu'à ce que vous disiez : « Béni celui qui vient au nom du Seigneur. »

(1) Jacob junior lapidé par Saül.
(2) Dans Luc.
(3) Emprunté par le scribe aux *Psaumes*. Il s'agit ici du Temple, dont les Romains ont enlevé la table aux douze pains et le chandelier à sept branches.

IX

LE MASSACRE DES GALILÉENS DANS LE TEMPLE LE 14 NISAN

Le passage suivant, un des plus curieux, n'est que dans Luc. Il a trait à deux circonstances historiques dont nous avons parlé et qui embrassent un intervalle de trente-et-un ans ou de trente-cinq : le massacre des partisans de Bar-Jehoudda dans le Temple le 14 nisan 788 au moment où ils sacrifiaient l'agneau pour la pâque du soir (1) ; l'écrasement des derniers fidèles de Ménahem, soit en 819 dans l'Ophlas, soit en 823 à la fontaine de Siloé (2).

Luc, xiii, 1. En ce même temps, quelques-uns vinrent lui annoncer ce qui s'était passé touchant les Galiléens dont Pilatus avait mêlé le sang à leurs sacrifices.

2. Et Jésus, répondant, leur dit : « Pensez-vous que ces Galiléens fussent plus pécheurs que tous les autres Galiléens, parce qu'ils ont souffert de telles choses?

3. Non, je vous le dis ; mais si vous ne faites pénitence, vous périrez tous de la même manière.

4. Comme ces dix-huit sur qui tomba la tour de Siloé, et qu'elle tua, croyez-vous qu'ils fussent plus condamnables que tous les autres habitants de Jérusalem ?

5. Non, je vous le dis; mais, si vous ne faites pénitence, vous périrez tous de la même manière. »

Nous avons fourni tous les éclaircissements possibles

(1) Cf. *Le Roi des Juifs*, p. 396.
(2) Cf. *Le Gogotha*, p. 111.

sur ces deux événements, nous n'y revenons pas. Il n'y a rien d'extraordinaire à ce que le revenant de Bar-Jehoudda ait appris l'entrée de Pilatus dans le Temple le 14 nisan 788. Revenant au troisième ou au quatrième siècle, il a eu plusieurs années jubilaires derrière lui pour enrichir, en ouvrant Philon et Josèphe au bon endroit, le bagage de ses connaissances historiques. Mais depuis que l'Église fait mourir Bar-Jehoudda sept ans avant la date réelle, son revenant ne fait plus d'histoire, il fait de la divination !

X

JOSEPH L'HARAMATHAS (1) PURIFIÉ

Luc est également le seul qui mette en scène, et à deux reprises, un Samaritain anonyme dont l'attitude envers Jésus contraste d'une singulière façon avec la malveillance des Juifs de Samarie. Quel peut être ce Samaritain ?

Luc, xvii, 11. Et il arriva qu'en allant à Jérusalem, il traversait le pays de Samarie (et la Galilée) (2).
12. Et comme il entrait dans un village, il rencontra *dix* lépreux, qui s'arrêtèrent loin de lui.

Il leur était défendu de s'approcher des personnes, *à fortiori* des personnes royales et naziréées comme était Bar-Jehoudda.

(1) Le fossoyeur du Guol-golta, Cf. *Les Marchands de Christ*, p. 26.
(2) Il y a interversion. La Galilée vient avant la Samarie.

13. Et ils élevèrent la voix, disant : « Jésus, maître, ayez pitié de nous. »

14. Dès que Jésus les vit, il dit : « Allez, montrez-vous aux prêtres » (1). Et il arriva, pendant qu'ils y allaient, qu'ils furent purifiés (2).

15. Un d'eux, se voyant purifié, revint sur ses pas, glorifiant Dieu à haute voix ;

16. Et il tomba sur sa face aux pieds de Jésus, lui rendant grâces ; or celui-ci était Samaritain (3).

17. Alors Jésus, prenant la parole, dit : « Est-ce que les dix n'ont pas été purifiés ? et les *neuf autres*, où sont-ils ?

18. Il ne s'en est point trouvé qui revînt et rendît gloire à Dieu, si ce n'est *cet étranger !* »

19. Et il lui dit : « Lève-toi, va ; ta foi t'a sauvé ! »

Ce Samaritain était, il n'y a qu'un instant, aussi lépreux que les neuf Juifs qui sont avec lui, mais les neuf Juifs appartiennent au dernier décan de la quarante-neuvième année, l'année protojubilaire qui a vu la crucifixion, tandis que le Samaritain appartient au premier décan de l'année jubilaire qui a vu la résurrection. En une circonstance que l'Evangéliste nous laisse le soin de deviner il a permis que la loi de naziréat fût respectée, et que l'homme dont Jésus est le revenant sur terre eût une sépulture honorable. L'Haramathas était donc Samaritain ? Le nom d'*étranger* qu'on lui donne ici et l'emploi sinistre qu'il exerçait nous avaient porté à le croire. Mais les deux paraboles qui le réhabilitent nous en apportent la preuve. Neuf Juifs de Samarie ont repoussé Bar-Jehoudda vivant, c'est un

(1) Cf. *Les Évangiles de Satan*, 1re partie, p. 384.
(2) Un regard de Jésus a suffi pour cela.
(3) Non pas Juif de Samarie, mais Assyrien d'origine.

Samaritain qui l'a déposé de la croix et enseveli au Guolgolta. Cet impur a touché le corps vierge du Nazir, et ce contact l'a purifié lui-même. Il peut donc s'approcher de Jésus sans crainte de le souiller. De plus Bar-Jehoudda est devenu son prochain par le tombeau (1); tumulairement il est Samaritain, il purifie tous les Samaritains qui se feront jehouddolâtres.

XI

LES DEUX DENIERS DUS A L'HARAMATHAS

C'est l'origine de la parabole du voyageur dont la Samarie, plus hospitalière que la Ville de David, a pansé les plaies et recueilli le corps à Machéron. Cette parabole est amenée par une question captieuse que pose à Jésus, pour le tenter, un docteur de la Loi, de ceux qui siègent au sanhédrin de Tibériade, collaborent au Talmud et répudient la secte de Jehoudda. Mais ceux qui ont vu comment Jésus répond à Satan peuvent être tranquilles, il ne tombera pas dans le panneau.

Luc, x, 25. Et voilà qu'un docteur de la loi, se levant pour le tenter, dit : « Maître, que ferai-je pour posséder la vie de l'*Æon?* (2) »

26. Jésus lui dit : « Qu'y a-t-il d'écrit dans la loi? qu'y lis-tu? »

(1) Machéron est en Samarie, ne l'oublions pas.

(2) *Zôèn aiônion*, l'Æon-Zib, le Cycle de mille ans. C'est en propres termes la question que lui pose, également pour le tenter, le jeune homme riche qui l'appelle « bon maître. » Cf. le présent volume, p. 182.

27. Celui-ci, répondant, dit : « Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme, de toutes tes forces, et de tout ton esprit ; et ton *prochain* comme toi-même. »

28. Jésus lui dit : « Tu as bien répondu ; fais cela, et tu vivras. »

29. Mais lui, *voulant se justifier lui-même*, dit à Jésus : « Et qui est mon prochain ? »

Ce docteur veut justifier les Juifs de Jérusalem ennemis mortels des Samaritains, surtout les frères de Bar-Jehoudda qui portèrent la même haine aux uns et aux autres après sa déconfiture. Vous n'avez pas oublié la défense du revenant aux disciples : « N'allez pas dans les villes des Samaritains ! » Pour cette raison, tirée de l'Evangile lui-même, un Samaritain ne fait pas partie du prochain (1).

30. Jésus reprenant, dit : « Un homme descendait de Jérusalem à Jéricho, et il tomba entre les mains des voleurs, qui, l'ayant dépouillé et couvert de plaies, s'en allèrent, le laissant à demi-mort.

Complètement mort, avec des trous aux mains, aux pieds et dans le côté, et après l'avoir dépouillé de sa pourpre.

C'est en cet état qu'on le descendit non pas de Jérusalem à Jéricho, mais par un chemin parallèle, celui de Jérusalem à Machéron par Rama (2). Quant à l'épithète de voleurs que l'Evangéliste applique aux Romains, elle n'est point nouvelle pour nous ; nous l'avons vue employée dans le même sens par Cérinthe (3).

(1) Cf. *Le Roi des Juifs*, p. 340.
(2) Cf. *Les Evangiles de Satan*, 1re partie, p. 247, et *Les Marchands de Christ*, p. 63.
(3) Cf. *L'Evangile de Nessus*, p. 189.

31. Or il arriva qu'un prêtre descendait par le même chemin; et, l'ayant vu, passa outre.

32. Pareillement un lévite, se trouvant près de là, le vit, et passa outre aussi.

33. Mais un Samaritain, qui était en voyage, vint près de lui, et, le voyant, fut touché de compassion.

34. Et, s'approchant, il banda ses plaies, y versant de l'huile et du vin; et, le mettant sur sa monture, il le conduisit en une hôtellerie, et prit soin de lui.

Cette hôtellerie, c'est la demeure où le christ arriva le quatrième jour après son supplice par les spoliateurs et les voleurs romains, sans qu'aucun prêtre, aucun lévite eût songé à prendre soin de sa royale dépouille.

35. Et le jour suivant, il tira deux deniers, et, les donnant à l'hôte, dit : « Aie soin de lui ; et tout ce que tu dépenseras de plus, je te le rendrai à mon retour. »

L'homme qui reviendra est le crucifié lui-même, il est en voyage sous les traits du Samaritain. « Tu n'es qu'un Samaritain, » lui disent les gens de Jérusalem (1). Tertullien l'appelle le Samaritain, peut-être par allusion au rôle qu'il joue ici. Il s'est *rencontré* avec l'Haramathas — comme Myriam avec Éloï-schabed (2) — à la première heure du samedi 17 nisan, lorsque cet *étranger* a lavé ses plaies et les a entourées de bandelettes avec l'aide de Nicodème (Cléopas) ; et pendant toute cette journée son corps a reçu l'hospitalité du caveau « où personne avant lui n'avait été placé. » Le dimanche, qui est le second des jours où il a été recueilli dans cette

(1) Cf. *L'Évangile de Nessus*, p. 175.
(2) Cf. *Les Évangiles de Satan*, 1re partie, p. 219.

hôtellerie, l'Haramathas s'est trouvé avoir dépensé les deux deniers qui, aux termes de la comptabilité allégorique dont nous avons donné tant d'exemples, valent deux journées d'ouvrier (1), qui sont le samedi et le dimanche, et ces deux journées avec tout ce qui a été dépensé de plus, l'hospitalisé les lui doit depuis le 18 nisan 789. Il les lui rendra lorsqu'il reviendra. Et naturellement il les lui rendra au centuple! Du prêtre et du lévite qui l'ont laissé au Guol-golta, et de l'étranger qui lui a facilité l'accès de sa dernière demeure :

36. Lequel de ces trois te semble avoir été le *prochain* de celui qui tomba entre les mains des voleurs? »

37. Le docteur répondit : « Celui qui a été le plus compatissant pour lui. » Et Jésus lui dit : « Va, et fais de même. »

Oui, et surtout ne va pas dire aux goym le sens secret de la parabole! Ne va pas leur dire non plus que si le Royaume s'était réalisé à la pâque de 789, Bar-Jehoudda en aurait impitoyablement chassé le fossoyeur incirconcis qui remuait les crânes à la pelle dans le charnier des criminels!

Luc fait des avances à ces Samaritains que les christiens de Matthieu et de Marc regardent comme une immondice laissée par le Démon sur la terre juive. C'est que les circonstances commandaient un rapprochement. Les Samaritains étaient nombreux dans Alexandrie où ils formaient une secte que l'auteur de la fausse *Lettre d'Hadrien* (2) se garde de confondre avec les Juifs et

(1) Cf. *Les Évangiles de Satan*, 1re partie, p. 327.

(2) L'Empereur Hadrien à son beau-frère sur les sectes d'Alexandrie, particulièrement celle des christiens. Nous en parlerons.

les christiens gnostiques ou jehouddolâtres. Le temps avait passé depuis la chute de Jérusalem. Cérinthe, en vrai politique, (car il est meilleur comme politique que comme théologien,) essaie de les amadouer dans le *Quatrième Evangile* (1). Maudits par les Juifs, exclus des avantages conférés à ceux-ci, regardés comme de faux frères, ils étaient des témoins dangereux pour les jehouddolâtres, le roi-christ ayant été battu puis enterré chez eux. Les christiens firent sans doute des recrues parmi eux, en leur rendant cette part de vie éternelle que leur refusaient les Juifs impitoyables. Mais il fallait un mot de Jésus qui réconciliât au moins les Samaritains et les Davidistes. Ce mot, ni Matthieu ni Marc ne le prononçaient. Au contraire, haine aux Samaritains, « la folle nation qui demeure à Sichem, comme dit l'*Ecclésiastique!* » Dans Cérinthe Jésus franchit le pas : il parle à la Samaritaine, il lui demande à boire, elle lui tend la cruche, et dans l'eau du puits de Jacob il délaie le ciment de l'alliance. Ainsi tombe la vieille sentence de malédiction lancée contre Samarie.

Le coup était habile. Je crois qu'il porta en Egypte où les Samaritains d'Alexandrie formaient un parti séparé parmi les Juifs à qui Ptolémée Soter avait donné droit de bourgeoisie comme aux Macédoniens ; ils avaient prospéré dans cette ville où la vie et le lucre étaient si faciles, mais sans jamais se mêler aux Juifs de Juda, ni les uns ni les autres ne voulant se départir de leurs coutumes, les Juifs tenant pour Sion et les Samaritains pour Garizim irrévocablement. Quoique condamnés par Ptolémée Philometor qu'ils avaient fait juge, les Samari-

(1) Cf. *L'Evangile de Nessus*, p. 104.

tains avaient persisté dans leurs prétentions. Alors que les offrandes des Juifs allaient au Temple de Jérusalem, celles des Samaritains allaient toujours à celui du Mont Garizim qui pour eux était le véritable. A ces deux partis si on ajoute les Kanaïtes de 823, (1) on voit qu'Alexandrie était un champ de bataille tout indiqué pour les questions qui divisaient la vieille famille hébraïque. Pris entre les Hérodiens et les Kanaïtes, qui pour des raisons différentes les exécraient autant, les Samaritains sentirent probablement le prix des avances que les christiens leur faisaient par la plume diplomatique des Cérinthe et des Luc.

L'auteur de l'*Apocalypse* avait codifié la haine des Juifs contre les nations, l'Evangéliste avait formulé celle des christiens contre les Juifs latinisants. Il y avait là un terrain d'entente qui n'existait pas avant la chute de Jérusalem et du Temple.

XII

LE POSTVOYANT DE JÉRICHO

Jésus veut bien jouer le rôle de Bar-Jehoudda jusqu'à la fin, mais il ne veut pas repasser par le chemin qui lui a été si fatal. Il n'ira point à Lydda, il se tiendra toujours à l'est de la route qu'il a suivie après l'affaire du Sôrtaba. Il se dirige vers Jérusalem par Jéricho. C'est à Jéricho que Bar-Jehoudda comptait opérer sa jonction avec les bandes qui devaient lui arriver par la vallée du Jourdain.

(1) Décimés par Tibère Alexandre, Cf. *Le Gogotha*, p. 132.

Mais comme il a été arrêté à Lydda, se dirigeant vers Joppé, il n'a pu voir l'entrée qu'il se proposait de faire à Jéricho. Il y a un moyen bien simple pour qu'il ait vu cela, c'est de lui ouvrir encore une fois les yeux, car s'il n'a rien vu, c'est apparemment qu'il était toujours aveugle, malgré l'application de salive et de limon que Jésus lui avait faite devant la Maison de pêche (1).

Luc, xviii, 35. Or il arriva, lorsqu'il approchait de Jéricho, qu'un aveugle était assis au bord du chemin, mendiant.

36. Et entendant la foule qui suivait le chemin, il demanda ce que c'était.

37. On lui dit que Jésus de Nazareth passait.

38. Alors il cria, disant : « Jésus, *fils de David*, ayez pitié de moi! »

39. Ceux qui allaient devant, le gourmandaient pour qu'il se tût. Mais il criait beaucoup plus encore : « *Fils de David*, ayez pitié de moi! »

40. Or Jésus, s'arrêtant, ordonna qu'on le lui amenât. Et quand il se fut approché, il l'interrogea,

41. Disant : « Que veux-tu que je te fasse? » Il répondit : « Seigneur, que je voie. »

42. Et Jésus lui dit : « *Vois*, ta foi t'a sauvé. »

43. Et aussitôt il vit, et il le suivait glorifiant Dieu. Et tout le peuple, voyant cela, donna louange à Dieu.

Voyant Bar-Jehoudda postvoir, les Juifs sont appelés à voir ce qu'il postvoit. Or il va se voir entrant en similitude à Jéricho.

(1) Cf. *Les Evangiles de Satan*, 1re partie, p. 375.

XIII

LE PÈRE DU CHRIST SUR LE FIGUIER-MYRIER

Tous les pseudonymes de la fable ayant été percés à jour, il arriva que celui de *Zakhûri* fut atteint dans sa noblesse et passa pour être le nom d'un pécheur, tout comme celui de Jésus, qualifié de pécheur dans Cérinthe (1), et celui de Myriam Magdaléenne qualifiée de pécheresse dans Luc (2). On savait, on avait dit que ce nom de Zakhûri venait de *Zakhû* (3) et couvrait l'homme qui avait été le chef des kanaïtes révoltés au Recensement de Quirinius. Afin que Jésus ne puisse plus être dit fils de Zakhûri, comme il l'est dans la Nativité (4), on imagine de donner le nom de Zakhû à un habitant de Jéricho dont on fait le chef des publicains, et on justifie ainsi la mauvaise renommée qui jusqu'ici ne s'attachait qu'au nom ! C'est encore un change.

Luc, xix, 1. Jésus, étant entré dans Jéricho, le traversait. 2. Or il y avait un homme appelé Zakhaios (5) ; il était chef des publicains, et même fort riche.

(1) Cf. *L'Evangile de Nessus*, p. 185.
(2) Cf. le présent volume, p. 281.
(3) Nom chaldéen du *Capricorne*, père du *Zakhuri* ou *Verseau*.
(4) Cf. *Les Evangiles de Satan*, 1re partie, p. 209.
(5) « *Zachée*, dit le Saint-Siège, était probablement chargé par le collecteur romain de lever les impôts que devaient payer les Juifs dans le riche district de Jéricho, ce qui devait être pour lui une source de richesses. D'après une tradition, Zachée vint mourir en Gaule, à Roc-Amadour. »
A rapprocher de la version qui fait mourir sa femme, Myriam Magdaléenne, à la Sainte-Baume.

3. Et il cherchait à voir qui était Jésus, et il ne le pouvait, à cause de la foule, parce qu'il était très petit de taille.

Si petit qu'il fût, rien ne lui eût été plus facile que de voir Jésus, si Jésus fût venu, le moindre de ses anges n'ayant pas moins de soixante-douze mètres de haut (1).

4. Courant donc en avant, il monta sur un *figuier-myrier* pour le voir, parce qu'il devait passer par là.

Zakhaios, déguisé en chef des publicains à cause des goym, n'en conserve pas moins tous ses avantages comme chef des kanaïtes et toutes ses opinions comme père et précurseur du christ. Entre tous les arbres qui s'offrent à lui, il prend bien soin, lui, si petit, de monter sur le plus grand, le *figuier-myrier*, arbre inexistant en dehors de l'Eden, et sous lequel Jésus voit Nathanaël dans le prologue de Cérinthe (2). Dans la pensée de Luc, il s'agit du *sukè-myria*, le figuier aux douze récoltes (3). On a traduit par *sukè-morea* qui donne sycomore (4), mais ce n'est point du sycomore qu'il est

(1) Cf. *Le Roi des Juifs*, p. 79.

(2) Nathanaël, c'est Ménahem. Cf. *L'Evangile de Nessus*, t. VI du *Mensonge chrétien*, p. 39.

(3) Cf. L'Apocalypse dans *Le Roi des Juifs*, t. II du *Mensonge chrétien*, p. 94.

(4) « Le nom de sycomore qui signifie figuier-mûrier, dit le Saint-Siège, provient de ce que cet arbre a les fruits du figuier et le feuillage du mûrier. Il ne faut pas entendre par ce nom le sycomore de nos pays, dont le nom vulgaire est érable blanc ou faux platane, dont les feuilles larges et dentées, à cinq lobes pointus, sont blanches en dessous, d'un vert foncé en dessus ; les fleurs, petites et verdâtres, pendant en grappes allongées. Le sycomore de l'Evangile est le sycomore à figues, *Ficus sycomorus*. Il ne pousse que dans les pays très chauds : dans la vallée brûlante du Jourdain, à Jaffa, dans la basse Galilée et en Egypte, où l'on en voit encore aujourd'hui formant allée dans les villes, d'où le nom de figuier d'Egypte par lequel on le désigne également. Il s'élève à une hauteur de douze à quinze mètres. Ses grandes et fortes branches se déploient horizontalement, de manière

question ici, c'est du figuier, l'Arbre de la connaissance du bien et du mal (génération), l'Arbre aux douze récoltes (1) que Jésus devait ramener au milieu de l'Eden. Il y a là un jeu de mots intraduisible en français et dont le fond lui-même ne peut s'expliquer que par l'étymologie de *myria*, la même que celle de *Myriam*, ce nom myriamétrique (2) dont les Evangélistes ont affublé la mère de Bar-Jehoudda. Le fils de David devait en effet passer sous ce figuier, son père était mort dans cette espérance.

5. Et lorsqu'il arriva en cet endroit, Jésus leva les yeux, l'aperçut, et lui dit : « Zakhaios, descends vite, parce qu'aujourd'hui il faut que je loge dans ta *maison*. »

6. Et il descendit à la hâte, et le reçut avec joie.

Il est bien vrai qu'il doit entrer dans la *maison du Zakhûri*, nous pouvons même dire qu'il y est resté trente jours, cette année-là, ce dont les exégètes ne semblent aucunement se douter. Mais il en était déjà sorti quand Zakhaios monte sur le figuier myriamétrique, il était dans la *maison du Zib* depuis vingt-sept jours.

7. Voyant cela, tous murmuraient, disant qu'il était allé loger chez un homme *pécheur* (3).

à former un pavillon touffu, qui peut avoir jusqu'à une quarantaine de pas de diamètre. Les figues qu'il produit ne poussent pas sur les rameaux couverts de feuilles, mais s'étalent en grappes, soit sur le tronc, soit sur les grosses branches. Elles mûrissent au commencement de juin, et, depuis cette époque jusqu'à l'hiver, l'arbre porte constamment des fleurs, des fruits verts et des fruits mûrs. Le bois de sycomore servait en Egypte à faire des boîtes de momies, et on l'employait en Palestine comme bois de construction. » En un mot, c'est le figuier-géant, et le père de Bar-Jehoudda en avait millénarisé la durée et les proportions.

(1) Cf. *Les Evangiles de Satan*, 1re partie, p. 39.

(2) Cf. *Le Gogotha*, t. V du *Mensonge chrétien*, p. 257.

(3) Il l'est, soit que les Juifs de Jérusalem le considèrent dans

8. Mais, se tenant devant le Seigneur, Zakhaios lui dit : « Seigneur, voici que je donne la moitié de mes biens aux pauvres ; et si j'ai fait tort à quelqu'un, je lui rends le quadruple. »

Ses biens, c'est trente deniers, ni plus ni moins, il n'en a pas plus que Jehoudda Is-Kérioth ; il en donne la moitié aux pauvres, c'est très gentil de sa part, mais en logeant le Fils de l'homme en cette circonstance, il fait tort, lui, *Verseau*, à quatre de ses frères qui viennent avant lui sur le Zodiaque millénaire et qui sont la *Balance*, le *Scorpion*, le *Sagittaire*, et le *Capricorne*. Il offre de leur rendre à chacun le quadruple de ses trente deniers, sitôt qu'il sera sous le *Zib*. On n'est pas plus raisonnable, Jésus est bien obligé de le reconnaître.

9. Jésus lui dit : « Aujourd'hui, cette *maison* a reçu le salut, parce que celui-ci aussi est enfant d'Abraham. »

Certes il l'est, et avant celui dont Jésus est le revenant dans la séméiologie. Il ne descend pas seulement d'Abraham, comme le montre sa généalogie, il descend aussi de David ; sa maison est celle du salut par le baptême, et sans lui il n'y aurait eu ni christ ni christianisme. Jésus n'est venu que pour le tirer d'affaire avec tous les siens.

10. Car le Fils de l'homme est venu chercher et sauver ce qui était perdu (1).

Il est juste qu'il commence par le père (ah! son faux nez de chef des publicains, comme il est loin déjà !)

l'histoire kanaïte, soit que ses disciples le considèrent dans sa fonction de publicain.

(1) Idée exprimée plusieurs fois sous cette même forme.

XIV

LES DEUX ÉVANGÉLISTES POSTVOYANTS

Dans Matthieu, comme plus tard dans Offenbach, il y a deux aveugles à qui Jésus ne rend la vue qu'à sa sortie de Jéricho. Ils n'ont pas pu voir Zakhaios sur son figuier, mais ils auront vu son fils sortir de Jéricho en nisan 788, ce qui est encore plus fort! Ces deux aveugles ne sont autres que les deux frères de Bar-Jehoudda qui ont transmis les *Paroles du Rabbi*: Philippe et Jehoudda Toâmin(1). L'Eglise leur fait voir au troisième siècle des choses que naturellement ils n'ont pu voir en 788, puisqu'à cette date ils avaient l'inconvénient d'être aveugles. Entendez que, n'ayant pas pu voir l'entrée de leur frère aîné dans Jéricho à cause de leur infirmité, ils n'ont pas pu la consigner dans leurs écrits. Grâce à la lumière du Verbe, voilà cette lacune réparée, non dans leurs écritures, — il est trop tard ! — mais dans celle-ci.

MATTHIEU, XX, 29. Lorsqu'ils sortaient de Jéricho, une grande foule le suivit.

30. Et voilà que deux aveugles assis sur le bord du chemin entendirent que Jésus passait ; et ils élevèrent la voix, disant : « Seigneur, *fils de David*, ayez pitié de nous. »

31. Et la foule les gourmandait pour qu'ils se tussent ; mais eux criaient encore plus, disant : « Seigneur, *fils de David*, ayez pitié de nous. »

(1) Cf. *Les Évangiles de Satan*, 1re partie, p. 1.

32. Alors Jésus s'arrêta, les appela (1) et dit : « Que voulez-vous que je vous fasse? »

33. Ils lui répondirent : « Seigneur, que nos yeux s'ouvrent. »

34. Et ayant pitié d'eux, Jésus toucha leurs yeux; et aussitôt ils recouvrèrent la vue, et ils le suivirent.

XV

TROISIÈME ÉVANGÉLISTE POSTVOYANT

Dans Marc, troisième aveugle sous un nom hellénisé.

MARC, X, 46. Ils vinrent ensuite à Jéricho; et comme il partait de Jéricho avec ses disciples et une grande multitude, le fils de Timaios (bar-Timaios) l'aveugle, qui était assis sur le bord du chemin, demandant l'aumône,

47. Ayant entendu que c'était Jésus de Nazareth, se mit à crier, disant : « Jésus, *fils de David*, ayez pitié de moi! »

48. Nombre de personnes le menaçaient pour le faire taire; mais lui criait beaucoup plus encore : « *Fils de David*, ayez pitié de moi ! »

40. Alors Jésus, s'arrêtant, ordonna qu'on l'appelât. On appela donc l'aveugle en lui disant : « Aie confiance, lève-toi, il t'appelle. »

50. Celui-ci, jetant son manteau, s'élança et vint à Jésus.

51. Et Jésus lui demanda : « Que veux-tu que je te fasse? » L'aveugle lui répondit : « Maître, que je voie. »

52. « Va, lui dit Jésus, ta foi t'a guéri. » Et aussitôt, il vit, et il le suivait dans le chemin.

Le troisième aveugle, donc mendiant de lumière, qui

(1) Il n'y a pas de danger qu'il les appelle par leur nom!

ait vu Jésus sortir de Jéricho, c'est Mathias Bar-Toâmin (1), c'est-à-dire fils de Jehoudda Toâmin. C'est le plus grand des trois scribes jehouddiques après son père et son oncle Philippe. Il a laissé la renommée d'un grand docteur dans les *Sagesses* valentiniennes (2). S'il déclare que son autre oncle, le christ, est entré dans Jéricho et qu'il en est sorti, son témoignage viendra confirmer celui que viennent de rendre les précédents postvoyants. Car il ne s'agit pas seulement de rouler les goym, il faut d'abord rouler les Juifs capables de croire à la résurrection du Royaume en la personne de son prophète.

Par ce moyen Bar-Toâmin, dont on fera plus tard un (et même deux) des douze, — sous le nom de Mathias et sous celui de Barthélemi, — Bar-Toâmin se trouve avoir vu une chose qui n'est ni dans ses écrits, ni dans ceux de son père ni dans ceux de son oncle Philippe, mais dont il témoigne dans celui qu'on met sous le nom de son cousin germain Jehoudda dit Marcos, fils de Shehimon. Voilà Bar-Toâmin et Marcos passés témoins deutéronomiques. Lorsque Bar-Toâmin sera dédoublé dans la liste apostolique et qu'on aura mis un Evangile sous son nom de circoncision, Mathias, on aura trois têmoins deutéronomiques, un témoin de plus qu'il ne faudra. Quand ensuite on aura enlevé son Evangile à Cérinthe pour le donner au pseudo-Jochanan, apôtre engagé spécialement pour avoir reposé sur le sein de Jésus pendant la Cène, on regorgera de témoins. Est-il besoin de dire qu'à l'époque où les synoptiseurs ouvrent les yeux aux trois grands scribes jehouddiques

(1) *Toâmin*, jumeau, rendu par Timaios dans le grec.
(2) Il y est, en effet, classé troisième.

qui méritent vraiment le nom d'Evangélistes, ils ne peuvent en trouver plus de trois pour leur faire voir le fils de David ailleurs qu'aux environs de Lydda ? Ni Marc ni Luc, ni à *fortiori* Jochanan, ne sont encore inventés.

LA FAUSSE PISTE

I

LES ANES ET LE TRIOMPHE DE JÉSUS A JÉRUSALEM

Au sortir de Jéricho, Jésus poursuit son chemin vers Jérusalem, ayant toujours soin de se tenir à l'Orient.

La concentration idéale des disciples se fait à Béthanie-lez-Jérusalem. Il s'agit d'occuper les trois jours qui se sont écoulés entre la déconfiture du christ et la pâque. Topographiquement Matthieu, Marc et Luc ne font qu'un. Béthanie remplace Bathanéa *trans Jordanem*, indiquée par Cérinthe comme étant le lieu où Bar-Jehoudda s'était fait sacrer roi et d'où il était parti avec sa bande pour passer le Jourdain et se jeter en Galilée. A la suite de cette translation conforme aux préceptes de Jésus sur la foi, les synoptiseurs ont glissé dans le texte de Cérinthe que Bathanéa était à quinze stades de Jérusalem (1), alors qu'elle était au-delà du Jourdain.

(1) Cf. *L'Evangile de Nessus*, p. 205.

Marc, xi, 1. Comme ils approchaient de Jérusalem et de Béthanie, près du mont des Oliviers, il envoya deux de ses disciples,

2. Et il leur dit : « Allez à ce village qui est devant vous; et dès que vous y serez entrés, vous trouverez un ânon lié, *sur lequel aucun homme ne s'est encore assis;* déliez-le, et me l'amenez.

3. Et si quelqu'un vous demande : « Que faites-vous? » dites que le Seigneur en a besoin; et aussitôt il le laissera amener ici. »

4. S'en étant donc allés, ils trouvèrent l'ânon lié dehors, devant la porte, *entre deux chemins*, et ils le délièrent.

5. Et quelques-uns de ceux qui étaient là leur disaient : « Que faites-vous, déliant cet ânon? »

6. Ils leur répondirent comme Jésus le leur avait commandé, et on le leur laissa.

7. Et ils amenèrent l'ânon à Jésus, et ils le couvrirent de leurs vêtements, et il monta dessus.

L'observation qu'aucun homme, pas même Ménahem, n'a délié l'*Ane* dans les conditions voulues par l'horoscope de Jacob à Juda, ne se trouve que dans Marc et dans Luc; la position de l'animal à la rencontre de deux chemins formant la croix, n'est que dans Marc.

Luc, xix, 28. Ces choses dites, il marchait devant eux, montant à Jérusalem.

29. Or il arriva, comme il approchait de Bethphagé et de Béthanie, près du mont nommé des Oliviers, qu'il envoya deux de ses disciples,

30. Disant : « Allez au village qui est là devant; en y entrant, vous trouverez un ânon attaché, sur lequel aucun homme ne s'est jamais assis; déliez-le et l'amenez.

31. Et si quelqu'un vous demande : « Pourquoi le déliez-

vous? » vous lui répondrez ainsi : « Parce que le Seigneur veut s'en servir. »

32. Ceux donc qui étaient envoyés s'en allèrent, et trouvèrent, comme il leur avait dit, l'ânon arrêté.

33. Mais comme ils déliaient l'ânon, ses maitres leur dirent : « Pourquoi déliez-vous l'ânon ? »

34. Ils répondirent : « Parce que le Seigneur en a besoin. »

35. Et ils l'amenèrent à Jésus. Et, jetant leurs vêtements sur l'ânon, ils mirent Jésus dessus.

La demande des maîtres de l'ânon sur ce qu'ils font ou croient faire en déliant cette bête n'est que dans Marc et dans Luc. Les disciples ne répondent pas à cette demande qui provient de compères, car les maîtres de l'âne, ce sont les fils de Jehoudda eux-mêmes.

La séméiologie astrologique des *Anes* n'est complète que dans Matthieu. L'Evangéliste y a mis les deux ânes exigés par l'horoscope de Jacob à Juda, tandis que Cérinthe (1), Luc et Marc n'en n'ont mis qu'un.

MATTHIEU, XXI, 1. Lorsqu'ils approchèrent de Jérusalem et qu'ils furent venus à Bethphagé, près du mont des Oliviers, Jésus envoya deux disciples,

2. Leur disant : « Allez au village qui est devant vous, et soudain vous trouverez une ânesse attachée, et son ânon avec elle ; déliez-les et amenez-les moi.

3. Et si quelqu'un vous dit quelque chose, répondez que le Seigneur en a besoin ; et aussitôt il les laissera emmener. »

Ce dispositif diffère des deux autres en ce qu'on y répond à la demande des témoins de cette scène et des maîtres de l'âne. On y répond par une prophétie ano-

(1) *L'Evangile de Nessus*, p. 220.

dine et qui n'a aucun rapport avec celle que les premiers scribes ont visée dans leur séméiologie.

4. Or tout cela fut fait afin que s'accomplit la parole du prophète en disant :

5. « Dites à la fille de Sion : Voici que votre Roi vient à vous plein de douceur, monté sur une ânesse, et sur l'ânon de celle qui est sous le joug. »

6. S'en allant donc, les disciples firent comme Jésus leur avait commandé :

7. Ils amenèrent l'ânesse et l'ânon, mirent dessus leurs vêtements et l'y firent asseoir.

MARC, XI, 8. Beaucoup de personnes aussi étendirent leurs vêtements le long de la route; d'autres coupaient des branches d'arbres, et en jonchaient le chemin.

9. Et ceux qui marchaient devant, et ceux qui suivaient, criaient, disant : « Hosanna !

10. Béni celui qui vient au nom du Seigneur; béni le règne qui arrive de *notre père David* (1); hosanna au plus haut des cieux ! »

LUC, XIX, 36. Partout où il passait, le peuple étendait ses vêtements sur le chemin.

37. Et comme il approchait de la descente du mont des Oliviers, toute la foule des disciples, pleine de joie, commença à louer Dieu à haute voix de tous les prodiges qu'ils avaient vus,

38. Disant : « Béni celui qui vient roi au nom du Seigneur ! paix dans le ciel et gloire au plus haut des cieux ! »

MATTHIEU, XXI, 8. La plus grande partie du peuple étendit ses vêtements le long de la route, d'autres coupaient des branches d'arbres et en jonchaient le chemin.

9. Or la foule qui précédait, et celle qui suivait, criaient,

(1) Il est le père de Jérusalem. On disait *la ville de David*.

disant : « Hosanna au fils de David ! béni celui qui vient au nom du Seigneur ! hosanna au plus haut des cieux ! »

10. Lorsqu'il fut entré dans Jérusalem, toute la ville fut émue, demandant : « Qui est celui-ci ? »

11. Et la multitude répondait : « C'est Jésus, le prophète de Nazireth en Galilée. »

Cet acte de notoriété est un progrès sur Marc et sur Luc.

Luc, xix, 39. Alors quelques-uns des pharisiens, du milieu de la foule, lui dirent : « Maître, réprimez vos disciples. »

40. Il leur répondit : « Je vous déclare que si ceux-ci se taisent, les pierres crieront. »

41. Et comme il approchait, voyant la ville, il pleura sur elle, disant :

42. « Si tu connaissais, toi aussi, au moins en ce jour qui t'est encore donné, ce qui importe à ta paix ! (1) Mais maintenant ces choses sont cachées à tes yeux (2).

43. Car des jours viendront sur toi, où tes ennemis t'environneront de tranchées, t'enfermeront, te serreront de toutes parts.

44. Et te renverseront par terre, toi et tes enfants qui sont au milieu de toi ; et ils ne laisseront pas en toi pierre sur pierre (3), parce que tu n'as pas connu le temps où tu as été visitée.

La malheureuse ! Elle ne l'a que trop connu ! Elle résistait à ces enragés visiteurs, ils l'ont assassinée !

Marc, xi, 11. Et il entra à Jérusalem, dans le Temple ; et,

(1) La paix jubilaire, consacrée par la disparition de tout obstacle.

(2) Jérusalem est dans une situation pire que celle des quatre post-voyants de Jéricho. A aucun moment elle n'a vu Bar-Jehoudda sur les ânes.

(3) Sous Vespasien d'abord, sous Hadrien ensuite.

après avoir regardé toutes choses, comme l'heure était déjà fort avancée, il se retira à Béthanie avec les douze (1).

II

NETTOYAGE DU TEMPLE

Il se retire sans avoir nettoyé le Temple, il réserve cette opération pour le lendemain (2). Mais dans Luc et dans Matthieu il y procède dès le premier jour.

LUC, XIX, 45. Et étant entré dans le Temple, il commença à chasser ceux qui y vendaient et y achetaient.

46. Leur disant : « Il est écrit : « Ma maison est une maison de prière » ; mais vous, vous en avez fait une caverne de voleurs. »

47. Et il enseignait tous les jours dans le Temple. Cependant les princes des prêtres, les scribes et les principaux du peuple cherchaient à le perdre ;

48. Mais ils ne trouvaient que lui faire, parce que tout le peuple était suspendu en l'écoutant.

MATTHIEU, XXI, 12. Et Jésus entra dans le Temple de Dieu, et chassa tous ceux qui vendaient et achetaient dans le Temple ; il renversa même les tables des changeurs et les sièges de ceux qui vendaient des colombes ;

13. Et il leur dit : « Il est écrit : « Ma maison sera appelée maison de prière ; » mais vous en avez fait une caverne de voleurs. »

14. Et des aveugles et des boiteux s'approchèrent de lui dans le Temple, et il les guérit (3).

(1) Cela est censé se passer le 12 nisan, dans la même journée que l'entrée à Jéricho.

(2) Lundi 13 nisan. Bar-Jehoudda était condamné à mort et recherché depuis trente-huit jours.

(3) De sorte qu'ils deviennent témoins actifs et oculaires.

15. Mais les princes des prêtres et les scribes, voyant les merveilles qu'il faisait et les enfants qui criaient dans le Temple et disaient : « Hosanna au fils de David », s'indignèrent.

16. Et ils lui dirent : « Entendez-vous ce que disent ceux-ci? » Jésus leur répondit : « Oui. N'avez-vous jamais lu : « C'est de la bouche des enfants et de ceux qui sont à la mamelle que vous avez tiré la louange la plus parfaite ? » (1)

17. Et, les ayant quittés, il s'en alla hors de la ville, à Béthanie, et s'y arrêta.

Selon Marc Jésus est bien entré dans le Temple le premier jour, mais il ne le nettoie que le second. Nous n'y voyons pas d'inconvénient, au contraire, car nous devons croire que Jésus réserve cette opération pour le 14, jour de la préparation à la pâque.

MARC, XI, 15. Ils vinrent ensuite à Jérusalem. Or, étant entré dans le Temple, il commença à chasser ceux qui vendaient et achetaient dans le Temple; il renversa même les tables des changeurs et les sièges de ceux qui vendaient des colombes.

16. *Et il ne souffrait que personne transportât de vases par le Temple.*

Marc est le seul qui évoque, à cet endroit, le scandale des vases, pour lequel Bar-Jehoudda fut emprisonné dans le Hanoth avec ses frères (2); l'affaire remontait aux Tabernacles de 787 : « Jésus-Christ, dit le Saint-Siège, regarde comme un manquement de respect, non seulement de vendre les colombes des sacrifices, mais d'y tenir de petits comptoirs de change de mon-

(1) Sur toutes ces mystifications, cf. *Le Gogotha*, p. 75. Ces enfants jouissent de leur reste. A partir du 15 il n'y en avait plus.
(2) Cf. *Le Roi des Juifs*, p. 209.

naie, et de porter des paquets à travers le parvis extérieur. »

17. Il enseignait aussi, leur disant : « N'est-il pas écrit : « Ma maison sera appelée maison de prière *pour toutes les nations?* » Et vous, vous en avez fait une caverne de voleurs. »

18. Ce qu'ayant entendu, les prêtres et les scribes cherchaient comment ils le perdraient : car ils le craignaient, parce que tout le peuple était dans l'admiration de sa doctrine.

C'est un bien faible nettoyage en comparaison de celui qu'avait annoncé Bar-Jehoudda pour le surlendemain. Il n'y emploie même plus le fouet comme dans Cérinthe (1). Mais où est le van avec lequel il devait « nettoyer son aire? (2) »

19. Lorsque le soir était venu, il sortait de la ville.

III

LA MALÉDICTION DU FIGUIER-MYRIER

Vous vous rappelez le figuier myriamétrique sous lequel vous avez vu Ménahem dans le prologue de Cérinthe, et sur lequel, avec une agilité surprenante chez un si petit homme, Zakhaios se hissait hier à Jéricho? Qu'en faire maintenant que, par la faute des habitants de Jérusalem, Bar-Jehoudda n'a pu manger de ses fruits millénaires?

(1) Cf. *L'Évangile de Nessus*, p. 88.
(2) Cf. le présent volume, p. 36.

Marc, xi, 12. Le lendemain, comme ils sortaient de Béthanie, il eut faim.

13. Or, voyant de loin un figuier qui avait des feuilles, il vint pour voir s'il y trouverait quelque fruit. Mais, lorsqu'il s'en fut approché, il n'y trouva que des feuilles : car ce n'était pas le temps des figues (1).

14. Alors prenant la parole, il lui dit : « Que jamais personne ne mange plus de fruit de toi ! » Et ses disciples l'entendaient.

Matthieu, xxi, 18. Le lendemain matin, comme il revenait à la ville, il eut faim.

19. Or, apercevant un figuier près du chemin, il s'en approcha ; et, n'y trouvant rien que des feuilles, il lui dit : « Que jamais fruit ne naisse de toi désormais ! » Et à l'instant le figuier sécha (2).

20. Ce qu'ayant vu, les disciples s'étonnèrent, disant : « Comment a-t-il séché sur-le-champ ? »

21. Alors Jésus, prenant la parole, leur dit : « En vérité, je vous dis : Si vous avez de la foi et que vous n'hésitiez point, non seulement vous ferez comme *j'ai fait* au figuier, mais même si vous dites à cette montagne : « Lève-toi et te jette dans la mer », cela se fera.

22. Et tout ce que vous demanderez dans la prière avec foi, vous l'obtiendrez. »

Il transmet aux christiens le pouvoir de malédiction dont Bar-Jehoudda usa jadis contre les Gaulois d'Antipas.

Cette similitude a subi des changements sensibles dans Marc où Jésus, sans précisément regretter le pouvoir de malédiction qu'il transmet aux christiens,

(1) Pour ce petit figuier peut-être, mais pour l'Arbre de la Régénération ?

(2) Tel l'arbre sous lequel s'était abrité Jonas, Cf. le présent volume, p. 127.

exhorte ceux-ci à ne pas attirer l'attention sur cette preuve de leur incurable méchanceté.

MARC, XI, 20. Et comme le lendemain matin ils passaient, ils virent le figuier desséché jusqu'à la racine.

21. Alors Pierre, se ressouvenant, lui dit : « Maître, voilà que le figuier que vous avez maudit a séché. »

22. Et Jésus répondant, leur dit : « Ayez foi en Dieu,

23. En vérité je vous dis que quiconque dira à cette montagne : « Lève-toi et jette-toi dans la mer », et n'hésitera point dans son cœur, mais croira que tout ce qu'il aura dit se doit faire, il lui sera réellement fait.

24. C'est pourquoi je vous le dis : « Tout ce que vous demandez dans la prière, croyez que vous l'obtiendrez, et il vous arrivera.

25. Et quand vous serez pour prier, pardonnez, si vous avez quelque chose contre quelqu'un, afin que votre Père qui est dans les cieux vous pardonne aussi vos péchés.

26. Car, si vous ne pardonnez point vous-mêmes, votre Père qui est dans les cieux ne vous pardonnera point non plus vos péchés. »

Oui, pardonnez-vous, non pas certes de bon cœur, mais par politique, à cause des goym qui vous entendent ! Et puisque le Figuier aux douze récoltes, l'Arbre de la vie édénique, ne reverdira jamais, partagez-vous sans bruit les profits de la mystification à laquelle se prête le Verbe juif !

Je dois dire honnêtement que Bossuet ne l'entend point ainsi :

« C'est, dit-il, une parabole de choses, semblable à celle de paroles qu'on trouve en saint Luc, XIII, 6. Il ne faut donc point demander ce qu'avait fait ce figuier, ni ce qu'il avait mérité, (car qui ne sait qu'un arbre ne

mérite rien ?) ni regarder cette malédiction du Sauveur par rapport au figuier, qui n'était que la matière de la parabole. Il faut voir ce qu'il représentait, c'est-à-dire la créature raisonnable qui doit toujours des fruits à son Créateur, en quelque temps qu'il lui en demande ; et lorsqu'il ne trouve que des feuilles, un dehors apparent et rien de solide, il la maudit. Jésus-Christ continua son voyage et revint à Béthanie, selon sa coutume ; et la matinée d'après, ses disciples s'arrêtèrent au figuier qu'ils trouvèrent desséché depuis la racine; et Pierre dit au Sauveur : *Maître, le figuier que vous avez maudit est séché*. Jésus-Christ ne voulait pas sortir de ce monde sans faire voir les effets sensibles de sa malédiction, voulant faire sentir ce qu'elle pouvait ; mais, par un effet admirable de sa bonté, il frappe l'arbre et épargne l'homme. Ainsi quand il voulut faire sentir combien les démons étaient malfaisants, et jusqu'où allait leur puissance lorsqu'il leur lâchait la main, il le fit paraître sur un troupeau de pourceaux que les démons précipitèrent dans la mer (Matth. VIII, 32). Qu'il est bon et qu'il a de la peine à frapper l'homme ! » Il faut d'ailleurs remarquer, dit le Saint-Siège, que Notre-Seigneur pouvait s'étonner, en Palestine, de ne pas trouver de figue sur un figuier, quoique *ce ne fût pas le temps* ordinaire *des figues* (Marc, XI, 13), parce que, en Palestine, les figuiers ont des fruits à peu près toute l'année (voir Luc, XIII, 6). Josèphe dit que l'on cueillait des figues sur les figuiers des bords du lac de Génésareth pendant dix mois de l'année. Souvent, surtout sur les vieux arbres, il y a des figues qui ne sont pas encore mûres quand les feuilles tombent et que la végétation s'arrête ; elles ne se détachent point des bran-

ches, mais y restent suspendues pendant tout l'hiver, et deviennent bonnes à manger quand la végétation recommence au printemps. Notre-Seigneur pouvait donc trouver des fruits sur l'arbre aux environs de Pâques. Les figuiers étaient nombreux autrefois sur le mont des Oliviers, et il y en a encore quelques-uns aujourd'hui. »

Mais de cette sorte, pas un ! Il n'y a jamais eu que celui du Paradis terrestre.

IV

LE SAUVETAGE DE LA RECETTE

Il est entendu que Jésus ne sauvera pas le corps du christ qui est en ce moment aux environs de Lydda où Is-Kérioth se prépare à l'arrêter dans son élan vers Joppé, mais il peut sauver son baptême, c'est-à-dire la recette. On ne lui demande pas autre chose.

MATTHIEU, XXI, 23. Or, comme il vint dans le Temple, les princes des prêtres et les anciens du peuple s'approchèrent de lui tandis qu'il enseignait, et dirent : « Par quelle autorité faites-vous ces choses ? et qui vous a donné ce pouvoir ? »

24. Jésus, répondant, leur dit : « Je vous ferai, moi aussi, une demande ; *si vous y répondez*, je vous dirai par quelle autorité je fais ces choses.

25. Le baptême de Ieou-Shanâ-os, d'où était-il ? du ciel ou des hommes ? »

MARC, XI, 27. Ils vinrent de nouveau à Jérusalem ; et comme il se promenait dans le Temple, les princes des prêtres, les scribes et les anciens s'approchèrent de lui,

28. Et lui dirent : « Par quelle autorité faites-vous ces choses : et qui vous a donné ce pouvoir de les faire? »

29. Jésus, répondant, leur dit : « Je vous ferai, moi aussi, une demande ; *répondez-moi* et je vous dirai par quelle autorité je fais ces choses :

30. « Le baptême de Ieou-Shanâ-os était-il du ciel ou des hommes ? Répondez-moi. »

Luc. xx, 1. Or il arriva qu'un de ces jours-là, comme il enseignait le peuple dans le Temple et qu'il annonçait l'Evangile, les princes des prêtres et les scribes y vinrent avec les anciens.

2. Et lui adressèrent la parole en disant : « Dis-nous par quelle autorité tu fais ces choses ? ou : Qui est celui qui t'a donné ce pouvoir ? »

3. Et Jésus, répondant, leur dit : « Je vous interrogerai, moi aussi, *mais sur une seule chose*. Répondez-moi :

4. « Le baptême de Ieou-Shanâ-os était-il du ciel ou des hommes ? »

Vous avez bien remarqué la condition que pose Jésus. Si les princes des prêtres, les scribes et les Anciens (1) répondent à sa question, il répondra. Sinon, non.

Matthieu, xxi, 25. Mais eux pensaient en eux-mêmes, disant :

26. « Si nous répondons : « Du ciel », il nous dira : « Pourquoi donc n'y avez-vous pas cru ? » Et si nous répondons : « Des hommes », nous avons à craindre le peuple. Tous en effet, tenaient Ieou-Shanâ-os pour prophète.

27. Ainsi, répondant à Jésus, ils dirent : « Nous ne savons. » Et Jésus aussi leur répondit : « Ni moi non plus je ne vous dirai par quelle autorité je fais ces choses. »

Marc. xi, 31. Mais eux pensaient en eux-mêmes, disant : « Si nous répondons : « Du ciel, » il dira : « Pourquoi donc n'y avez-vous pas cru ? »

(1) Les Anciens sont les membres du sanhédrin qui avait condamné Bar-Jehoudda le 5 adar.

32. Si nous répondons : « Des hommes », nous avons à craindre le peuple » ; car tous croyaient que Ieou-Shanâ-os était vraiment prophète.

33. Répondant donc, ils dirent à Jésus : « Nous ne savons. » Et répliquant, Jésus leur dit : « Ni moi non plus je ne vous dis par quelle autorité je fais ces choses. »

Luc, xx, 5. Mais ils pensaient en eux-mêmes, disant : « Si nous répondons : « Du ciel », il dira : « Pourquoi donc n'y avez-vous point cru ? »

6. Et si nous répondons : « Des hommes », *tout le peuple nous lapidera*, car ils tiennent pour certain que Ieou-Shanâ-os était prophète. »

7. Ils répondirent donc qu'ils ne savaient d'où il était.

8. Et Jésus leur dit : « Ni moi non plus je ne vous dis par quelle autorité je fais ces choses. »

Le tour est joué. En refusant de répondre que le baptême était simplement un privilège de la maison de David, les princes des prêtres et autres compères ont fait tout ce qu'il fallait pour dispenser Jésus de cette confession. Et Jésus n'étant descendu dans les Evangiles que pour sauver le privilège des rois de Juda, le baptême est déclaré de Dieu plutôt que des ancêtres du Joannès, de son père, de sa mère, de ses frères, de ses sœurs et de toute sa famille. De plus nous voilà loin des épisodes de Cérinthe où Bar-Jehoudda nie être prophète (1), où les habitants de Jérusalem contestent qu'il le fût (2), où ils prennent des pierres pour le lapider (3) et le chassent de la ville en l'appelant Samaritain (4), la plus grosse de toutes les injures de leur

(1) Cf. *L'Evangile de Nessus*, p. 18.
(2) Cf. *L'Evangile de Nessus*, p. 190.
(3) Cf. *L'Evangile de Nessus*, p. 192.
(4) Cf. *L'Evangile de Nessus*, p. 175.

vocabulaire. Ici tous sans exception reconnaissent qu'il était vraiment prophète. Et ce sont les Anciens, c'est-à-dire les soixante-dix membres du sanhédrin, qui ont peur d'être lapidés par le peuple!

V

DAVID, CAUTION DE LA DIVINITÉ DE BAR-JEHOUDDA

Voici un des passages les plus écœurants de tout l'Evangile. Originairement Jésus signifiait aux jehouddolâtres qu'ils eussent à cesser leurs entreprises contre Dieu et qu'ils y renonçassent à lui substituer un Juif condamné pour ses crimes. Aujourd'hui il semble bien que, s'appuyant sur une citation des *Psaumes*, Jésus prenne David pour caution de la divinité de son descendant. Le dispositif le plus ancien est celui de Marc.

Marc, xii, 35. Mais prenant la parole, Jésus demandait en enseignant dans le Temple : « Comment les scribes disent-ils que le christ est fils de David ?

36. Car David lui-même a dit par l'esprit saint : « Le Seigneur a dit à mon Seigneur : Asseyez-vous à ma droite jusqu'à ce que j'aie fait de vos ennemis l'escabeau de vos pieds. »

37. Ainsi David *lui-même* (1) l'appelle son Seigneur : comment est-il son fils ? » Et une grande foule l'écoutait avec plaisir.

(1) Nullement. Le psaume auquel on emprunte ce passage n'est pas de David, à supposer que David ait fait des Psaumes, il est d'un scribe parlant de David.

Dans Luc et dans Matthieu ce tendancieux propos n'est plus tenu dans le Temple.

Luc, xx, 41. Mais il leur demanda : « Comment dit-on que le christ est le fils de David?

42. Puisque David lui-même dit dans le livre des *Psaumes* : « Le Seigneur a dit à mon Seigneur : Asseyez-vous à ma droite,

43. Jusqu'à ce que je fasse de vos ennemis l'escabeau de vos pieds. »

44. Ainsi David l'appelle son *Seigneur* : comment donc est-il son fils ? »

Matthieu, xxii, 41. Or, les pharisiens étant assemblés, Jésus les interrogea,

42. Et leur dit : « Que vous semble du christ ? de qui est-il fils? » Ils lui répondirent : « De David ».

43. Il leur répliqua : « Comment donc David l'appelle-t-il en esprit son Seigneur, disant :

44. « Le Seigneur a dit à mon Seigneur : Asseyez-vous à ma droite, jusqu'à ce que je fasse de vos ennemis l'escabeau de vos pieds ? »

45. Si donc David l'appelle son Seigneur, comment est-il son fils? »

46. Et personne ne pouvait lui rien répondre ; et, depuis ce jour, nul n'osa plus l'interroger.

Cette conclusion n'est que dans Matthieu où elle a été glissée quand les aigrefins de Rome eurent réussi leur coup.

Tournant plus spécialement contre les écrivains juifs les vieilles invectives de Jésus contre les pharisiens (1), l'Eglise essaie de les déconsidérer en bloc, parce qu'ils sont contraires à leur déplorable compatriote.

(1) Cf. le présent, volume p. 159.

Luc, xx, 45. Or, tout le peuple l'écoutant, il dit à ses disciples :

46. « Gardez-vous des scribes, qui se plaisent à se promener avec de longues robes, aiment les salutations dans les places publiques, les premiers sièges dans les synagogues, et les premières places dans les festins (1);

47. Qui dévorent les maisons des veuves sous prétexte de longues prières. Ceux-ci subiront une condamnation plus rigoureuse.

Marc, xii, 38. Il leur disait encore dans son enseignement : « Gardez-vous des scribes qui aiment à se promener avec de longues robes, et à être salués dans les places publiques,

39. Et à s'asseoir sur les premiers sièges dans les synagogues, et qui veulent les premières places dans les festins;

40. Qui dévorent les maisons des veuves sous le prétexte de longues prières : ces hommes-là subiront un jugement plus sévère.

Vous avez déjà vu tous ces lieux communs, vous les reverrez encore. Des injures superficielles qu'on transporte de Matthieu en Luc ou de Luc en Marc aux endroits où on en a besoin, voilà toute la polémique contre les Juifs antijehouddolâtres. On n'ose pas aborder la discussion sur son vrai terrain.

Achevant leur déroute, qui est celle de la vérité historique et de la morale :

Matthieu, xxi, 42. Jésus leur demanda : « N'avez-vous jamais lu dans les Écritures : « *La pierre* (2) rejetée par ceux

(1) Copié dans Luc même, xi, 43. Cf. le présent volume, p. 159.

(2) La pierre du témoignage de Dieu en faveur des Juifs, donnée d'abord à Moïse, puis reprise par Jehoudda. Shehimon en joue le rôle dans les *Evangiles*, notamment pendant la Transfiguration. Cf. le présent volume, p. 303.

qui bâtissaient, est devenue un sommet d'angle. *Ceci* (1) est l'œuvre du Seigneur, et elle est admirable à nos yeux? »

43. C'est pourquoi je vous dis que le Royaume de Dieu vous sera ôté, et qu'il sera donné à un peuple qui en produira les fruits.

44. Celui qui tombera sur cette *pierre*, se brisera; et celui sur qui elle tombera, elle l'écrasera (2). »

45. Or, lorsque les princes des prêtres et les pharisiens eurent entendu ses paraboles, ils comprirent que c'était d'eux qu'il parlait.

46. Et cherchant à se saisir de lui, *ils craignirent le peuple, parce qu'il le regardait comme un prophète* (3).

VI

LE TRÉSOR DU TEMPLE ET LES DEUX DENIERS DE LA VEUVE

Les synoptiseurs avaient vu avec effroi l'audace de Cérinthe qui n'avait pas craint de montrer Jésus remettant l'adultère de Bethsabée dans la Cour des femmes ou Cour du trésor. Ils n'ont pas reproduit cette invention, qui avait le tort de mettre en scène la grande aïeule de Bar-Jehoudda; mais à l'aspect des treize troncs où s'engouffrait l'argent destiné au Temple, le revenant éprouve des sentiments plus en rapport avec l'éco-

(1) La pierre elle-même. Iahvé dit qu'elle est de lui dans Zacharie.

(2) Parfaitement. Cette *pierre* est devenue l'Eglise au concile de Césarée de Philippe. Cf. le présent volume, p. 295.

(3) Ce n'est pas lui, c'est Joannès que tout le peuple regardait comme un prophète. Les synoptiseurs viennent de nous le dire à l'instant. Cf. le présent volume, p. 362. On ne peut pas reconnaître plus maladroitement l'identité charnelle de Joannès et de Jésus.

nomie financière de son Évangile. Il voit sa mère mettant en similitude, (car elle ne devait rien), dans le septième tronc, deux petites pièces que Dieu devait millénariser, livrant à ses sept fils tout l'or de la terre et tous les fruits du *figuier-myrier*. Cette vision n'est que dans Marc et dans Luc.

MARC, XII, 41. Après cela (1), étant assis vis-à-vis du Gazophylakion (2), Jésus regardait de quelle manière le peuple jetait l'argent dans le Gazophylakion; or nombre de riches y en jetaient beaucoup.

42. Et une pauvre veuve, étant venue, y mit *deux lepta* valant le quart d'un as (3).

43. Appelant alors ses disciples, il leur dit : « En vérité je vous le dis, cette pauvre veuve a déposé plus que tous ceux qui ont mis dans le tronc :

44. Car tous ont mis de ce qu'ils avaient de superflu; mais celle-ci a mis, de son indigence même, tout ce qu'elle avait, tout son vivre.

LUC, XXI, 1. Or Jésus, regardant, vit des riches qui mettaient leurs aumônes dans le Gazophylakion.

2. Il vit aussi une pauvre veuve mettant deux deniers.

3. Et il dit : (4) « En vérité je vous le dis, cette pauvre veuve a mis plus que tous les autres.

4. Car tous ceux-là ont mis, pour offrandes à Dieu, de leur superflu; mais elle, elle a mis, de son indigence même, tout le vivre qu'elle avait. »

Il est bien vrai que la veuve de Jehoudda a fait la première avance de fonds nécessaire au rétablisse-

(1) La proposition de Jésus quant à la divinité de Bar-Jehoudda prédite par David.
(2) Cour du trésor.
(3) Donc deux deniers.
(4) Il n'appelle plus les disciples, comme dans Marc.

ment de la monarchie davidique et à l'établissement du Royaume, mais elle devait être remboursée au centuple. Ne la plaignons donc pas, sa misère n'est qu'une similitude, comme la mendicité d'Éléazar. Les deux petites pièces de monnaie qu'elle met dans le tronc sabbatique et protojubilaire répondent au *Zib* (le signe est double) et aux deux journées qui la séparent de la vie de l'Æon. A elle seule elle avait mis plus que tout le monde, puisque la Jérusalem d'or devait descendre du Trésor de lumière (1) en entendant les deux dernières pièces de 788 tomber dans le tronc.

Car Salomé, guidée par « son homme de lumière » (2), avait mis ses deux deniers dans les deux troncs qu'il fallait, celui du septième Jour de la *Genèse*, afin d'avoir rémission du péché d'Ève, et celui du *Zib*, le douzième, où cette grâce devait venir, tandis que les riches hérodiens jetaient indifféremment leur argent dans les treize troncs, sans l'affectation cabalistique que la veuve donne à son geste. Eux faisaient un don, elle, un placement. L'idée est claire, et c'est ce qui dispense les synoptiseurs d'évoquer de nouveau le *poisson* symbolique dans la bouche duquel Pierre a trouvé le statère d'or, alors qu'il n'avait besoin que de quatre drachmes.

VII

LA FIN HISTORIQUE DU TEMPLE

Un des disciples, le préféré, le christ, intéressé dans

(1) Le Trésor de lumière est dans le trône de Dieu. On en parle à chaque instant dans les *Sagesses* valentiniennes.
(1) Son mari dans les *Sagesses* valentiniennes.

la suite de cette affaire, s'approche de Jésus pour savoir comment finira le Temple.

MARC, XIII, 1. Lorsque Jésus sortit du Temple, un de ses disciples lui dit : « Maître, regardez quelles pierres ! et quelles constructions ! »

2. Jésus lui répondit : « Vois-tu ces grandes constructions ? Il ne restera pas pierre sur pierre qui ne soit renversée (1). »

Dans Matthieu on fait disparaître prudemment ce disciple qui se permet, le jour où il est en croix dans Cérinthe, de poser de telles questions à Jésus.

MATTHIEU, XXIV, 1. Et Jésus, étant sorti du Temple, s'en alla. Alors ses disciples s'approchèrent pour lui faire remarquer les constructions du Temple.

2. Mais lui-même, prenant la parole, leur dit : « Voyez-vous toutes ces choses ? En vérité je vous dis, il ne restera pas là pierre sur pierre qui ne soit détruite. »

Comme il paraît peu naturel que Jésus ait attendu le dernier jour pour révéler aux disciples le sort du Temple, c'est aux Juifs qu'il s'adresse dans Luc :

LUC, XXI, 5. Et quelques-uns disant du Temple qu'il était bâti de belles pierres et orné de dons, il répondit :

6. « Viendront des jours où de ce que vous voyez il ne restera pas pierre sur pierre qui ne soit détruite. »

MARC, XIII, 3. Comme il était assis sur le mont des Oliviers en face du Temple, Pierre, Jacques, Ieou-Shanâ-os et André lui demandaient en particulier :

4. « Dites-nous quand ceci arrivera, et quel sera le signe que toutes ces choses commenceront de s'accomplir ?

(1) Ce disciple devrait savoir cela, puisqu'il est censé l'avoir entendu déjà la veille. Voir plus haut, p. 353.

Ici les quatre premiers martyrs sont placés par ordre de supplice en allant des derniers (802), Shehimon et Jacob senior, aux premiers, Bar-Jehoudda (788) et Jacob junior dit Andréas (787). Bar-Jehoudda est à son rang. On supprime les noms de ces interlocuteurs dans Matthieu et on les remplace par des disciples quelconques.

Matthieu, xxiv, 3. Et comme il était assis sur le mont des Oliviers, ses disciples s'approchèrent de lui en particulier, disant : « Dites-nous quand ces choses arriveront, et quel sera le *signe* de votre avènement et de la consommation de l'Æon ? »

Il s'agit de l'Æon qui s'achève le lendemain à six heures du soir, l'Æon-*Zibdéos* (*Verseau*).

Quant au *signe*, c'est l'*Ane*, et il est bien vrai que le Temple, détruit par Titus en 823, devait faire place dès le premier solstice de 789 au Temple d'or et de pierreries descendu d'en haut après les trois *signes* du printemps. Dans Cérinthe ce sont les pharisiens qui posent la question ; Jésus leur répond que par le *signe* il entend « le temple de son corps » (1) ressuscité après trois jours. Et à la vérité il a bien prévenu tout le monde que le seul *signe* qui serait donné, c'est celui du Joannès juif ressuscité à l'instar du Jonas ninivite. Mais ici la question lui est posée par les disciples eux-mêmes, les disciples revenus de l'*analcade* de tout à l'heure et qui trouvent l'âne de Juda aussi vide de résultats que le poisson d'avril. Jésus se moque d'eux! Le Temple a été détruit, d'accord, mais par l'ennemi vainqueur, et trente-cinq ans après la date qu'annonçait

(1) Cf. *L'Evangile de Nessus*, p. 91.

Bar-Jehoudda pour la descente du Trésor de lumière. Où est le Temple descendu d'en haut? Où est le pavé d'or de la ville? Où sont les douze portes de pierres précieuses?

Bar-Jehoudda étant parmi les questionneurs, il a paru plus naturel à Luc que Jésus ne quittât pas le Temple et qu'il y fût interrogé par de vagues Juifs restés jusque là étrangers à sa prédication.

Luc, xxi, 7. Et ils l'interrogèrent, disant : « Maître, quand ces choses arriveront-elles, et quel sera le signe qu'elles commenceront de s'accomplir? »

VIII

LES JOURS DE LA TRIBULATION

Certain de n'être point trahi par Satan avec lequel il s'est mis d'accord après une négociation qui n'a pas duré moins de quarante jours, Jésus ne répond ni aux disciples ni aux habitants. La cause du mensonge est entre bonnes mains. Il y aura une quantité de signes, mais aucun dans le ciel. On les trouvera tous dans les livres d'histoire.

Luc, xxi, 8. Jésus dit : « Prenez garde d'être séduits; car beaucoup viendront en mon nom (1), disant : « *C'est moi et le temps approche* » (2); ne les suivez donc point (3).

(1) C'est-à-dire prêchant l'*Apocalypse* révélée par lui, Verbe juif. Il y avait eu Ananias, Apollos, (nous ne comptons pas Theudas qui est un parent), Ménahem, Jonathas à Cyrène sous Vespasien, Andréas à Chypre et à Cyrène sous Trajan, Bar-Kocheba en Judée sous Hadrien.

(2) C'est en propres termes ce qu'avait dit Bar-Jehoudda. Cf. le présent volume, p. 34.

(3) Les Juifs ont donc bien fait de ne pas suivre le Joannès.

9. Et quand vous entendrez parler de guerres et de séditions, n'en soyez point effrayés : il faut auparavant que ces choses arrivent; mais ce n'est pas encore sitôt la fin. »

10. Alors il leur disait : « Une nation se soulèvera contre une nation, un royaume contre un royaume.

11. Il y aura de grands tremblements de terre en divers lieux (1) et des pestes, et des famines, et des signes effrayants dans le ciel, et de grands prodiges (2).

MATTHIEU, XXIV, 4. Et Jésus, répondant, leur dit : « Prenez garde que quelqu'un ne vous séduise ;

5. Car beaucoup viendront en mon nom, disant : « Je suis le christ », et beaucoup seront séduits par eux.

6. Vous entendrez parler de combats et de bruits de combats. N'en soyez point troublés, car il faut que ces choses arrivent; mais ce n'est pas encore la fin.

7. Car peuple se soulèvera contre peuple, royaume contre royaume; et il y aura des pestes et des famines, et des tremblements de terre en divers lieux.

8. Mais toutes ces choses sont le commencement des douleurs.

MARC, XIII, 5. Et répondant, Jésus commença par leur dire : « Prenez garde que personne ne vous séduise :

6. Car beaucoup viendront en mon nom, disant : « C'est moi » ; et beaucoup seront séduits par eux.

7. Lorsque vous entendrez parler de guerres et de bruits de guerres, ne craignez point : car il faut que ces choses arrivent; mais ce n'est pas encore la fin.

8. Car une nation se soulèvera contre une nation, un royaume contre un royaume, et il y aura des tremblements de terre en divers lieux, et des famines. C'est là le commencement des douleurs.

(1) Les plus célèbres sont les deux éruptions du Vésuve sous Néron et sous Titus, et celui qui sous Claude fit surgir l'île de Théra dans la Méditerranée.

(2) Phlégon en raconte une quantité dans ses *Chroniques*.

Marc, xiii, 12. Un frère livrera son frère à la mort, et un père son fils; et des enfants s'élèveront contre leurs parents, et ils les feront mourir.

13. Et vous serez en haine à tous, à cause de mon nom. Mais celui qui restera ferme jusqu'à la fin, celui-là sera sauvé.

Luc, xxi, 16. Vous serez livrés par vos pères et vos mères, par vos frères, vos parents et vos amis, et ils en mettront à mort d'entre vous (1).

17. Et vous serez en haine à tous *à cause de mon nom* (2) :

18. Mais pas un cheveu de votre tête ne périra.

19. C'est par votre patience (3) que vous posséderez vos vies.

Matthieu, xxiv, 9. Alors on vous livrera aux tribulations et à la mort, et vous serez en haine à toutes les nations à cause de mon nom.

10. Alors beaucoup se scandaliseront; ils se trahiront et se haïront les uns les autres.

11. Beaucoup de faux prophètes aussi s'élèveront, et beaucoup seront séduits par eux.

12. Et parce que l'iniquité aura abondé, la charité d'un grand nombre se refroidira.

13. Mais celui qui persévérera jusqu'à la fin, celui-là sera sauvé.

14. [Et cet *Évangile du royaume* sera prêché dans le monde entier, en témoignage à toutes les nations; et alors viendra la fin].

Il s'agit ici non de l'Évangile du Royaume du monde, tel que l'ange de l'*Apocalypse* le porte aux

(1) Tout cela s'était vu en Judée, en Achaïe, en Asie, à Alexandrie, à Antioche, à Cyrène, à Chypre.

(2) Le nom du christ était exécré. Et comment ne l'eût-il point été? C'était un équivalent du mot : scélératesse.

(3) Dans le sens de *passion*. Le martyre vous vaudra la résurrection, celle-ci toujours prochaine malgré les remises.

extrémités de la terre (1), mais de l'Évangile inverse, celui du Royaume céleste et qui s'acquiert par le martyre, à l'exemple du christ dont les mystificateurs transforment l'exécution en suicide.

Ce dispositif est relativement moderne. Nous le soulignons à cause de l'incohérence des synoptiseurs, car ils font dire successivement à Jésus : 1° que les apôtres n'auront pas fini d'évangéliser toutes les villes d'Israël que tout cela ne soit accompli ; 2° qu'ils ne doivent sous aucun prétexte entrer dans les villes païennes ou simplement samaritaines ; 3° que tout cela viendra sur la génération en cours (2).

Ce dispositif provient de la fin de l'Évangile mis sous le nom de Matthieu, et il a pour but de le rectifier, car Jésus y reste le compagnon des apôtres jusqu'à la fin de l'Æon en cours, l'Æon-*Zib*, tandis qu'ici il n'assigne plus aucun terme à l'avènement du Royaume. Et ce Royaume n'est plus ni de ce monde ni de l'autre : c'est le Royaume du néant.

Marc, XIII, 14. Or, quand vous verrez l'abomination de la désolation (3) là où elle ne doit pas être, (que celui qui *lit*, entende) : alors, que ceux qui sont dans la Judée fuient vers les montagnes ;

15. Et que celui qui est sur le toit, ne descende point dans la maison, et n'y entre point pour emporter quelque chose de sa maison.

16. Et que celui qui sera dans le champ, ne retourne point sur ses pas pour prendre son vêtement.

(1) Cf. *Le Roi des Juifs*, p. 43.
(2) Voir le verset 34.
(3) La statue d'Hadrien sous les traits de Jupiter Capitolin, cf. *Les Evangiles de Satan*, 1re partie, p. 85.

17. Mais malheur aux femmes enceintes et à celles qui nourriront en ces jours-là !

18. Priez donc que ces choses n'arrivent point en hiver.

19. Car ces jours seront des tribulations telles, qu'il n'y en a point eu depuis le commencement des créatures que Dieu a faites jusqu'à présent, et qu'il n'y en aura point.

20. Et si le Seigneur n'avait abrégé ces jours, nulle chair n'aurait été sauvée ; mais, à cause des élus qu'il a choisis, il a abrégé ces jours.

MATTHIEU, XXIV, 15. Quand donc vous verrez l'abomination de la désolation, prédite par le prophète Daniel, régnant dans le lieu saint (*que celui qui lit* (1), entende) :

16. Alors, que ceux qui sont dans la Judée fuient sur les montagnes ;

17. Et que celui qui sera sur le toit ne descende pas pour emporter quelque chose de sa maison;

18. Et que celui qui sera dans les champs ne revienne pas pour prendre sa tunique.

19. Mais malheur aux femmes enceintes et à celles qui nourriront en ces jours-là !

20. Priez donc que votre fuite n'arrive pas en hiver (2), ni en un jour de sabbat (3).

21. Car alors la tribulation sera grande, telle qu'il n'y en a point eu depuis le commencement du monde jusqu'à présent, et qu'il n'y en aura point.

22. Et *si ces jours n'eussent été abrégés, nulle chair n'aurait été sauvée;* mais, à cause des élus, ces jours seront abrégés.

Cette dernière phrase ne saurait être obscure pour un bon lecteur du *Mensonge chrétien*. Les jours qui

(1) Le synoptiseur laisse percer son procédé, il est en train de composer ou de copier.

(2) Sous les signes pendant lesquels Satan est le maître.

(3) Parce que ce jour-là il est défendu de faire plus de deux mille pas, et que le Dieu des Juifs se repose, laissant trop d'initiative à Satan.

devaient s'écouler depuis le commencement du monde formaient le chiffre de douze mille ans, d'abord fixé par Dieu pour la consommation de son œuvre. Si Dieu avait persisté dans son dessein, nulle chair, même juive, n'aurait été sauvée. Mais ayant abrégé ces jours-là de mille ans, (le Millénium du *Zib*,) au profit de Bar-Jehoudda, il s'ensuit que toute chair, même païenne, peut être rachetée par le baptême, puisque le baptême confère la rémission des péchés. Les jours du *Zib* seront encore abrégés par Dieu à cause des élus, c'est-à-dire de manière que les baptisés puissent être admis dans le Royaume, et que les morts bénéficient de la résurrection avant la fin de l'Æon.

Leur tribulation sera donc abrégée d'autant. Or elle n'était pas mince, si nous en croyons le Saint-Siège. Et pourquoi ne l'en croirions-nous pas quand il dit : « Les tribulations qu'endurèrent les Juifs pendant le dernier siège de Jérusalem et dont Josèphe nous a raconté les détails, dépassent toute imagination ? Toutes les prophéties du Sauveur s'accomplirent à la lettre, et le peuple déicide expia son crime par la ruine totale de ce pays dont il était si fier. Les yeux plutôt que les oreilles, dit saint Jérôme, peuvent juger de ce que sont devenues les villes et les places fortes de la Judée ; nous qui pouvons voir l'état de cette province dans laquelle nous habitons, nous pouvons certifier l'exactitude de tout ce qui a été écrit. A peine découvrons-nous quelques vestiges de ruines là où s'élevaient autrefois de grandes villes... Les vignerons perfides (1), après avoir tué les serviteurs et enfin le

(1) Cf. la parabole des vignerons dans *les Evangiles de Satan*, 1re partie, p. 337.

Fils de Dieu lui-même, n'ont plus maintenant le droit d'entrer dans Jérusalem que pour y pleurer ; et, afin qu'ils puissent pleurer sur les ruines de leur capitale, ils sont obligés de payer une somme d'argent, de sorte que ceux qui avaient acheté le sang du christ achètent maintenant la permission de verser des larmes, et les pleurs mêmes ne leur sont permis qu'à prix d'argent. Voyez venir au jour anniversaire de la prise et de la destruction de Jérusalem par les Romains, voyez venir ce peuple lugubre ; ces vieilles femmes décrépites, ces vieillards chargés de haillons et d'années sont, par leur tenue et par leur extérieur, autant de témoins de la colère de Dieu. La troupe misérable se rassemble ; et, tandis que brillent l'instrument du supplice du Seigneur et l'église de la Résurrection, tandis que l'étendard de la croix est déployé tout éclatant sur le mont des Oliviers, ce peuple malheureux pleure sur les ruines de son temple. »

Quelle douceur, quelle charité dans ces réflexions de l'Église ! Et aussi quelle sûreté de jugement !

LUC, XXI, 20. Or, quand vous verrez Jérusalem investie par une armée (1), sachez que sa désolation est proche :

21. Alors, que ceux qui sont dans la Judée fuient vers les montagnes ; et que ceux qui sont au milieu d'elle, s'en éloignent ; et que ceux qui sont dans les contrées (2), n'y entrent point (3).

(1) Ceci, spécial à Luc, vise les sièges de Jérusalem par Titus et par les lieutenants d'Hadrien.

(2) Les contrées étrangères.

(3) C'est le contraire du rendez-vous donné à tous les Juifs par l'*Apocalypse*. Cf. *Le Roi des Juifs*, p. 59. Le rendez-vous était à Jérusalem le 15 nisan 789. La Judée est le centre du monde et l'axe de la croix. Simon de Cyrène y était venu avec son frère Lucius et peut-être ses fils, Alexandre et Rufus.

22. Parce que ce sont là des jours de *vengeance* (1), afin que s'accomplisse tout ce qui est écrit (2).

23. Mais malheur aux femmes enceintes et à celles qui nourriront en ces jours-là ! (3) [car il y aura une détresse affreuse dans le pays, et une grande colère contre ce peuple] (4).

24. Et ils tomberont sous le tranchant du glaive et seront emmenés captifs dans toutes les nations (5), et Jérusalem sera foulée aux pieds par les Gentils, jusqu'à ce que les temps des nations soient accomplis (6).

25, Et il y aura des signes dans le soleil, dans la lune et dans les étoiles ; et, sur la terre, la détresse des nations, à cause du bruit confus de la mer et des flots (7),

26. Les hommes séchant de frayeur dans l'attente de ce qui doit arriver à tout l'univers : car les vertus des cieux seront ébranlées ;

27. Et alors ils verront le fils de l'homme venant dans une nuée, avec une grande puissance et une grande majesté.

28. Or, quand ces choses commenceront à s'accomplir, regardez et levez la tête, parce que votre rédemption (8) approche.

(1) A cause de Jehoudda tué dans le Temple, et de ses fils jusqu'à Ménahem.

(2) Tout ce qui est écrit dans les histoires. Le revenant s'attribue le mérite de l'avoir annoncé.

(3) Elles étaient condamnées par le principe du *deux en un* et *un en deux*.

(4) Générale, après les exécutions ordonnées par Ménahem dans Jérusalem et le massacre de la garnison romaine de Massada. Cf. *Le Gogotha*, p. 63.

(5) Première dispersion sous Vespasien, seconde sous Hadrien.

(6) Mille ans avec Gog et Magog, selon l'*Apocalypse*. Beaucoup moins dans l'idée de l'Evangéliste.

(7) La mer disparaissait le 15 nisan 789. Tout cela, c'est l'art d'accommoder les restes de la faillite de Bar-Jehoudda et même de celle de Bar-Kocheba.

(8) Les élus seront rachetés des morts par le revenant.

IX

RETOUR ET VENGEANCE DE BAR-JEHOUDDA

Maintenant que l'Église bat monnaie avec la résurrection de Bar-Jehoudda, elle prédit par l'organe du revenant qu'il n'y aura plus d'autre christ, que tous les christs qui sont venus contre lui, comme Ananias et Apollos, ou depuis lui, comme Theudas, Ménahem, Andréas et Bar-Kocheba, étaient faux. En effet ils sont morts, lui seul est ressuscité. Il s'en est présenté d'autres, et beaucoup d'élus les ont suivis ; ils ont eu tort, c'est lui qu'il eût fallu suivre. Ils sont élus tout de même, puisque longtemps « le Royaume s'est obtenu par la violence », mais s'ils en suivent d'autres à l'avenir, Bar Jehoudda les punira lors de son retour, il n'admet pas la concurrence. Aussi le Saint-Siège est-il très dur pour tous ces faux prophètes, au nombre desquels il met Cérinthe !

Marc, xiii, 21. Et alors si quelqu'un vous dit : « Voici le christ ici, le voilà là, » ne le croyez point.

22. Car il s'élèvera de faux christs et de faux prophètes, et ils feront des signes et des prodiges pour séduire, s'il peut se faire, même des élus.

22. Vous donc, prenez garde : voilà que je vous ai tout prédit.

Matthieu, xxiv, 23. Alors, si quelqu'un vous dit : « Voici le christ, ici, ou là, » ne le croyez pas.

24. Car il s'élèvera de faux christs et de faux prophètes ; et ils feront de grands signes et des prodiges, en sorte que soient induits en erreur (s'il peut se faire) même les élus.

25. Voilà que je vous l'ai prédit.

LUC, XVII, 23. Et l'on vous dira : « Le voici ici, et le voilà là. » N'y allez point, et ne les suivez point.

24. Car, comme l'éclair, qui, brillant sous un côté du ciel, lance sa lumière sur tout ce qui est sous le ciel, ainsi sera le Fils de l'homme en son jour.

25. Mais il faut auparavant qu'il souffre beaucoup de choses, et qu'il soit rejeté par cette génération (1).

MATTHIEU, XXIV, 26. Si donc on vous dit : « Le voici dans le désert, » (2) ne sortez point : « Le voilà dans le lieu le plus retiré de la maison », ne le croyez pas.

27. Car, comme l'éclair part de l'orient et apparaît jusqu'à l'occident, ainsi sera l'avènement du Fils de l'homme.

28. Partout où sera le corps, là aussi s'assembleront les aigles. »

LUC, XVII, 36. Prenant la parole, les disciples lui dirent : « Où, Seigneur ? »

37. Et il leur répondit : « Partout où sera le corps, là s'assembleront aussi les aigles. »

Il s'agit des aigles-phénix, probablement au nombre de six, qui ont marqué les périodes (3), et qui ressusciteront de leurs cendres pour participer à la Cène des oiseaux de proie décrite dans l'*Apocalypse* (4).

Vous ne me pardonneriez jamais si je passais sous silence l'interprétation approuvée par le Saint-Siège : « Tous les hommes ressuscités et renouvelés comme des aigles, s'assembleront autour du corps de Jésus-Christ

(1) C'est entendu. Jésus jouera jusqu'au bout le rôle qu'il a accepté dans la Transfiguration.

(2) Comme Theudas au désert de Syrie, (Cf. *Le Saint-Esprit*, p. 246), et Jonathas dans celui de Cyrène. (Cf. *Le Gogotha*, p. 134.)

(3) Sur l'aigle-phénix qui a emporté Bar-Jehoudda en Egypte, Cf. *Le Charpentier*, p. 127.

(4) Cf. *Le Roi des Juifs*, p. 68.

qui a été immolé pour eux. Car le corps, dit-il, c'est le cadavre. Quant aux aigles, l'aigle proprement dit ne se nourrit pas de cadavres, ordinairement du moins.

L'oiseau de proie dont il s'agit ici est le vautour percnoptère, qui ressemble beaucoup à l'aigle et que Pline considère comme formant la quatrième espèce du genre aigle. Nous avons du reste ici une locution proverbiale. »

Pas le moins du monde, nous avons une image empruntée aux écrits du revenant ; mais au lieu de la réaliser contre les goym avec des vautours percnoptères, Dieu s'est plu à rassembler autour du cadavre de Bar-Jehoudda quelques chiens qui ont dévoré ses os en 362 (1).

Pour toute part dans le Royaume, les jehouddolâtres devront se contenter de n'être pas compris dans la Cène des aigles-phénix. Et bienheureux ceux qui, prévoyant le retour prochain de Bar-Jehoudda, lui sacrifient leurs premiers-nés pour désarmer sa vengeance ! Depuis la publication de l'*Apocalypse de Pathmos* il n'y a plus que les pharisiens de 788 pour ignorer le dispositif arrêté quant au Royaume (2). Ce dispositif, on l'introduit dans Luc.

Luc, xvii, 20. Interrogé par les pharisiens : « Quand vient le Royaume de Dieu? » leur répondant, il dit : « Le Royaume de Dieu ne vient point de manière à être remarqué ;

Non, c'est le chat! L'Occident dévasté, le monde renouvelé, la chute des étoiles, la fusion du soleil et de la lune, la descente du Fils de l'homme, des Douze,

(1) Cf. *Les Marchands de Christ*, p. 67.
(2) Cf. *Les Evangiles de Satan*, 1re partie, p. 159.

des Trente-six et des Cent quarante-quatre mille, la résurrection des morts, la disparition de la mer, etc., cessent d'être des choses qu'ont eût remarquées.

21. Et l'on ne dira point : « Il est ici, ou il est là. »...

Comment ! la capitale du Royaume n'est plus Jérusalem-Nazireth avec son pavé d'or et ses douze portes de pierres précieuses ?

... Car voici que le Royaume de Dieu est *au dedans de vous.*

Où allons-nous ? Du temporel le Royaume est passé au spirituel ? On se perd dans cette orgie d'incohérences auxquelles préside Satan lui-même du haut du premier ciel !

22. Il dit ensuite à ses disciples : « Viendront des jours où vous désirerez voir un seul des jours du Fils de l'homme, et vous ne le verrez pas. »

Il est donc vrai ? le christ est donc un vil imposteur ? Pas un seul des jours de mille ans ne viendra ? Alors pourquoi Jésus dit-il quelques heures auparavant : « En vérité parmi ceux qui sont ici, il en est qui ne mourront point sans voir le Fils de l'homme venant sur les nuées du ciel ? » La vérité est que ces jours étaient passés, sans que Dieu eût exaucé le désir des christiens.

X

LES JOURS DE LA VENGEANCE ET DE LA RÉTRIBUTION

Après ces longues prophéties au passé, véritable synthèse historique, on retourne au dispositif de l'*Apoca-*

lypse qui, postérieurement à la période embrassée par tous ces événements, a été enlevée au christ pour être donnée sous le titre d'*Apocalypse de Pathmos* au pseudo-Joannès apôtre et évangéliste. On peut donc lui emprunter quelques traits.

L'Église ne pouvait pas ne pas « remarquer que dans toute cette prophétie les événements qui devaient s'accomplir à la ruine de Jérusalem sont mêlés avec ceux qui ne doivent se réaliser qu'à la fin du monde, sans qu'il soit toujours possible de bien les démêler les uns des autres. Le Seigneur, dit un ancien auteur ecclésiastique à qui l'on doit l'*Opus imperfectum* publié dans les œuvres de S. Jean Chrysostome, le Seigneur n'a pas spécifié quels sont les signes qui appartiennent à la destruction de Jérusalem et quels sont ceux qui appartiennent à la fin du monde, de sorte que les mêmes signes semblent convenir à l'une et à l'autre, parce qu'il n'expose point avec ordre, comme dans une histoire, ce qui devait se passer, mais il annonce d'une manière prophétique ce qui arrivera. »

MATTHIEU, XXIV, 29. Mais aussitôt après la tribulation de ces jours, le soleil s'obscurcira, et la lune ne donnera plus sa lumière; les étoiles tomberont du ciel, et les vertus des cieux seront ébranlées (1).

30. Alors apparaîtra le *signe* (2) du fils de l'homme dans le ciel; alors pleureront toutes les tribus de la terre (3), et elles verront le fils de l'homme venant dans les nuées du ciel, avec une grande puissance et une grande majesté.

(1) Réduction de l'*Apocalypse*, particulièrement au ch. XVI. Cf. *Le Roi des Juifs*, p. 50.

(2) La croix. Cf. *Le Roi des Juifs*, p. 88.

(3) Même ceux qui l'ont percé, comme dit l'*Apocalypse de Pathmos*. Cf. *Les Evangiles de Satan*, 1re partie p. 147.

31. Et il enverra ses anges (1), qui, avec une trompette et une voix éclatante, rassembleront ses élus (2) des quatre vents de la terre, du sommet des cieux jusqu'à leurs dernières profondeurs.

MARC, XIII, 24. Or en ces jours-là, après cette tribulation, le soleil sera couvert de ténèbres, et la lune ne donnera plus sa lumière;

25. Et les étoiles du ciel tomberont, et les vertus qui sont dans les cieux seront ébranlées.

26. Alors on verra le fils de l'homme venant dans les nuées avec une grande puissance et une grande gloire;

27. Alors aussi il enverra ses anges, et il rassemblera ses élus, des quatre vents, de l'extrémité de la terre jusqu'à l'extrémité du ciel.

MATTHIEU, XXIV, 37. Et comme aux jours de Noé, ainsi sera l'avènement du fils de l'homme.

38. Car, comme ils étaient aux jours d'avant le déluge, mangeant et buvant, se mariant et mariant leurs enfants, jusqu'au jour où Noé entra dans l'arche,

39. Et qu'ils ne reconnurent point le déluge, jusqu'à ce qu'il arriva et les emporta tous : ainsi sera l'avènement même du fils de l'homme.

LUC, XVII, 26. Et comme il est arrivé aux jours de Noé, ainsi en sera-t-il aussi dans les jours du fils de l'homme.

27. Ils mangeaient et buvaient; ils se mariaient et mariaient leurs enfants, jusqu'au jour où Noé entra dans l'arche; et le déluge vint, et les perdit tous.

28. Et comme il est arrivé encore aux jours de Lot : ils mangeaient et buvaient, ils achetaient et vendaient, ils plantaient et bâtissaient :

29. Mais le jour où Lot sortit de Sodome, Dieu fit pleuvoir le feu et le soufre du ciel, et il les perdit tous.

(1) Les sept anges de l'*Apocalypse*. Cf. *Le Roi des Juifs*, p. 50.
(2) Cette fois les païens sont admis.

30. Ainsi en sera-t-il le jour où le fils de l'homme sera révélé.

31. En cette heure-là, que celui qui se trouvera sur le toit et dont les meubles sont dans la maison, ne descende point pour les emporter ; et que celui qui est dans le champ, ne retourne point non plus en arrière.

32. Souvenez-vous de la femme de Lot.

33. Quiconque cherchera à sauver son âme la perdra ; et quiconque la perdra, lui donnera la vie. (1)

MATTHIEU, XXIV, 40. Alors de deux hommes qui seront dans un champ, l'un sera pris et l'autre laissé.

41. De deux femmes qui moudront ensemble, l'une sera prise et l'autre laissée.

LUC, XVII, 34. Je vous le dis : en cette nuit-là deux seront en un lit, l'un sera pris et l'autre laissé ;

35. Deux *femmes* moudront ensemble, l'une sera prise et l'autre laissée ; deux *hommes* seront dans un champ, l'un sera pris et l'autre laissé.

Voilà encore du nouveau. Plus de réaccouplement ! L'homme ne sauve plus la femme en l'absorbant. Chacun pour soi dans la débâcle finale. L'homme et la femme, sur le même lit, (j'aime à croire que les deux sexes sont représentés dans l'hypothèse cubiculaire), seront séparés pour le jugement et ne se rejoindront plus, comme Jésus le disait dans les *Paroles du Rabbi* et comme Salomé le croyait. Et ce ne sera pas un accident de ménage. Salomé, la grande accoupleuse de femmes, aura une autre déconvenue : il pourra arriver que de deux femmes l'une soit laissée à Satan, l'autre prise par Dieu, et ainsi de deux hommes. De sorte que ni dans le mariage ni hors du mariage il n'y aura

(1) Toujours cette même idée qu'on est racheté de la mort par les supplices. Comparez, plus haut, p. 373.

régénération par réadamisation. Dans quel monde ces tératologies se passeront-elles? C'est à en perdre l'esprit! Quel coup pour les sept démons que Jésus a extraits de « la mère des fils du Zibdéos! »

MARC, XIII, 30. En vérité, je vous dis que cette génération ne passera point que toutes ces choses ne s'accomplissent.

31. Le ciel et la terre passeront, mais mes *Paroles* (1) ne passeront point.

32. Mais sur ce jour ou sur cette heure nul ne sait rien, ni les anges dans le ciel, ni le Fils, mais le Père seulement.

MATTHIEU, XXIV, 34. En vérité je vous dis que cette génération ne passera point jusqu'à ce que toutes ces choses s'accomplissent.

35. Le ciel et la terre passeront (2), mais mes *Paroles* ne passeront point.

36. Mais pour ce jour et cette heure, *personne ne les sait*, pas même les anges du ciel; il n'y a que le Père.

Comment! Bar-Jehoudda ne savait pas ce qu'il disait lorsqu'il annonçait le Royaume pour le 15 nisan 789? Mais alors il n'est pas consubstantiel au Père! Le Fils-Verbe non plus. D'où vient que Jésus répète plus de vingt fois dans le *Quatrième Evangile* « qu'il est dans son Père et que son Père est en lui? »

MATTHIEU, XXV, 31. Or, quand le fils de l'homme viendra dans sa majesté, et tous les anges avec lui, alors il s'assiéra sur le trône de sa majesté.

32. Et toutes les nations seront rassemblées devant lui, et il les séparera les uns d'avec les autres, comme le pasteur sépare les brebis d'avec les boucs;

(1) Les *Paroles du Rabbi. Logoi mou,* dit le texte. Ce sont les *Logia kuriou* de Papias. Cf. *Les Evangiles de Satan,* 1re partie, p. 1.

(2) La mer elle-même.

33. Et il placera les brebis à sa droite, et les boucs à sa gauche.

34. Alors le Roi dira à ceux qui seront à sa droite : « Venez les bénis de mon Père ; possédez le Royaume préparé pour vous depuis la fondation du monde :

35. Car j'ai eu faim, et vous m'avez donné à manger ; j'ai eu soif, et vous m'avez donné à boire ; j'étais sans asile, et vous m'avez recueilli ;

36. Nu, et vous m'avez vêtu ; malade, et vous m'avez visité ; en prison, et vous êtes venus à moi. »

Cela, c'est l'histoire de Bar-Jehoudda ; il est plus reconnaissant ici que dans d'autres passages, il avoue même qu'il a été tiré de la prison du Hanoth par une émeute. Mais il n'est rien arrivé de pareil à Jésus, le Roi tel que le décrit l'*Apocalypse*. Les justes, de quelque nation qu'ils soient, même Juifs, ne pourront donc pas invoquer de titres à sa grâce, et c'est ce qu'ils font observer.

37. Alors les justes lui répondront : « Seigneur, quand est-ce que nous vous avons vu ayant faim (1), et que nous vous avons rassasié ; ayant soif, et que nous vous avons donné à boire ? (2)

38. Quand est-ce que nous vous avons vu sans asile (3), et que nous vous avons recueilli ; ou nu, et que nous vous avons vêtu ?

39. Ou quand est-ce que nous vous avons vu malade ou *en prison*, et que nous sommes venus à vous ? »

40. Et le Roi répondra, disant : « En vérité je vous le dis,

(1) Si Jésus avait eu chair, il répondrait : « Tout à l'heure, près du figuier. »

(2) Si Jésus avait eu chair, il répondrait : « Au puits de Jacob où la Samaritaine m'a tendu sa cruche. »

(3) Si Jésus avait eu chair, il répondrait : « Il n'y a qu'un instant je me plaignais de n'avoir où reposer ma tête. »

chaque fois que vous l'avez fait à l'un de ces plus petits d'entre mes frères (1), c'est à moi que vous l'avez fait. »

Tel est le langage qu'il tiendra à ceux qui seront assis à sa droite, l'Orient. Quant à ceux qui seront assis à sa gauche, (l'Occident dont étaient les romains de Pilatus et les deux mille Gaulois d'Antipas,) les Juifs qui n'ont pas rétabli Bar-Jehoudda sur le trône de ses pères seront précipités avec eux dans l'abîme où le feu ne s'éteint point, car :

41. Alors il dira aussi à ceux qui seront à sa gauche : « Allez loin de moi, maudits, au feu éternel qui a été préparé au diable et à ses anges :

42. Car j'ai eu faim, et vous ne m'avez point donné à manger ; j'ai eu soif, et vous ne m'avez point donné à boire ;

43. J'étais sans asile, et vous ne m'avez point recueilli ; nu, et vous ne m'avez point vêtu ; malade et en prison, et vous ne m'avez point visité. »

44. Alors eux aussi lui répondront, disant : « Seigneur, quand est-ce que nous vous avons vu ayant faim, ou soif, ou sans asile, ou nu, ou malade, ou en prison, et que nous ne vous avons point assisté ? »

45. Alors il leur répondra, disant : « En vérité je vous le dis, chaque fois que vous ne l'avez point fait à l'un de ces petits, à moi non plus vous ne l'avez point fait.

46. Et ceux-ci s'en iront à l'éternel supplice, et les justes dans la vie éternelle. »

(1) Les christiens dispersés après la chute définitive de Jérusalem.

XI

LE ROI DES VOLEURS VIENDRA COMME L'UN D'EUX

Voici maintenant quelques conseils qui sont la moralité des paraboles sur les veilleurs et serviteurs de garde, et qui se rattachent à cette idée, exprimée dans l'*Envoi de Pathmos* (1), que Bar-Jehoudda reviendra comme un de ces voleurs dont il avait été le Roi.

MATTHIEU, XXIV, 42. Veillez donc, parce que vous ne savez à quelle heure votre Seigneur doit venir.

43. Mais sachez ceci : si le père de famille savait à quelle heure le voleur doit venir, il veillerait certainement et ne laisserait pas percer sa maison.

44. C'est pourquoi vous aussi tenez-vous prêts : car vous ignorez l'heure à laquelle le fils de l'homme doit venir.

LUC, XXI, 32. En vérité je vous le dis, cette génération ne passera point, jusqu'à ce que toutes ces choses soient accomplies.

33. Le ciel et la terre passeront ; mais mes paroles ne passeront point.

34. Faites donc attention à vous, de peur que vos cœurs ne s'appesantissent dans la crapule, l'ivresse et les soins de cette vie, et que ce Jour ne vienne soudainement sur vous :

35. Car, *comme un filet* (2), il enveloppera tous ceux qui habitent sur la terre.

36. Veillez donc et priez en tout temps, afin que vous soyez trouvés dignes d'éviter toutes ces choses qui doivent

(1) Cf. *Les Evangiles de Satan*, 1re partie, p. 157.

(2) Le filet du Pêcheur d'hommes. Cf. la similitude de la pêche finale dans *Les Evangiles de Satan*, 1re partie, p. 269.

arriver, et de paraître avec confiance devant le fils de l'homme.

MARC, XIII, 33. Tenez-vous sur vos gardes, veillez et priez, puisque vous ne savez quand ce temps viendra,

34. Comme un homme qui, partant pour un voyage, et laissant sa maison, donne pouvoir à ses serviteurs, à chacun suivant sa fonction, et commande au portier de veiller.

35. Veillez donc, (car vous ignorez quand viendra le maître de la maison, le soir (1), ou au milieu de la nuit (2), ou au chant du coq (3), ou le matin) (4),

36. De peur que, venant subitement, il ne vous trouve endormis.

37. Et ce que je vous dis, je le dis à tous : « Veillez ».

Voilà les recommandations que Jésus fait aux apôtres la veille de l'arrestation de Bar-Jehoudda. Nous allons voir quel compte ils en tiennent dans la nuit de la pâque, composée, elle aussi, de quatre veilles.

Quant à Jésus, fatigué de toutes ces inepties, il va se coucher chaque soir du côté des colonnes d'Hercule pour reparaître le lendemain à l'Orient. Mais comme, en allant coucher à l'Occident selon sa coutume, il risque de rencontrer Bar-Jehoudda dans les environs de Lydda, il renverse tout l'ordre de la nature pour s'aller coucher chaque soir sur le Mont des Oliviers.

LUC, XXI, 37. Or le jour il enseignait dans le Temple ; mais la nuit, sortant, il se retirait sur la montagne appelée des Oliviers.

(1) Première veille, neuf heures.
(2) Seconde veille, minuit.
(3) Troisième veille, trois heures.
(4) Quatrième veille, six heures.

38. Et tout le peuple venait de grand matin vers lui, au Temple, pour l'écouter.

Cérinthe vous l'a dit, le Verbe, c'est la Lumière héliaque, mais ici le Verbe se conduit comme un suppôt de Satan, prince des ténèbres.

XII

TRANSLATION DE BATHANÉA A BÉTHANIE ET CONVERSION D'ELÉAZAR EN SIMON IS-KÉRIOTH

Aucun des synoptiseurs ne peut cacher que Bar-Jehoudda ait été arrêté avant la pâque : ils sont liés non-seulement par l'histoire, qui est encore dans Josèphe au moment où ils composent, mais plus encore par les premiers évangiles, où il est dit que Bar-Jehoudda avait été crucifié avant le repas de l'agneau. Pour comble d'embarras, Cérinthe, le diabolique auteur du *Quatrième Evangile*, avait écrit que le sacre de Bar-Jehoudda s'était passé à Bathanéa *trans Jordanem*, d'où le roi-christ était parti six jours avant la pâque, c'est-à-dire le 9 nisan (1). Ayant installé Jésus à Béthanie-lez-Jérusalem le 12 nisan, il fallait que les synoptiseurs fissent entrer le sacre, et l'allégorie chronométrique relative à Is-Kérioth, dans les deux jours qui s'étaient écoulés entre la déconfiture de Bar-Jehoudda au Sôrtaba et son arrestation. On n'avait que ces deux jours-là pour mettre en forme la prétendue *trahison* d'Is-Kérioth.

(1) Cf. *L'Evangile de Nessus*, p. 195.

Le plus ancien dispositif est celui de Marc et de Luc.

MARC, XIV, 1. Or, deux jours après, c'était la pâque et les azymes ; et les princes des prêtres et les scribes cherchaient comment ils se saisiraient de lui par ruse, et le feraient mourir.

2. Mais ils disaient : « *Non pas un jour de la fête*, de peur qu'il ne s'élevât quelque tumulte dans le peuple. »

Comme vous le voyez, les gens du Temple décident que Bar-Jehoudda sera arrêté avant le premier jour de la fête qui commençait à la première heure du 15 nisan par le repas de la pâque.

LUC, XXII, 1. Cependant approchait la fête des azymes, qu'on appelle Pâque.

2. Et les princes des prêtres et les scribes cherchaient comment ils pourraient faire mourir Jésus ; mais ils craignaient le peuple.

Vous remarquez que dans Luc on supprime l'intervalle de deux jours qui s'écoule dans Marc, et aussi dans Matthieu, entre la délibération des gens du Temple et la pâque. Les synoptiseurs de Matthieu ont pensé qu'au point où en était l'imposture ecclésiastique, Jésus ne devait pas laisser à un tiers le soin de constater que Bar-Jehoudda avait été arrêté avant la Cène. C'est Jésus qui l'annonce, et dans sa bouche cette vieille histoire prend le caractère d'une prophétie.

MATTHIEU, XXVI, 1. Or il arriva que lorsque Jésus eut achevé tous ces discours, il dit à ses disciples :

2. « Vous savez que la pâque se fera *dans deux jours*, et que le fils de l'homme sera livré pour être crucifié. »

3. Alors les princes des prêtres et les anciens du peuple s'assemblèrent dans la salle du grand prêtre, appelé Caïphe,

4. Et tinrent conseil pour se saisir de Jésus par ruse, et le faire mourir.

5. Mais ils disaient : « *Non pas un jour de la fête*, de peur qu'il ne s'élevât du tumulte parmi le peuple. »

Le plus ancien dispositif de la *trahison*, c'est celui de Marc où le marché d'Is-Kérioth avec le Temple a lieu immédiatement après le sacre. On a placé le sacre chez Simon, père d'Is-Kérioth, qu'on a fait lépreux pour la circonstance, afin de le rendre méconnaissable, et qu'on a transporté de Kérioth à Béthanie (1).

De tous les évangélistes Cérinthe est le seul qui nous ait transmis le nom du père d'Is-Kérioth, et Luc le seul qui nous montre Jésus entrant chez ce Simon, s'attablant avec lui pour acheter son silence sur le *truc* du vase employé au chrisme par Salomé, et remettant à celle-ci le péché de mensonge qu'elle a ajouté à tous les autres ce jour-là. Nous avons reproduit et expliqué cette scène où Simon est toujours pharisien (2). Dans Marc et dans Matthieu, il est atteint de la même maladie que les neuf Juifs de Samarie auxquels Jésus préfère l'Haramathas (3), il a la lèpre. Ou plutôt il l'a eue, car dès le moment que Jésus est à sa table, il est purifié. Toutefois Jésus ne lui donne pas l'ordre d'aller se montrer aux prêtres, comme il le donne à tous les lépreux qu'il a guéris jusqu'ici. S'il donnait un tel ordre et que Simon l'exécutât, les gens du Temple, au lieu d'envoyer à Lydda pour arrêter Bar-Jehoudda, enverraient à Béthanie pour arrêter Jésus, qui de cette

(1) Cf. *L'Evangile de Nessus*, p. 198.
(2) Cf. le présent volume, p. 279.
(3) Cf. le présent volume, p. 332.

façon ne pourrait plus célébrer la pâque et instituer l'Eucharistie.

L'Infaillible s'est demandé si le repas qui a lieu chez Éléazar était différent de celui qui a lieu ici chez Simon le lépreux et que Luc a déjà placé chez Simon le pharisien. Voici ses explications :

« Il est probable que le repas décrit par saint Jean est le même que saint Matthieu nous dit avoir eu lieu chez Simon : les deux évangélistes placent la scène à Béthanie ; les récits présentent les mêmes circonstances et se rapportent à la même époque. Le Sauveur revint dans ce bourg six jours avant Pâques, comme le dit saint Jean, le samedi soir par conséquent, un peu avant le repas, ou le vendredi, si l'on compte les six jours à partir du jeudi soir, où la fête commençait. Si saint Matthieu parle de *deux jours avant Pâques* quelques versets plus haut, c'est à propos d'un autre fait, de la résolution prise par le sanhédrin de faire mourir Jésus ; et cette anticipation n'empêche pas qu'il ne décrive ensuite très naturellement ce repas de Béthanie, qui a fourni à Judas l'occasion de quitter son maître et de le vendre aux Juifs. Que Lazare et ses sœurs assistent à ce repas, ce n'est pas une preuve qu'il eut lieu chez eux. Celui qui l'offrait ne pouvait-il pas être de leurs parents ou de leurs amis ? C'est même probablement parce qu'on n'était pas chez eux que saint Jean croit devoir signaler leur présence et surtout le zèle de Marthe à servir les convives. Ici comme ailleurs, le dernier Évangile complète les précédents, en ajoutant à leur récit de nouveaux traits. Saint Matthieu et saint Marc disent : une femme ; saint Jean dit :

Marie, sœur de Lazare. Ils parlent de l'onction de la tête seulement; lui, signale l'onction des pieds.

« Le repas dont parle saint Luc eut lieu assez longtemps auparavant, en Galilée, et, selon toute apparence, à Naïm. On ne peut donc pas le confondre avec celui qui eut lieu à Béthanie six jours avant Pâques, où Notre-Seigneur eut à reprendre les sentiments de Judas, et non ceux de Simon. Seulement, on peut demander si ce n'est pas le même Simon qui les a donnés l'un et l'autre. La plupart distinguent Simon le pharisien de Simon le lépreux : ils ne semblent pas, disent-ils, avoir le même domicile, ni le même caractère, ni les mêmes dispositions envers le Sauveur. Ces raisons ne sont cependant pas une démonstration. Il n'est pas sûr que Simon fût de Naïm, ni même de Galilée : saint Luc ne le dit pas; et, quoique pharisien, il avait pu être guéri de la lèpre par Notre-Seigneur et changer de sentiment à son égard. »

Nous sommes heureux de voir que l'Infaillible admet l'identité; en la prouvant nous ne cessons pas d'être orthodoxes. La seule différence entre Luc et les synoptiseurs de Marc et de Matthieu, c'est que dans ces derniers Simon a déménagé de Kérioth, afin que, le sacre de Jésus ayant lieu à Béthanie, son fils puisse arrêter le revenant plus près de Jérusalem que de Lydda.

Marc, xiv, 3. Et comme Jésus se trouvait à Béthanie, dans la maison de Simon le lépreux, et qu'il était à table, il vint une femme ayant un vase d'albâtre plein d'un parfum de nard d'épi (1) d'un grand prix. Or le vase rompu, elle répandit le parfum sur sa tête.

(1) « Ptolémée dit que le nard est une plante odoriférante qui croît principalement à Rangamati, sur les frontières du pays qu'on nomme

MATTHIEU, XXVI, 6. Or, comme Jésus était à Béthanie, dans la maison de Simon le lépreux,

7. Vint auprès de lui une femme ayant un vase d'albâtre plein d'un parfum de grand prix, et elle le répandit sur sa tête lorsqu'il était à table.

Vous savez depuis longtemps « qui est et ce qu'est » (1) la femme au vase d'albâtre. Mais pour le Saint-Siège qui est-elle?

« On croit, dit-il, que c'est Marie-Madeleine. Le sentiment commun est qu'il n'y a point de distinction à faire entre la pécheresse de saint Luc, (Marie-Madeleine, délivrée de sept démons,) Marie, sœur de Marthe, et Marie de Béthanie. Ce sentiment paraît bien fondé.

maintenant le Bootan. Pline en reconnait douze espèces : il met en première ligne celui des Indes, puis le syriaque, le gaulois, celui de Crète, etc. Il décrit ainsi le nard indien : « C'est un arbuste à racine épaisse et lourde, mais courte, noire et cassante, quoique onctueuse en même temps. L'odeur ressemble beaucoup à celle du cypérus : le goût est âcre, les feuilles sont petites et viennent en touffes. Les sommités du nard se développent en épis barbus. De là vient que le nard est si fameux pour sa double production : l'épi barbu et la feuille. » Le prix de ce nard était alors de cent deniers la livre (environ 85 francs) Les autres sortes, qui n'étaient que des herbes, coûtaient beaucoup moins cher et pouvaient s'obtenir, pour quelques deniers. Galien et Dioscoride parlent du nard (en grec *nardostachys*, nard à épis) à peu près dans les mêmes termes. Ce dernier auteur prétend toutefois que le nard connu sous le nom de syrien venait en réalité des Indes et était apporté en Syrie, d'où on l'expédiait sur divers points... Sir William Jones, orientaliste distingué, fit une étude spéciale de cette question ardue, et finit par découvrir que le nard était une espèce de valériane appelée par les Arabes *sumbul*, ce qui signifie *épi barbu*, et par les Indous *jatamansi* ou mèche de cheveux, noms dus tous deux à la forme de la tige, qui ressemble à la queue d'une hermine ou d'une belette. Il lui donna donc la dénomination de *Valeriana jatamansi*, qui a été acceptée par tous les botanistes modernes. Le mot « nard » parait être dérivé du mot tamoul *nar*, qui désigne une foule de substances odorantes... Le nard des anciens était probablement un nom générique sous lequel ils désignaient les parfums les plus exquis. » *Note de l'édition du Saint-Siège.*

(1) Cf. le présent volume, p. 282.

En effet, 1° tel est l'avis des docteurs et des Pères les plus anciens, celui que l'Église romaine a toujours suivi dans sa liturgie. S'il s'agissait, dans ces passages, de personnes différentes, serait-il possible que les apôtres n'en eussent pas instruit les premiers fidèles, ou qu'il se fût établi dès les premiers temps une tradition opposée à leur enseignement? — 2° Lorsqu'on lit simplement l'Évangile, l'idée de ces distinctions ne s'offre pas à l'esprit. — Après avoir rapporté la conversion de la pécheresse chez Simon, saint Luc parle aussitôt de plusieurs femmes qui avaient été guéries ou délivrées du démon par le Sauveur, et qui l'assistaient de leurs biens : or la première de toutes est Marie, surnommée Madeleine. — Quand saint Jean parle de Marie, sœur de Lazare et de Marthe, il ajoute, pour la faire connaître, que c'est la personne qui a essuyé de ses cheveux les pieds du Sauveur. A qui peut-on penser, sinon à la pécheresse qu'on sait avoir fait à Naïm cet acte d'humilité et de religion? — On ne peut pas la méconnaître davantage chez Simon, où cette action est renouvelée, ni au pied de la croix, ni au tombeau, où elle paraît sous le nom de Marie-Madeleine. Si ce n'était pas là, en effet, Marie de Béthanie, comment s'expliquer son absence, l'absence de la sœur de Lazare, en pareilles circonstances? D'ailleurs, ce sont les mêmes habitudes qui se manifestent partout, et l'identité du caractère indique l'identité de la personne. Mais si Marie de Béthanie est Marie-Madeleine, délivrée de sept démons, peut-on douter que ce ne soit la pécheresse de Naïm, celle qui a témoigné à Notre-Seigneur tant de repentir et tant d'amour? — 3° On ne peut opposer à ce sentiment aucune difficulté réelle.

— Une même personne ne peut-elle pas s'être trouvée en Galilée, chez Simon le pharisien, avoir possédé un bien à Magdala, et être venue chez sa sœur à Béthanie? — Il est des esprits qui répugnent à croire que le Sauveur ait témoigné tant de bonté à une pécheresse, même après sa conversion. Mais n'a-t-il pas dit lui-même à Simon ce qu'on doit penser d'un tel sentiment? N'est-ce pas pour les pécheurs qu'il est venu sur la terre, et ne voulait-il pas qu'on connût ses dispositions? Ce qu'il a fait pour Madeleine, ne l'a-t-il pas fait pour la Samaritaine et pour une infinité d'autres? N'était-ce pas un présage, une figure de la grâce qu'il destinait à toute la gentilité? Ne l'a-t-il pas aussi convertie? ne l'a-t-il pas régénérée, honorée du nom d'épouse, et mise à la place de la Synagogue infidèle? — Enfin, si Marie, sœur de Marthe, n'était pas Marie-Madeleine, ne faudrait-il pas dire que l'Église est loin de remplir les intentions du Sauveur; qu'elle ne comprend même pas la prédiction qu'il a faite au repas de Béthanie, puisqu'elle attribue à sainte Madeleine et qu'elle honore particulièrement en sa personne l'acte de religion qu'il a signalé en Marie comme devant être pour elle la source de tant de gloire? Le caractère de Madeleine contraste admirablement avec celui de Judas à Béthanie, comme il contraste avec celui de Simon à Naïm. »

Marc, xiv, 4. Quelques-uns s'en indignèrent en eux-mêmes, et ils disaient : « Pourquoi avoir ainsi perdu ce parfum?

5. Il pouvait en effet, ce parfum, se vendre *plus de trois cents deniers*, et être donné aux pauvres. » Et ils murmuraient contre elle.

MATTHIEU, XXVI, 8. Ce que voyant, ses disciples s'indignèrent, disant : « Pourquoi cette perte ?

9. Il pouvait en effet, ce parfum, se vendre très cher et être donné aux pauvres. »

Dans Cérinthe c'est Is-Kérioth qui prend l'intérêt des pauvres et qui suppute la valeur chronométrique du vase à parfum. On a même supprimé dans Matthieu l'évaluation en jours du « vase de l'année » au moment du chrisme. On n'a pas voulu laisser à Is-Kérioth le rôle qui contraste si étrangement avec la vénalité dont il va faire preuve dans un instant. On prend contre lui la défense de Salomé à qui Jésus a remis son péché dans le premier repas qu'il a fait avec Simon.

MARC, XIV, 6. Mais Jésus dit : « Laissez-la ; pourquoi lui faites-vous de la peine ? C'est une bonne œuvre qu'elle a faite envers moi.

7. Car les pauvres, vous les avez toujours avec vous, et, quand vous voulez, vous pouvez leur faire du bien ; mais moi, vous ne m'avez pas toujours.

8. Ce qu'a pu celle-ci, elle l'a fait : elle a d'avance parfumé mon corps pour la sépulture.

9. En vérité je vous le dis : Partout où sera prêché cet Évangile, dans le monde entier, ce que celle-ci vient de faire sera même raconté en mémoire d'elle. »

MATTHIEU, XXVI, 10. Mais Jésus, le sachant, leur dit : « Pourquoi faites-vous de la peine à cette femme ? C'est une bonne œuvre qu'elle a faite envers moi.

11. Car vous avez toujours les pauvres avec vous, mais moi, vous ne m'avez pas toujours.

12. Cette femme, en répandant ce parfum sur mon corps, l'a fait pour m'ensevelir.

13. En vérité je vous le dis, partout où sera prêché cet

Évangile, dans le monde entier, on dira aussi, en mémoire d'elle, ce qu'elle vient de faire. »

XIII

LE MARCHÉ D'IS-KÉRIOTH AVEC LE TEMPLE

Matthieu commet une gaffe énorme dans le marché qu'il suppose entre Is-Kérioth et le Temple. Il laisse le chiffre de pièces qui fait remonter pour le moins le sacre au 15 adar, et qui par ce seul fait replace la scène à son véritable endroit, Bathanéa *trans Jordanem!* Ah! le maladroit!

MATTHIEU, XXVI, 14. Alors un des douze, appelé Judas Iscariote, alla vers les princes des prêtres,

15. Et leur dit : « Que voulez-vous me donner, et je vous le livrerai? » Et ceux-ci lui assurèrent trente pièces d'argent.

16. Et de ce moment il cherchait une occasion favorable pour le leur livrer.

Ici les prêtres lui assurent les trente pièces du dernier mois, mais ils ne les lui donnent pas ; ils le voudraient d'ailleurs qu'ils ne le pourraient pas, puisqu'à la date de la convention, 15 adar, ils ne sont pas sûrs eux-mêmes de les avoir à l'échéance. S'ils meurent avant le 15 nisan, ils ne les auront pas. Il n'en reste pas moins que sur les soixante-douze demi-décans de l'année 788, en voilà six qui ont trahi un mois avant la pâque!

Ayant vu que Matthieu, avec son chiffre de pièces, indiquait approximativement la date du sacre, — lequel à ce compte ne pouvait plus avoir lieu dans Béthanie

lez-Jérusalem où Jésus n'arrive que le 12 nisan, — les synoptiseurs de Marc ont supprimé le chiffre. Toutefois, ils ont, comme ceux de Matthieu, placé le marché avant la scène des parfums.

MARC, XIV, 10. Alors Judas Iscariote, un des douze, alla trouver les princes des prêtres, pour le leur livrer.

11. Ceux-ci, l'entendant, se réjouirent, et promirent de lui donner de l'argent. Aussi cherchait-il une occasion favorable pour le leur livrer.

Dans ces conditions, Is-Kérioth qui selon Matthieu a vendu Bar-Jehoudda pendant trente jours, ne le vend plus selon Marc que pendant deux jours. L'honneur d'Is-Kérioth remonte de vingt-huit trentièmes.

La trahison d'Is-Kérioth baisse également de vingt-huit trentièmes dans Luc qui la place avant le sacre, ce qui l'a conduit à imiter Marc dans la suppression des trente pièces.

LUC, XXII, 3. Or Satan entra dans Judas, qui était surnommé Iscariote, étant *arithmétiquement* (1) des douze (tribus).

4. Et il s'en alla, et il conféra avec les princes des prêtres et les magistrats, comment il le leur livrerait.

5. Et ils se réjouirent, et convinrent de lui donner de l'argent.

6. Il s'engagea donc. Et dès lors il cherchait l'occasion de le livrer en l'absence du peuple.

La question d'argent étant la seule qui ait inspiré tous ces faux, la supposition de ce marché est venue d'elle-même à l'esprit des synoptiseurs. C'est pour avoir de l'argent qu'ils travaillent, il leur paraît tout naturel que

(1) *Onta ec tou arithmou tôn dôdeca.* Au moment où cette phrase fut écrite la liste des douze apôtres n'était pas faite. Is-Kérioth n'était encore qu'un douzième des tribus : Dan.

l'un des douze ait vendu son maître dans le même but.

En tout cas, il résulte du *Quatrième Évangile*, conféré avec les trois autres, que Bar-Jehoudda n'a pas été sacré moins de trois fois : une fois chez Éléazar à Bathanéa *trans Jordanem*, et deux fois chez le père d'Is-Kérioth, la première on ne sait où ni quand, la seconde à Béthanie deux jours avant la pâque, c'est-à-dire le 13 nisan. Sans nous arrêter aux frais énormes que Simon a dû avancer pour les deux cérémonies qui ont eu lieu chez lui, demandons à l'Infaillible pourquoi Marc, Matthieu et Luc ont fait disparaître totalement le banquet du 14, où Jésus lave les pieds, c'est-à-dire remet les péchés de tous les personnages engagés dans la fable.

Et attendons sa réponse sous le figuier-myrier.



TABLE DES MATIÈRES

L'ANNÉE DE LA FAILLITE

L'AUTO-BAPTÊME DU BAPTISEUR

LA BALEINE DE JONAS

LE SYNDIC DE LA FAILLITE

PROTESTATION DES CHRISTIENS

LA CONDAMNATION

LA TRANSFIGURATION

LA FAUSSE PISTE

E. GREVIN — IMPRIMERIE DE LAGNY

ARTHUR HEULHARD

LE MENSONGE CHRÉTIEN — (JÉSUS-CHRIST N'A PAS EXIST

Sous ce titre générique : **LE MENSONGE CHRÉTIEN — (JÉSUS-CHRIST N'A PAS EXISTÉ)**, l'ouvrage complet se composera d'environ dix volumes in-8° écu comprenant, à côté du travail personnel de M. HEULHARD l'édition critique de toutes les pièces connues sous le nom de *Nouveau Testament*.

EN VENTE :

I. LE CHARPENTIER

II. LE ROI DES JUIFS — III. LES MARCHANDS DE CHRIS

IV. LE SAINT-ESPRIT — V. LE GOGOTHA

VI. L'ÉVANGILE DE NESSUS

VII. LES ÉVANGILES DE SATAN (1re Partie)

Volumes in 8° écu de plus de 400 pages. — Prix : 5 fr. chaque.

Pour paraître en Mars 1910

LE VOLUME IX :

LES ÉVANGILES DE SATAN

(TROISIÈME PARTIE)

SOUSCRIPTION A L'OUVRAGE COMPLET

Prix réservé aux Souscripteurs :

En France : 4 fr. le volume, *franco*.
A l'Étranger (Union postale) : 4 fr. 50 le volume, *franco*.
Pays étrangers à l'Union postale : 5 fr. 50, *franco*.

Payable à réception de chaque volume.

Paris, **Arthur HEULHARD**, Éditeur, 6, rue Saulnier, Paris (IXe

---

E. GREVIN — IMPRIMERIE DE LAGNY